LIVRET-GUIDE

FACULTÉ DES

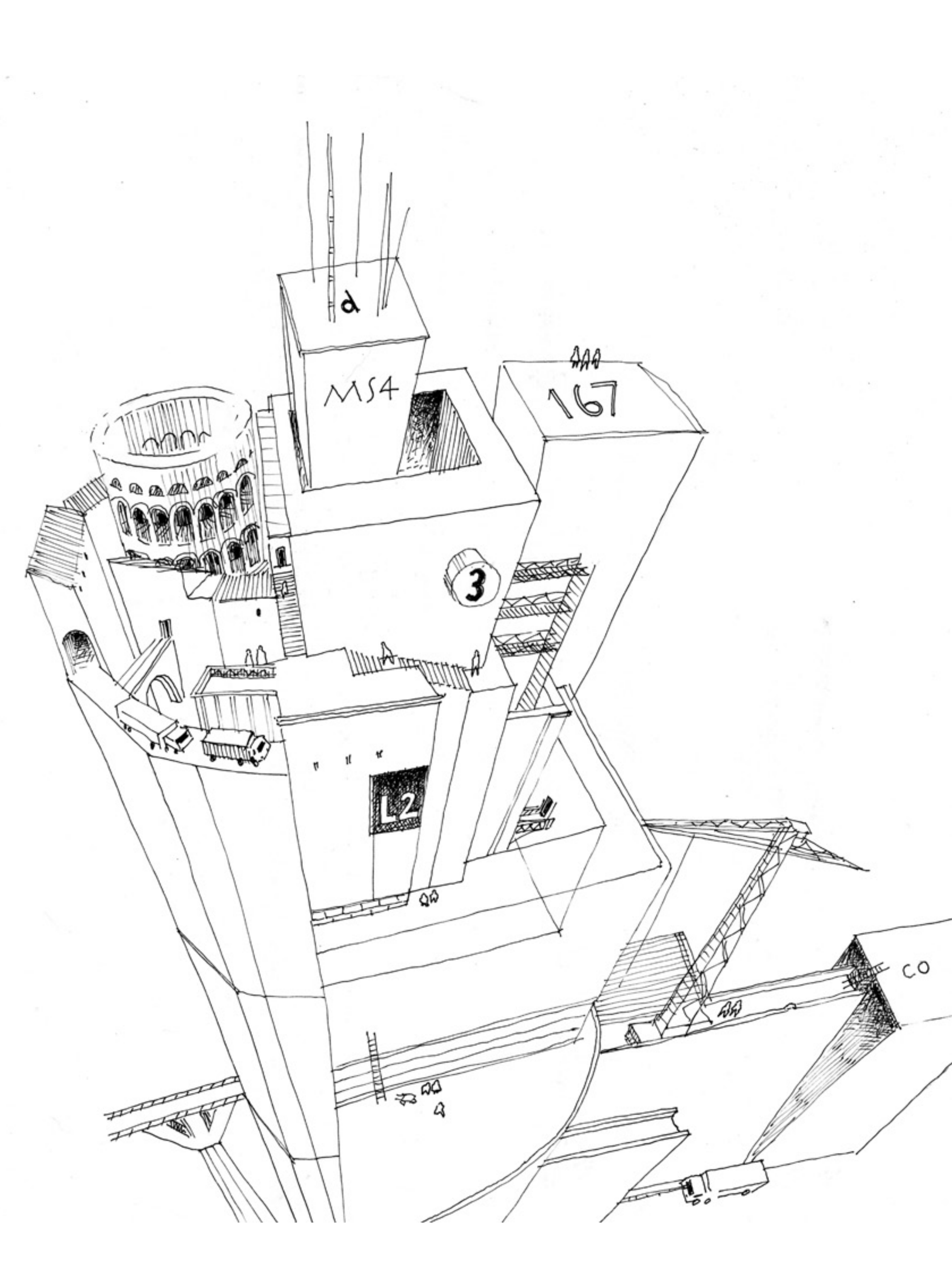
ARTS

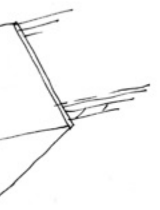
2014-2015



ARTS DU

SPECTACLE


d
MS4
167
3
L2
CO



SOMMAIRE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2014-2015

Date	Sem.	Calendrier évalutation continue intégrale
01/09/2014	36	Accueil – rentrée de L1
08/09/2014	37	Semaine 1
15/09/2014	38	Semaine 2
22/09/2014	39	Semaine 3
29/09/2014	40	Semaine 4
06/10/2014	41	Semaine 5
13/10/2014	42	Semaine 6
20/10/2014	43	Semaine 7
27/10/2014	44	Vac. "Toussaint"
03/11/2014	45	Semaine 8
10/11/2014	46	Semaine 9
17/11/2014	47	Semaine 10
24/11/2014	48	Semaine 11
01/12/2014	49	Semaine 12
08/12/2014	50	Semaine 13
15/12/2014	51	Semaine 14
22/12/2014	52	Vacances "Noël"
29/12/2014	1	Vacances "Noël"
05/01/2015	2	Semaine 15
12/01/2015	3	Semaine 1
19/01/2015	4	Semaine 2
26/01/2015	5	Semaine 3
02/02/2015	6	Semaine 4
09/02/2015	7	Semaine 5
16/02/2015	8	Semaine 6
23/02/2015	9	Vacances "Hiver"
02/03/2015	10	Semaine 7
09/03/2015	11	Semaine 8
16/03/2015	12	Semaine 9
23/03/2015	13	Semaine 10
30/03/2015	14	Semaine 11
06/04/2015	15	Semaine 12
13/04/2015	16	Semaine 13
20/04/2015	17	Semaine 14
27/04/2015	18	Vacances "Pâques"
04/05/2015	19	Semaine 15
11/05/2015	20	(Semaine 16 possible si souhaitée)
18/05/2015	21	
25/05/2015	22	JURYS
01/06/2015	23	RATTRAPAGE S1
08/06/2015	24	RATTRAPAGE S1 S2
15/06/2015	25	RATTRAPAGE S2
22/06/2015	26	Corrections
29/06/2015	27	JURYS
06/07/2015		
13/07/2015		

Vac. Toussaint 18 oct au 3 nov 2014
Vac. Hiver 21 février au 9 mars 2015
Vac. Printemps 25 avril au 11 mai 2015

Calendriers à adapter en fonction des contraintes des compoantes et des mutualisations

Date	Sem.	Calendrier évaluation avec contrôle terminal
01/09/2014	36	Accueil – rentrée de L1
08/09/2014	37	Semaine 1
15/09/2014	38	Semaine 2
22/09/2014	39	Semaine 3
29/09/2014	40	Semaine 4
06/10/2014	41	Semaine 5
13/10/2014	42	Semaine 6
20/10/2014	43	Semaine 7
27/10/2014	44	Vac. "Toussaint"
03/11/2014	45	Semaine 8
10/11/2014	46	Semaine 9
17/11/2014	47	Semaine 10
24/11/2014	48	Semaine 11
01/12/2014	49	Semaine 12
08/12/2014	50	Semaine 13 ou Révisions ou Examens
15/12/2014	51	Examens session 1 S1
22/12/2014	52	Vacances "Noël"
29/12/2014	1	Vacances "Noël"
05/01/2015	2	Examens session 1 S1
12/01/2015	3	Semaine 1
19/01/2015	4	Semaine 2
26/01/2015	5	Semaine 3
02/02/2015	6	Semaine 4
09/02/2015	7	Semaine 5
16/02/2015	8	Semaine 6
23/02/2015	9	Vacances "Hiver"
02/03/2015	10	Semaine 7
09/03/2015	11	Semaine 8
16/03/2015	12	Semaine 9
23/03/2015	13	Semaine 10
30/03/2015	14	Semaine 11
06/04/2015	15	Semaine 12
13/04/2015	16	Semaine 13 ou Révisions ou Examens
20/04/2015	17	Examens session 1 S2
27/04/2015	18	Vacances "Pâques"
04/05/2015	19	Examens session 1 S2
11/05/2015	20	
18/05/2015	21	
25/05/2015	22	JURYS
01/06/2015	23	RATTRAPAGE S1
08/06/2015	24	RATTRAPAGE S1 S2
15/06/2015	25	RATTRAPAGE S2
22/06/2015	26	Corrections
29/06/2015	27	JURYS
06/07/2015		
13/07/2015		

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

Les règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master rappellent que : « L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis. Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU. Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation ».

En conséquence, les services de scolarité des composantes voudront bien avoir achevé l'ensemble des inscriptions pédagogiques dans un délai de 8 semaines suivant la date de clôture des inscriptions administratives. Ce délai sera bien évidemment adaptable pour tenir compte des situations particulières d'inscriptions tardives.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES DROITS DE SCOLARITÉ

L'étudiant qui remet en cause son choix initial, en vue de suivre une formation dans un autre établissement, peut demander le remboursement des droits d'inscription versés jusqu'au 30 octobre 2014, comme ce qui avait été autorisé durant la précédente année universitaire.

CALENDRIER GÉNÉRAL DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES POUR ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

- **INSCRIPTIONS EN 1ère ANNÉE DE LICENCE : DU 25 AOÛT AU 15 SEPTEMBRE 2014**
- **INSCRIPTIONS DANS LES AUTRES ANNÉES DE LICENCE : DU 25 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE 2014**
- **INSCRIPTIONS EN MASTER : DU 25 AOÛT AU 15 OCTOBRE 2014**
- **PREMIÈRE INSCRIPTION EN DOCTORAT : DU 25 AOÛT AU 31 OCTOBRE 2014**
- **RÉINSCRIPTION EN DOCTORAT : DU 25 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE 2014**

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

Les inscriptions pédagogiques seront closes dans un délai de 8 semaines suivant la date de clôture des inscriptions administratives. L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis. Elle est obligatoire.

- **DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE EN 1ère ANNÉE DE LICENCE : 8 NOVEMBRE 2014**
- **DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE DANS LES AUTRES ANNÉES DE LICENCE : 22 NOVEMBRE 2014**
- **DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE EN MASTER : 2 DÉCEMBRE 2014**

EN L'ABSENCE D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE, L'ÉTUDIANT N'EST PAS AUTORISÉ À SE PRÉSENTER AUX ÉPREUVES D'ÉVALUATION.



ARTS DU SPECTACLE

CINÉMA DANSE THÉÂTRE

SECRÉTARIAT

MAUD FROELIGER

CHANTAL DE VILLENEUVE

CONTACTS

PORTIQUE 1er ÉTAGE, BUREAU 102

froelig@unistra.fr

villeneuve@unistra.fr

HORAIRES D'OUVERTURE : 9H -12H / 14H - 16H

TÉL : 03 68 85 66 46

DIRECTION DU DEPARTEMENT :
Christophe DAMOUR

RESPONSABLES DES FILIÈRES DE LICENCE

CINÉMA : Christophe DAMOUR

DANSE : Nathalie BOUDET

THÉÂTRE : Sylvain DIAZ

RESPONSABLES DES MASTERS

MASTER ARTS DE L'ECRAN : Claude FOREST

Parcours RECHERCHE : Benjamin THOMAS

Parcours COPRODUCTION INTERNATIONALE D'ŒUVRES CINEMATOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES : Philippe AVRIL

MASTER ARTS DE LA SCENE : Geneviève JOLLY

Parcours RECHERCHE : Geneviève JOLLY

Parcours CONCEPTION DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS - SPECTACLE VIVANT : Geneviève JOLLY et Delphine CRUBEZY

ENSEIGNANT-E-S :

Philippe AVRIL, producteur de cinéma, professionnel associé
Responsable du parcours Master professionnel Coproduction internationale d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles

Nathalie BITTINGER, MCF
Responsable d'année L1 / parcours Cinéma

Georges BLOCH, MCF

Delphine CRUBÉZY, PAST, comédienne et metteure en scène
Responsable d'année L3/ parcours Théâtre
Relations avec le monde professionnel et encadrement des stages / parcours Théâtre
Responsable des enseignements de pratique / parcours Théâtre

Christophe DAMOUR, MCF
Directeur du département des Arts du spectacle
Responsable Licence / parcours Cinéma
Correspondant Relations Internationales

Sylvain DIAZ, MCF
Responsable Licence / parcours Théâtre
Responsable d'année L1 / parcours Théâtre

Claude FOREST, PR
Responsable du Master Arts de l'écran

Éric GALMARD, PRCE
Responsable d'année L2 / parcours Cinéma
Responsable des enseignements de pratique cinématographique

Flore GARCIN-MARROU, PRCE

Alice GODFROY, Agrégée lettres modernes, PRCE

Geneviève JOLLY, PR
Responsable du Master Arts de la scène

Jean-François MORIS, MCF
Responsable d'année L3 / parcours Cinéma

Magali MOUGEL, PRCE

Jean-Pierre PERCHELLET, MCF
Responsable d'année L2 / parcours Théâtre

Benjamin THOMAS, MCF
Responsable du parcours Master Arts de l'écran - Recherche

AUTRES ENSEIGNANT-E-S :

Alessandro ARBO (Musique)

Antonin BECHLER (Langues)

Janig BÉGOC (Arts visuels)

Nathalie BOUDET (Sciences du sport)

Patricia CAILLÉ (IUT Information-Communication)

Valérie CARRÉ (Langues)

Sylvain CASCHELIN (ITIRI)

Sabine CORNUS (Sciences du sport)

Karine FAVRO (UHA, Droit)

Amanda HASCHER (Musique)

Théo HASSLER (CEIPI)

Edith KARAGIANNIS(Lettres)

Jean-Matthieu MÉON (Université de Metz)

Corine PENCENAT (Arts visuels)

Thierry REVOL (Lettres)

Patrick TENOUDJI (Sciences sociales)

Olivier THÉVENIN (UHA, Sciences de l'information et de la communication)

Françoise VINCENT-FERIA (Arts visuels)

François WERKMEISTER (Arts visuels)

CHARGÉ-E-S D'ENSEIGNEMENT

Caroline ALLAIRE, artiste chorégraphe

Corentin BAEUMLER, monteur

Jeanne BARBIERI, comédienne

Laurédane BESNIER, chargée des relations publiques au TNS

Christophe BERTHAUD, réalisateur

Joël BEYLER, directeur adjoint d'Artenréel et gérant d'Artenréel #1

Vidal BINI, artiste chorégraphe

Pierre BOILEAU, artiste chorégraphe

Stéphane BOSSUET, directeur d'Artenréel

Suzy BOULMEDAIS, chargée de l'information numérique au TNS

Valérie BUSSEUIL, information et communication au TAPS

Hervé CELLIER, ingénieur du son

Yannick CHABAUD- KERGREIS, chargé de mission danse ville de Strasbourg, DRAC

Olivier CHAPELET, metteur en scène, directeur

des TAPS – Scènes strasbourgeoises

Geneviève CHARRAS, journaliste

Bastien COLAS, conseiller théâtre de la DRAC Alsace

Sophie COUDRAY, doctorante en Études théâtrales

Lionel COURTOT, docteur en ethnologie, metteur en scène, auteur, directeur de compagnie

Louise CRIVELLARO, danseuse, chorégraphe

Estelle DALLEU, docteure en Etudes cinématographiques

Joël DANET, chargé de mission à Vidéo Les Beaux Jours

Brigitte DAUDÉ, directrice littéraire

Gualtiero DAZZI, compositeur

Swen DE PAUW, réalisateur

Antoine DERVAUX, scénographe, directeur technique adjoint, TNS

Nadja DUMOUCHEL, chargée de programmes cinéma fiction d'Arte

Marie DUFAUD, artiste

Frédéric DUVAUD, conteur

Emmanuelle EBEL, docteure en études théâtrales

Matthieu EPP, conteur

Valérie ETTER, docteure en arts visuels

Etienne FANTEGUZZI, danseur, chorégraphe

Stéphanie FÉLIX, comédienne et metteure en scène

Mariette FELTIN, réalisatrice

Thomas FLAGEL, journaliste

Patrick FLOCH, réalisateur

Nicolas FOURGEAUD, enseignant en histoire de l'art, H.E.A.R.

Damien FRITSCH, auteur-réalisateur de documentaires

Vivian FRITZ-ROA, doctorante en danse

Christiane GARREC, chargée de la coordination des actions danse, Pôle Sud

Dominique GÉRARDON, formatrice en anglais pour adultes

Cécile GHEERBRANT, comédienne

Blanche GIRAUD-BEAUREGARDT, comédienne

Ana Maria GIRLEANU, docteur en lettres

Aurélien GORISSE, réalisateur DUN

Christophe GREILSAMMER, responsable artistique de la compagnie l'Astrolabe et Professeur d'Art dramatique au Conservatoire de Mulhouse

Chrystèle GUILLEMBERT, relations publiques, TNS

Nancy GUYON, comédienne

Esa HARTMANN, agrégée de lettres modernes et docteurs en lettres

Renaud HERBIN, directeur du TJP – CDN d'Alsace

Jean-Louis HESS, photographe et enseignant

Thibault HONORE, artiste plasticien et doctorant en arts visuels

Christelle IMBERT, DUN

Luc JAMBOIS, directeur d'OGACA

Catherine JORDY, enseignante

Maxime JULIEN, réalisateur

Michel KLEIN, producteur de cinéma

Grégory LAUERT, critique de cinéma

Julia LAURENCEAU, réalisatrice

Christel LAURENT, relations publiques, Comédie de l'Est

Juliette LAURENT, comédienne

Philippe LEVÊQUE, réalisateur

Adèle LHOUTELLIER, co-reponsable des relations avec le public et de l'action artistique au TJP – CDN d'Alsace

Pierre LOECHLEITER, réalisateur, directeur artistique pour Arte

Virginie LONCHAMP, Agence Culturelle d'Alsace

département *Arts du spectacle*

ENSEIGNANTS

Jeanne MAGGIULLI, membre du pôle gestion comptable et fiscale d'OGACA

Marie-Paule MARBACH, Professeur de danse, chorégraphe

Caroline MARRIE, monteuse

Stéphane MARTINEZ, réalisateur et enseignant en histoire du cinéma

Mohamed MELHAA, metteur en scène, comédien et directeur de compagnie

Cyrielle MILLANT, Danseuse, professeur de danse

Didier MERLE, maître de ballet au ballet national de l'Opéra du Rhin

Alison MUNRO, consultante en communication

Marc OBERGFELL, ingénieur d'études en informatique

Denis OCTON, cadreur et monteur à la DUN

Hervé PETIT, relations publiques, Opéra National du Rhin

Jean-François PEY, réalisateur, enseignant

Christian PEUCKERT, régisseur et éclairagiste

Cathy PHILIPPI, enseignante SUAPS Strasbourg

Chantal REGAIRAZ, chargée de l'information, TNS

Chantal RICHARD, comédienne

Cyd ROGERS, enseignante

Thierry SIMON, agrégé d'histoire et chargé de mission théâtre au rectorat

Jean-Marc STREICHER, professeur agrégé, formateur IUFM et auteur dramatique

Aleksandra SZRAJBER, réalisatrice

Pierre TOUSSAINT, réalisateur

Delphine VERGER, co-responsable des relations avec le public et de l'action artistique au TJP – CDN d'Alsace

Simon WELCH, enseignant

Laure WERCKMANN, comédienne et auteur

Anne-Laure WITTMANN, monteuse

INSTITUTIONS PARTENAIRES

AGENCE CULTURELLE D'ALSACE

ARTENREEL – COOPERATIVE D'ACTIVITES ET D'EMPLOI POUR LES METIERS ARTISTIQUES ET CULTURELS

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE DE STRASBOURG

CINEMA ODYSSEE

CINEMAS STAR ET STAR ST-EXUPERY

CINEMA UGC CINECITE STRASBOURG

COMEDIE DE L'EST – CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL D'ALSACE (COLMAR)

COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG – DIRECTION DE LA CULTURE/AUDIOVISUEL ET CINEMA

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

LA FILATURE (MULHOUSE)

LE MAILLON – THEATRE DE STRASBOURG

MAISON DE L'IMAGE / VIDEO LES BEAUX JOURS

OPERA NATIONAL DU RHIN

POLE SUD, SCENE CONVENTIONNEE DANSE ET MUSIQUE

RELAIS CULTUREL DE WISSEMBOURG

THEATRE ACTUEL ET PUBLIC DE STRASBOURG, TAPS – SCALA ET TAPS – GARE LAITERIE

THEATRE NATIONAL DE STRASBOURG

TJP – CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL D'ALSACE (STRASBOURG)

ORGANISATION DES FORMATIONS

Les études s'organisent dans le système LMD (Licence, Master, Doctorat), trois grades comparables dans toute l'Europe ; les diplômes et leurs unités et modules d'enseignement exprimés en « crédits européens » sont ainsi capitalisables et transférables d'une université européenne à l'autre pour favoriser la mobilité étudiante.

DESCRIPTION DE LA LICENCE DES ARTS DU SPECTACLE

La Licence des Arts du Spectacle est organisée par la Faculté des Arts.
Elle offre trois options : théâtre, cinéma, danse.
Durée : 3 ans en 6 semestres de 15 semaines chacun. Nomenclature : première année : L1 S1 – L1 S2 ; deuxième année : L2 S3 – L2 S4 ; troisième année : L3 S5 – L3 S6.

Les cours sont organisés en UE (Unité d'Enseignement) comprenant chacune plusieurs éléments identifiés par un code et doté d'un capital de crédits. Chaque semestre comporte 7 UE et correspond à 30 crédits. Une licence nécessite 180 crédits.

La licence vise à la formation de généralistes. Ce n'est donc pas une « école professionnelle » de théâtre, de cinéma ou de danse. Mais elle peut constituer une bonne préparation aux concours d'entrée dans les écoles professionnelles.

L'ENSEIGNEMENT

La licence commence, en L1 S1, avec des enseignements fondamentaux communs dans les domaines du théâtre, du cinéma et de la danse.
Les semestres suivants permettent aux étudiants de se spécialiser et de s'ouvrir à des disciplines voisines ou complémentaires. Il y a des UE obligatoires, d'autres libres, et à choisir par les étudiants. Cette possibilité de construire son propre cursus s'appelle parcours individualisé.

Ces enseignements associent la théorie et la pratique par une pédagogie concrète d'ateliers diversifiés permettant aux étudiants d'expérimenter la pratique de leur discipline.

Le cursus se compose :

- ► d'enseignements théoriques :
  - méthodologie
  - histoire, esthétique
  - analyse d'œuvres
- ► d'ateliers pratiques.
- ► d'enseignements généraux :
  - Technique de l'Information et de la Communication (TIC)
  - langues vivantes, culture générale
  - UE libres.

► de découvertes en milieu professionnel .
En outre, il sera donné aux étudiants une bibliographie de base et une liste de spectacles (notamment des pièces de théâtre, des films, des spectacles de danse, mais aussi de cirque, de marionnettes, d'émissions de télévision, etc.) qui devront être obligatoirement lus ou vus dans le cadre du travail autonome des étudiants. Ce travail autonome tient pour une large part à la réussite des étudiants.

Les cours sont assurés par des enseignants titulaires dans les disciplines concernées, et par des artistes et professionnels chargés de cours.
Une équipe pédagogique encadrera les étudiants tout au long de leur cursus.

Les étudiants devront posséder une clé USB pour la sauvegarde de leurs travaux audiovisuels (1Go minimum conseillé).

ÉVALUATIONS

L' assiduité est indispensable et le régime normal de contrôle des connaissances est le contrôle continu. Les étudiants sont tenus de suivre les cours depuis le début et ne pourront s'inscrire en cours de semestre.

Les contrôles pourront prendre des formes variées : dissertation, articles, réalisation pratique, exposés, comptes-rendus de lecture ou de spectacles, dossiers ou mémoires de recherche, rapports de stage ou d'activité, oraux, etc.

Le contrôle continu est obligatoire. Les étudiants qui ne peuvent suivre le contrôle continu (salariés, raisons de santé, étudiants cumulatifs, …) doivent demander une dispense de contrôle continu au Directeur de la Faculté ou de Département. Un justificatif sera déposé au secrétariat des arts du spectacle.

L'absence à une épreuve quelconque empêche le calcul du résultat et donc la validation du semestre : l'étudiant est alors déclaré « défaillant ».

Une absence pour raison grave (accident, maladie grave, hospitalisation, etc.) justifiée et attestée peut, dans la mesure du possible, donner lieu à une épreuve de remplacement.

Les étudiants dispensés de contrôle continu passent un examen en fin de semestre, dit « examen global ».

Chaque épreuve est affectée d'un coefficient. Si la moyenne des UE exigées pour chaque semestre est supérieure ou égale à 10/20, votre semestre est réussi. Si cette moyenne est inférieure à 10/20, vous êtes ajourné.
Les modules se compensent entre eux à l'intérieur de chaque UE, et les UE se compensent également entre elles (en tenant compte de leurs coefficients).
En cas d'échec au semestre, les étudiants repassent tous les modules qui n'auront pas été compensés à l'intérieur de leurs UE. Le rattrapage des modules en échec est obligatoire. Les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être conservées d'une session à l'autre.

Pour le contrôle continu, les résultats seront affichés et les copies remises aux étudiants par les enseignants. Il est donc inutile de se rendre au secrétariat pour réclamer les copies. Pour l'examen final, les résultats seront affichés au secrétariat et les copies pourront y être consultées.

Les modalités de Contrôle continu et de Contrôle global seront précisées en début d'année dans chaque module.

INFORMATIONS GÉNÉRALES ARTS DU SPECTACLE PARCOURS DANSE

RÉUNION D'INFORMATION DU PARCOURS DANSE L1 L2 L3 : MERCREDI 10 SEPTEMBRE À 18H EN SALLE DE DANSE DU PORTIQUE

POUR TOUS LES ÉTUDIANTS ET CEUX DE DE L1 EN PRIORITE : DÉPLACEMENT À LA FILATURE DE MULHOUSE POUR UN SPECTACLE DE RENTRÉE : GOLGOTA, SPECTACLE ÉQUESTRE DE BARTABAS, LE VENDREDI 26 SEPTEMBRE. DÉPART DE STRASBOURG, HORAIRE À CONFIRMER, BUS GRATUIT.

INSCRIPTION AU 03 68 85 60 09

FORMATION À L'EAT

Un partenariat avec le Centre International de Rencontres Artistiques (CIRA) permet aux étudiants de participer à des stages de formation et de préparation à l'EAT (Examen d'Aptitude Technique) programmées au cours de l'année 2014-2015.
Renseignements et tarifs sur www.cira.asso.fr

MASTER CLASS, RENCONTRES AVEC LES CHOREGRAPHES, CONFERENCES, REPETITIONS PUBLIQUES

Une série de conférences et de rencontres avec des artistes chorégraphes, des enseignants, des chercheurs, des pédagogues est programmée pour l'année 2014-2015
Le programme indiqué ci- dessous est susceptible de modifications. Il sera disponible en ligne dès la rentrée sur le site et affiché dans la salle de danse avec les mises à jour.
Pour assister aux conférences, rencontres, et master class, il est indispensable d'aller au spectacle (avant ou après la rencontre)
http ://arts.unistra.fr/arts-du-spectacle

VENDREDI 3 OCTOBRE 18H-20H : conférence dansée / Salle de danse du Portique- Qu'est-ce que le contact improvisation ? Avec la compagnie DEGADEZO

En partenariat avec le Maillon
En lien avec Daral Shaga (spectacle de la compagnie Sinué – Cirque Opéra)
Le 4 décembre de 12h à 14h Salle de danse du Portique.
Dans une démarche de mouvement qui s'inspire du cirque et de la danse contemporaine, cet atelier de danse-contact mettra l'accent sur une approche spontanée et intense physiquement. Mené par Anke Bucher, artiste allemande formée à l'Esac (Ecole Supérieure des Arts du Cirque de Bruxelles)

En écho avec Vader de Peeping Tom
Jeudi 18 décembre de 12h à 14h Atelier avec Hun-Mok Jung (en anglais)
Master class technique et improvisation à partir du vocabulaire de Peeping Tom

En écho à Antigone de Trajal Harrell
Rencontre le 10 avril de 12h30 à 13h45-Salle de danse du Portique

D'après une histoire vraie de Christian Rizzo
Master class le jeudi 23 avril de 12h à 14h - avec Filipe Lourenço-Salle de danse du Portique

En partenariat avec Pôle Sud
Etienne Fanteguzzi et Damien Briançon : jeudi 4 décembre de 12h30 à 13h45. Spectacle obligatoire le 3 ou 4 décembre.

Kubilaï Khan Investigations : rencontre au Portique le mercredi 10 décembre de 12h30 à 13h45.

Louis Ziegler : rencontre au Portique le mercredi 28 janvier et le 25 mars de 12h30 à 13h45. Spectacle obligatoire le 5, 6, 7, 8, février ou 24 mars.

Mira : rencontre au Portique le mercredi 1er/04 de 12h30 à 13h45. A confirmer. Spectacle obligatoire le 31 mars.

Dorothée Munyaneza : rencontre au Portique le mercredi 15 avril. Spectacle obligatoire le 14 avril.

En partenariat avec le Ballet du Rhin
Conférence démonstration publique

NÔ : Mercredi 12 novembre 18h30-19h45- Salle de danse du Portique

La Strada : Mercredi 7 janvier18h30-19h45- Salle de danse du Portique

Silk : Mardi 12 mai18h30-19h45- Salle de danse du Portique

STUD'ART

Après le succès de la précédente édition, StudArt revient en 2015 pour une 2ème édition qui aura lieu du 26 au 29 mai.
Consultez la page facebook de Stud'Art : festival des arts de l'université cinéma, danse, musique, théâtre

ACCES SALLE DE DANSE

L'accès de la salle de danse est possible aux étudiants inscrits en arts du spectacle en dehors des cours programmés. Il est obligatoire de remplir une fiche téléchargeable sur le site de la F3S . Après l'accord du secrétariat, vous pouvez retirer la clé de la salle auprès de Madame MINASCURTA au secrétariat 2ème étage du Portique avant d'accéder à la salle.

UE7

Une liste de préconisation sera éditée dès la rentrée pour faciliter le choix des étudiants pour l'UE7.

BIBLIOGRAPHIE THÉÂTRE

BIET Christian, TRIAU, Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?, Paris,* Gallimard, Folio essais inédits, 2005.

CORVIN, Michel (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du théâtre,* Paris, Bordas, 1991.

JOMARON, Jacqueline de (dir.), *Le Théâtre en France*, Paris, Armand Colin / Livre de poche, 1992.

NAUGRETTE, Catherine, *L'Esthétique théâtrale*, Paris, Nathan Université, 2000.

PAVIS, Patrice, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Dunod, 1996.

ROUBINE, Jean-Jacques, *Introduction aux grandes théories du théâtre,* Paris, Dunod, 1990.

RYNGAERT, Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Dunod, 1991.

RYNGAERT, Jean-Pierre, *Lire le théâtre contemporain*, Paris, Dunod, 1993.

BIBLIOGRAPHIE CINÉMA

AUMONT, Jacques, MARIE, Michel, *Dictionnaire théorique et critique du cinéma*, Paris,
(Nathan, 2001), Armand Colin, 2008.

BANDA, Daniel, MOURE, José (dir.), *Le Cinéma : naissance d'un art 1895-1920*, Paris, Flammarion, collection Champs arts, 2008.

BORDWELL, David, THOMPSON, Kristin,
L'Art du film, une introduction, Bruxelles, De Boeck université, 1999.

JOLY, Martine, *Introduction à l'analyse de l'image,*
Paris, Armand Colin, 2005.

JOURNOT, Marie-Thérèse, *Le Vocabulaire du cinéma,* Paris, Armand Colin, 2006.

JULLIER, Laurent, *Qu'est-ce qu'un bon film ?*, Paris, La Dispute, 2002.

SIETY, Emmanuel, *Le Plan, au commencement du cinéma*, Paris, Cahiers du cinéma, 2001.

BIBLIOGRAPHIE DANSE

BOURCIER, Paul, *Histoire de la danse en Occident*, Seuil, Paris, 1994.

CHRISTOUT, Marie-Françoise, *Béjart,* Chiron/Association-Danse-Sorbonne, 1987.

CUNNINGHAM, Merce, *Cunningham, Le danseur et la danse,* Entretiens avec J. Lesschaeve, Belfond, Paris 1980.

DUNCAN, Isadora, *Ma vie*, Gallimard, 1982
Extérieur Danse, Carnet de rue, Editions l'Entretemps, 2009.

FRÉTARD, Dominique, *Danse contemporaine. Danse et non-Danse, Vingt-cinq ans d'histoires*, Paris, Editions Cercle d'Art, 2004.

GOLDBERG, Rose Lee, *La Performance du futurisme à nos jours*, Paris, Editions Thames&Hudson, 2007.

La Ribot, Pantin, Merz & Centre national de la danse, parcours d'artistes, 2004.

LE MOAL, Philippe, *Dictionnaire de la danse*, Larousse 1999.

LIFAR, Serge, *Histoire du ballet*, Hermes, 1966.

MICHEL, Marcelle, Ginot Isabelle, *La danse au XXe siècle,* Bordas, Paris, 1995.

NOVERRE, Jean-George, *Lettres sur la danse,* 1ère parution 1760.

PASTORI, Jean-Pierre, *La danse, des ballets russes à l'avant-garde,* Gallimard, Paris, 2003.

PAVIS P., *Dictionnaire du Théâtre*, Paris, Ed. Dunod, 1996.

PRUDHOMMEAU, Germaine, *Histoire de la danse,* Amphora, Paris 1986.

Périodiques semestriels :

Nouvelles de danse, Contredanse, Bruxelles.

Danse et Dramaturgie », *Nouvelles de Danse*, Périodique trimestriel Printemps, N° 31, Bruxelles, Ed. Contredanse, 1997.

SPECTACLES OBLIGATOIRES (THÉÂTRE)

LE MAILLON

La Grande Guerre, spectacle de Hotel Modern & Arthur Sauer, du 5 au 7 novembre 2014.

Daral Shaga, Cie Feria Musica / K. Defoort / F. Murgia / L. Gaudé, du 4 au 6 décembre 2014.

Hallo, spectacle de M. Zimmermann, du 3 au 5 février 2015.

Les Trois Sœurs, d'A. Tchekhov, Jean-Yves Ruf, du 10 au 12 mars 2015.

The Quiet Volume, spectacle d'A. Hampton et T. Etchells, du 16 mars au 4 avril 2015.

TAPS

La Campagne, de M. Crimp, mise en scène de C. Javaloyès, du 4 au 8 novembre 2014.

Hiver, de J. Fosse, mise en scène de L. Crovella, du 27 au 30 novembre 2014.

Sermons joyeux, de J.-P. Siméon, mise en scène de M. Grandjean, du 25 au 29 mars 2015.

Bérénice, de Racine, mise en scène d'O. Chapelet, du 26 au 29 mai 2015.

TJP - CDN D'ALSACE

Fastoche, spectacle de P. Tual, du 13 au 15 novembre 2014.

Profils, spectacle de R. Herbin et C. Le Blay, du 10 au 14 février 2015.

Plexus, spectacle d'A. Bory, du 9 au 11 avril 2015.

Cycle Duras : Histoire d'Ernesto / La Pluie d'été, d'après M. Duras, mise en scène de S. Maurice, du 23 au 25 avril 2015.

TNS

Cyrano de Bergerac, d'E. Rostand, mise en scène de G. Lavaudant, du 9 au 21 décembre 2014.

Passim, spectacle de F. Tanguy, du 21 janvier au 1er février 2015.

Martyr, de M. von Mayenburg, mise en scène de M. Roy, du 27 janvier au 8 février 2015.

Le Malade imaginaire, de Molière, mise en scène de M. *Didym*, du 10 au 21 mars 2015.

MASTER CLASS (THÉÂTRE)

STAGE DE PRATIQUE DU JEU, PROPOSE AUX ÉTUDIANTS DE THÉÂTRE, TOUTES ANNÉES ET TOUS NIVEAUX

Formes chorales de la révolte : Marion Grandjean – Metteure en scène de Sermons joyeux de Jean-Pierre Siméon. Création mars 2015 au TAPS.

Stage les 27, 28 et 29 octobre de 10h00 à 18h00.

Comment, à partir de la thématique de la révolte, inventer une forme chorale héritée du théâtre antique et actualisée ? Nous travaillerons à la fois l'écoute du groupe, le rythme, la concentration. Nous aborderons la question de la place de chacun au sein d'un chœur envisagé comme un groupe social, ceci afin de trouver la place d'un parcours individuel à l'intérieur du collectif.

Nombre de places limité. Inscription auprès de Delphine Crubézy : crubezy.uds@gmail.com

SPECTACLES, rencontres ET CONFÉRENCES OBLIGATOIRES (DANSE).

SPECTACLES, RENCONTRES ET CONFERENCES OBLIGATOIRES (DANSE)

LE MAILLON

Foudre, Dave Saint Pierre, 19 - 20 novembre – 20H30

Vader, Peeping Tom, Belgique / 7 interprètes / Présenté avec Pôle Sud , 16, 17et 18 décembre – 20H30.
MASTER-CLASS jeudi 18 décembre de 12h à 14h salle de danse du Portique.

D'après une histoire vraie, Christian Rizzo, France / 8 danseurs + 2 musiciens / Présenté avec Pôle Sud, 21, 22 et 23 avril – 20H30.
MASTER CLASS le jeudi 23 avril de 12h à 14h - avec Filipe Lourenço-Salle de danse du Portique.

Coup fatal, KVS & Ballets C de la B- Alain Platel, 12 & 13 MAI – 20H30.

PÔLE SUD

Univers light oblique, Georges Appaix, France / 6 interprètes / Coproduction Pôle Sud, 14 octobre - 14H30 & 20H30, 15 octobre - 15H, 16 octobre – 10H & 14H30.

Cartel, Michel Schweizer, France / 6 interprètes, jeudi 6 & vendredi 7 novembre – 20H30.

Pour en découdre, Etienne Fanteguzzi & Damien Briançon, France / Duo / Coproduction Pôle Sud / Création, 3 & 4 décembre – 20H30.
Rencontre jeudi 4 décembre de 12h15 à 13h45 salle de danse du Portique.
Travaux publics 26 septembre 19h.

Your Ghost is not enough, Kubilan Khan Investigations, France / 2 danseurs + 2 musiciens, 9 & 10 décembre – 20H30.
Rencontre mercredi 10 décembre de 12h15 à 13h45 salle de danse du Portique.

Quand vient la nuit - bref !, Louis Ziegler, France / Tête à tête avec Louis Ziegler - 1 spectateur à la fois, du 5 au 8 février (HORAIRES À DEFINIR).
Rencontre mercredi 28 janvier de 12h30 à 13h45 salle de danse du Portique.

Création 2014, Maguy Marin, 6 interprètes / Présenté avec Le Maillon, 18, 19 & 20 mars – 20H30.

Idiomas et Araminta, Cie Mira, France / 1 duo + un solo / Coproduction Pôle Sud /, 30 mars – 14H, 31 mars – 10H & 20H30.
Rencontre mercredi 1er avril de 12h30 à 13h45 salle de danse du Portique.

Samedi détente, Dorothée Munyaneza, France / Trio / Coproduction Pôle Sud, 14 avril – 20H30.
Rencontre mercredi 15 avril de 12h30 à 13h45 salle de danse du Portique.

BALLET NATIONAL DE L'OPÉRA DU RHIN

Nô , Deborah Colker, 21, 22, et 24 novembre 20 h, dim. 23 novembre 15h.
Répétition publique- conférence , mercredi 12 novembre 18h30-19h45 - Salle de danse du Portique.

La Strada, Mario Pistoni 14, 15, 16 et 17 janvier - 20 h , dim. 18 janvier - 15 h.
Répétition publique- conférence, mercredi 7 janvier 18h30-19h45 - Salle de danse du Portique.

Silk

Without Chorégraphie, scénographie Benjamin Millepied
Untouched Chorégraphie Aszure Barton
Gemini Chorégraphie Glen Tetley.
21, 22, 23 et 26 mai - 20 h, dim. 24 mai - 15h.
Répétition publique- conférence mardi 12 mai, 18h30-19h45, salle de danse du Portique.

TJP – CDN D'ALSACE

Profils, Renaud Herbin & Christophe Le Blay / du 10 au 14 février / GS (présenté avec le Maillon).

Le Lombric, Marie-Pan Nappey & Joseph Kieffer / du 19 au 22 mars / GS.

Nos solitudes, Julie Nioche / du 26 au 29 mars / GS.

Plexus, Aurélien Bory / du 9 au 11 avril / GS.

Dragging the bone, Mlet Warlop / les 16 et 17 avril / GS (présenté avec le festival Nouvelles).

CYCLE DE FILMS (CINÉMA)
(cf. programmation à la rentrée)

L1 S1 *Arts du spectacle*

LICENCE **PREMIER SEMESTRE**

PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLES : NATHALIE BITTINGER (CINEMA), NATHALIE BOUDET (DANSE) ET SYLVAIN DIAZ (THEATRE)

UE1 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

AR30AU1

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► **LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE** **(COEF. 1 / 24H TD)**

Contenus : *Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département de langue concerné (autre langue). Auto-évaluation du niveau de compétence linguistique - Initiation, mise à niveau de connaissances en anglais, allemand ou français pour les étudiants étrangers*

Objectifs (connaissances et compétences) : *consolidation des acquis linguistiques afin de permettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tous les étudiants. Réussite de la certification CLES 1 en L1 ou L2 au plus tard.*

Modalités d'évaluation : se renseigner auprès du service concerné

Langue à choisir dans les listes suivantes :

► **LISTE DES LANGUES POUR NON SPÉCIALISTES** **(COEF. 1 / 24H TD)**

Liste donnée à la rentrée

► **LISTE DES LANGUES CRAL ANGLAIS OU ALLEMAND** **(COEF. 1 / 24H TD)**

Liste donnée à la rentrée

UE2 MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE



AR30AU21

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► AR30**AM91** **MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE** **(COEF. 1 / 12H TD)**

⚠ Un groupe à choisir parmi 10 groupes, salles communiquées à la rentrée

GROUPE 1 : JULIETTE LAURENT / LUNDI 9-11H, SEMAINE IMPAIRE

GROUPE 2 : JULIETTE LAURENT / LUNDI 11H-13H, SEMAINE IMPAIRE

GROUPE 3 : EMMANUELLE EBEL /LUNDI 9-11H, SEMAINE PAIRE

GROUPE 4 : EMMANUELLE EBEL / LUNDI 11H-13H, SEMAINE PAIRE

GROUPE 5 (SEM. IMPAIRE) ET GROUPE 6 (SEM. PAIRE) :
CHRISTIANE GARREC / LUNDI 18-20H

GROUPE 7 (SEM. IMPAIRE) ET GROUPE 8 (SEM. PAIRE) :
RAPHAËL SZÖLLÖSZY / MARDI 12-14H

GROUPE 9 (SEM. IMPAIRE)ET GROUPE 10 (SEM. PAIRE) :
SOPHIE COUDRAY / MERCREDI 18-20H

Le cours de méthodologie vise des acquis indispensables à l'expression claire et organisée, à la fois théorique et personnelle, d'une pensée sur le cinéma, le théâtre ou la danse : respect des normes typographiques, rédaction d'une bibliographie, construction d'une réflexion appuyée sur une problématique et des arguments hiérarchisés…

Bibliographie succincte :

- COULON, A., *Le Métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire*, Paris, Economica : Anthropos, 2005.
- HOFFBECK, G. et Walter, J., *Prendre des notes vite et bien*, Paris, Dunod, 2007.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir temps libre (méthodes de la recherche documentaire)
2. Devoir sur table 1h (techniques de la dissertation ou du commentaire de texte)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)



AR30AU3

ESTHÉTIQUE GÉNÉRALE

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

► AR30AM13 INTRODUCTION AUX DISCOURS PHILOSOPHIQUES SUR L'ART (COEF. 1 / 20H CM)

JEAN-LOUIS HESS / MERCREDI 10H-12H / INSTITUT LE BEL AMPHI 2

Introduction aux discours philosophiques sur l'art

À partir de la lecture critique de quelques textes « classiques » (choisis parmi les écrits de Platon, d'Aristote, de Kant, de Hegel et de Nietzsche, entre autres), seront présentés et discutés certains thèmes significatifs à propos de l'art (tant au niveau de la création qu'à celui de la réception de l'œuvre) développés et réfléchis par les philosophes (tels le beau, l'imitation, le jugement de goût…). Simultanément, seront repérés et analysés les enjeux (certes esthétiques, mais également éthiques, politiques…) exposés par ces différents partis pris philosophiques.

Bibliographie succincte :

- JIMENEZ, M., *Qu'est-ce que l'esthétique ?*, Paris, Editions Gallimard, 1997.
- TALON-HUGON, C., *L'Esthétique,* Paris, Presses Universitaires de France, 2004.

► AR30AM12 ANALYSE DE FILMS ET DE SPECTACLES (COEF. 1 / 18H CM)

MARIE DUFAUD / CATHERINE JORDY / VENDREDI 8H-10H / INSTITUT LE BEL AMPHI 6

Initiation aux principes et aux outils de l'analyse de films et de spectacles (théâtre et danse) à partir de différentes œuvres.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. devoir sur table 2h (dissertation)
2. devoir sur table 2h (analyse de séquence)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE4 HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS DE LA SCÈNE ET DE L'ÉCRAN

AR30AU41

COEF. 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

▶ AR30AM92 ART CINÉMATOGRAPHIQUE (COEF. 1 / 20H CM)

CHRISTOPHE DAMOUR / MARDI 10H-12H / AMPHI 5 PATIO

Présentation et étude de notions théoriques et techniques fondamentales de l'histoire de l'art cinématographique (photogénie, réalisme, montage, mouvement, …)..

Bibliographie succincte :

. BORDWELL David et THOMPSON Kristin (trad. fr. Cyril Beghin), ***L'Art du film : une introduction***, Bruxelles, De Boeck Université, 1999.

▶ AR30AM44 ART THÉÂTRAL (COEF. 1 / 20H CM)

MAGALI MOUGEL / JEUDI 10H-12H / AMPHI 6 PATIO

À quoi sert le théâtre ?

Étude des esthétiques scéniques majeures du XXe siècle, et notions fondamentales au théâtre : lieu, temps, espace, jeu, mise en scène et réception.

Bibliographie succincte :

- BIET, C. et TRIAU, C., *Qu'est-ce que le théâtre ?* Gallimard, 2005.
- ROUBINE, J.-J., *Introduction aux grandes théories du théâtre*, Dunod, 1990.

▶ AR30AM43 ART CHORÉGRAPHIQUE (COEF. 1 / 20H CM)

NATHALIE BOUDET ET ALICE GODFROY / JEUDI 14H-16H / AMPHI 5 PATIO

Qu'est- ce que la danse ?

Ce cours abordera les grands courants esthétiques, les genres et les styles ainsi que les figures majeures qui caractérisent la danse de ses formes les plus anciennes aux plus contemporaines.

Bibliographie succincte :

- BOURCIER, P., *Histoire de la danse en Occident,* Paris, Seuil, 1994.
- NOISETTE, P., *Danse contemporaine mode d'emploi,* Flammarion (collection dirigée par Couturier E.) Paris 2010.
- GINOT, I., MICHEL, M., *La danse au XXe siècle*, Larousse Paris 2002.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir sur table 1h (contrôle des connaissances cinéma)

2. Devoir sur table 1h (contrôle des connaissances théâtre)
3. Devoir sur table 1h (contrôle des connaissances danse)
4. Devoir sur table 2h (contrôle des connaissances transversales)

Session 2 : Devoir sur table 3h (contrôle des connaissances transversales)



AR30AU51

ATELIER DE RECHERCHE ET DE PRATIQUE 1

COEF. 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES

► AR30AM20 PRATIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE (COEF. 1 / 30H TD)

INITIATION AU MONTAGE (COEF. 1 / 30H TD)

GROUPE 1 : LUNDI 8H-11H/ ERIC GALMARD / S5107 PATIO

GROUPE 2 : LUNDI 12H-15H / ERIC GALMARD / S5107 PATIO

GROUPE 3 : LUNDI 16H-19H/ ERIC GALMARD / S104 PU

GROUPE 4 : MARDI 16H-19H / SWEN DE PAUW / S5107 PATIO

GROUPE 5 : MERCREDI 17H-20H / MAXIME JULIEN / S5107 PATIO

GROUPE 6 : JEUDI 17H-20H / SIMON WELCH / S104 PU

GROUPE 7 : VENDREDI 13H-16H / SWEN DE PAUW / S104 PU

GROUPE 8 : VENDREDI 16H-19H / CHRISTOPHE BERTHAUD / S5107 PATIO

GROUPE 9 : SEMAINE 15 (5 JANVIER) / ERIC GALMARD / S104 PU
(LUNDI-VENDREDI : 9H30-12H30 ET 13H30-16H30)

Ce cours vise à faire comprendre aux étudiants les principes de construction du montage narratif classique, dit « invisible ». Des exercices pratiques de montage (Final Cut) sont associés à des descriptions et analyses d'extraits de films.

Bibliographie succincte :

- AMIEL, V. *Esthétiques du montage*, A. Colin, 2005.
- FAUCON, T., *Penser et expérimenter le montage*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2009.
- PINEL, V., *Le montage : l'espace et le temps du film*, Cahiers du cinéma – CNDP, 2001.

Modalités d'évaluation pour ce module :

Exercices pratiques et travaux d'étapes à définir selon la discipline
Assiduité obligatoire, pas d'évaluation après 2 absences non justifiées

► AR30AM22 PRATIQUE THÉÂTRALE (COEF. 1 / 30H TD)

▷ CHOIX 1 ATELIER LUMIÈRE :

CHRISTIAN PEUCKERT / LUNDI 14H-17H / SALLE DE LA TABLE RONDE, PREMIER COURS : 22 / O9

Ce cours propose la découverte de l'éclairage de spectacles, de la conception à la réalisation en passant par la connaissance du langage scénographique de la lumière. Comment concevoir un tableau à partir d'un texte ou d'un projet, appréhender la technique

du jeu d'orgue, des lampes, du projecteur et de l'optique, utiliser la couleur et analyser les contrastes pour fabriquer des effets lumières à partir d'exercices de plateau. ***Ce cours est limité à 20 étudiants inscrits.***

▷ CHOIX 2 LES REGISTRES DE JEU :

STEPHANIE FELIX / JEUDI 16H-19H / SALLE DE LA TABLE RONDE, PREMIER COURS : 11 SEPTEMBRE

Il n'y a pas une seule manière d'être en jeu, il y en a une multitude. Nous travaillerons collectivement, puis en petits groupes à décrypter le langage du plateau et à en dégager les éléments du jeu : c'est-à-dire, découvrir comment l'agencement des corps, des voix et des espaces créés, constitue une dynamique et une esthétique particulières. Les séances auront pour base des improvisations de groupe basées sur les notions de chœur, de héros et d'actions nécessaires, puis nous y introduirons progressivement des textes d'auteurs contemporains.

▷ CHOIX 3 « CONTEUR 2.0 »

JEANNE BARBIERI (CHANTEUSE) / FREDERIC DUVAUD (CONTEUR) / MATHIEU EPP (CONTEUR) / MARDI DE 14H-16H / SALLE DE LA TABLE RONDE, PREMIER COURS : 16 SEPTEMBRE

S'appuyant sur l'univers fictionnel collaboratif « Il y a des portes », cet atelier est une invitation à l'écriture de nouvelles, à leur mise en voix et à leur enregistrement. La matière générée sera ainsi ajoutée au site internet du projet, qui s'appuie sur une réflexion autour des notions d'identité(s) et d'univers virtuels.

▷ CHOIX 4 L'ESPACE THÉÂTRAL EN JEU :

CHANTAL RICHARD / MERCREDI 13H-16H / SALLE DE LA TABLE RONDE, PREMIER COURS : 24 / 09

Que la représentation s'appuie sur le texte ou non, c'est le corps des comédiens et les choix du metteur en scène qui vont créer des images porteuses de sens. Au cinéma, c'est l'œil de la caméra qui va déterminer l'espace en fonction de l'angle de prise de vue.
Au théâtre, les yeux sont multiples, puisque chaque spectateur a une vision différente selon sa place dans le public. Comment donner du relief, attirer l'œil du spectateur sur des détails précis, générer des sensations et des émotions par l'image théâtrale ?

▷ CHOIX 5 VOIX PARLÉE, VOIX CHANTÉE :

JEANNE BARBIERI / VENDREDI 10H-12H30 / SALLE DE LA TABLE RONDE, PREMIER COURS : 12 / 09

Ce cours travaillera plusieurs aspects de la voix dans le but d'acquérir des outils de base pour mieux la connaître et l'utiliser. L'approche, à la fois technique et artistique, touchera aux fondamentaux du mécanisme vocal, utiles à tous les métiers où l'on utilise sa voix (artistiques ou non), ainsi qu'à l'exploration de la voix comme instrument musical ou théâtral. Les exercices individuels ou en chœur viseront à ce que chacun développe une conscience personnelle de sa voix et une écoute plus fine des autres. Prévoir une tenue souple et des chaussures confortables.

▷ CHOIX 6 JEU DEVANT LA CAMÉRA :

JULIETTE LAURENT / LUNDI 14H-19H / STUDIO DUN, PREMIER COURS : 8 SEPTEMBRE

Si l'atelier "Jeu devant la caméra" a pour but de s'exercer au jeu cinématographique au regard de contraintes artistiques et techniques qu'impose la caméra, il s'adresse néanmoins à tous les étudiants. Parce que la caméra révèle la particularité de chacun, elle permet à tout étudiant, acteur ou non, de mieux connaître son univers, élément essentiel lorsque l'on se destine à une carrière artistique, quelle qu'elle soit. ***Ce cours est limité à 12 étudiants inscrits.***

▷ CHOIX 7 INITIATION AU TRAVAIL DE CLOWN ET RECHERCHE D'UNE IDENTITÉ CLOWNESQUE :

CECILE GHEERBRANT / LES 05, 06, 07, 08 ET 09 JANVIER 2015 / HORAIRES 9H00-16H30 / SALLE DE LA TABLE RONDE

Nous ferons connaissance avec le clown, personnage attachant, tendre et rebelle qui sait transformer ses échecs en succès, grâce à une arme qui fait de lui un géant : l'humour, un humour exigent et bienveillant. Au programme, travail du corps et engagement physique, exploration des zones de confort et d'inconfort, entrées et sorties clownesques (écoute, spontanéité), travail sur la relation aux partenaires et aux spectateurs, jeux d'improvisation… ***Cours sous forme de stage intensif.***

Modalités d'évaluation pour ce module :

Session 1 :

Exercices pratiques et travaux d'étapes à définir selon la discipline.
Assiduité obligatoire, pas d'évaluation après 2 absences non justifiées

Session 2 : considérant la spécificité des cours de pratique artistique, la mise en place d'une session de rattrapage n'est pas envisageable.

▶ AR30AM21 PRATIQUE CHORÉGRAPHIQUE (COEF. 1 / 30H TD)

Pour toutes les pratiques danse, un dossier comprenant deux comptes rendus de spectacles et le compte rendu d'une séance pratique devra être remis à l'issue du cycle. Ce dossier donnera lieu à l'une des notes comptant dans la note finale de l'UE.

Assiduité obligatoire, pas d'évaluation après 2 absences.

▷ CHOIX 1 DANSE CONTEMPORAINE POUR NON DANSEURS :

LOUISE CRIVELLARO ET ETIENNE FANTEGUZZI / LUNDI 8H-10H / SALLE DE DANSE DU PORTIQUE

Approcher des notions simples et fondamentales pour toute personne qui s'engage dans les arts du spectacle. Redécouvrir les notions fondamentales à la portée de tous : la forme, l'espace, le temps et la mobilité. Redécouvrir comment un corps bouge : les articulations, la tonicité, la force et le relâchement. Réapprendre à montrer. Réapprendre à voir et regarder Réapprendre à bouger. Apprendre à danser / progression/ improvisation (nourritures périphériques et contextualisation historique : mise à disposition d'une bibliographie sélective, extraits de textes, visionnement envisagé d'extraits de films)

▷ CHOIX 2 DANSE HIP HOP :

CYRIELLE MILLANT / MERCREDI 12H-14H30 / SALLE DE DANSE DU PORTIQUE

Initiation à la danse hip-hop. Apprentissage des bases de 3 styles de danse : Le locking, le popping et la house dance. A travers l'histoire du hip-hop, un atelier chorégraphique

sera ensuite proposé en vue d'intégrer chaque style en freestyle et créer une composition personnelle individuelle et/ou collective.

▷ CHOIX 3 DANSE CONTEMPORAINE :

NATHALIE BOUDET / JEUDI 16H-18H30 / SALLE DE DANSE DU PORTIQUE

Ce cours développera différents modes d'exploration du mouvement à travers des notions fondamentales : l'espace, le temps ainsi que les dynamiques permettant d'élargir le champ des possibles pour un corps disponible et mobile. Variations techniques, Improvisations et compositions collectives ponctueront cette pratique s'adressant à des étudiants ayant déjà un vécu en danse.

▷ CHOIX 4 DANSE-PERFORMANCE :

PIERRE BOILEAU ET SABINE CORNUS / MARDI 8H-10H / SALLE DE DANSE DU PORTIQUE

Ce cours aura pour objectif d'explorer certaines facettes du mouvement dansé dans les nouveaux espaces des différentes disciplines artistiques contemporaines.

Cours hors les murs :

MARDI 23 SEPTEMBRE DE 14H À 16H CAMPUS UNIVERSITAIRE RDV HALL DU PORTIQUE ... " BODY INSTALLATION "

MARDI 30 SEPTEMBRE DE 19H À 20H AULA DU PALAIS U "VÊTEMENT COLLECTIF"

MARDI 21 OCTOBRE DE 14H-16H PLACE DE LA KRUTENAU ET PARVIS FAC DE DROIT : URBAN SPACE.

MARDI 4 NOVEMBRE DE 19H À 20H, 2ème ET 3ème ÉTAGES DU PORTIQUE TRAVAIL SUR LA PERSPECTIVE.

Cf. Bibliographie au début du guide

▷ CHOIX 5 LES DANSES SOCIALES OU DE SOCIÉTÉ :

CATHY PHILIPPI / VENDREDI 10H-12H / SALLE DE DANSE DU PORTIQUE

De par leur diversité et leur enracinement culturel, les danses de société ont constamment évolué en s'entrecroisant et en migrant (tant par les apports des migrations de populations que, plus récemment, par leur diffusion à l'échelle du monde). Un certain nombre de ces pratiques seront abordées à travers leur ancrage culturel : des formes de danse traditionnelles, dites du monde aux danses à deux dans leurs diversités et leurs évolutions jusqu'à aujourd'hui.

Modalités d'évaluation pour cet atelier :

Evaluation ponctuelle par rapport à une situation de cours réalisée pendant le cycle
Evaluation terminale sur les dernières séances (par binôme)

▷ CHOIX 6 CORPS ET VOIX :

JEAN LORRAIN / LUNDI 10H-12H / SALLE DE DANSE DU PORTIQUE

Comment découvrir et comprendre le fonctionnement du corps et de la voix ? comment

les mettre au service de l'expression ? comment parler, chanter, se mouvoir, jouer devant un public sans la médiation du micro ou de l'image ? Ne plus être un cerveau saturé d'écrans et de sons numérisés, un corps mou et une voix éteinte mais au contraire, dans l'instantanéité de la représentation, un esprit et un cœur pétillants dans un corps vif avec une voix vivante !

Modalités d'évaluation pour ce module :

Exercices pratiques et travaux d'étapes à définir selon la discipline
Assiduité obligatoire, pas d'évaluation après 2 absences non justifiées

UE6

ATELIER DE RECHERCHE ET DE PRATIQUE 2

AR30AU61

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX ⚠ 1 TD de pratique au choix (différent de celui choisi en UE 5)

► **AR30AM20 PRATIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE**
9 GROUPES

(voir descriptif UE 5)

► **AR30AM22 PRATIQUE THÉATRALE**
7 GROUPES

(voir descriptif UE 5)

► **AR30AM21 PRATIQUE CHORÉGRAPHIQUE**
6 GROUPES

(voir descriptif UE 5)



UE D'OUVERTURE

AR30AU7

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► **OUVERTURE (COEF. 1 / 36H TD)**

OPTION À CHOISIR DANS LA LISTE UNIVERSITAIRE
(modules ouverts par les différentes composantes de l'Université de Strasbourg aux non spécialistes de leurs disciplines). **Consulter les panneaux d'affichage.**

L1S2 *Arts du spectacle*

LICENCE **DEUXIÈME SEMESTRE**

PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLES : NATHALIE BITTINGER (CINEMA), NATHALIE BOUDET (DANSE) ET SYLVAIN DIAZ (THEATRE)

UE1 — LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE - TOUS PARCOURS

AR30BU1

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► **LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE** (COEF. 1 / 24H TD)

Contenus : *Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département concerné (autre langue). Auto-évaluation du niveau de compétence linguistique - Initiation, mise à niveau de connaissances en anglais, allemand ou français pour les étudiants étrangers*

Objectifs (connaissances et compétences) : *consolidation des acquis linguistiques afin de permettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tous les étudiants. Réussite de la certification CLES 1 en L1 ou L2 au plus tard.*

Modalités d'évaluation : se renseigner auprès du service concerné

Langue à choisir dans les listes suivantes :

► **LISTE DES LANGUES POUR NON SPÉCIALISTES** (COEF. 1 / 24H TD)

Liste donnée à la rentrée

► **LISTE DES LANGUES CRAL ANGLAIS OU ALLEMAND** (COEF. 1 / 24H TD)

Liste donnée à la rentrée



UE2 — MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE - TOUS PARCOURS

AR30BU2

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► AR30**BM91** **MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE** (COEF. 1 / 12H TD)

⚠ 1 groupe à choisir parmi 10 groupes, salle communiquée à la rentrée

G1(SEM. IMPAIRE) ET G2 (SEM. PAIRE) : MARIE DUFAUD /LUNDI 18-20H / S. 1 PORTIQUE / DÉBUT DES COURS 19 JANVIER

G3 (SEM. IMPAIRE) ET G4 (SEM. PAIRE) : THIERRY SIMON / LUNDI 18-20H / S. AT8 ATRIUM

G5 (SEM. IMPAIRE) SOPHIE COUDRAY - G6 (SEM. PAIRE) MARIE DUFAUD / JEUDI 14-16H / S. 15 PORTIQUE

G7 (SEM. IMPAIRE) ET G8 (SEM. PAIRE) : LIONEL COURTOT / JEUDI 8-10H / S. 1 PORTIQUE

G9 (SEM. IMPAIRE) ET G10 (SEM. PAIRE) : LIONEL COURTOT / VENDREDI 14-16H PLATANE

Le semestre de méthodologie se centre sur la réflexion argumentée : introduction avec problématique, développement d'une thèse soutenue par des arguments, des citations d'ouvrages théoriques et des analyses d'exemples, conclusion.

Bibliographie succincte :

• POCHET, B., *Méthodologie documentaire : rechercher, consulter, rédiger à l'heure d'Internet*, Bruxelles, De Boeck, 2005.
• SIMONNOT, B., *L'accès à l'information en ligne. Moteurs dispositifs et médiations*, Hermes – Lavoisier, 2012.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir temps libre (fiche de lecture)
2. Devoir sur table 1h (techniques de la dissertation ou du commentaire de texte)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)



AR33BU3

ESTHÉTIQUE DES ARTS DE L'ÉCRAN - PARCOURS CINÉMA

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

► AR33BM33 L'ANALYSE DE FILMS (COEF. 1 / 20H CM)

BENJAMIN THOMAS / MERCREDI 16H-18H/ AMPHI AT9 ATRIUM

Il s'agira dans ce cours de définir l'analyse filmique, d'en circonscrire les différentes pratiques et, enfin, de revenir sur certaines des analyses les plus importantes produites par des chercheurs en études cinématographiques. Ce cours dialogue avec le TD, qui proposera à l'étudiant de se familiariser plus concrètement avec la pratique de l'analyse.

Bibliographie succincte :

• AUMONT, J. et MARIE, M., *L'Analyse des films*, Armand Colin Cinéma, 2004.

► AR33BM34 ANALYSE FILMIQUE (COEF. 1 / 20H TD)

6 GROUPES

JEUDI/ SALLE : 3220 PATIO

GROUPE 1. BRIGITTE DAUDÉ (8H-10)
GROUPE 2. GEORGES BLOCH (10H-12H)
GROUPE 3. VALÉRIE ETTER (12H-14H)
GROUPE 4. CATHERINE JORDY (14H-16H)
GROUPE 5. RAPHAEL SZOLLOZY (16H-18H)
GROUPE 6. B. DAUDÉ (18H-20H)

Il s'agira d'apprendre à regarder et à analyser l'image cinématographique, tout en mettant en écho les acquis du cours magistral consacré aux théories fondamentales de l'analyse de films. Des extraits filmiques de genres et de périodes divers seront convoqués. .

Bibliographie succincte :

• JOURNOT, M.-T., *Le vocabulaire du cinéma*, Nathan, Collection « Cinéma 128 », 2002.
• JULLIER, L., *L'analyse de films : de l'émotion à l'interprétation*, Éditions Flammarion, Collection « Champs Arts », 2012.
• JULLIER, L., MARIE, M., *Lire les images de cinéma*, Larousse, Paris, 2007.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

<u>Session 1 :</u>
1. Devoir sur table 2 h (contrôle des connaissances)
2. Devoir sur table 1 h (analyse de séquence)
3. Devoir sur table 2h (analyse d'oeuvre)

<u>Session 2 :</u>
Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE3

AR34BU3
AR35BU3

ESTHÉTIQUE DES ARTS DE LA SCÈNE
PARCOURS THÉÂTRE & DANSE

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

► AR30BM28 SPECTACLE ET SOCIÉTÉ (COEF. 1 / 20H CM)

FLORE GARCIN-MARROU / VENDREDI 8H-10H / A2 PATIO

À partir d'un corpus composé de textes dramatiques contemporains, d'extraits de textes théoriques et d'études de terrain, nous interrogerons la façon dont les notions de collectif et de communauté questionnent le théâtre. Une bibliographie complète ainsi qu'un plan de cours seront distribués lors du premier cours.

Bibliographie succincte :

- AUTANT-MATHIEU Marie-Christine (dir.), *Créer ensemble. Points de vue sur les communautés artistiques*, Montpellier, L'Entretemps, 2012.

► AR34BM13 & AR35BM92 ANALYSE DE SPECTACLES (COEF. 1 / 20H TD)

1 GROUPE A CHOISIR PARMI 2 GROUPES

GROUPE 1. (DANSE) ALICE GODFROY / MARDI 14H-16H / SALLE 18 PORTIQUE

Ce cours partira d'un questionnement général sur la posture du spectateur, du spectateur/critique en particulier : que regarde-t-on face à des corps dansants ? Qu'y a-t-il au juste à comprendre ? A moins qu'il ne soit question que de ressentir ? Nous verrons pourquoi l'art chorégraphique appelle une école du sentir qui seule puisse mener, dans un second temps, à un travail proprement analytique. Il s'agira alors de construire des formes d'analyse collective autour d'une œuvre chorégraphique choisie comme objet privilégié pour expérimenter outils et méthodes. Chaque étudiant sera ensuite invité à faire ses premières armes à partir d'une œuvre chorégraphique majeure du XXème siècle.

Bibliographie :

- LOUPPE, L., *Poétique de la danse contemporaine*, Bruxelles, Contredanse, 2000.
- GODARD, H., *« Le geste et sa perception », dans La danse au XXe siècle*, Marcelle Michel, Isabelle Ginot, Bordas, Paris, 1995.

GROUPE 2. (THÉÂTRE) FLORE GARCIN-MARROU / VENDREDI 16H-18H / SALLE PATIO 3220

À partir de spectacles sélectionnés dans la saison strasbourgeoise, le cours vise à aiguiser le regard porté sur les spectacles, et à mieux déceler les démarches esthétiques rencontrées. Il permet également de développer l'esprit critique et la capacité à écrire sur un spectacle. Un plan de cours et une bibliographie seront distribués lors du premier cours.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir sur table 2h (dissertation)
2. Devoir sur table 1h (analyse d'œuvre)
3. Devoir sur table 2h (analyse d'œuvre)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE4 — HISTOIRE ET THÉORIE DU CINÉMA - PARCOURS CINÉMA

AR33BU41

COEF. 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

► AR33BM41 HISTOIRE DU CINÉMA MUET (COEF. 1 / 20H CM)

CHRISTOPHE DAMOUR / MARDI 13H-15H / AMPHI 4 PATIO

Ce cours propose une histoire esthétique, technique et économique de la naissance et du développement du cinéma en Europe, en Russie et aux Etats-Unis, des expérimentations de la fin du XIXe siècle à l'arrivée du son dans les années 1920.

Bibliographie succincte :

- MARIE, M., *Le Cinéma muet*, Paris, Cahiers du cinéma/Scérén-CNDP, 2006.

► AR33BM42 THÉORIES DU CINÉMA MUET (COEF. 1 / 20H CM)

BENJAMIN THOMAS / MERCREDI 10H-12H / ATRIUM 8

De Ricciotto Canudo à Béla Balasz, le cinéma muet a suscité très vite des ouvrages de théorie. Ce sont ces textes sur lesquels le cours reviendra d'abord pour, enfin, s'intéresser à des textes de théoriciens plus contemporains (comme Gaudreault ou Burch) qui écrivent aujourd'hui sur les premières décennies du cinéma.

Bibliographie succincte :

- MÜNSTERBERG, H., *Le Cinéma : une étude psychologique et autres essais,* Héros-Limite, 2010.
- GAUDREAULT, A.*, Cinéma et attraction*, CNRS, 2008.
- BURCH, N., *La Lucarne de l'infini*, L'Harmattan, 2007.

► AR33BM43 PARCOURS D'UN CINÉASTE : F.W. MURNAU (COEF. 1 / 20H CM)

VALÉRIE CARRÉ / MARDI 10H-12H / AMPHI 5 PATIO

Murnau est aujourd'hui considéré comme l'un des plus grands réalisateurs de l'histoire du cinéma. Pourtant, la perception de son œuvre se réduit souvent à quelques titres et concepts pas toujours utilisés à bon escient. Ce cours a pour objectif de revenir sur l'ensemble de l'œuvre pour en identifier l'originalité et chercher les ruptures mais aussi les continuités entre la période allemande et la période américaine.

Bibliographie succincte :

- ROHMER, E., *L' organisation de l'espace dans le Faust de Murnau*. Editions Cahiers du cinéma (réédition), Paris 2000.

- EISNER, L., *F.W. Murnau*. Ramsay, Paris 1987
- HODIN, C., *Murnau ou les Aventures de la pureté*, L'Harmattan, Paris 2012.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir sur table 2h (commentaire de texte)
2. Devoir en temps libre (dossier de recherche)
3. Devoir sur table 2h (dissertation)
4. Devoir sur table 2h (contrôle de connaissances)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)



AR34BU41

HISTOIRE ET THÉÂTRE DU THÉÂTRE - PARCOURS THÉÂTRE

COEF. 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

► AR35BM12 HISTOIRE DU THEATRE : L'ANTIQUITE (COEF. 1 / 20H CM)

JEAN-PIERRE PERCHELLET / MARDI 12H-14H / AMPHI 2 PATIO

L'étude du théâtre antique suppose de remonter aux origines du théâtre, en Grèce et à Rome, à une époque où le théâtre était envisagé comme objet public, social, religieux, culturel, politique…

► AR35BM15 THÉORIE DU THÉÂTRE : XIXE-XXE SIECLES (COEF. 1 / 20H CM)

FLORE GARCIN-MARROU /JEUDI 8H-10H / AT9 ATRIUM

La mise en scène aux XIX[e] et XX[e] siècles

Nous aborderons la question de la mise en scène selon une approche historique afin de comprendre ce dialogue singulier qui va se déployer au cours de la fin du XIX[e] et du début du XX[ème] siècle entre l'écriture de texte dramatique et l'écriture de plateau. Un plan de cours et une bibliographie seront distribués lors du premier cours.

► AR35BM13 DRAMATURGIE DU THEATRE : XVIIE-XVIIIE SIECLES (COEF. 1 / 20H CM)

SYLVAIN DIAZ / VENDREDI 10H-12H / AMPHI 4 PATIO

De la dramaturgie pré-classique à la naissance du mélodrame

Ce cours se propose d'étudier les grands genres dramatiques des XVII[e] et XVIII[e] siècles, tant la tragédie et la comédie classiques que le drame bourgeois. Au fil des séances, on étudiera ainsi certaines pièces de Molière (dont Le Malade imaginaire, qui sera présenté au printemps au T.N.S. dans une mise en scène de M. Didym), de Corneille et de Racine mais aussi de Diderot, le panorama s'ouvrant du tout début du XVII[e] siècle – avec la dramaturgie pré-classique – à la toute fin du XVIII[e] siècle – marquée par la naissance d'un nouveau genre : le mélodrame.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

<u>Session 1 :</u>

1. Devoir sur table 2h (contrôle de connaissances)
2. Devoir sur table 2h (commentaire de texte)
3. Devoir en temps libre (dossier de recherche)
4. Devoir sur table 2h (dissertation)

<u>Session 2 :</u> Devoir sur table 3h (questions de cours)



AR34BU41

HISTOIRE ET THÉORIE DE LA DANSE - PARCOURS DANSE

COEF. 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

► AR34BM12 HISTOIRE DE LA DANSE (COEF. 1 / 20H CM)

DIDIER MERLE / MARDI 10H-12H / SALLE 8 PORTIQUE

Depuis la danse ancienne récréative en Italie puis en France, nous traverserons les périodes dites du Ballet de cour et de la Belle Danse pour arriver au Ballet d'action et à la réforme de Jean Georges Noverre.
Les périodes du 18e siècle et celle du Ballet Danois de Bournonville comme transition vers le Ballet romantique permettra ensuite l'étude de deux des plus grandes œuvres : La Sylphide et Gisèle.
Enfin, le Ballet Classique en Europe comme apogée de la création et ultime métamorphose physique et sociale de la Danse nous mènera jusqu' en Russie avec Marius Petipa et sans doute jusqu'à la grande période créative des Ballets Russes de Diaghilev ; porte ouverte sur la création contemporaine des 20e et 21e siècles.

► AR34BM15 THÉORIES DU MOUVEMENT (COEF. 1 / 20H TD)

NATHALIE BOUDET / JEUDI / 13H À 15H / SALLE 29 ESCARPE

Delsarte, Dalcroze, Laban.

Comment ces grands théoriciens du mouvement qualifiés par l'histoire de précurseurs de la danse moderne élaborent à travers leurs théories une nouvelle conception des corps dansants ?
La spécificité de chacun de leurs travaux construit une nouvelle pensée du corps en mouvement à l'origine de l'inspiration d'une généalogie de chorégraphes du 20e siècle.
Ce cours dans lequel seront entremêlées théorie et pratique permettra de comprendre les héritages, les filiations et enfin d'introduire les outils nécessaires à l'analyse du mouvement.

Bibliographie :

- LABAN (VON) RUDOLF, *Espace dynamique,* Nouvelles De Danse, n°51 Bruxelles, 2003.
- LABAN(VON) RUDOLF, *La Maîtrise du mouvement*, Actes Sud Beaux-Arts, 1994.
- SCHAWN, TED, *Chaque petit mouvement A propos de François Delsarte* Editions complexe et CND 2005.

▶ **AR34BM21** **DRAMATURGIE DE LA DANSE** **(COEF. 1 / 20H TD)**

MARIE DUFAUD / VENDREDI 10H-12H / SALLE 8 PORTIQUE

Pour être simple, on pourrait dire que la dramaturgie c'est le pourquoi du comment et le comment du pourquoi.
Approcher avec des documents films ou vidéos, avec quelques textes théoriques, le mouvement comme élément essentiel de l'art chorégraphique. Interroger la notion de « danse ». S'intéresser au processus de création dans son contexte, à la matière et à la structure d'une pièce chorégraphique, à la question du regard du public dans un contexte dont il n'est, le plus souvent, pas conscient. Marius Petipa, Lev Ivanov, Maurice Béjart, Pina Bausch, Merce Cunningham, Alwin Nikolais, Jean- Claude Gallotta, Dominique Boivin, et quelques autres… Mais aussi Robert Wise, Vincente Minnelli, Stanley Kubrick, Federico Fellini, Luchino Visconti… On fera référence aussi à Jean-George Noverre, Carlo Blasis, Vaslav Nijinski, Serge Lifar, Maurice Béjart, Trisha Brown, Simone Forti…

Modalités d'évaluation pour l'UE :

1. Devoir sur table 2h (contrôle de connaissances)
2. Devoir sur table 2h (commentaire de texte)
3. Devoir en temps libre (dossier de recherche)
4. Devoir sur table 2h (dissertation)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE5

ATELIER DE RECHERCHE ET DE PRATIQUE - TOUS PARCOURS

AR33BU51
AR34BU51
AR35BU51

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

⚠ 1 TD au choix parmi 12 groupes répartis dans trois modules.

▶ **AR33BM51** **ATELIERS SCÉNARIO** **(COEF. 1 / 30H TD / *7 GROUPES*)**

7 groupes

▷ INITIATION À L'ÉCRITURE SCÉNARISTIQUE / 10 SÉANCES DE 3H

GROUPE 1 : NADJA DUMOUCHEL/LUNDI 10H-13H / SALLE 238 H LEBEL

GROUPE 2 : ERIC GALMARD/ LUNDI 9H30-12H30 / SALLE 18 PORTIQUE

GROUPE 3 : JEAN-FRANÇOIS PEY / LUNDI 13H-16H / SALLE

GROUPE 4 : ERIC GALMARD/ LUNDI 13H-16H / SALLE 18 PORTIQUE

GROUPE 5 : JEAN-FRANÇOIS MORIS / SEMAINES 15 (4 MAI) / LUNDI-VENDREDI : 9H30-12H30 ET 13H30-16H30 / SALLE COMMUNIQUEE A LA RENTREE

GROUPE 6 : ERIC GALMARD, SEMAINE 15 (4 MAI) / LUNDI-VENDREDI : 9H30-12H30 ET 13H30-16H30 / SALLE COMMUNIQUEE A LA RENTREE

GROUPE 7 : ERIC GALMARD, SEMAINE 16 (11 MAI) / LUNDI-VENDREDI : 9H30-12H30 ET 13H30-16H30 / SALLE COMMUNIQUEE A LA RENTREE

Ce cours vise à faire comprendre aux étudiants comment d'une part un personnage de fiction se construit au cinéma (éléments de caractérisation, objectif du personnage, conflit intérieur/extérieur, point de vue du personnage, voix off), et d'autre part un récit cinématographique se développe et s'organise (obstacles/conflits, quiproquos/malentendus, surprise/suspense,

colonne vertébrale/élément déclencheur/climax dramatique, le modèle en trois actes, intrigues principales/intrigues secondaires, happy end/fin ouverte). Des exercices d'écriture sont associés à des analyses d'extraits de films et de scénarios.

Bibliographie succincte :

- DELISSE, L., *L' invention du scénario*, Les Impressions nouvelles, 2006.

Modalités d'évaluation pour les groupes de ce module :

Exercices pratiques et travaux d'étapes à définir selon la discipline.
Assiduité obligatoire, pas d'évaluation après 2 absences non justifiées.

► AR35BM20 ATELIERS THÉÂTRE (COEF. 1 / 30H TD / 4 GROUPES)

4 groupes

▷ CHOIX 1 LE THEATRE D'ANDRE BENEDETTO

MOHAMED MEHLAA / VENDREDI 13H-16H / SALLE DE LA TABLE RONDE

André Benedetto est le représentant le plus dynamique de ce qu'on appelle « le théâtre en marge », c'est-à-dire le théâtre le plus vivant. Travail pratique à travers des pièces telles que Emballage, Zone Rouge, Napalm…

▷ CHOIX 2 L'ESPACE DRAMATIQUE DE LA FAMILLE :

JEAN-MARC STREICHER / JEUDI 16H-19H / SALLE DE LA TABLE RONDE

Dans bien des pièces de théâtre, la famille et ses « histoires » fournissent la matière privilégiée du conflit dramatique, de l'intrigue et des relations entre les personnages. En s'appuyant sur divers supports (textes contemporains et classiques, extraits de romans…), le travail de l'atelier cherchera à mettre en scène et à explorer les enjeux de ces drames privés. Textes fournis.

▷ CHOIX 3 DU TEXTE AU PLATEAU : APPROCHE DE L'ECRITURE D'AUJOURD'HUI

CHRISTOPHE GREILSAMMER / JEUDI 12H-15H / SALLE DE LA TABLE RONDE

À travers des œuvres d'auteurs vivants retenues par le Comité de lecture « Théâtrofil » (Conservatoire de Mulhouse / Filature / Médiathèque de Mulhouse), nous explorerons les formes de la lecture à voix haute et de la mise en espace : texte en main, nous nous interrogerons sur les attitudes à adopter par les lecteurs-interprètes sur des questions liées à l'adresse et à l'incarnation, et sur ce que ces formes induisent dans l'imaginaire du spectateur-auditeur.

▷ CHOIX 4 CORPS-OBJET-IMAGE

ARTISTES DU TJP / VENDREDI 13H-17H / TJP

Approche de la relation entre le corps, l'objet et l'image au cœur d'un projet artistique en cours de création. Les détails de ce cours et les plannings seront présentés lors des réunions d'information de la rentrée.

Modalités d'évaluation pour les groupes de ce module :

Session 1 :

Exercices pratiques et travaux d'étapes à définir selon la discipline.
Assiduité obligatoire, pas d'évaluation après 2 absences non justifiées

Session 2 : considérant la spécificité des cours de pratique artistique, la mise en place d'une session de rattrapage n'est pas envisageable.

► **AR34BM20** **ATELIER DANSE CONTEMPORAINE** **(COEF. 1 / 30H TD / 2 GROUPES)**

2 groupes

▷ NATHALIE BOUDET ET SABINE CORNUS / JEUDI 16H-18H30 / SALLE DE DANSE

Techniques de la danse, improvisations et compositions personnelles et collectives.

Modalités d'évaluation pour ce cours :

Assiduité aux cours (Pas d'évaluation après 2 absences)

Modules techniques, composition collective et dossier comprenant les comptes-rendus de 5 spectacles, 3 conférences et une analyse de sa composition

▷ CYRIELLE MILLANT (HIP-HOP) MERCREDI 12H À 14H ET PIERRE BOILEAU (DANSE CONTEMPORAINE) / JEUDI 12H-14H / SALLE DE DANSE

Entre rigueur et poésie, entre précision et ouverture, le cours propose d'abord un apport technique pour construire le corps dans différentes coordinations et dynamiques, pour le préparer à s'engager dans l'espace avec des séquences dansées écrites ou à composer. Il se poursuit par un atelier de recherche et de création à travers l'exploration des notions d'improvisation et de composition. Le corps dansant y est envisagé comme un laboratoire où, sans jamais renoncer au plaisir, on observe comment la danse peut s'incruster dans d'autres matières artistiques (textes, images et sons) et faire dialoguer son propre répertoire avec elles.

CES COURS SONT RÉSERVÉS AUX ÉTUDIANTS DE THÉÂTRE ET DE CINÉMA DANS LE CADRE DE L'UE6. IL EST OBLIGATOIRE DE PARTICIPER AUX DEUX COURS, SOIT 30H AU TOTAL POUR VALIDER L'UE

Modalités d'évaluation pour ce cours :
Assiduité aux cours (Pas d'évaluation après 2 absences)
Composition personnelle et collective



AR30BU6

UE D'OUVERTURE (1) - TOUS PARCOURS

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► **CHOIX SUR LISTE UNIVERSITAIRE**

Module à choisir au sein de la Faculté des Arts (Arts du spectacle dans un autre parcours, Arts visuels ou Musique)

Modalités d'évaluation définies par la composante de l'UE choisie



AR30BU7

UE D'OUVERTURE (2) - TOUS PARCOURS

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► **CHOIX SUR LISTE UNIVERSITAIRE**

Module à choisir dans une autre composante
Modalités d'évaluation définies par la composante de l'UE choisie

OU

RENFORCEMENT EN EXPRESSIONS ECRITE ET ORALE – ces cours sont proposés aux étudiants qui font de l'amélioration ou du perfectionnement de leur niveau en expression une priorité.

CATHERINE HASER

GROUPE 1 : LUNDI 13H30-15H30 / SALLE 8 PORTIQUE

GROUPE 2 : MARDI 8H-10H / SALLE 3220 PATIO

GROUPE 3 : JEUDI 13H-15H / SALLE 18 PORTIQUE

Groupes 1 et 2 « REVISION DES BASES » : En fonction des besoins exprimés par les étudiants, révision d'éléments de syntaxe, grammaire, vocabulaire et structuration d'un texte. Méthode essentiellement pratique mêlant exercices pour améliorer la qualité de l'écrit et créativité.

Groupes 3 et 4 « BASES ACQUISES » : Pour les étudiants souhaitant étayer des bases acquises en syntaxe, grammaire, vocabulaire et structuration de texte. Accent mis sur l'amélioration du style à l'écrit comme à l'oral. Écriture créative.

(voir modalités avec les responsables d'année)

LICENCE DEUXIÈME ANNÉE
LECTURES ET SPECTACLES RECOMMANDÉS

BIBLIOGRAPHIE THÉÂTRE

ABIRACHED Robert, *La Crise du personnage dans le théâtre moderne*, Paris, Grasset, 1978.

ASLAN Odette, *L'Acteur au XXème siècle, évolution de la technique, problèmes d'éthique*, Saint Jean de Védas, L'Entretemps, 2005.

BARTHES Roland, *Écrits sur le théâtre*, Paris, Seuil, 2002.

DORT Bernard, *Théâtres*, Paris, Seuil, 1986.

KOWZAN Tadeusz, *Sémiologie du théâtre*, Paris, Nathan, 1992.

PAVIS Patrice, *L'Analyse des spectacles*, Paris, Nathan, 1996.

SARRAZAC Jean-Pierre, *L'Avenir du drame*, Lausanne, Éditions de l'Aire, 1981.

SARRAZAC Jean-Pierre (dir.), *Lexique du drame moderne et contemporain*, Circé, 2005.

SURGERS Anne, *Scénographies du théâtre occidental*, Paris, Nathan, 2000.

UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre I*, Paris, Belin, 1996.

UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre II*, L'École du spectateur , Paris, Belin, 1996.

UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre III*, Le Dialogue de théâtre, Paris, Belin, 1996.

BIBLIOGRAPHIE CINÉMA

AUMONT Jacques, BERGALA Alain, MARIE Michel, VERNET Marc, *Esthétique du film*, Paris, (Nathan Université, 1983, 1985), Armand Colin, 2004.

AUMONT Jacques, MARIE Michel, L'*Analyse des films*, Paris, Nathan Université, 1988 (Armand Colin, 2004).

BAZIN André, *Qu'est-ce que le cinéma ?,* Paris, Cerf, 1985.

CHION Michel, *Un Art sonore, le cinéma : histoire, esthétique, poétique,* Paris, Cahiers du cinéma, 2003.

JULLIER Laurent, *L'Analyse de séquences,* Paris, Nathan, 2002.

NACACHE Jacqueline (dir.), *L'analyse de film en question : regards, champs, lectures*, Paris, L'Harmattan, 2006.

PINEL Vincent, *Vocabulaire technique du cinéma,* Paris, Nathan, 1996.

BIBLIOGRAPHIE DANSE

Collectif, *Histoires de bal, vivre, représenter, recréer le bal,* CND, Paris 1998

BAUSCH Pina, *Parlez-moi d'amour, un colloque,* L'Arche, Paris, 1995

FEBVRE Michèle, *Danse contemporaine et*

théâtralité, Chiron, Paris, 1995

FRIMAT François, *Qu'est ce que la danse contemporaine ?* PUF, 2010

GLON Marie et LAUNAY Isabelle (direction), *Histoire de gestes,* Actes Sud, 2012

LAUNAY Isabelle, *À la recherche d'une danse moderne*, R. Laban – M. Wigman, Chiron, Paris, 1996

LOUPPE Laurence, *Poétique de la danse contemporaine,* Bruxelles, Contredanse, 1997

SÉGUIN Eliane, *Histoire de la danse jazz*, Chiron, Paris 2003

SUQUET Annie, *L'Eveil des modernités, une histoire culturelle de la danse (1870, 1945)*, CND 2012

Histoire de gestes sous la direction de GLON Marie et Launay Isabelle , Actes Sud, 2012

Périodiques semestriels :

Nouvelles de danse, Contredanse, Bruxelles

« Danse et Dramaturgie », *Nouvelles de Danse*, Périodique trimestriel Printemps, N° 31, Bruxelles, Ed. Contredanse, 1997.

La Formation musicale des danseurs "cahiers de la pédagogie", Editions du CND, 2000

SPECTACLES OBLIGATOIRES (THÉÂTRE)

LE MAILLON

Foudres, Dave St-Pierre, du 19 au 20 novembre 2014.

Bovary, pièce de province d'après Gustave Flaubert, mise en scène de M. Moritz , du 11 au 13 décembre 2014.

Les Trois Sœurs, d'A. Tchekhov, mise en scène de J.-Y. Ruf, du 10 au 12 mars 2015.

The Quiet volume, spectacle de A. Hampton et T. Etchells, du 16 mars au 4 avril 2015.

Little Joe, deuxième partie : Hollywood 72, spectacle de P. Maillet, du 14 au 15 avril 2015.

OPÉRA DU RHIN

Ariane et Barbe-Bleue, de P. Dukas, mise en scène d'O. Py, du 26 avril au 6 mai 2015.

TAPS

La Campagne, de M. Crimp, mise en scène de C. Javaloyès, du 4 au 8 novembre 2014.

Hiver, de J. Fosse, mise en scène de L. Crovella, du 27 au 30 novembre 2014.

La Cerisaie, d'A. Tchekhov, mise en scène de T. Wenger, du 28 au 31 janvier 2015.

Sermons joyeux, de J.-P. Siméon, mise en scène de M. Grandjean, du 25 au 29 mars 2015.

TJP - CDN D'ALSACE

Fastoche, spectacle de P. Tual, du 13 au 15 novembre 2014.

Ressacs, spectacle d'A. Limbos, du 5 au 6 décembre 2014.

Profils, spectacle de R. Herbin et C. Le Blay, du 10 au 14 février 2015.

Plexus, spectacle d'A. Bory, du 9 au 11 avril 2015.

Cycle Duras : Histoire d'Ernesto / La Pluie d'été, d'après M. Duras, mise en scène de S. Maurice, du 23 au 25 avril 2015.

TNS

Ainsi se laissa-t-il vivre, d'après R. Walser, mise en scène de G. Delaveau, du 4 au 16 novembre 2014.

Hypérion, de Hölderlin, mise en scène de M.-J. Malis, du 10 au 21 janvier 2015.

Passim, spectacle de F. Tanguy, du 21 janvier au 1er février 2015.

Martyr, de M. von Mayenburg, mise en scène de M. Roy, du 27 janvier au 8 février 2015.

Le Malade imaginaire, de Molière, mise en scène de M. *Didym*, du 10 au 21 mars 2015.

SPECTACLES, RENCONTRES ET CONFÉRENCES OBLIGATOIRES (DANSE)

LE MAILLON

Foudre, Dave Saint Pierre, 19 - 20 novembre – 20H30.

Vader, Peeping Tom, Belgique / 7 interprètes / Présenté avec Pôle Sud , 16, 17et 18 décembre – 20H30
MASTER-CLASS jeudi 18 décembre de 12h à 14h salle de danse du Portique.

D'après une histoire vraie, Christian Rizzo, France / 8 danseurs + 2 musiciens / Présenté avec Pôle Sud, 21, 22 et 23 avril – 20H30.
MASTER CLASS le jeudi 23 avril de 12h à 14h - avec Filipe Lourenço-Salle de danse du Portique.

Coup fatal, KVS & Ballets C de la B- Alain Platel, 12 & 13 MAI – 20H30.

PÔLE SUD

Univers light oblique, Georges Appaix, France / 6 interprètes / Coproduction Pôle Sud, 14 octobre - 14H30 & 20H30, 15 octobre - 15H, 16 octobre – 10H & 14H30.

Cartel, Michel Schweizer, France / 6 interprètes, jeudi 6 & vendredi 7 novembre – 20H30.

Cédric Andrieux, Jérôme Bel, France / Solo / Tout public à partir de 9 ans, 27 novembre 14H30 & 20H30, 28 NOVEMBRE – 10H & 14H30.

Pour en découdre, Etienne Fanteguzzi & Damien Briançon, France / Duo / Coproduction Pôle Sud / Création, 3 & 4 décembre – 20H30.
Rencontre jeudi 4 décembre de 12h15 à 13h45 salle de danse du Portique.
Travaux publics 26 septembre 19h.

Your Ghost is not enough, Kubilan Khan Investigations, France / 2 danseurs + 2 musiciens, 9 & 10 décembre – 20H30.
Rencontre mercredi 10 décembre de 12h15 à 13h45 salle de danse du Portique.

Quand vient la nuit - bref !, Louis Ziegler, France / Tête à tête avec Louis Ziegler - 1 spectateur à la fois, du 5 au 8 février (HORAIRES À DEFINIR).
Rencontre mercredi 28 janvier de 12h30 à 13h45 salle de danse du Portique.

Création 2014, Maguy Marin, 6 interprètes / Présenté avec Le Maillon, 18, 19 & 20 mars – 20H30.

Idiomas et Araminta, Cie Mira, France / 1 duo + un solo / Coproduction Pôle Sud /, 30 mars – 14H, 31 mars – 10H & 20H30.
Rencontre mercredi 1er avril de 12h30 à 13h45 salle de danse du Portique.

Samedi détente, Dorothée Munyaneza, France / Trio / Coproduction Pôle Sud, 14 avril – 20H30.
Rencontre mercredi 15 avril de 12h30 à 13h45 salle de danse du Portique.

BALLET NATIONAL DE L'OPÉRA DU RHIN

Nô , Deborah Colker, 21, 22, et 24 novembre 20 h, dim. 23 novembre 15 h.
Répétition publique- conférence , mercredi 12 novembre 18h30-19h45 - Salle de danse du Portique.

La Strada, Mario Pistoni 14, 15, 16 et 17 janvier - 20 h , dim. 18 janvier - 15 h.
Répétition publique- conférence, mercredi 7 janvier 18h30-19h45 - Salle de danse du Portique.

Silk

Without Chorégraphie, scénographie Benjamin Millepied.
Untouched Chorégraphie Aszure Barton.

Gemini Chorégraphie Glen Tetley.
21, 22, 23 et 26 mai - 20 h, dim. 24 mai - 15 h
Répétition publique- conférence mardi 12 mai, 18h30- 19h45, salle de danse du Portique.

TJP – CDN D'ALSACE

Profils, Renaud Herbin & Christophe Le Blay / du 10 au 14 février / GS (présenté avec le Maillon).

Le Lombric, Marie-Pan Nappey & Joseph Kieffer / du 19 au 22 mars / GS.

Nos solitudes, Julie Nioche / du 26 au 29 mars / GS.

Plexus, Aurélien Bory / du 9 au 11 avril / GS.

Dragging the bone, Mlet Warlop / les 16 et 17 avril / GS (présenté avec le festival Nouvelles).

SPECTACLES, RENCONTRES ET CONFERENCES OBLIGATOIRES (DANSE)

Cycle de films
« Parcours d'un cinéaste : Shohei Imamura »
(consulter la programmation au cinéma Odyssée).

MASTER CLASS

STAGE DE PRATIQUE DU JEU, PROPOSE AUX ETUDIANTS DE THEATRE, TOUTES ANNEES ET TOUS NIVEAUX

Formes chorales de la révolte : Marion Grandjean – Metteure en scène de Sermons joyeux de Jean-Pierre Siméon. Création mars 2015 au TAPS.
Stage les 27, 28 et 29 octobre de 10h00 à 18h00.

Comment, à partir de la thématique de la révolte, inventer une forme chorale héritée du théâtre antique et actualisée ? Nous travaillerons à la fois l'écoute du groupe, le rythme, la concentration. Nous aborderons la question de la place de chacun au sein d'un chœur envisagé comme un groupe social, ceci afin de trouver la place d'un parcours individuel à l'intérieur du collectif.

Nombre de places limité. Inscription auprès de Delphine Crubézy : crubezy.uds@gmail.com

L2 S3 *Arts du spectacle*

LICENCE **TROISIÈME SEMESTRE**
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLES : ERIC GALMARD (CINEMA), NAT HALIE BOUDET (DANSE) ET JEAN-PIERRE PERC HELLET (THEATRE)

UE1
AR30CU1

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE - TOUS PARCOURS
COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► **LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE** **(COEF. 1 / 24H TD)**

Contenus : *Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département concerné (autre langue). Auto-évaluation du niveau de compétence linguistique - Initiation, mise à niveau de connaissances en anglais, allemand ou français pour les étudiants étrangers*

Objectifs (connaissances et compétences) : *consolidation des acquis linguistiques afin de permettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tous les étudiants. Réussite de la certification CLES 1 en L1 ou L2 au plus tard.*

Modalités d'évaluation : se renseigner auprès du service concerné

Langue à choisir dans les listes suivantes :

► **LISTE DES LANGUES POUR NON SPÉCIALISTES** **(COEF. 1 / 24H TD)**

Liste donnée à la rentrée

► **LISTE DES LANGUES CRAL ANGLAIS OU ALLEMAND** **(COEF. 1 / 24H TD)**

Liste donnée à la rentrée



AR30CU21

MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE - TOUS PARCOURS
COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► AR30**CM91** **MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE** **(COEF. 1 / 12H TD)**

⚠ 1 groupe à choisir parmi 8 groupes, salle communiquée à la rentrée

GROUPE 1 : ESA HARTMANN / LUNDI 14-16H (SEMAINE IMPAIRE)

GROUPE 2 : ALICE GODFROY / LUNDI 14-16H (SEMAINE PAIRE : 15/09 - 13/10 - 03/11 - 17/11 - 01/12 - 15/12)

GROUPE 3 (SEM. IMPAIRE) ET GROUPE 4 (SEM. PAIRE) : MARIE DUFAUD / MERCREDI 18-20H.

GROUPE 5 (SEM. IMPAIRE) ET GROUPE 6 (SEM. PAIRE) : SOPHIE COUDRAY / JEUDI 8-10H

GROUPE 7 (SEM. IMPAIRE) ET GROUPE 8 (SEM. PAIRE) : ANA MARIA GIRLEANU / VENDREDI, 11H-13H

Le cours de méthodologie de Licence 2 vise à consolider la capacité à rédiger tout type de textes problématisés et argumentés sur le cinéma, le théâtre ou la danse : analyse de citation, d'article ou d'ouvrage, compte rendu critique de films ou de spectacles, dossier, dissertation…

Bibliographie succincte :

- CISLARU, G., CLAUDEL C., VLAD M., *L'écrit universitaire en pratique : applications et exercices autocorrectifs, rédaction d'un mémoire, présentation PowerPoint*, Bruxelles, De Boeck, 2009.
- CHEVALIER, B., *Préparer un examen. Gestion mentale et acquisition de méthodes de travail*, Paris, Nathan, 1992.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir temps libre (fiche de lecture)
2. Devoir sur table 1h (techniques de la dissertation ou du commentaire de texte)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)



AR33CU31

ESTHÉTIQUE DES ARTS DE L'ÉCRAN - PARCOURS CINÉMA

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► AR33CM30 L'ÉCRITURE CINÉMATOGRAPHIQUE (COEF. 1 / 20H CM)

GEORGES BLOCH/MERCREDI 14H-16H/AMPHI ORTSCHEIDT

Musique, cinéma et audiovisuel
On examinera divers outils analytiques qui permettent de préciser le rôle de la musique au cinéma.
1- la musique dans le rôle du narrateur (avec l'opéra comme modèle) : l'espace du drame et l'espace de la narration
2- le développement des techniques (muet, parlant, dolby, spatialisation, interaction)
3- articulations musicales et filmiques (construction des phrases et construction temporelle)
4- musique et composition comme métaphore.

A avoir vu avant le cours :

Citizen Kane, West Side Story, Prova d'Orchestra, Playtime.

A lire (avant le cours) :

Lecture obligatoire :
- CHION Michel, *L'Audiovision* : son et image au cinéma, Armand Colin, Paris, [1994] 2005.

Lectures conseillées (pour les anglophones, le dernier ouvrage est particulièrement conseillé) :
- BINH N. T. (dir.), *Musique et cinéma : le mariage du siècle ?* (catalogue d'exposition à la cité de la musique), Actes Sud, Arles, 2013.
- ADORNO Theodor W. et Eisler, Hanns, *Komposition für den Film*, édité par Johannes C. Gall, Suhrkamp, Francfort, [1942] 2006 (traduction française de Jean-Pierre Hammer) *Musique de Cinéma,* l'Arche, Paris, 1972.
- PRENDERGAST Roy, *Film Music : a Neglected Art,* Norton, New York, Londres, [1977] 1992.
- WEIS Elisabeth et BELTON John (dir.), *Film Sound : theory and practice,* Columbia University Press, New York, 1985.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir sur table 2h (analyse de séquence ou contrôle de connaissances)
2. Devoir en temps libre (dossier)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE3 ESTHÉTIQUE DES ARTS DE LA SCÈNE

AR34CU31
AR35CU31

PARCOURS THÉÂTRE & DANSE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► AR30CM16 DES AVANT-GARDES A LA NAISSANCE DU POSTDRAMATISME (COEF. 1 / 20H CM)

MAGALI MOUGEL / JEUDI 13H-15H / SALLE 115 PALAIS UNIVERSITAIRE

À partir d'une approche historique et sociologique, nous nous interrogerons sur les modifications des enjeux esthétiques et dramaturgiques des nouvelles formes scéniques qui surgissent sur les scènes au moment où la modernité décline. Nous tenterons de comprendre ce qui lie, distingue et met en jeu les notions de post-dramatisme et d'avant-garde, dans les arts de la scène.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir sur table 2h (contrôle de connaissances)
2. Devoir en temps libre (dossier)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE4 HISTOIRE ET THÉORIE DU CINÉMA - PARCOURS CINÉMA

AR33CU41

COEF. 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

► AR33CM41 HISTOIRE DU CINÉMA CLASSIQUE (COEF. 1 / 20H CM)

NATHALIE BITTINGER / MERCREDI 16H-18H / AMPHI 5 PATIO

Quelles sont les spécificités esthétiques (mais aussi narratives, symboliques, etc.) du cinéma dit « classique » ? Comment cette notion est-elle opératoire par-delà la période du cinéma classique hollywoodien ?

Bibliographie succincte :

- BORDWELL Davis, STAIGER Janet, THOMPSON Kristin, *The Classical Hollywood Cinema*, New York, Columbia University Press, 1985.
- BOURGET Jean-Loup, *Hollywood, la norme et la marge*, Paris, Nathan, 1998.
- NACACHE Jacqueline (dir.), *Le Classicisme hollywoodien*, Rennes, PUR, 2009.

► AR33CM40 THÉORIES DU CINÉMA CLASSIQUE (COEF. 1 / 20H CM)

BENJAMIN THOMAS / MARDI 16H-18H / AMPHI 4 LE BEL

L'adjectif « classique » s'applique ici autant au cinéma qu'aux théoriciens. André Bazin et Jean Mitry, pour ne citer qu'eux, incarnent en effet une forme de pensée du cinéma, produite entre les années 1940 et 1960, qui pourrait être qualifiée ainsi. Le cours traitera donc de ces auteurs, mais aussi de théoriciens comme Noël Burch ou David Bordwell qui, plus récemment, ont fait du cinéma dit « classique » leur objet d'étude.

Bibliographie succincte :

- BAZIN, A., *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Cerf, 1976.
- MITRY, J., *Esthétique et psychologie du cinéma,* Cerf, 2001.
- BORDWELL, D., STAIGER, J., THOMPSON, K., *The Classical Hollywood Cinema*, Routledge, 1988.

► AR33**CM42** PARCOURS D'UN CINÉASTE : JEAN RENOIR (COEF. 1 / 20H CM)

CHRISTOPHE DAMOUR / MARDI 14H-16H / OURISSON (CHIMIE)

Ce cours propose d'aborder chronologiquement un corpus riche et éclectique (cinq décennies, de 1925 à 1970, de la France à Hollywood), au regard des contextes esthétiques hétérogènes qui ont pu influencer le cinéaste (le « cinéma expressionniste allemand » et l'« avant-garde française » au sein de l'art muet des années 20), le contraindre (le « système hollywoodien » dans les années 40, l'économie et les techniques de la télévision à la fin des années 50) ou qu'il a contribué à façonner (le « réalisme poétique » dans les années 30).

Bibliographie succincte :

- BAZIN, André, *Jean Renoir* [Champ libre, 1971], Paris, Editions Gérard Lebovici, 1989.
- MÉRIGEAU, Pascal, *Jean Renoir,* Paris, Flammarion, 2012.
- RENOIR, Jean, *Ma vie et mes films*, Paris, Flammarion, 1974.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir sur table 2h (contrôle de connaissances)
2. Devoir sur table 2h (commentaire de texte)
3. Devoir en temps libre (dossier de recherche)
4. Devoir sur table 2h (dissertation)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)



AR35CU41

HISTOIRE ET THÉORIE DU THÉATRE - PARCOURS THÉÂTRE

COEF. 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

► AR35**CM12** HISTOIRE DU THÉÂTRE : MOYEN-ÂGE ET RENAISSANCE (COEF. 1 / 20H CM)

JEAN-PIERRE PERCHELLET / MARDI 13H-15H / SALLE 115 PALAIS UNIVERSITAIRE.

Le cours portera sur le spectacle religieux au Moyen-Âge, le spectacle populaire et le théâtre « intellectuel » à la Renaissance, pour envisager comment le statut du théâtre évolue au sein de la cité entre le Moyen-Âge et la Renaissance.

► AR35**CM14** THÉORIE DU THÉÂTRE : RENAISSANCE ET MOYEN ÂGE (COEF. 1 / 20H CM)

EDITH KHARAGIANNIS / MARDI 16H-18H / SEMAINES 2-6 / AMPHI 5 PATIO

THIERRY REVOL / MECREDI 12H-14H / SEMAINES 7-11 / SALLE 18 PORTIQUE

En France, c'est au XVIe siècle que se renouvellent les spectacles, sous la double influence de l'humanisme et des poètes, de l'Italie, des arts plastiques et de l'architecture, mais on s'intéressera plus spécifiquement à la collaboration des « arts » dans la mise en scène et les costumes des entrées, spectacles de cour (mascarades, ballet) et formes de théâtre en français et « à l'antique » (tragédie, comédie, églogues) qui se font jour et s'imposent au temps de la Pléiade. Un recueil de documents à photocopier sera remis aux étudiants en début de semestre.
Le cours s'intéressera également aux problèmes concrets que pose la dramaturgie médiévale, telle qu'on peut l'appréhender dans les textes et dans les documents visuels : costume, scénographie, dispositions scéniques, etc.

► AR35**CM15** DRAMATURGIE DU TEXTE DE THEATRE : XXE SIECLE (COEF. 1 / 20H CM)

SYLVAIN DIAZ / VENDREDI 9H-11H / 3220 PATIO

Dramaturgies du théâtre documentaire

Ce cours s'intéressera à un genre singulier, façonné au XXe siècle : le théâtre documentaire. À partir de la lecture et de l'analyse de certaines des principales œuvres en relevant — celles de Peter Weiss, de Rolf Hocchuth, de Fausto Paravidino notamment –, on s'interrogera sur la forme plurielle de ces dramaturgies relevant pourtant d'un genre unique.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir sur table 2h (contrôle de connaissances)
2. Devoir sur table 2h (commentaire de texte)
3. Devoir en temps libre (dossier de recherche)
4. Devoir sur table 2h (dissertation)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE4 HISTOIRE ET THÉORIE DE LA DANSE - PARCOURS DANSE

AR34CU41

COEF. 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

► AR34**CM12** HISTOIRE DE LA DANSE (COEF. 1 / 20H CM)

ALICE GODFROY/ MARDI 8H-10H / SALLE 1 PORTIQUE

Histoire de la danse moderne

En concomitance avec l'avènement de la modernité, la danse artistique occidentale connut à la charnière 1900 une rupture sans précédent : les nouveaux corps dansants, loin des codes du ballet romantique, ôtèrent leurs ballerines et développèrent un langage gestuel radicalement nouveau. Ce cours présentera l'histoire de la danse moderne, de ses conditions d'émergence jusqu'à sa quête d'autonomie. Il mettra en perspective les grandes phases de ce nouveau champ artistique au regard des bouleversements idéologiques, philosophiques, sociaux et politiques qui secouèrent le premier XXe siècle. Cette histoire ne pourra être exhaustive. Chevillée à des épisodes que nous étudierons plus en détails, elle visera à donner des repères, des filiations et une vision globale du

phénomène chorégraphique né il y a plus d'un siècle, et duquel nous restons aujourd'hui tributaires.

Bibliographie :

- GINOT Isabelle et MICHEL Marcelle, *La Danse au XXe* siècle, Paris, Bordas, 1995.
- DUNCAN Isadora, *Ma Vie,* Paris, Gallimard, Folio, 2011 [1927].
- GRAHAM, Martha *Mémoire de la danse,* Paris, Actes Sud, 1992 [1991].
- WIGMAN Mary, *Le langage de la danse,* trad. J. Robinson, Paris, Éditions Papiers, 1986.
- LABAN Rudolf, *La maîtrise du mouvement,* essai trad. de l'anglais par Jacqueline Challet-Haas et Marion Bastien, Actes Sud, 1994 [1950].

► AR34CM13 DANSE ET MUSIQUE 1 (COEF. 1 / 20H TD)

AMANDA HASCHER / MARDI 14H-16H / SALLE 2 DU PORTIQUE

Ce cours portera dans un premier temps sur la connaissance du langage musical de base (reconnaissance et reproduction et dans un deuxième temps s'appuiera sur l'étude des œuvres du répertoire de la danse, en se référant plus particulièrement à la programmation du Ballet du Rhin..

Modalités d'évaluation pour ce module :

1. Ecoute et analyse d'un extrait d'une œuvre du répertoire musical d'une durée de deux à trois minutes
2. Lecture rythmique et notions musicales élémentaires

► AR34CM81 CONNAISSANCES DU CORPS DANSANT (COEF. 1 / 20H TD)

SABINE CORNUS / LUNDI 13H-16H / DU 8/09 AU 20/10 (PAS DE COURS LE 29 SEPTEMBRE) / ATRIUM AMPHI 2

Ce cours a pour objectif d'aborder le fonctionnement du danseur d'un point de vue de ses processus perceptifs, moteurs et cognitifs. Tenter de comprendre le fonctionnement du danseur nous permettra d'appréhender le contrôle et l'apprentissage du mouvement dansé en fonction de son développement (de l'enfant à l'adulte).

Bibliographie succincte :

- CADOPI, M. & BONNERY, A., *Apprentissage de la danse*, Editions Actio 1990.
- CLÉMENT, C. & DEMONT, E., *Les Grandes Notions de la psychologie du développement,* Dunod, 2013.
- DELDIME, R. & VERMEULEN, S., *Le Développement psychologique de l'enfant, Bruxelles*, De Boeck & Belin, 1997.
- MARIN, L. & DANION, F., *Neurosciences : contrôle et apprentissage moteur, l'essentiel en Sciences du Sport,* Ellipses Edition, 2005.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir sur table 2h (contrôle de connaissances)
2. Devoir sur table 2h (commentaire de texte)
3. Devoir en temps libre (dossier de recherche)
4. Devoir sur table 2h (dissertation)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE5 PROJET PROFESSIONNEL - PARCOURS CINÉMA

AR33CU51

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

► AR33CM50 DROIT ET ÉCONOMIE DU CINÉMA (COEF. 1 / 20H CM)

CLAUDE FOREST / JEUDI 16H-18H / 118 PU

Les notions économiques fondamentales seront appliquées au cinéma et à l'audiovisuel, et notamment, la filière cinématographique sera analysée relativement à son intégration au sein de l'audiovisuel et à sa régulation par les pouvoirs publics. L'évolution de la demande et des publics au cours de ces dernières décennies sera mise en relief en évoquant particulièrement le rôle de la production, de la distribution et de l'exploitation cinématographique en France.

Bibliographie succincte :

- CRETON Laurent, *Économie du cinéma. Perspectives stratégiques,* Paris, Armand Colin, (1994) 2014.
- DONNAT Olivier, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique,* Paris, La Découverte, 2009.
- FOREST Claude, *L'Argent du cinéma. Introduction à l'économie du Septième Art,* Paris, Belin, (2002) 2012.

► AR33CM81 DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL (COEF. 1 / 20H TD)

BRIGITTE DAUDE / JEUDI 18H-20H / AMPHI 5 PATIO

Rencontre avec des professionnels du secteur du cinéma et de l'audiovisuel.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir sur table 2h (contrôle de connaissances)
2. Devoir temps libre (selon les structures professionnelles partenaires)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)



UE5 PROJET PROFESSIONNEL - PARCOURS THÉÂTRE & DANSE

AR34CU51
AR35CU51

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

► AR30CM10 & AR35CM51 POLITIQUES ET INSTITUTIONS CULTURELLES (COEF. 1 / 20H CM)

LIONEL COURTOT / MARDI 10H-12H / 3220 PATIO

PREMIER COURS : 30 SEPTEMBRE

Ce cours concerne l'histoire des politiques et des institutions culturelles dans le domaine des arts du spectacle.

► AR34CM82 & AR35CM82 DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL (COEF. 1 / 20H TD)

! un groupe à choisir parmi trois propositions :

▷ CHOIX 1 EQUIPE DU TJP - CDN D'ALSACE / MERCREDI 9H-12H AU TJP

PREMIER COURS : 8 OCTOBRE

Rencontres avec des équipes artistiques et des compagnies en résidence de création au TJP ; intervention de professionnels (administrateur, directeur technique, programmateur, responsable des relations avec le public, responsable de production, responsable de communication) autour de la question de la médiation culturelle, du fonctionnement et de l'économie d'un théâtre

▷ CHOIX 2 HERVÉ PETIT / MERCREDI 9H-12H, À L'OPÉRA NATIONAL DU RHIN

Une production d'opéra naît plusieurs années avant les représentations, elle concerne différents corps de métiers, et elle inclut bien sûr pleinement les contraintes musicales liées à l' écriture de l'ouvrage. Ce contexte et ce cheminement de la création du spectacle font l'objet de ce parcours de découverte.

▷ CHOIX 3 POLE SUD / MERCREDI 9H-12H, 1ER COURS LE 10 SEPTEMBRE 2014, A POLE SUD

Résidences d'artistes : suivi de création

A partir d'un dispositif de résidences de création, il s'agit de questionner l'articulation entre projet artistique et médiation culturelle. Ce parcours, en présence de l'équipe de Pôle Sud (direction, administration, action culturelle, relation publique, technique) et des artistes (Etienne Fanteguzzi et Damien Briançon, Dorothée Munyaneza, Aude Lachaise, Cie Mira, Cie 1 des Si), sera l'occasion d'aborder des notions fondamentales de l'acte de création. Les étudiants seront amenés à suivre les « travaux publics » programmés à Pôle Sud au 1er semestre.

CALENDRIER DES « TRAVAUX PUBLICS » À 19H À PÔLE SUD :

ETIENNE FANTEGUZZI ET DAMIEN BRIANÇON : VENDREDI 26 SEPTEMBRE
DOROTHÉE MUNYANEZA : VENDREDI 10 OCTOBRE
AUDE LACHAISE : VENDREDI 17 OCTOBRE
CIE MIRA : VENDREDI 28 NOVEMBRE
CIE 1 DES SI : VENDREDI 12 DÉCEMBRE

Bibliographie de référence pour les recherches et la préparation du cours
Dossier de présentation de la structure Pôle Sud
Dossiers des compagnies et références bibliographiques associées

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir sur table 2h (contrôle de connaissances)
2. Devoir temps libre (selon les structures professionnelles partenaires)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE6 ATELIER DE RECHERCHE ET DE PRATIQUE - TOUS PARCOURS

AR33CU61
AR34CU61
AR35CU61

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

! 1 TD au choix parmi 10 groupes

► AR33CM20 RÉALISATION VIDÉO (COEF. 1 / 30H TD)

6 groupes

GROUPE 1 : MERCREDI 9H-12H / DOC. DENIS OCTON (24H)
+ PIERRE TOUSSAINT (6H) / S1 PORTIQUE

GROUPE 2 : JEUDI 8H-11H / DOC. PATRICK FLOCH (24H) + MARIETTE FELTIN (6H) / S5107 PATIO

GROUPE 3 : JEUDI 12H-15H / DOC. PATRICK FLOCH (24H) + MARIETTE FELTIN (6H) / S5107 PATIO

GROUPE 4 : VENDREDI 8H-11H / FICTION DAMIEN FRITSCH (24H) + PHILIPPE LÉVÊQUE (6H)
/ S5107 PATIO

GROUPE 5 : VENDREDI 11H-14H / FICTION AURÉLIEN GORISSE (24H) +PHILIPPE LÉVÊQUE (6H)
/ S5107 PATIO

GROUPE 6 : VENDREDI 14H-17H / FICTION DAMIEN FRITSCH
(24H) ET PIERRE LOECHLEITER (6H) / AMPHI 5 PATIO

Par des exercices de tournage, les étudiants sont d'abord amenés à comprendre à l'échelle du plan les différents paramètres techniques et esthétiques de base à prendre en compte à la prise de vues et à la prise de son. Ils doivent ensuite travailler grâce à des exercices de tournés-montés sur la notion de découpage comme anticipation du montage.

Les deux dernières séances (semaines 10 et 11) sont consacrées au lancement des exercices filmiques du 2ème semestre. Les groupes sont fléchés documentaire (3 groupes) et fiction (3 groupes). Les étudiants doivent se regrouper en fonction des exercices fiction/doc à réaliser par groupes de 3,4 étudiants au 2nd semestre. Pour ce faire, ils doivent être attentifs aux créneaux horaires de leur groupe-classe au second semestre (un étudiant choisit un groupe pour les deux semestres)

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Exercices pratiques et travaux d'étapes à définir selon la discipline.
Assiduité obligatoire, pas d'évaluation après 2 absences non justifiées.

► AR35CM20 ATELIERS THÉÂTRE (COEF. 1 / 30H TD)

1 groupe à choisir parmi 3 groupes

▷ CHOIX 1 ATELIER D'ECRITURE

MAGALI MOUGEL / LES 05, 06, 07, 08 ET 09 JANVIER 2015

L'expérience proposée partira de cette question : comment écrire avec le plateau ? À partir d'une fable commune, il s'agira de convoquer différentes écritures : vidéo, danse, poésie, etc., et de nous interroger sur la façon dont ces médiums peuvent participer à l'écriture d'une même œuvre pour tenter de saisir la nature du travail de l'auteur, si par son écriture, il voulait proposer une forme littéraire dramatique qui serait la synthèse d'une telle expérience.

NB. Cet atelier est ouvert aux étudiants en danse, théâtre et cinéma.

▷ CHOIX 2 CORPS-OBJET-IMAGE

ARTISTES DU TJP / VENDREDI 13H-17H + 2 SEANCES DURANT LA SEMAINE DU 5 AU 9 JANVIER 2015 / TJP

Une approche de la relation corps-objet-image sera envisagée au cœur d'un projet artistique en cours de création. Les détails concernant ce cours et les plannings vous seront présentés lors des réunions d'information de la rentrée.

▷ CHOIX 3 COMMENT CONDUIRE UN ATELIER DE THEATRE AVEC DES ENFANTS OU DES ADOLESCENTS

JEAN-MARC STREICHER / MERCREDI 16H-19H / SALLE DE LA TABLE RONDE

Ce cours s'adresse aux étudiants qui s'intéressent à la mise en place et l'intervention dans le cadre d'ateliers en direction d'enfants ou d'adolescents (scolaires et hors scolaires) et qui souhaitent acquérir des outils méthodologiques et pratiques. Quelles sont les activités possibles ? Quels en sont les enjeux et les objectifs ? Il s'agit de s'initier, de se questionner et de se former à l'animation d'un atelier et de se donner quelques éléments de réflexion pour élaborer des démarches et des séances (textes fournis).

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

Exercices pratiques et travaux d'étapes à définir selon la discipline.
Assiduité obligatoire, pas d'évaluation après 2 absences non justifiées

Session 2 : considérant la spécificité des cours de pratique artistique, la mise en place d'une session de rattrapage n'est pas envisageable.

► **AR34CM20 ATELIER DANSE CONTEMPORAINE (COEF. 1 / 30H TD)**

1 groupe

VIDAL BINI / MERCREDI 16H-19H/ SALLE DE DANSE DU PORTIQUE, COURS LES 17 ET 24 SEPTEMBRE, LES 1, 8 ET 22 OCTOBRE, LES 5, 15, 19 NOVEMBRE ET LE 10 DECEMBRE

LE SAMEDI 15 NOVEMBRE SE DÉROULERA À BOUXWILLER (PRÉSENCE OBLIGATOIRE, MODALITÉS EXPLIQUÉES À LA RENTRÉE)

De la connaissance à la conscience, de la conscience à la danse

La danse est un intermédiaire entre le corps et le monde. Au-delà de sa capacité expressive, elle est aussi une pratique liée directement à la nature humaine. Le cours s'appuiera sur trois éléments de base : l'anatomie, l'imagerie appliquée au mouvement, et l'espace dans lequel cette mobilité se déploie. À travers une connaissance sensible de l'anatomie humaine, nous pourrons explorer les multiples possibilités de mouvement présentes dans le corps. Avec un travail sur des images spécifiques, nous pourrons engager le corps au- delà de ses mobilités habituelles. En liant ce processus interne avec un contexte extérieur, nous pourrons créer une danse qui s'inscrira dans le monde qui l'entoure.

Modalités d'évaluation pour ce module : composition et improvisation



AR33CU7
AR34CU7
AR35CU7

UE D'OUVERTURE - TOUS PARCOURS

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► AR30AM22 OUVERTURE

OPTION À CHOISIR DANS LA LISTE UNIVERSITAIRE
(modules ouverts par les différentes composantes de l'Université de Strasbourg aux non spécialistes de leurs disciplines)

Modalités d'évaluation définies par la composante de l'UE choisie

OU

AMELIORATION DU STYLE A L'ECRIT COMME A L'ORAL

CATHERINE HASER / LUNDI 13H-15H / 3220 PATIO

Dans la continuité de l'UE7 L1/L2, en fonction des besoins exprimés par les étudiants : exercices d'écriture créative ou universitaire. Idem pour l'oral. Groupe ouvert aux étudiants maîtrisant les bases en expression écrite. Les étudiants ayant suivi en L1/L2 l'UE7 correspondante seront prioritaires sur la liste des inscriptions.

L2 S4 *Arts du spectacle*

LICENCE **QUATRIÈME SEMESTRE**
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLES : NATHALIE BOUDET (DANSE), ERIC GALMARD (CINEMA) ET JEAN-PIERRE PERCHELLET (THEATRE)

UE1 — LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE - TOUS PARCOURS

AR30DU1

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► **LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE** (COEF. 1 / 24H TD)

Contenus : *Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département concerné (autre langue). Auto-évaluation du niveau de compétence linguistique - Initiation, mise à niveau de connaissances en anglais, allemand ou français pour les étudiants étrangers*

Objectifs (connaissances et compétences) : *consolidation des acquis linguistiques afin de permettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tous les étudiants. Réussite de la certification CLES 1 en L1 ou L2 au plus tard.*

Langue à choisir dans les listes suivantes :

► **LISTE DES LANGUES POUR NON SPÉCIALISTES** (COEF. 1 / 24H TD)

► **LISTE DES LANGUES CRAL ANGLAIS OU ALLEMAND** (COEF. 1 / 24H TD)

Précisions à la rentrée

UE2 — MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE - TOUS PARCOURS

AR30DU21

COEF. 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES

► AR30**DM14** **MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE** (COEF. 1 / 10H TD)

5 groupes :

GROUPE 1 (SEM. IMPAIRE) ET GROUPE 2 (SEM. PAIRE) : FRANÇOIS WERCKMEISTER / MARDI 16-18H / SALLE 1 PORTIQUE

GROUPE 3 (SEM. IMPAIRE) ET GROUPE 4 (SEM. PAIRE) : FRANÇOIS WERCKMEISTER / MARDI 18-20H / SALLE 18

GROUPE 5 : SOPHIE COUDRAY / JEUDI 14-16H (SEM. PAIRE) / SALLE 201 B PORTIQUE CAMPUS

A partir de la progressive appropriation d'une culture portant sur les arts de la scène et de l'écran, le cours de méthodologie se concentre au second semestre sur la capacité à équilibrer, à l'écrit comme à l'oral, une connaissance théorique approfondie et une démarche d'analyse et de réflexion personnelles.

Bibliographie succincte :

- LETOURNEAU, J., *Le coffre à outils du chercheur débutant : Guide d'initiation au travail intellectuel*, Toronto, Oxford University Press, 1989 (rééd. Ed. du Boréal, 2006).

► AR30**DM15** **TICE** (COEF. 1 / 10H TD)

5 séances : les 20/01, 27/01, 03/02, 10/02 et 17/02/2015

CHRISTELLE IMBERT / MARDI 14H-16H / AMPHI VIAUD PSYCHO

Présentation des outils propres à l'université de Strasbourg (ENT, moteurs de recherche BU, …)

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir en temps libre (dissertation ou dossier)
2. Devoir sur table 1h (techniques de la dissertation ou du commentaire de texte)
3. Devoir en temps libre (TICE)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE3 ESTHÉTIQUE DES ARTS DE L'ÉCRAN - PARCOURS CINÉMA

AR33DU31

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

► AR33**DM21** **LE CINÉMA DOCUMENTAIRE** (COEF. 1 / 20H CM)

ERIC GALMARD / MERCREDI 11H-13H / SALLE AT9 ATRIUM

On s'efforcera dans ce cours de fournir des repères historiques et esthétiques aux étudiants à travers l'étude de grands classiques du cinéma documentaire : pères fondateurs (Flaherty, Vertov), courts métrages des années 30 à 50 (Bunuel, Franju), "révolution" du son synchrone (Rouch, Wiseman), cinéma d'enquête sur la mémoire (Ophuls, Lanzmann, Marker), et pour finir deux grandes figures du cinéma contemporain, Robert Kramer et Abbas Kiarostami, qui questionnent la relation entre documentaire et fiction.

Bibliographie :

- BRESCHAND, J., *Le documentaire : l'autre face du cinéma*, Editions des Cahiers du cinéma / SCEREN-CNDP, 2002
- GAUTHIER, G., *Le documentaire, un autre cinéma*, Armand Colin, 3e éd, 2008
- NINEY, F., *Le documentaire et ses faux-semblants*, Klincksieck, 2009.

► AR33**DM22** **ANALYSE FILMIQUE** (COEF. 1 / 20H TD)

3 groupes

GROUPE 1. ERIC GALMARD / MERCREDI 14H-16H / SALLE 5107 PATIO
GROUPE 2. ERIC GALMARD / MERCREDI 9H-11H / SALLE 5107 PATIO

En partant du montage des attractions d'Eisenstein, on envisage dans ce TD des analyses de séquences de films documentaires qui fonctionnent sur le mode de l'hétérogénéité, de la rup-

ture entre les constituants du film : glissement vers l'abstraction (Van der Keuken), insertions d'archives (Ophuls), disjonction entre images et sons (Des Pallières), etc…

GROUPE 3. JOËL DANET / JEUDI 10H-12H / ATRIUM 8

Composant avec le réel qu'il prend sur le vif, le documentaire est aussi un discours d'auteur qui tient un propos et fait œuvre par ses films. Les différentes séquences étudiées sont représentatives de choix de mise en scène déterminés par la personnalité du réalisateur, l'évolution technique et les courants successifs qui ont fait évoluer le genre. Il sera entre autres question de l'écriture du commentaire, des « petits arrangements » avec le réel aux moments du tournage et du montage, de la relation aux personnages, de la mise en scène de l'archive, de la mise en sons à partir des bruits ambiants et de la musique.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir sur table 2 h (contrôle des connaissances)
2. Devoir sur table 1 h (analyse de séquence)
3. Devoir sur table 2 h (analyse de séquence)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)



AR34DU31

ESTHÉTIQUE DES ARTS DE LA SCÈNE
PARCOURS THÉÂTRE & DANSE

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

► AR30DM16 DU POST-DRAMATIQUE À LA PERFORMANCE (COEF. 1 / 20H CM)

FLORE GARCIN-MARROU / JEUDI 16H-18H . SALLE 3208 PATIO

À partir d'une approche historique et sociologique, nous nous interrogerons sur les modifications des enjeux esthétiques et dramaturgiques des nouvelles formes scéniques qui surgissent sur les scènes à partir du XX[e] siècle. Nous tenterons de comprendre ce qui lie, distingue et met en jeu les notions de post-dramatisme et de performance dans les arts de la scène. Un plan de cours, une bibliographie seront distribués lors du premier cours.

► AR30DM17 ANALYSE DE SPECTACLES (COEF. 1 / 20H TD)

GROUPE 1 : ALICE GODFROY / MARDI 16H-18H / AMPHI 4 PATIO

Analyse chorégraphique comparée : le Sacre du printemps

Il y a cent ans, les Ballets russes de Serge Diaghilev présentaient à Paris une pièce qui fit scandale : Le Sacre du printemps, d'après la musique de Stravinsky et la chorégraphie de Nijinsky. A partir de la partition du compositeur russe, de nombreux chorégraphes se sont risqué, jusqu'à aujourd'hui, à créer leur propre Sacre, tels Martha Graham, Maurice Béjart, Pina Bausch, Jean-Claude Gallotta, Angelin Preljocaj, Xavier Leroy ou Sasha Waltz. Nous analyserons certaines de ces œuvres et comparerons les partis pris esthétiques et les singulières signatures qui se dégagent d'une même matière sonore. Ces études permettront, d'un point de vue plus méthodologique, de questionner la démarche du spectateur/critique et d'élaborer les outils de son regard. La bibliographie

sera donnée au fur et à mesure des séances.

GROUPE 2 : SOPHIE COUDRAY / VENDREDI 8H-10H / SALLE 3220 PATIO

À partir de plusieurs spectacles programmés dans les différents théâtres de Strasbourg, il s'agira de s'entraîner aux techniques d'analyse de la représentation scénique, afin d'apprendre à développer un discours critique argumenté sur des œuvres théâtrales et chorégraphiques contemporaines.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir sur table 2h (dissertation)
2. Devoir sur table 1h (analyse d'œuvre)
3. Devoir sur table 2h (analyse d'œuvre)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)



AR33DU41

HISTOIRE ET THÉORIE DU CINÉMA - PARCOURS CINÉMA

COEF. 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

► AR33DM40 HISTOIRE DU CINÉMA MODERNE (COEF. 1 / 20H CM)

CHRISTOPHE DAMOUR / LUNDI 14H-16H / AMPHI 4 INSTITUT LEBEL

Présentation des principaux enjeux théoriques et esthétiques des cinémas de la modernité qui émergent au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (de Rossellini et Bresson à Antonioni) et étude de quelques œuvres de cinéastes français et américains des années 60-70 (Godard, Resnais, Cassavetes, Scorsese, Perry, Pakula).

Bibliographie succincte :

- AUMONT, J., *Moderne ?,* Paris, Cahiers du cinéma, 2007
- THORET, J.-B., *Le cinéma américain des années 70*, Paris, Cahiers du cinéma, 2006.

► AR33DM41 THÉORIES DU CINÉMA MODERNE (COEF. 1 / 20H CM)

NATHALIE BITTINGER / MARDI 12H-14H / AT8 ATRIUM

Gilles Deleuze : de la pensée des images à la nouvelle image de la pensée

Etude de la modernité cinématographique au prisme de la philosophie deleuzienne : de l'image-mouvement à l'image-temps, de la crise de l'image-action au cinéma de voyant.

Bibliographie succincte :

- DELEUZE, G., *Cinéma 1. L'image-mouvement*, Minuit, « Critique », Paris, 1983
- DELEUZE, G., *Cinéma 2. L'image-temps*, Minuit, Paris, 1985.

► AR33DM43 PARCOURS D'UN CINÉASTE : SHOHEI IMAMURA (COEF. 1 / 20H CM)

ERIC GALMARD / LUNDI 16H30 -18H30 / AMPHI 4 INSTITUT LEBEL

Etude dans le contexte de la Nouvelle Vague Japonaise d'un cinéaste satiriste et iconoclaste qui

propose une sorte de contre-histoire du Japon à travers une vision de la société « d'en bas », du côté de la « plèbe » et des instincts.

Bibliographie succincte :

- RICHIE, D., *Le Cinéma japonais*, Editions du Rocher, 2005
- MEIRESONNE, B., *Shohei Imamura, évaporation d'une réalité*, L'Harmattan, 2011
- NIOGRET, H., *Shohei Imamura : entretiens et témoignages*, Dreamland, 2002.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir sur table 2h (contrôle de connaissances)
2. Devoir sur table 2h (commentaire de texte)
3. Devoir en temps libre (dossier de recherche)
4. Devoir sur table 2h (dissertation)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)



AR35DU41

HISTOIRE ET THÉÂTRE DU THÉÂTRE - PARCOURS THÉÂTRE

COEF. 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

► AR35DM12 HISTOIRE DU THEATRE : XVIIE – XVIIIE SIECLES (COEF. 1 / 20H CM)

JEAN-PIERRE PERCHELLET / MERCREDI 15H-17 H / AMPHI 5 INSTITUT LEBEL

Il sera question du théâtre au XVIIe siècle et au XVIIIe siècle, sachant qu'à partir du XVIIIe siècle, le théâtre change de statut : le débat se fait sociologique, et la réflexion inclut la question de la représentation, du jeu, du bâtiment théâtral, etc.

► AR35DM13 THEORIE DU THEATRE : XIXE SIECLE (COEF. 1 / 20H CM)

GENEVIEVE JOLLY / JEUDI 8H-10H / AMPHI 6 PATIO

Il s'agira d'analyser les grands textes fondateurs élaborant, au XIXe siècle, différentes conceptions du théâtre, dans les domaines de l'esthétique, de l'écriture dramatique, du décor, du jeu de l'acteur ou de la mise en scène. Le dossier de textes sera fourni, et une liste complémentaire d'ouvrages à lire sera communiquée lors du premier cours.

► AR35DM16 DRAMATURGIE DU TEXTE DE THEATRE : XXe-XXIe SIECLES (COEF. 1 / 20H CM)

SYLVAIN DIAZ / VENDREDI 14H-16H / 3201 PATIO

À l'écoute des écritures théâtrales contemporaines

En écho au colloque À l'écoute des écritures théâtrales depuis 2000 qui se tiendra en avril 2015 à l'Université de Strasbourg, ce cours se propose d'explorer les œuvres majeures du répertoire francophone de ces 30 dernières années : celles de B.-M. Koltès, J.-L. Lagarce, M. Vinaver, P. Minyana, N. Renaude, W. Mouawad entre autres. Une part conséquente de ce cours sera consacrée à l'étude de l'œuvre dramatique de Jean-Pierre Siméon, en lien avec les travaux menés dans le cadre des ateliers de jeu et de scénographie, et en vue d'une rencontre avec l'auteur.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir sur table 2h (contrôle de connaissances)
2. Devoir sur table 2h (commentaire de texte)
3. Devoir en temps libre (dossier de recherche)
4. Devoir sur table 2h (dissertation)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE4 HISTOIRE ET THÉORIE DE LA DANSE - PARCOURS DANSE

AR34DU41 **COEF. 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES**

▶ AR34DM12 HISTOIRE DE LA DANSE (COEF. 1 / 20H CM)

ALICE GODFROY / MARDI 11H-13H / AMPHI 29 ESCARPE

Histoire de la danse contemporaine

Dans la continuité de l'enseignement proposé au premier semestre, ce cours interrogera le devenir de la danse moderne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à l'heure de sa redéfinition, de cette 'rupture post-moderne' fomentée par une nouvelle génération de danseurs américains (Anna Halprin, Merce Cunningham, le Judson Dance Theater). Nous tenterons de comprendre les enjeux esthétiques, mais également culturels, sociaux et politiques de cette période d'avant-garde, avant de dérouler le fil de l'histoire jusqu'à aujourd'hui, à travers différents continents, à travers les manifestations protéiformes du projet chorégraphique contemporain.

Bibliographie :

- GINOT Isabelle et MICHEL Marcelle, *La Danse au XXe siècle*, Paris, Bordas, 1995
- BANES Sally, *Terpsichore en baskets,* trad. par Denise Luccioni, Paris, Chiron, 2002 [1987]

▶ AR34DM42 DANSES DU MONDE / TD (COEF. 1 / 20H TD)

PIERRE BOILEAU / MERCREDI 10H-12H / SALLE DE DANSE PORTIQUE

Approche ethnologique

Ce cours présentera quelques approches ethnologiques, géographiques et esthétiques de l'état de la danse au cours des siècles, en regard des enjeux de la danse occidentale d'aujourd'hui.

Bibliographie succincte :

- HUESCA Roland, *Danse, art et modernité : au mépris des usages.* Paris, PUF, Lignes d'art, 2012
- DECORET-AHIHA Anne, *L'exotique, l'ethnique et l'authentique,* Civilisations, 53 | 2006

▶ AR34DM17 APPROCHE CRITIQUE DES REPRÉSENTATIONS ET DES MISES EN IMAGE DU CORPS (COEF. 1 / 20H TD)

ALICE GODFROY/ JEUDI 10H-12H / SALLE 121 H LEBEL

Il n'y a pas de discours neutre sur le corps, pas plus que de mises en scène neutres de

lui. Toute approche du corps, écrit Michel Bernard, « implique un choix philosophique et même théologique » et ce, d'autant plus sur la scène chorégraphique où le corps est à la fois le sujet, l'objet et le véhicule de sa propre expressivité. Ce cours s'attachera à démystifier les images les plus répandues du corps pour s'intéresser aux corporéités plurielles que les danseurs exposent. Nous envisagerons comment les représentations nouvelles qui en émanent promeuvent une déconstruction des mythes naturalistes et développent des stratégies de résistance face aux modélisations normalisantes de la société.

Bibliographie :

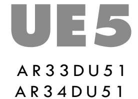
- Maurice MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 2006 [1945]
- Erwin STRAUS, *Du sens des sens, Contribution à l'étude des fondements de la psychologie,* Grenoble, éd. Jérôme Million, coll. « Krisis », 2000 [1935]
- Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir,* Gallimard, Paris, 1975
- Michel BERNARD, *Le Corps,* éd. du Seuil, coll. Essais Points, 1995

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :

1. Devoir sur table 2h (contrôle de connaissances)
2. Devoir sur table 2h (commentaire de texte)
3. Devoir en temps libre (dossier de recherche)
4. Devoir sur table 2h (dissertation)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)



AR33DU51
AR34DU51

UE INTERDISCIPLINAIRE - TOUS PARCOURS

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► AR30DM45 DIALOGUE DES ARTS : INTERACTIONS DANSE, CINÉMA, THÉÂTRE (COEF. 1 / 18H CM)

GENEVIEVE CHARRAS ET CATHERINE JORDY / JEUDI 12H-14H / AMPHI 4 PATIO

À la croisée des arts

Chaque discipline est « intègre » mais cependant les croisements, métissages « indisciplinaires » ont de tout temps tissé contenus, formes et médiatisation des arts… Quelques exemples seront abordés pour étayer ce « constat » : Macbeth, entre théâtre, opéra et cinéma ; le Chahut dans les arts (Lautrec et la Goulue, Un Américain à Paris, Moulin Rouge, Seurat, La Veuve joyeuse, French Cancan…) ; Magritte comme modèle de « communication » aujourd'hui… La danse, « médium multiple » à partir des Mariés de la Tour Eiffel (Cocteau, Borlin, Hugo, Milhaud)…

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 : Devoir en temps libre (dossier de recherche)

Session 2 : Devoir en temps libre (dossier de recherche)

UE6

AR33DU6
AR34DU61

ATELIER DE RECHERCHE ET DE PRATIQUE - TOUS PARCOURS

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► AR33DM20 EXERCICE DE RÉALISATION FILMIQUE (DOCUMENTAIRE OU FICTION) (COEF. 1 / 30H TD)

► 1. PRÉPARATION TOURNAGE (15H TD / 6 SÉANCES DE 2H30)

⚠ Remarque : le nombre de places est limité à 10 dans chaque groupe

GROUPE 1 : VENDREDI 13H-15H30 / PIERRE TOUSSAINT (DOC) / SALLE 5107 PATIO
GROUPE 2 : LUNDI 10H30-13H / MARIETTE FELTIN (DOC) / SALLE 5107 PATIO
GROUPE 3 : MARDI 9H-11H30 / MARIETTE FELTIN (DOC) / SALLE 2 AU PORTIQUE
GROUPE 4 : MERCREDI 16H-18H30 / PHILIPPE LÉVÊQUE (FICTION) / SALLE 3220 PATIO
GROUPE 5 : VENDREDI 9H30-12H/ PHILIPPE LÉVÊQUE (FICTION) / SALLE 4SS12 PATIO
GROUPE 6 : VENDREDI 9H30-12H / PIERRE LOECHLEITER (FICTION) / SALLE 5107 PATIO

En documentaire (3 groupes), les étudiants travaillent en groupe à partir du thème du portrait sur un projet écrit qu'ils présentent oralement, puis ils se livrent à un premier essai de filmage qu'ils doivent ensuite présenter.

En fiction (3 groupes), les étudiants écrivent le scénario d'un très court métrage et sont confrontés par groupe de 3 ou 4 à tous les aspects de la préparation d'un tournage : découpage technique, repérage de décors, casting, plan de tournage

Modalités d'évaluation pour les groupes 1 à 3 (documentaire) :

Note 1 : dossier (synopsis et note d'intention)
Note 2 : présentation des rushes

Modalités d'évaluation pour les groupes 4 & 5 (fiction) :

Note 1 : scénario,
Note 2 : dossier (découpage technique, plan de tournage ; présentation de rushes de repérage et de casting)

► 2. MONTAGE (15H TD)

GROUPES 1 À 5 / S. 104 DU PU

GROUPE 1 : SEMAINES 15,16,17 (SEMAINES DU 4, 11 ET 18 MAI) (CORENTIN BAEUMLER)
GROUPE 2 : SEMAINES 15,16,17 (BAEUMLER)
GROUPE 3 : SEMAINES 15,16, 17 (BAEUMLER)
GROUPE 4 : SEMAINES 15,16,17 (ALEKSANDRA SZRAJBER)
GROUPE 5 : SEMAINES 15,16,17 (SZRAJBER)
GROUPE 6 : SEMAINES 15, 16,17 (SZRAJBER)

Après le tournage qui a lieu en autonomie, les étudiants travaillent par groupe en salle de montage (Final Cut Express).

Modalités d'évaluation pour les groupes 1 à 6 :

Note 1 : progression du travail de montage et résultat final

▶ AR35DM20 ATELIERS THÉÂTRE – APPROCHE DE L'ŒUVRE DE JEAN-PIERRE SIMEON

En partenariat avec La Compagnie Les Anges Nus et La Maison Théâtre.

Poète, romancier, dramaturge, critique, Jean-Pierre Siméon est l'auteur de treize pièces de théâtre et de nombreux autres ouvrages. Adoptant des angles d'attaques différents, les cours d'Antoine Dervaux (scénographie), de Mohamed Melhaa et de Delphine Crubézy (pratique du jeu) exploreront les textes de Jean-Pierre Siméon qui seront également étudiés sur le plan dramaturgique dans le C.M. de Sylvain Diaz (U.E. 4). Cette approche croisée et multiple prévoit au mois d'avril 2015, une rencontre avec l'auteur, au cours de laquelle les étudiants présenteront leurs travaux. Les étudiants devront assister à l'une des représentations de Sermons joyeux par la Compagnie Les Anges nus au TAPS (25-29 mars 2015), ainsi qu'à une rencontre organisée avec l'équipe artistique. Une soirée de clôture, rassemblant tous les participants, est prévue. La présence à toutes ces actions est obligatoire.

▷ CHOIX 1 ATELIER DE SCÉNOGRAPHIE (XH TD / X SÉANCES DE 4H)

ANTOINE DERVAUX /LUNDI 9H-13H / SALLE DE LA TABLE RONDE

Par une approche dialectique, pratique et concrète, l'atelier s'efforcera de poser les questions que soulève l'élaboration d'un espace de représentation à travers la conception et la réalisation – jusqu'au stade de la maquette – d'un projet de scénographie. Il s'agira de travailler sur les textes de Jean-Pierre Siméon (détails des textes communiqués ultérieurement).

Bibliographie succincte :

- FREYDEFONT, M., *Petit traité de scénographie*, Nantes, Ed. joca seria, Le Grand T n°10, 2007
- SONREL, P., *Traité de Scénographie,* Paris, Librairie Théâtrale, 1984.

▷ CHOIX 2 PRATIQUE DU JEU, LE THEATRE DE JEAN-PIERRE SIMEON – SOUFFLE ET PUISSANCE POETIQUE

DELPHINE CRUBEZY / MARDI 9H-13H / SALLE DE L'ARES – 10 RUE D'ANKARA

Préférant la puissance évocatrice des mots, et la force des images invoquées, au sens qu'on leur donne, Jean-Pierre Siméon explique que « l'on fait de la poésie avec des mots non avec des idées ». Il s'agira de partir à la découverte de cette écriture riche et puissante, tant dans son souffle, ses mots que dans ses images. Les textes seront communiqués ultérieurement.

▷ CHOIX 3 PRATIQUE DU JEU, LE THEATRE DE JEAN-PIERRE SIMEON

MOHAMED MEHLAA / VENDREDI 10H-13H / SALLE DE LA TABLE RONDE

Il s'agira de travailler tous ensemble et de découvrir, par différents angles d'attaques, la richesse des textes de l'auteur Jean-Pierre Siméon. Les textes seront communiqués ultérieurement.

Modalités d'évaluation pour ce module :

Session 1 :

Exercices pratiques et travaux d'étapes à définir selon la discipline.
Assiduité obligatoire, pas d'évaluation après 2 absences non justifiées

Session 2 : considérant la spécificité des cours de pratique artistique, la mise en place d'une session de rattrapage n'est pas envisageable.

► AR34**DM20** **ATELIERS DANSE CONTEMPORAINE** (COEF. 1 / 30H TD)

MARIE-PAULE MARBACH /15HTD, JEUDI 14H15-15H45, SALLE DE DANSE DU PORTIQUE

La transmission d'une page d'histoire de la danse : la Méthode Graham ou l'intérêt de cette technique pour la danse d'aujourd'hui : Seront abordés dans ce cours le travail de la respiration et son influence sur le mouvement, la technique Graham au sol et dans la verticalité, La prise de l'espace et l'amplitude du geste, Le transfert du poids du corps la chute, la contraction et la spirale dans le déplacement, l'influence des rythmes indiens : le travail du rebond et du saut. Le cours débouchera sur l'étude d'un cours extrait d'une chorégraphie de Martha Graham : technique et interprétation.

CAROLINE ALLAIRE / 15HTD / LUNDI 16H-17H30 / SALLE DE DANSE DU PORTIQUE / PREMIER COURS LE 02/03/2015

À travers un processus de visualisation et d'incorporation d'images, le travail visera à conscientiser les mécanismes anatomiques nécessaires à l'équilibre, à la verticalité, au saut et au rapport au sol…
Par une motivation et une curiosité physique constante utilisant un alignement organique, complexités techniques et modes d'expressions seront mis en relation pour aller vers le plaisir de bouger.

Modalités d'évaluation : Moyenne des notes des 2 intervenantes



AR33DU7
AR34DU7
AR35DU7

UE D'OUVERTURE OU STAGE (2 SEMAINES) - TOUS PARCOURS

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► **OUVERTURE** (COEF. 1)

Modalités d'évaluation définies par la composante de l'UE choisie

OU

RENFORCEMENT EN EXPRESSIONS ECRITE ET ORALE – ces cours sont proposés aux étudiants qui font de l'amélioration ou du perfectionnement de leur niveau en expression une priorité.

CATHERINE HASER

GROUPE 1 : LUNDI 13H30-15H30 / SALLE 8 PORTIQUE

GROUPE 2 : MARDI 8H-10H / SALLE 3220 PATIO

GROUPE 3 : JEUDI 13H-15H / SALLE 18 PORTIQUE

Groupes 1 et 2 « REVISION DES BASES » : En fonction des besoins exprimés par les étudiants, révision d'éléments de syntaxe, grammaire, vocabulaire et structuration d'un texte. Méthode essentiellement pratique mêlant exercices pour améliorer la qualité de l'écrit et créativité.

Groupes 3 et 4 « BASES ACQUISES » : Pour les étudiants souhaitant étayer des bases acquises

en syntaxe, grammaire, vocabulaire et structuration de texte. Accent mis sur l'amélioration du style à l'écrit comme à l'oral. Écriture créative.

(voir modalités avec les responsables d'année)

OU

AMÉLIORATION DU STYLE À L'ÉCRIT COMME À L'ORAL, PROJET « INTER-ARTS »

CATHERINE HASER / LUNDI 10H-12H / SALLE 15 PORTIQUE

Projet collectif élaboré par les étudiants du groupe, mêlant expression écrite et expression orale. Sont requis : un intérêt certain pour l'expression écrite et l'expression orale, pour les arts visuels et la musique, un sens créatif, la capacité et la volonté de travailler en groupe. Les étudiants ayant suivi l'UE correspondante au semestre précédent seront prioritaires sur la liste des inscriptions.

► **STAGE / 2 SEMAINES MINIMUM (COEF. 1)**

NB : ce stage doit être effectué en dehors des périodes de cours.
Les étudiants qui souhaitent faire un stage doivent ***impérativement*** *se mettre en relation avec l'enseignant(e) référent(e) des stages pour chaque parcours (cinéma, danse ou théâtre)* ***avant d'établir la convention de stage****. L'enseignant(e) référent(e) étudiera la proposition de stage avant de notifier à l'étudiant ses modalités d'exécution ainsi que celles du rapport de stage. Il signera la convention. Contacts des enseignants à demander au secrétariat des Arts du spectacle.*

Modalités d'évaluation : Rendu d'un rapport de stage, voir modalités précises avec l'enseignant(e) référent(e)

LICENCE TROISIÈME ANNÉE

LECTURES ET SPECTACLES RECOMMANDÉS

BIBLIOGRAPHIE THÉÂTRE

ABIRACHED, Robert, (sous la direction de), *La Décentralisation théâtrale,* Actes Sud («cahiers Théâtre/éducation»), 1994, 4 tomes.

BANU, Georges (direction), *Les Cités du théâtre d'Art. De Stanislavski à Strehler*, éditions Théâtrales / Académie Expérimentale des Théâtres, 2000

BOUDIER Marion, CARRÉ Alice, DIAZ Sylvain et MÉTAIS-CHASTANIER Barbara, *De quoi la dramaturgie est-elle le nom ?,* Paris, L'Harmattan, collection «Univers théâtral», 2014.

GUÉNOUN, Denis, *Le Théâtre est-il nécessaire ?* , Circé, 1998

LEHMANN, Hans-Thies, *Le Théâtre post-dramatique,*[1999], L'Arche, 2002

SARRAZAC, Jean-Pierre, *Critique du théâtre*, Circé, 2000

Id., La Parabole ou l'enfance du théâtre, Circé, 2002

SZONDI, Peter, *Théorie du drame moderne*, trad. P. Pavis et J. et M. Bollack, L'Âge d'Homme, 1983

VINAVER, Michel (sous la direction de), *Écritures dramatiques,* Actes Sud, 1993

BIBLIOGRAPHIE CINÉMA

AUMONT Jacques, *L'Image,* Paris, (Nathan Cinéma, 2000), Armand Colin, 2005.

BELLOUR Raymond, *L'Analyse du film*, Paris (Albatros, 1979), Calmann-Lévy, 1995.

CHION Michel, *L'Audio-vision : son et image au cinéma*, Paris, Arman Colin, 2005.

JOLY Martine, *L'Image et son interprétation,* Paris, Armand Colin, 2005.

JULLIER Laurent, MARIE Michel, *Lire les images de cinéma,* Paris, Larousse, 2007.

METZ Christian, *Essais sur la signification au cinéma (Tome I, 1968 et Tome II, 1972)*, Paris, Klincksieck, 2003.

BIBLIOGRAPHIE DANSE

Approche philosophique du geste dansé. De l'improvisation à la performance, sous la dir. d'Anne Boissière et de Catherine Kintzler, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2006

BANES, S., *Terpsichore en baskets*, trad. par Denise Luccioni, Paris, Chiron, 2002 [1987]

On the edge / Créateurs de l'imprévu, Bruxelles, éd. *Contredanse, Nouvelles de danse* n° 32/33, 1997

DE RAYMOND , J.-F., L'improvisation, *contribution à la philosophie de l'action*, Paris, J. Vrin, 1980

POUILLAUDE, F., *Le désœuvrement chorégraphique, étude sur la notion d'œuvre en danse*, Paris, Ed. Librairie Philosophique J.VRIN, 2009.

Nouvelles de danse, Danse et nouvelles technologies. Contredanse, Bruxelles 1999

Nouvelles de danse, Interagir avec les nouvelles technologies. Contredanse, Bruxelles 2004

FOREST, F. , *Art et internet*. Editions Cercle d'art. Paris, 2008

JAFFRÉ, O., *Danse et nouvelles technologies : enjeux d'une rencontre*. L'harmattan, Paris 2007

Arts et nouvelles technologies. Collectif sous la direction de Lachaud (Jean-Marc) et Lussac (Olivier). L'Harmattan. Paris 2007

SPECTACLES OBLIGATOIRES (THÉÂTRE)

LE MAILLON

Macbeth, spectacle de B. Bailey, du 12 au 15 novembre 2014.

Bovary, pièce de province d'après Gustave Flaubert, mise en scène de M. Moritz , du 11 au 13 décembre 2014.

Todo el cielo, spectacle d'A. Liddell, du 17 au 19 janvier 2015.

Les Trois Sœurs, d'A. Tchekhov, mise en scène de J.-Y. Ruf, du 10 au 12 mars 2015.

The Quiet volume, spectacle de A. Hampton et T. Etchells, du 16 mars au 4 avril 2015.

Little Joe, deuxième partie : Hollywood 72, spectacle de P. Maillet, du 14 au 15 avril 2015.

OPÉRA DU RHIN

Ariane et Barbe-Bleue, de P. Dukas, mise en scène d'O. Py, du 26 avril au 6 mai 2015.

TAPS

La Campagne, de M. Crimp, mise en scène de C. Javaloyès, du 4 au 8 novembre 2014.

Hiver, de J. Fosse, mise en scène de L. Crovella, du 27 au 30 novembre 2014.

La Cerisaie, d'A. Tchekhov, mise en scène de T. Wenger, du 28 au 31 janvier 2015.

Sermons joyeux, de J.-P. Siméon, mise en scène de M. Grandjean, du 25 au 29 mars 2015.

TJP - CDN D'ALSACE

Stifters Dinge, spectacle de H. Goebbels, du 25 au 26 septembre 2014.

Fastoche, spectacle de P. Tual, du 13 au 15 novembre 2014.

Showroomdummies#3, spectacle de G. Vienne et E. Bideau-Rey, du 27 au 29 janvier 2015.

Profils, spectacle de R. Herbin et C. Le Blay, du 10 au 14 février 2015.

Plexus, spectacle d'A. Bory, du 9 au 11 avril 2015.

Cycle Duras : Histoire d'Ernesto / La Pluie d'été, d'après M. Duras, mise en scène de S. Maurice, du 23 au 25 avril 2015.

TNS

Ainsi se laissa-t-il vivre, d'après R. Walser, mise en scène de G. Delaveau, du 4 au 16 novembre 2014.

Cyrano de Bergerac, d'E. Rostand, mise en scène de G. Lavaudant, du 9 au 21 décembre 2014.

Hypérion, de Hölderlin, mise en scène de M.-J. Malis, du 10 au 21 janvier 2015.

Passim, spectacle de F. Tanguy, du 21 janvier au 1er février 2015.

Martyr, de M. von Mayenburg, mise en scène de M. Roy, du 27 janvier au 8 février 2015.

Mission, de D. van Reybrouck, mise en scène de R. Ruëll, du 13 au 19 février 2015.

SPECTACLES, RENCONTRES ET CONFÉRENCES OBLIGATOIRES (DANSE)

LE MAILLON

Foudre, Dave Saint Pierre, 19 - 20 novembre – 20H30

Vader, Peeping Tom, Belgique / 7 interprètes / Présenté avec Pôle Sud , 16, 17et 18 décembre – 20H30 MASTER-CLASS jeudi 18 décembre de 12h à 14h salle de danse du Portique

D'après une histoire vraie, Christian Rizzo, France / 8 danseurs + 2 musiciens / Présenté avec Pôle Sud, 21, 22 et 23 avril – 20H30

Coup fatal, KVS & Ballets C de la B- Alain Platel, 12 & 13 MAI – 20H30

PÔLE SUD

Univers light oblique, Georges Appaix, France / 6 interprètes / Coproduction Pôle Sud, 14 octobre - 14H30 & 20H30, 15 octobre - 15H, 16 octobre – 10H & 14H30

Cartel, Michel Schweizer, France / 6 interprètes, jeudi 6 & vendredi 7 novembre – 20H30

Cédric Andrieux, Jérôme Bel, France / Solo / Tout public à partir de 9 ans, 27 novembre 14H30 & 20H30, 28 NOVEMBRE – 10H & 14H30

Pour en découdre, Etienne Fanteguzzi & Damien Briançon, France / Duo / Coproduction Pôle Sud / Création, 3 & 4 décembre – 20H30
Rencontre jeudi 4 décembre de 12h15 à 13h45 salle de danse du Portique
Travaux publics 26 septembre 19h

Your Ghost is not enough, Kubilan Khan Investigations, France / 2 danseurs + 2 musiciens, 9 & 10 décembre – 20H30
Rencontre mercredi 10 décembre de 12h15 à 13h45 salle de danse du Portique

Quand vient la nuit - bref !, Louis Ziegler, France / Tête à tête avec Louis Ziegler - 1 spectateur à la fois, du 5 au 8 février (HORAIRES À DEFINIR)
Rencontre mercredi 28 janvier de 12h30 à 13h45 salle de danse du Portique

Création 2014, Maguy Marin, 6 interprètes / Présenté avec Le Maillon, 18, 19 & 20 mars – 20H30

Idiomas et Araminta, Cie Mira, France / 1 duo + un solo / Coproduction Pôle Sud /, 30 mars – 14H, 31 mars – 10H & 20H30
Rencontre mercredi 1er avril de 12h30 à 13h45 salle de danse du Portique

Samedi détente, Dorothée Munyaneza, France / Trio / Coproduction Pôle Sud, 14 avril – 20H30
Rencontre mercredi 15 avril de 12h30 à 13h45 salle de danse du Portique

BALLET NATIONAL DE L'OPÉRA DU RHIN

Nô , Deborah Colker, 21, 22, et 24 novembre 20 h, dim. 23 novembre 15 h
Répétition publique- conférence , mercredi 12 novembre 18h30-19h45 - Salle de danse du Portique

La Strada, Mario Pistoni 14, 15, 16 et 17 janvier - 20 h , dim. 18 janvier - 15 h
Répétition publique- conférence, mercredi 7 janvier 18h30-19h45 - Salle de danse du Portique

Silk

Without Chorégraphie, scénographie Benjamin Millepied

Untouched Chorégraphie Aszure Barton

Gemini Chorégraphie Glen Tetley
21, 22, 23 et 26 mai - 20 h, dim. 24 mai - 15 h

Répétition publique- conférence mardi 12 mai, 18h30- 19h45, salle de danse du Portique

TJP – CDN D'ALSACE

Profils, Renaud Herbin & Christophe Le Blay / du 10 au 14 février / GS (présenté avec le Maillon)

Le Lombric, Marie-Pan Nappey & Joseph Kieffer / du 19 au 22 mars / GS

Nos solitudes, Julie Nioche / du 26 au 29 mars / GS

Plexus, Aurélien Bory / du 9 au 11 avril / GS

Dragging the bone, Mlet Warlop / les 16 et 17 avril / GS (présenté avec le festival Nouvelles)

SPECTACLES, RENCONTRES ET CONFERENCES OBLIGATOIRES (DANSE)

Programmation communiquée à la rentrée

MASTER CLASS

STAGE DE PRATIQUE DU JEU, PROPOSE AUX ETUDIANTS DE THEATRE, TOUTES ANNEES ET TOUS NIVEAUX

Formes chorales de la révolte : Marion Grandjean – Metteure en scène de Sermons joyeux de Jean-Pierre Siméon. Création mars 2015 au TAPS
Stage les 27, 28 et 29 octobre de 10h00 à 18h00.

Comment, à partir de la thématique de la révolte, inventer une forme chorale héritée du théâtre antique et actualisée ? Nous travaillerons à la fois l'écoute du groupe, le rythme, la concentration. Nous aborderons la question de la place de chacun au sein d'un chœur envisagé comme un groupe social, ceci afin de trouver la place d'un parcours individuel à l'intérieur du collectif.

Nombre de places limité. Inscription auprès de Delphine Crubézy : crubezy.uds@gmail.com

L3 S5 *Arts du spectacle*

LICENCE **CINQUIÈME SEMESTRE**
TROISIÈME ANNÉE

RESPONSABLES :
JEAN-FRAN ÇOIS MORIS (CINEMA),
NATHALIE BOUDET (DANSE)
ET DELPHINE CRUBEZY (THEATRE)



AR30EU1

LVE – ANGLAIS DISCIPLINAIRE - TOUS PARCOURS

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► **LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 1 / 18H TD)**

⚠ Les étudiants doivent choisir entre les deux modules suivants :

GROUPE 1. CINÉMA :
CYD ROGERS /MERCREDI 16H-18H (ANGLAIS, 1ER SEMESTRE) / SALLE 18 PORTIQUE

*Qu'est-ce que le cinéma indépendant américain ? En partant de John Cassavetes et Shadows et en passant par John Sayles (*Return of the Secaucus Seven*) ou encore Kimberley Pierce (*Boys Don't Cry*) il s'agira d'analyser l'évolution de ce cinéma indépendant qui nous permettra d'explorer différentes écritures cinématographiques ancrées dans un contexte historique précis. Tout en abordant différentes institutions comme Miramax ou le Festival de Sundance nous développerons un glossaire autour ce cinéma (Indie, Indiwood, Specialty division, etc.).*

Modalités d'évaluation pour l'UE : <u>Présence obligatoire.</u> - 1 oral et 1 écrit final (1h)

Bibliographie :

- HILLIER Jim, *American Independent Cinema : A Sight and Sound Reader*, British Film Institute, 2001.
- HOLM D.K., *Independent Cinema*, Kamera Books, 2008
- KING Geoff, *Indiewood,USA*, I.B. Tauris and Co Ltd, 2009.

GROUPE 2. THÉÂTRE & DANSE :
CYD ROGERS / HORAIRE ET SALLE COMMUNIQUÉS A LA RENTRÉE

Il s'agira dans ce cours d'anglais d'explorer et d'analyser des pièces clés du théâtre britannique contemporain depuis les années 1950 avec John Osborne et Look back in Anger, en passant par Edward Bond (Saved), ou encore Sarah Kane (Blasted). L'analyse de ces pièces nous permettra de les replacer dans un contexte non seulement d'écriture (New Writing, In-Yer-Face Theatre, etc.) mais aussi dans un contexte social, politique et culturel.

Bibliographie succincte :

- CARNEY Sean, *The Politics and Poetics of Contemporary English Tragedy*, University of Toronto Press, 2013.
- SIERZ Aleks, *Modern British Playwriting : The 1990s*, Methuen Drama, 2012.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

<u>Session 1 :</u>
1. Évaluation orale
2. Devoir en temps libre

<u>Session 2 :</u> Devoir sur table 1h

UE2 MÉTHODOLOGIE - TOUS PARCOURS

AR30EU21

COEF. 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES

► AR30EM41 MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE (COEF. 1 / 10H TD)

GROUPE CINÉMA :
RAPHAEL SZOLLOSY / 16/09, 30/09, 14/10, 04/11 ET 18/11 – AMPHI FRESNEL

GROUPE THÉÂTRE & DANSE :
ALICE GODFROY / HORAIRE ET SALLE COMMUNIQUÉS À LA RENTRÉE

Ce cours portera sur une expertise des acquis et un approfondissement des outils méthodologiques, avec pour finalité une initiation à la démarche de recherche.

Bibliographie succincte :

- LETOURNEAU, J., *Le coffre à outils du chercheur débutant : Guide d'initiation au travail intellectuel*, Toronto, Oxford University Press, 1989 (rééd. Ed. du Boréal, 2006).

► AR30EM98 TICE (COEF. 1 / 10H TD)

3 GROUPES / 5 SÉANCES DE 2H :

MARC OBERGFELL
GROUPE 1 : MARDI 18H-20H (09/09, 16/09, 30/09, 07/10, 14/10) / T01 MATHIS -INFO
GROUPE 2 : MERCREDI 18H-20H (10/09, 17/09, 1/10, 8/10, 15/10) / SALLE 3211 PATIO
GROUPE 3 : JEUDI 18H-20H (11/09, 18/09, 2/10, 9/10, 16/10) / SALLE 3211 PATIO

Manipulation d'images appliquée à la communication.

Les outils bureautiques accompagnent notre quotidien mais ne sont généralement pas exploités à leur plein potentiel. Ce cours a pour objectif de vous apprendre la bonne méthodologie de travail et de vous faire gagner du temps dans l'utilisation de ces logiciels. Au-delà de la technique, nous nous intéresserons également à l'aspect communication, essentiel dans le travail bureautique.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :
1. Devoir en temps libre (méthodologie)
2. Devoir en temps libre (TICE)

Session 2 : Devoir sur table 3h (commentaire de texte)



AR33EU31

ESTHÉTIQUE DES ARTS DE L'ÉCRAN - PARCOURS CINÉMA

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► AR33EM30 CINÉMA EXPÉRIMENTAL ET ART VIDÉO (COEF. 1 / 20H CM)

VENDREDI 10H-12H / AMPHI 5 PATIO

► AR10AM22 1. INTRODUCTION AU CINÉMA EXPÉRIMENTAL (COEF. 1 / 10HCM)

SIMON WELCH (SEMAINES 1 À 5)

Histoire et théorie du cinéma expérimental et de l'art vidéo

Exploration de la définition et l'évolution du cinéma expérimental et sa relation avec le cinéma classique et l'art vidéo.

Bibliographie succincte :

- GERE, C., Art, *Time and Culture*, Berg, 2006.
- GERE, C., *Digital Culture*, Reaktion Books, 2002
- HALL, D., *Illuminating Video*, Aperture, 1990
- MCGRATH, J., *Loving Big Brother*, Routledge, 2004.
- REES, A.L., *A History of Experimental Film and Video*, BFI, 2005
- SALT, B., *Film Style & Technology*, Starword, 2009.

► AR10AM22 2. CINÉMA EXPÉRIMENTAL ET ART VIDÉO 2. (COEF. 1 / 10H CM)

THIBAULT HONORE (SEMAINES 8-12)

Cinéma et art contemporain : quand le septième art s'expose

Pourquoi les cinéastes contemporains font-il le choix de l'art contemporain ? Nous allons répondre à cette question en faisant l'hypothèse que si le cinéaste quitte, le temps d'une exposition, la salle obscure, c'est pour y retrouver dans la réactualisation de nouvelles formes plastiques, les données séculaires de sa monstration. Ce passage vers le musée s'opère non pas dans la gratuité d'une conversion de l'image cinématographique, mais comme moyen pour signifier sa survivance dans le champ des images contemporaines, qu'elles soient statiques ou en mouvements, qu'elles prennent un caractère unique ou reproductible. Nous choisirons pour appuyer ce cours l'exemple de réalisateurs comme Jean-Luc Godard, Agnès Varda, Abbas Kiarostami, Atom Egoyan, Victor Erice, Takeshi Kitano ou Apichatpong Weerasethakul.

Bibliographie succincte :

- MICHAUD Philippe-Alain, *Sketches. Histoire de l'art, cinéma,* Paris, Kargo & L'Eclat, 2006.
- VANCHERI Luc, *Cinémas contemporains. Du film à l'installation*, Lyon, Aléas, 2009.
- PAINI Dominique, *Le temps exposé. Le cinéma de la salle au musée*, Paris, Cahiers du cinéma / essais, 2002.
- AUMONT Jacques (dir.), *Le septième art. Le cinéma parmi les arts*, Paris, Léo Scheer, 2003.
- CHAMBOISSIER Anne-Laure, FRANCK Philippe et VAN ESSCHE Eric (dir.), *Exposer l'image en mouvement ?,* Bruxelles, La Lettre Volée, 2004.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :
1. Devoir sur table 2h (contrôle des connaissances ou analyse de séquence)
2. Devoir en temps libre (dossier de recherche)

Session 2 : Devoir sur table 3 h (questions de cours)

UE3

AR34EU31
AR35EU31

ESTHÉTIQUE DES ARTS DE LA SCÈNE
PARCOURS THÉÂTRE & DANSE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► AR34EM21 LES NOUVELLES FORMES SCÉNIQUES (COEF. 1 / 20H CM)

MAGALI MOUGEL / JEUDI 8H-10H / AMPHI 8 ATRIUM

Pratiques marionnettiques et circassiennes contemporaines

Nous aborderons la question de la mise en scène selon une approche historique, afin de comprendre ce dialogue singulier qui va se déployer au cours de la fin du XIXème et du début du XXème siècle entre l'écriture de texte dramatique et l'écriture de plateau.

Modalités d'évaluation pour l'UE :
Session 1 :
1. Devoir sur table 2h (contrôle des connaissances)
2. Devoir en temps libre

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE4

AR33EU41

HISTOIRE ET THÉORIE DU CINÉMA - PARCOURS CINÉMA

COEF. 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

► AR33EM40 HISTOIRE DU CINÉMA CONTEMPORAIN (COEF. 1 / 20H CM)

JEAN-FRANÇOIS MORIS / LUNDI 10H-12H / AMPHI 6 PATIO

Dans ce cours, nous opposerons deux formes de cinéma : le cinéma maniériste des années 80 et le cinéma du réel : interférences entre documentaire et fiction, nouvelles écritures du réel avec les caméras DV, documentaires à la première personne, essais filmiques…

Bibliographie succincte :

- NINEY, F., *Le documentaire et ses faux-semblants*, Klincksieck, 2008.
- PRÉDAL, R., *Le cinéma à l'heure des petites caméras*, Klincksieck, 2008.

► AR33EM41 LECTURE CRITIQUE DE TEXTES FONDAMENTAUX (COEF. 1 / 20H CM)

BENJAMIN THOMAS / MARDI 14H-16H / AMPHI 4 PATIO

Le cours se penchera sur certaines des pensées les plus contemporaines du cinéma. Ainsi, dans un premier temps, le cours s'intéressera en profondeur à la fortune du figural dans le champ des études cinématographiques, puis, dans un second temps, on évoquera des propositions théoriques mises en branle par la question des nouveaux supports de l'image en mouvement.

Bibliographie succincte :

- METZ Christian, *Le signifiant imaginaire*, Paris, Bourgois, 2002.
- VANCHERI Luc, *Les pensées figurales de l'image*, Paris, Armand Colin, 2011.
- AUMONT Jacques, *Que reste-t-il du cinéma ?*, Paris, Vrin, 2012.

▶ AR33**EM42** PARCOURS DE CINÉASTES (COEF. 1 / 20H CM)

PARCOURS D'UN CINEASTE 1 : WERNER HERZOG (10HCM) : VALERIE CARRE / MARDI 10H-12H (14/10, 21/10, 18/11, 25/11 ET 9/12) / AMPHI LAGACHE (PSYCHO)

Werner Herzog a réalisé son premier court métrage (Herakles) en 1962. Il est aujourd'hui l'auteur de plus de cinquante films, des fictions comme des documentaires, parmi lesquels Aguirre, la colère de Dieu (1972), Fitzcarraldo (1982), Grizzly Man (2005) ou encore plus récemment les films sur la peine de mort aux Etats-Unis (Into the Abyss, 2011) et On Death Row (2012). Nous reviendrons dans ce cours sur les grandes tendances de son œuvre. Nous nous arrêterons dans un premier temps sur la périodisation de la filmographie, puis nous nous concentrerons sur un certain nombre de constantes, qu'elles soient thématiques (la révolte vouée à l'échec), théorique (la question de la frontière ou de l'absence de frontière entre documentaire et fiction) ou esthétique (la notion de "paysage intérieur") pour ne nommer que quelques exemples. Le cours s'appuiera sur la rétrospective intégrale de l'œuvre programmée à l'automne à Strasbourg et sera l'occasion d'une rencontre avec le réalisateur à l'université.

Bibliographie succincte :

- CARRE Valérie, *La quête anthropologique de Werner Herzog*, Presses universitaires de Strasbourg, 2008.

PARCOURS D'UN CINEASTE 2 : TAKESHI KITANO (10HCM) : BENJAMIN THOMAS / MARDI 10H-12H (SEMAINES 1-5) / AMPHI LAGACHE (PSYCHO)

Ce cours s'intéressera à la filmographie hétérogène d'un cinéaste japonais contemporain marquant, dans l'archipel comme sous nos latitudes, mais que ses concitoyens n'attendaient certainement pas dans ce rôle : Takeshi Kitano. Prenant le parti de faire apparaître d'abord le corpus d'un auteur contemporain comme un lieu où se formulent des propositions esthétiques, thématiques et politiques actuelles, le cours se proposera de repartir des films, bien davantage que de la biographie du cinéaste, afin d'y voir ce qu'ils font du cinéma, de ses rapports aux autres arts, du corps, mais aussi ce qu'ils disent de la manière dont le cinéma, loin de refléter un contexte, le reconfigure, le pense par le biais de formes sensibles.
(Un cycle de films de Takeshi Kitano, présentés par B. Thomas, accompagnera ce cours au cinéma STAR)

Bibliographie :

- THOMAS Benjamin, *Le cinéma japonais d'aujourd'hui*. Cadres incertains, Rennes, PUR, 2009.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

<u>Session 1 :</u>
1. Devoir sur table 3h (contrôle de connaissances)
2. Devoir sur table 3h (commentaire de texte)
3. Devoir en temps libre (dossier)
4. Devoir sur table 3h (dissertation)

<u>Session 2 :</u> Devoir sur table 3 h (questions de cours)

UE4 HISTOIRE ET THÉORIE DU THÉÂTRE - PARCOURS THÉÂTRE

AR35EU41

COEF. 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

► AR35EM15 HISTOIRE DU THÉÂTRE : XIXE SIÈCLE (COEF. 1 / 20H CM)

GENEVIÈVE JOLLY / MERCREDI 12H-14 H / AMPHI 9 ATRIUM

Le XIXe siècle est celui de la multiplicité des genres dramatiques, comme des salles ou des lieux dédiés au théâtre ou à l'opéra, et celui de la transformation des pratiques scéniques (jeu, décor, lumière et machinerie), à destination d'un public de plus en plus diversifié.

► AR35EM16 THÉORIE DU THÉÂTRE : PLATON, ARISTOTE ET HORACE (COEF. 1 / 20H CM)

JEAN-PIERRE PERCHELLET / JEUDI 14H-16H / 3220 PATIO

Dès le Ve siècle avant J.-C., le théâtre fait l'objet d'un discours théorique. De la Grèce à Rome, qu'en ont dit Platon, Aristote, Horace ? Qu'en a-t-on dit ? Comment les classiques ont-ils adapté leurs prédécesseurs de l'antiquité ?

Bibliographie succincte :

- ARISTOTE, *Poétique*, traduit et annoté par M. Magnien, Paris, Le Livre de poche, 1990.

► AR35EM17 DRAMATURGIE DU TEXTE DE THÉÂTRE : MOYEN ÂGE (COEF. 1 / 20H CM)

THIERRY REVOL / MARDI 17H-19H / 14 PLATANE

Après une introduction qui traitera de la naissance du théâtre en France, le cours s'intéressera aux problèmes concrets que pose l'interprétation des textes dramatiques du Moyen Âge (textes, costume, scénographie, dispositions scénique, etc.) à travers deux exemples : à la fin du 12e siècle, Jean Bodel, Le Jeu de saint Nicolas, pour le théâtre religieux ; et les Farces, souvent anonymes, pour le théâtre comique et profane de la fin du Moyen Âge.

Bibliographie :

- BODEL Jean, Le Jeu de saint Nicolas, Paris, Flammarion-GF, 2005.
- Farces du Moyen Âge, éd. André Tissier, Paris, Flammarion-GF, 1984.
- MAZOUER Charles, Le Théâtre français du Moyen Âge, Paris, SEDES, 1998.
- STRUBEL A., Le Théâtre au Moyen Âge, Rosny, Bréal, 2003.
- LAURIOUX B., La Civilisation du Moyen Âge en France (11e-15e siècles), Paris, Nathan-128, 1998.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :
1. Devoir sur table 3h (contrôle de connaissances)
2. Devoir sur table 3h (commentaire de texte)
3. Devoir en temps libre (dossier)
4. Devoir sur table 3h (dissertation)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)



AR34EU42

HISTOIRE ET THÉORIE DE LA DANSE - PARCOURS DANSE

COEF. 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

► AR34EM17 HISTOIRE DE LA DANSE (COEF. 1 / 20H CM)

YANNICK CHABAUD-KERGREIS / JEUDI 10H-12H / SALLE 339 BAT.ESCARPE

Danses, politiques institutionnelles et interculturalité

Ce cours aura pour objectif de questionner la danse dans ses modes de production et son modèle économique. Qu'est devenue l'énergie qui dynamisa le mouvement de la danse contemporaine dans les années 80 ? Comment analyser aujourd'hui les dispositifs d'accompagnement de la création et de la diffusion en danse ainsi que ses modes de production ? toutes ces questions seront mises en relation en s'appuyant sur des œuvres chorégraphiques emblématiques sur ces trente dernières années.

Bibliographie :

- FILLOUX-VIGREUX Marianne *« La danse et l'institution » Genèse et premier pas d'une politique de la danse en France 1970-1990* , L'Harmattan 2003

► AR34EM18 THÉORIE DE LA DANSE : PROCESSUS DE CRÉATION ET ŒUVRE CHORÉGRAPHIQUE (COEF. 1 / 20H TD)

ALICE GODFROY / LUNDI 16H-18H / SALLE D'EVOLUTION PORTIQUE

Processus de création : penser le chemin vers l'œuvre chorégraphique

Une œuvre chorégraphique est un arbre qui cache une forêt dense, épaisse de jours et percée de chemins pris puis délaissés, de sentes inconnues, de voies expérimentales foulées par le doute et la joie. Cette forêt s'appelle processus de création.
En lui se travaille ce qui donnera sens, c'est-à-dire direction, à l'œuvre en instance de naître.
En lui, se déploie le geste d'une pensée de la danse, à chaque fois singulière.
Conçu comme un laboratoire d'expérimentation, cet atelier mi-pratique mi-théorique se déroulera en studio. A partir d'un échauffement spéculatif, chaque séance permettra à chacun de développer son propre processus de création autour d'une tâche commune : celle d'écrire un solo pour un autre.

► AR34EM23 ÉCRIRE SUR LA DANSE (COEF. 1 / 20H TD)

ALICE GODFROY / MARDI 10H-12H / SALLE 8 PORTIQUE

Écrire sur la danse

Si le texte et la danse peuvent s'inspirer mutuellement et nourrir leur imaginaire respectif au contact de l'autre, le questionnement ne peut faire l'économie de ce qui les rend étrangers l'un à l'autre : le corps dansant est celui qui a décidé, dès son premier geste, de se retirer en bloc de l'univers du verbal pour déployer un langage en-deçà de la signification. Un corps qui parle sans dire mot. Écrire sur la danse, c'est donc partir de ce que d'aucuns appellent un intraduisible : le mouvement des corps est éphémère, il se dérobe sans cesse et échappe à quiconque voudrait le retenir en monnaie de mots. L'étude des discours philosophiques et littéraires qui se sont confrontés à cet irreprésentable – discours rares et souvent balbutiants – présente autant d'écueils passés que de défis à venir. Elle ouvrira à une réflexion générale sur la recherche actuelle en danse, à cet endroit

intuitif qui pressent, encore confusément, que la danse est porteuse d'un nouveau paradigme esthétique qui sollicite une nouvelle forme de pensée, et de nouvelles méthodes d'approche. Il s'agira d'expérimenter des dispositifs d'écriture qui questionnent comment l'observation d'un corps en mouvement altère notre propre rapport à la langue.

Bibliographie :

- BERNARD Michel, « Parler, penser la danse » [ressource électronique], « Penser la danse contemporaine », revue « Rue Descartes », n° 44, 2004/2
- POUILLAUDE Frédéric, *Le désœuvrement chorégraphique*, Paris, Vrin, 2009

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :
1. Devoir sur table 3h (contrôle de connaissances)
2. Devoir sur table 3h (commentaire de texte)
3. Devoir en temps libre (dossier)
4. Devoir sur table 3h (dissertation

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)



AR33EU51

PROJET PROFESSIONNEL - PARCOURS CINÉMA

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

▶ AR33EM83 DROIT ET ÉCONOMIE DU CINÉMA (COEF. 1 / 20H CM)

CLAUDE FOREST / JEUDI 14H-16H / 118 PU

Du salon indien aux multiplexes, du 35mm au numérique, l'histoire de la diffusion publique et payante du cinéma en salles en France sera retracée en mettant en relief ses mutations économiques essentielles, l'évolution du rôle de l'Etat, les relations contractuelles entre les partenaires de la filière, et son interpénétration croissante avec l'industrie audiovisuelle. Les modes majoritaires de diffusion du film clôtureront l'étude de la période contemporaine de son amortissement économique.

Bibliographie succincte :

- FOREST Claude, *Les dernières séances. Cent ans d'exploitation des salles de cinéma*, CNRS Éditions, Paris, 1995.
- GARÇON François, *La distribution cinématographique en France. 1907-1957*, coll. « Cinéma & Audiovisuel », CNRS Éditions, Paris, 2006.

▶ AR33EM86 DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL (COEF. 1 / 20H TD)

⚠ 4 groupes au choix :

▷ CHOIX 1

ÉCRITURES CRITIQUES
GRÉGORY LAUERT / LUNDI 18H-20H / SALLE 18 (PORTIQUE) 22 SEPTEMBRE / 6 OCTOBRE ET 20 OCTOBRE / 3, 10, 17 ET 24 NOVEMBRE / 1er, 8 ET 15 DÉCEMBRE

Ce cours proposera un état des lieux de la critique cinématographique, évoquera ses ambassadeurs historiques, de Bazin à Pauline Kael en passant par Serge Daney, avant de confronter l'étudiant à la réalité pratique, tout autant que morale, du métier.
Il s'agira d'écrire, pour comprendre les impératifs de temps et d'espace liés à la presse papier et numérique, et de s'interroger sur le rôle et la place du critique dans le cinéma contemporain.

▷ CHOIX 2

ÉDUCATION À L'IMAGE
JOEL DANET / JEUDI 10H-12H / MAISON DE L'IMAGE (31 RUE KAGENECK)

L'éducation à l'image constitue un segment du secteur culturel audiovisuel. Elle se fonde sur deux missions : la transmission de la culture cinématographique et l'éveil critique aux différents langages des images. Elle s'adresse prioritairement au jeune public dans un cadre scolaire ou hors-temps scolaire, elle s'adresse aussi au public adulte par le biais associatif. Ses activités impliquent des réalisateurs ou autres praticiens de l'audiovisuel qui agissent en tant qu'intervenants pédagogiques.

Contenus :
- Missions de l'éducation à l'image
- Historique de la théorie éducative, son inscription dans les champs de la culture et du socioculturel
- Description des acteurs et dispositifs nationaux temps scolaire et hors temps scolaire
- L'atelier vidéo : principe, formats (fiction- documentaire – clip), problématiques pédagogiques (place de l'intervenant réalisateur lors du tournage, entre accompagnateur et initiateur, participation au montage), statut du film d'atelier (film en soi ou témoignage d'un exercice)
- Inscription de l'activité d'intervenant dans un projet professionnel
Repères : BERGALA Alain, *L'Hypothèse cinéma*, Paris, 2002

▷ CHOIX 3

ANIMATION CINÉ-CLUB
ERIC GALMARD / JEUDI 20H15 - 23H (SAUF 1ère SÉANCE LE LUNDI 22/09, 15H-17H, SALLE 129H INSTITUT LEBEL)

En collaboration avec le Cinéma l'Odyssée, il s'agira d'animer un cycle de projections consacré cette année au thème de l'argent : "L'argent tout puissant ?".

Chaque séance, dirigée par un groupe d'étudiants, donnera lieu à une présentation et à l'animation d'un débat autour de l'œuvre projetée

▷ CHOIX 4

PRODUCTION — DISTRIBUTION
MICHEL KLEIN / LUNDI 16H-18H / SALLE R4 (SCIENCES DE L'EDUCATION, 7 RUE DE L'UNIVERSITE)
6,13 ET 20 OCTOBRE / (LE 27 OCTOBRE LA FAC EST FERMÉE POUR VACANCES DE LA TOUSSAINT) / PUIS REPRISE EN NOVEMBRE : 10, 17 ET 24 NOVEMBRE ; ET ENFIN 1er, 8 ET 15 DÉCEMBRE

À la fois créateur et entrepreneur, le producteur d'œuvres cinématographiques exerce un métier complexe, brassant de nombreuses disciplines. Ce TD a pour vocation d'approcher les diverses facettes de ce métier, de la création et la gestion de la société de production a la commercialisation d'un film, en passant par sa conception, son financement et sa fabrication.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :
1. Devoir sur table 2h (contrôle des connaissances)
2. Devoir en temps libre 1
3. Devoir en temps libre 2 (selon les structures professionnelles partenaires)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE5 PROJET PROFESSIONNEL - PARCOURS THÉÂTRE & DANSE

AR34EU51
AR35EU5

COEF. 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES

▶ AR35EM83 DROIT ET ÉCONOMIE DU SPECTACLE VIVANT (COEF. 1 / 20H CM)

LIONEL COURTOT ET JOËL BEYLER / MARDI 12H-14H / SALLE 1 PORTIQUE ⚠ Premier cours : 30 septembre / Dernier cours : 9 décembre

Il s'agira de présenter ce qui relève des politiques culturelles dans le domaine du spectacle vivant, afin de pouvoir aborder les aspects juridiques et budgétaires d'un projet dans une approche globale.

▶ AR35EM84 DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL (COEF. 1 / 20H TD)

⚠ 1 groupe à choisir parmi 3 propositions.
⚠ Les étudiants sont tenus de choisir un lieu différent de celui choisi en L2

▷ CHOIX 1 — TJP - CDN D'ALSACE / MERCREDI 9H-12H AU TJP Premier cours le 8 octobre au TJP.

Rencontres avec les équipes artistiques et les compagnies partenaires à travers les répétitions de leurs créations ; intervention de professionnels (comédiens, auteur, administrateur, programmateur, chargée des relations avec le public) autour de la question de la pédagogie, de la médiation culturelle, et de l'économie d'un théâtre.

▷ CHOIX 2 — HERVÉ PETIT / MERCREDI 9H-12H, À L'OPÉRA NATIONAL DU RHIN

Une production d'opéra naît plusieurs années avant les représentations, elle concerne différents corps de métiers, et elle inclut bien sûr pleinement les contraintes musicales liées à l' écriture de l'ouvrage. Ce contexte et ce cheminement de la création du spectacle font l'objet de ce parcours de découverte.

▷ CHOIX 3 — PÔLE SUD /MERCREDI 9H-12H Premier cours le 10 septembre à Pôle Sud.

Résidences d'artistes : suivi de création

À partir d'un dispositif de résidences de création, il s'agit de questionner l'articulation entre projet artistique et médiation culturelle. Ce parcours, en présence de l'équipe de Pôle Sud (direction, administration, action culturelle, relation publique, technique) et des artistes (Etienne Fanteguzzi et Damien Briançon, Dorothée Munyaneza, Aude Lachaise, Cie Mira, Cie 1 des Si), sera l'occasion d'aborder des notions fondamentales de l'acte de création. Les étudiants seront amenés à suivre les « travaux publics » programmés à Pôle Sud au 1er semestre

Calendrier des « Travaux publics » à 19h à Pôle Sud :
- Etienne Fanteguzzi et Damien Briançon : vendredi 26 septembre
- Dorothée Munyaneza : vendredi 10 octobre
- Aude Lachaise : vendredi 17 octobre
- Cie MIRA : vendredi 28 novembre
- Cie 1 des Si : vendredi 12 décembre

Bibliographie de référence pour les recherches et la préparation du cours
Dossier de présentation de la structure Pôle Sud
Dossiers des compagnies et références bibliographiques associées

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :
1. Devoir sur table 2h (contrôle des connaissances)
2. Devoir en temps libre (selon les structures professionnelles partenaires)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE6

AR33EU6
AR34EU6
AR35EU6

ATELIER DE RECHERCHE ET DE PRATIQUE - TOUS PARCOURS

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

▶ AR33EM20 ATELIER DE RECHERCHE ET DE PRATIQUE (COEF. 1 / 30H TD)

▶ CHOIX A EXERCICE FILMIQUE

▶ AR30AM12 1. ATELIER SCÉNARIO (15H TD / 6 SÉANCES DE 2H30)

Rappel : les étudiants qui ont fait un exercice filmique documentaire en 2ème année doivent prendre OBLIGATOIREMENT un exercice de fiction et vice versa.

⚠ Le nombre de places est limité à 12 en documentaire et 18 en fiction.

⚠ Les étudiants doivent être attentifs aux créneaux horaires de leur groupe-classe au second semestre (un étudiant choisit un groupe pour les deux semestres).

GROUPE 1 : MERCREDI 13H-15H30 / DOC / PIERRE TOUSSAINT / S3220 PATIO
GROUPE 2 : 17H-19H30 / DOC / JEAN-FRANÇOIS MORIS / SALLE 1 PORTIQUE
GROUPE 3 : VENDREDI 13H-15H30 / DOC / CHRISTOPHE BERTHAUD / SALLE 8 PORTIQUE
GROUPE 4 : LUNDI 13H30-16H / FICTION / JEAN-FRANÇOIS PEY / SALLE 118 PU
GROUPE 5 : JEUDI 16H30-19H / FICTION / NADJA DUMOUCHEL / SALLE 15 PORTIQUE

En fiction (groupes 4 et 5), les étudiants travaillent en groupe à l'élaboration d'un scénario.

En documentaire (groupes 1, 2 et 3), les étudiants travaillent en groupe à l'élaboration d'un dossier de production (synopsis, note d'intention, traitement).

Modalités d'évaluation pour les groupes 1 & 3 (fiction) :

Note 1 : scénario étape 1
Note 2 : scénario étape finale

Modalités d'évaluation pour les groupes 2 & 4 (documentaire) :

Note 1 : dossier étape 1
Note 2 : dossier étape finale

▶ AR30AM12 2. ATELIER TECHNIQUE (15H TD / 6 SÉANCES DE 2H30)

⚠ Les étudiants qui forment un groupe dans le cours de scénario doivent choisir des ateliers techniques différents pour qu'au moins un étudiant de chaque groupe ait suivi les trois options : image, son, montage ⚠ Le nombre de places est limité à 16 dans

chaque groupe ⚠ Un groupe à choisir parmi 4 propositions :

▷ CHOIX 1 IMAGE (2 GROUPES)

GROUPE 1 / IMAGE : VENDREDI 15H-18H / AURÉLIEN GORISSE / STUDIO DUN
GROUPE 2 / IMAGE : SEMAINE 15 (5 JANVIER) / DENIS OCTON
(LUNDI, MARDI, JEUDI : 10H-12H30 ET 13H30-16H) / STUDIO DUN

Les étudiants sont amenés par des exercices à comprendre les techniques de base d'éclairage et à réfléchir à leur utilisation en fonction d'effets esthétiques recherchés. Ils s'entrainent également à exécuter des gestes techniques de prise de vues.

▷ CHOIX 2 SON (1 GROUPE)

GROUPE 3 / SON : MERCREDI 9H30-12H (6 SÉANCES) / HERVÉ CELLIER / STUDIO SON / SALLE 13 DU PORTIQUE

Les étudiants apprennent par des exercices à faire du repérage sonore dans des situations variées, s'entrainent à exécuter des gestes techniques de prise de son, et s'initient au travail de mixage sonore.

▷ CHOIX 3 MONTAGE (2 GROUPES)

GROUPE 4 / MONTAGE : VENDREDI 13H-15H30 / ANNE-LAURE WITTMANN / S5107 DU PATIO

GROUPE 5 / MONTAGE : SEMAINE 15 (5 JANVIER) / ANNE-LAURE WITTMANN / LUNDI, MARDI, MERCREDI : 10H-12H30 ET 13H30-16H / S5107 DU PATIO

Les étudiants sont amenés à comprendre les fonctionnalités importantes d'un logiciel de montage (Final Cut Pro) ainsi que les principes d'organisation d'un montage de court-métrage, et à réfléchir sur le travail de narration propre au montage.

Modalités d'évaluation pour ce module : Travail individuel de montage en temps limité.

▶ AR35**EM20** ATELIERS THÉATRE (COEF. 1 / 30H TD)

⚠ Un groupe à choisir parmi 2 propositions :

▷ CHOIX 1 TEXTES CLASSIQUES : PARLEZ-VOUS L'ALEXANDRIN ? QUE RACONTENT-ILS ENCORE DE NOUS ?
DELPHINE CRUBÉZY / LUNDI 9H-13H / SALLE DE LA TABLE RONDE

Premier cours : le 8 septembre

Phèdre de Racine et Le Misanthrope de Molière. Dans ces deux textes, nous explorerons la théâtralité des alexandrins, leur construction, leur rythme… Nous nous interrogerons aussi sur la façon dont ces textes nous parlent et nous racontent encore actuellement. Les textes doivent être lus avant le premier cours.

▷ CHOIX 2 LECTURE ET INTERPRÉTATION
CHRISTOPHE GREILSAMMER / JEUDI 11H-14H / SALLE DE LA TABLE RONDE

Au cours de l'atelier, nous passerons d'une démarche dramaturgique à la démarche de l'acteur. Nous choisirons des extraits d'œuvres de tout jeunes auteurs, élèves en Département d'Écritures Dramatiques de l'ENSATT de Lyon. Nous porterons ces saynètes au plateau en nous appuyant sur les moyens propres aux acteurs : le corps, la voix, l'imagination.

Modalités d'évaluation pour ce module :

Session 1 : exercices pratiques et travaux d'étapes à définir selon la discipline.
Assiduité obligatoire, pas d'évaluation après 2 absences non justifiées

Session 2 : considérant la spécificité des cours de pratique artistique, la mise en place d'une session de rattrapage n'est pas envisageable.

► AR34**EM84** ATELIERS DANSE (COEF. 1 / 30H TD)

► PARTENARIAT PÔLE SUD / ARTS DU SPECTACLE

1. WORKSHOP AVEC LA COMPAGNIE KUBILAÏ KHAN INVESTIGATIONS / 10HTD, 13 ET 14 OCTOBRE 2014 , HORAIRES : 9H30/12H ET 13H/15H30, LIEU : POLE SUD

Avec Frank Micheletti de la cie Kubilaï Khan Investigations.
C'est à partir de la nouvelle création « Your ghost is not enough » que les étudiants s'impliqueront dans la dynamique de création de la compagnie KKI. Ils iront à la rencontre du travail de Franck Micheletti et assisteront au spectacle qui sera présenté les 9 et 10 décembre à Pôle Sud.

2. WORKSHOP AVEC LA COMPAGNIE DIVERGENCES/20HTD, DU 15 AU 19 DECEMBRE, HORAIRES : 10H/12H ET 13H/15H, LIEU : POLE SUD.

Avec Sylvain Huc de la Cie Divergences.
L'échec, entre tragédie et documentaire : Après s'être attaché à une écriture scénique au sens large autant qu'à la chorégraphie, le désir de Sylvain Huc, dans sa nouvelle création « kaputt », l'amène à travailler uniquement à partir du corps qui s'impose comme la nécessité de retourner à cette question centrale : « qu'est-ce que peut le corps ? » ou « comment le corps peut-il s'affirmer physiquement dans sa présence sur scène ? ». Spectacle associé le jeudi 12 février à 20h30 à Pôle Sud.

3. COURS RÉGULIER À CHOISIR DANS LA PROGRAMMATION DES ATELIERS DANSE L1-L2 EN ARTS DU SPECTACLE



AR30EU7
AR34EU7
AR35EU7

UE D'OUVERTURE - TOUS PARCOURS

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► **AR30AM22** **OUVERTURE (COEF. 1)**

⚠ Module à choisir dans une autre Faculté

Modalités d'évaluation définies par la composante de l'UE choisie.

OU

AMELIORATION DU STYLE À L'ECRIT COMME À L'ORAL
CATHERINE HASER / LUNDI 14H-16H

Dans la continuité de l'UE7 L1/L2, en fonction des besoins exprimés par les étudiants : exercices d'écriture créative ou universitaire. Idem pour l'oral. Groupe ouvert aux étudiants maîtrisant les bases en expression écrite. Les étudiants ayant suivi en L1/L2 l'UE7 correspondante seront prioritaires sur la liste des inscriptions.

L3 S6 *Arts du spectacle*

LICENCE **SIXIÈME SEMESTRE**
TROISIÈME ANNÉE

RESPONSABLES :
NATHALIE BOUDET (DANSE),
DELPHINE CRUBEZY (THEATRE),
JEAN-FRANÇOIS MORIS (CINEMA)

UE1
AR30FU1

LVE – ANGLAIS DISCIPLINAIRE - TOUS PARCOURS
COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► **LVE – ANGLAIS DISCIPLINAIRE** (COEF. 1 / 18H TD)

⚠ 2 groupes au choix :

GROUPE 1 CINÉMA : SIMON WELCH / LUNDI 12H30-14H / AMPHI 3 PATIO

L'histoire du cinéma britannique abordée en langue anglaise.

GROUPE 2 THÉÂTRE ET DANSE : CYD ROGERS / MERCREDI 18H-20H / SALLE 18

Il s'agira dans ce cours d'anglais d'explorer et analyser des pièces clés du théâtre britannique contemporain depuis les années 1950 avec John Osborne et Look back in Anger, en passant par Edward Bond (Saved), ou encore Sarah Kane (Blasted). L'analyse de ces pièces nous permettra de les replacer dans un contexte non seulement d'écriture (New Writing, In-Yer-Face Theatre, etc.) mais aussi dans un contexte social, politique et culturel.

Bibliographie succincte :

- CARNEY Sean, *The Politics and Poetics of Contemporary English Tragedy*, Toronto, University of Toronto Press, 2013.
- SIERZ Aleks, *Modern British Playwriting : The 1990s,* London, Methuen Drama, 2012.

Modalités d'évaluation pour L'UE :

Session 1 :
1. Evaluation orale
2. Evaluation écrite 1h
3. Evaluation écrite temps libre

Session 2 : Devoir sur table 1h



AR30FU2

MÉTHODOLOGIE - TOUS PARCOURS
COEF. 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES

► AR30**FM45** **MÉTHODOLOGIE DISCIPLINAIRE** (COEF. 1 / 10H TD)

⚠ 2 groupes au choix :

GROUPE CINEMA (TOUS LES 15 JOURS) : ESTELLE DALLEU / JEUDI 17H-19H / AMPHI ORTSCHEIDT ESCARPE

GROUPE THÉÂTRE ET DANSE : FLORE GARCIN-MARROU / VENDREDI 11H-12H / SALLE 3220 PATIO

Il s'agira d'appliquer les acquis méthodologiques du semestre précédent et de les mettre à l'épreuve d'une démarche de recherche universitaire.

► AR30FM98 PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PROJET TUTEURÉ) (COEF. 1 / 20H TD)

⚠ 2 groupes au choix :

GROUPE 1 CINÉMA : JEAN-FRANÇOIS MORIS / LUNDI 10H-12H / AMPHI 4 PATIO

Élaboration d'un dossier : chaque étudiant sera amené à réfléchir à son parcours personnel et à l'orientation professionnelle qu'il envisage (recherche de documentation, rencontres avec des professionnels …). Ce dossier pourra être constitué d'un texte et d'une réalisation vidéo.

GROUPE 2 THÉÂTRE ET DANSE : DELPHINE CRUBEZY (14H) & CHRISTIANE GARREC (6H) MARDI 14H-16H / SALLE 1 PORTIQUE

L'étudiant envisagera soit un projet artistique ou culturel (réalisé ou non, mais réalisable), soit un projet de recherche sur le sujet de son choix, en préparation possible d'un master. À l'issue d'un travail de recherche associé au projet, l'étudiant fera une présentation sous forme d'un dossier (20 pages) et lors d'une présentation de soutenance orale en mai. ***Deux cours de présentation auront lieu au 1er semestre, et la présence est obligatoire.***

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :
1. Devoir en temps libre
2. Dossier PPP de 20 pages et présentation orale

Session 2 : dossier à rendre en concertation avec l'enseignant

UE3 ESTHÉTIQUE DES ARTS DE L'ÉCRAN - PARCOURS CINÉMA

AR33FU31

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

► AR33FM30 LA NOTION DE GENRE (COEF. 1 / 20H CM)

NATHALIE BITTINGER / MARDI 14H-16H / SALLE A3 INSTITUT LEBEL

Le genre a-t-il une fonction de mythe structurant au cinéma ? Quelle est l'effectivité narrative, symbolique et émotionnelle du genre sur le spectateur dans son rapport à la fiction ? Du plaisir de la répétition des codes et de la reconnaissance aux effets provoqués par le mélange, le détournement ou l'éclatement des genres.

Bibliographie succincte :

• MOINE, R., *Les Genres du cinéma*, Nathan, 2002, rééd. A. Colin, 2008.

► AR33FM31 ANALYSE FILMIQUE (COEF. 1 / 20H TD)

⚠ 3 groupes au choix :

▷ CHOIX 1 GROUPE 1 : LE FILM FANTASTIQUE

ESTELLE DALLEU / JEUDI 15H-17H / SALLE 124 PALAIS U

Du Voyage dans la Lune [1902] de Georges Méliès, en passant par le kaijū eiga *[film de monstres japonais : Godzilla, Gamera], le* giallo *[Mario Bava, Dario Argento], ou bien la saga des zombies de George A. Romero… on comprend aisément que le genre fantastique est constitué d'une hétérogénéité sans pareil. D'autant qu'affleurent ici et là des éléments fantastiques chez des cinéastes dont les œuvres ne relèveraient pas directement du genre (Andreï Tarkovski, Jean-Luc Godard ou David Lynch).*
Il s'agira ici, en s'appuyant sur l'exercice de l'analyse filmique, de parcourir la diversité esthétique d'un genre en constante redéfinition de lui-même.

Bibliographie :

- ANDREVON Jean-Pierre, *100 ans et plus de cinéma fantastique et de science-fiction,* Éditions Rouge Profond, Collection « Raccords », 2013.
- DUFOUR Éric, *Le cinéma d'horreur et ses figures*, Presses Universitaires de France, Paris, 2006.
- LENNE Gérard, *Le Cinéma fantastique et ses mythologies*, Éditions du Cerf, 1970 (réédition en 1985 aux Éditions Henri Veyrier).
- LEUTRAT Jean-Louis, *Vie des fantômes : le fantastique au cinéma*, Cahiers du cinéma, 1995.

▷ CHOIX 2 GROUPE 2 : LE POLAR EUROPEEN : DU KRIMI AU GIALLO

STÉPHANE MARTINEZ JEUDI 10H-12H / SALLE A2 PATIO

L'évolution de la représentation des scènes de meurtres dans le cinéma de genre européen…
Il y a d'abord le polar traditionnel et ses meurtres ellipsés ou suggérés (Whodunit/Hard boiled). Puis a l'aube des années 60, en Europe un nouveau genre apparaît qui met en scène de façon plus spectaculaire et bientôt fantastique la représentation de l'assassin et de sa victime (Krimi). Bientôt le cinéma italien s'empare de ce phénomène et associe pleinement et définitivement la chair -principalement féminine- et le sang (Giallo). Un nouveau type de meurtrier psychopathe apparaît alors qui se délecte de la souffrance de ses victimes (Slasher). Allant plus loin encore dans la surenchère sanguinolente, le temps est maintenant venu des surenchères sanguinolentes (Gore / Trash).

▷ CHOIX 3 GROUPE 3 : LE WESTERN

ERIC GALMARD / MARDI 16H-18H / SALLE 3220 PATIO

Parcours à l'intérieur d'un genre qui traverse l'Histoire du Cinéma, de William S. Hart à Clint Eastwood, et présente à la fois des invariants narratifs et des transformations esthétiques importantes au fil de son histoire. On s'intéressera notamment à la figure de l'Indien, de l'Autre, dans le western et à la manière dont celui-ci a considérablement évolué dans les lectures mythologiques qu'il propose de l'Histoire américaine.

Bibliographie :
- BELLOUR Raymond (dir), *Le western,* Paris, Gallimard, 1993.
- LEUTRAT Jean-Louis et LIANDRAT-GUIGUES Suzanne, *Splendeur du western*, Pertuis, Rouge profond, 2007.
- LEUTRAT Jean-Louis et LIANDRAT-GUIGUES Suzanne, *Western(s)*, Paris, Klincksieck, 2007.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :
1. Devoir sur table 2h (dissertation)
2. Devoir sur table 1h (analyse de séquence)
3. Devoir sur table 2h (analyse de séquence)

Session 2 : Devoir sur table 3 h (questions de cours)

UE3

AR34FU31

ESTHÉTIQUE DES ARTS DE LA SCÈNE
PARCOURS THÉÂTRE & DANSE

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

► AR35FM13 PROBLÉMATIQUES ESTHÉTIQUES CONTEMPORAINES (COEF. 1 / 20H CM)

SYLVAIN DIAZ / VENDREDI 16H-18H / SALLE 3220 PATIO

L'image au théâtre : la scène comme une toile / la scène come un écran

En lien avec différents spectacles présentés à Strasbourg au moment où il se tiendra, ce cours propose d'explorer la question de l'image au théâtre sous deux angles différents. Dans un premier temps, on verra comment certains metteurs en scène, qui sont également peintres ou plasticiens à l'instar de Bob Wilson ou Valère Novarina, conçoivent la scène comme une toile. Dans un second temps, on verra comment d'autres metteurs en scène qui, tels Heiner Goebbels ou Denis Marleau, recourent massivement aux nouvelles technologies, considèrent la scène comme un écran. Au travers de l'étude de cette confluence entre théâtre et peinture et théâtre et cinéma, l'enjeu sera d'interroger la picturalité propre du théâtre.

► AR35FM85 ANALYSE DE SPECTACLES : APPROCHE SCÉNOGRAPHIQUE (COEF. 1 / 20H TD)

ANTOINE DERVAUX / VENDREDI 9H-11H / SALLE AT8 ATRIUM

Dans un premier temps, le cours abordera la scénographie dans son rapport au sens et au sensible. À partir d'écrits théoriques, d'entretiens – de scénographes, de metteurs en scènes, d'artistes – et de sources iconographiques, nous nous efforcerons de circonscrire les questions d'espace, d'image et de jeu qui traverse le travail du scénographe. Dans un second temps, il s'agira, à partir de l'analyse de spectacles (théâtre, danse, …) de repérer les différentes approches qui caractérisent la pratique scénographique contemporaine.

Bibliographie succincte :

• *Qu'est-ce que la scénographie ?, Études Théâtrales*, n° 53 (vol. I : Processus et paroles de scénographes) et n° 54-55 (vol. II : Pratiques et enseignements), 2012.
• BOUCRIS Luc, DESIGNE Jean-François, *Scénographie, 40 ans de création*, Montpelier, Ed. L'Entretemps, Ex Machina, 2010.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :
1. Devoir sur table 2h (dissertation)
2. Devoir sur table 1h (analyse d'œuvre)
3. Devoir sur table 2h (analyse d'œuvre)

Session 2 : Devoir sur table 3 h (questions de cours)



AR33FU41

HISTOIRE ET THÉORIE DU CINÉMA - PARCOURS CINÉMA

COEF. 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

► AR33FM40 LE CINÉMA D'ANIMATION (COEF. 1 / 20H CM)

ANTONIN BECHLER / MERCREDI 10H-12H / A1 PATIO

Ce cours constitue une introduction à l'animation japonaise, présentée dans ses dimensions historique, thématique, sociologique, économique et esthétique, ceci dans ses différents supports de diffusion (télévision, cinéma, vidéo, etc.). Dans une perspective historique, nous traiterons en particulier du rôle des pionniers tels Osamu Tezuka, des trois grands "booms" de l'animation (1963,1977,1995) et de leurs œuvres représentatives, de l'émergence du phénomène otaku et de son lien à l'évolution de la production et des thèmes de l'animation japonaise, en nous appuyant sur les travaux de sociologues, anthropologues et critiques japonais, ainsi que de créateurs et observateurs du secteur.

Bibliographie succincte :

- AZUMA, H., *Génération otaku – les enfants de la postmodernité*, Hachette, 2008.
- DENIS, S., *Le cinéma d'animation*, Armand Colin, 2011.
- KOYAMA-RICHARD, B., *Animation japonaise – du rouleau peint aux pokémon*, Flammarion, 2009.
- LE ROUX, S., *Isao Takahata : cinéaste en animation,* L'Harmattan, 2010 .
- LE ROUX, S., *Hayao Miyazaki : cinéaste en animation*, L'Harmattan, 2011.

► AR33FM41 THÉORIES DE L'ACTEUR (COEF. 1 / 20H CM)

CHRISTOPHE DAMOUR / MARDI 10H-12H / AT8 ATRIUM

Les théories du jeu de l'acteur au théâtre et au cinéma, de Denis Diderot à Robert Bresson Présentation et étude des grandes problématiques esthétiques et méthodologiques (feindre ou ressentir, incarner ou représenter, imiter ou styliser, …) et des principaux théoriciens, pédagogues et metteurs en scène (Diderot, Kleist, Craig, Stanislavski, Renoir, Hitchcock, Kazan, Bresson) de l'histoire de l'art dramatique occidental au théâtre et au cinéma.

Bibliographie succincte :

- DIDEROT Denis, *Paradoxe sur le comédien* (1773), Paris, éd. Mille et une nuits, 1999.
- NACACHE Jacqueline, *L'acteur de cinéma,* Nathan Cinéma, 2003.
- PAVIS Patrice, *L'analyse des spectacles,* Nathan Université, 1996.

► AR33FM42 SOCIOLOGIE DU CINÉMA (COEF. 1 / 20H CM)

CLAUDE FOREST / JEUDI 13H-15H / AMPHI 6 PATIO

Sociologie des publics et socio-économie du cinéma

Après avoir abordé les conditions de production et de diffusion du cinéma, seront étudiées les caractéristiques de ses publics pour éclairer sa réception, la constitution de la légitimité de ce champ, ainsi que les logiques à l'œuvre dans la structuration sociale des goûts et des pratiques.

Bibliographie succincte :

- BOURDIEU Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement,* ed de Minuit, Paris, 1979.
- ETHIS Emmanuel, *Sociologie du cinéma et de ses publics*, Armand Colin, coll. « 128 », Paris, (2005) 2009.
- GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Minuit, coll. « Le Sens commun », Paris, 199.
- MOULIN Raymonde, *L'artiste, l'institution et le marché,* Flammarion, Paris, 1992.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :
1. Devoir sur table 3h (contrôle de connaissances)
2. Devoir sur table 3h (contrôle de connaissances)
3. Devoir en temps libre (dossier)
4. Devoir sur table 3h (dissertation)

Session 2 : Devoir sur table 3 h (questions de cours)

UE4 — HISTOIRE ET THÉÂTRE ET THÉORIE DU THÉÂTRE - PARCOURS THÉÂTRE

AR35FU41

COEF. 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

▶ AR35FM16 — HISTOIRE DU THÉÂTRE (COEF. 1 / 20H CM)

FLORE GARCIN-MARROU / VENDREDI 14H-16H / SALLE 3220 PATIO

Réflexions sur le drame du XIXe siècle

Ce cours sera l'occasion d'étudier, à partir d'une approche historico-théorique, la forme du drame au XIXe, depuis sa définition par Hegel dans l'Esthétique jusqu'à ses diverses déclinaisons (drame romantique en France et en Allemagne, drame moral, mélodrame, drame symboliste, drame moderne…), afin de saisir ce qui prépare à la rupture post-dramatique au XXe siècle. Un plan de cours, une bibliographie augmentée seront distribués lors du premier cours.

▶ AR35FM19 — THÉORIE DU THÉÂTRE (COEF. 1 / 20H CM)

CHRISTOPHE DAMOUR / MARDI 10H-12H / AT8 ATRIUM

Les théories du jeu de l'acteur au théâtre et au cinéma, de Denis Diderot à Robert Bresson
Présentation et étude des grandes problématiques esthétiques et méthodologiques (feindre ou ressentir, incarner ou représenter, imiter ou styliser, …) et des principaux théoriciens, pédagogues et metteurs en scène (Diderot, Kleist, Craig, Stanislavski, Renoir, Hitchcock, Kazan, Bresson) de l'histoire de l'art dramatique occidental au théâtre et au cinéma.

Bibliographie succincte :
- DIDEROT Denis, *Paradoxe sur le comédien (1773)*, Paris, éd. Mille et une nuits, 1999.
- NACACHE Jacqueline, *L'acteur de cinéma*, Nathan Cinéma, 2003.
- PAVIS Patrice, *L'analyse des spectacles*, Nathan Université, 1996.

▶ AR35FM40 — DRAMATURGIE : XIXe SIÈCLE (COEF. 1 / 20H CM)

GENEVIÈVE JOLLY / MERCREDI 12H-14H / A1 INSTITUT LEBEL

Analyse de pièces du XIXe siècle, incluant une réflexion sur la dramaturgie et sur le genre théâtral : Les Trois Sœurs d'Anton Tchekhov (Babel Actes – Sud, n° 69) ; La Révolte d'Auguste de Villiers de L'Isle-Adam (ELLUG) ; et Une maison de poupée d'Henrik Ibsen (Le Livre de Poche, n° 6738).
Mise en place d'un workshop dans le cadre de ce cours : Jean-Yves Ruf monte Les Trois Soeurs de Tchekhov au Maillon (10-12 mars 2015), il sera possible d'assister à des répétitions entre le 16 février et le 7 mars, en après-midi et soirée, de rencontrer le metteur en scène et de suivre un atelier de pratique avec celui-ci. Dates à préciser.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 :
1. Devoir sur table 3h (contrôle de connaissances)
2. Devoir sur table 3h (commentaire de texte)
3. Devoir en temps libre (dossier de recherche)
4. Devoir sur table 3h (dissertation)

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)



AR34FU41

HISTOIRE ET THÉORIE DE LA DANSE - PARCOURS DANSE

COEF. 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

►AR34FM12 HISTOIRE DE LA DANSE (COEF. 1 / 20H CM)

ALICE GODFROY / JEUDI 8H-10H / SALLE 8 PORTIQUE

Les enjeux de l'improvisation dans l'histoire de la danse contemporaine

Tantôt méthode de recherche qui fait partie intégrante de tout processus de création, tantôt forme artistique à part entière qui s'offre comme telle au public (Composition Instantanée), l'improvisation est omniprésente dans le travail du danseur contemporain, quasi-absente toutefois dans les discours sur la danse. Lui rendre son histoire, c'est retraverser les deux grandes périodes fondatrices des années 1920-30 et des années 1960-70 qui ont vu respectivement émerger la danse dite moderne (modern dance) et celle dite contemporaine (post-modern dance). Deux périodes expérimentales qui ont fait un usage tout à fait radical de l'improvisation et ont vu dans l'acte improvisé la première ressource esthétique des corps. Nous questionnerons les contextes de son émergence, l'histoire de ses formes, les enjeux esthétiques et politiques de sa pratique, ainsi que les réponses plurielles que l'improvisation apporta au cours du XXème siècle face à la déconstruction des codes.

Bibliographie :

- *Approche philosophique du geste dansé. De l'improvisation à la performance,* sous la dir. d'Anne Boissière et de Catherine Kintzler, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2006
- BANES SALLY, *Terpsichore en baskets*, trad. par Denise Luccioni, Paris, Chiron, 2002 [1987]
- *On the edge / Créateurs de l'imprévu*, Bruxelles, éd. Contredanse, Nouvelles de danse n° 32/33, 1997
- DE RAYMOND Jean-François, *L'improvisation, contribution à la philosophie de l'action,* Paris, J. Vrin, 1980

►AR34FM13 DANSE ET MUSIQUE 2 (COEF. 1 / 20H TD)

AMANDA HASCHER / MARDI 14H-16H / DÉBUT : SEM. DU 12/01 / SALLE 2 DU PORTIQUE

AYARI MONDHER / VENDREDI 13H-14H / DÉBUT : SEM. 30/01 / SALLE 1 PORTIQUE

Analyse et perception des musiques du bassin méditerranéen

Ce cours-atelier propose de découvrir par l'écoute, l'analyse et la pratique les musiques improvisées du bassin méditerranéen. Il a pour but l'acquisition des clefs d'écoute des musiques modales en les situant dans leur contexte d'exécution. Après une présentation des principaux répertoires instrumentaux seront étudiées les questions relatives aux notions d'échelle et de mode, de rythme, de forme, de variation et d'improvisation, et surtout les rapports entre musique et danse.

Compte tenu de la spécificité de la musique étudiée (peu ou pas de partitions), une

participation active sera exigée des étudiants. En cours d'année, des séances spécifiques seront consacrées à la création de projets artistiques de danse en collaboration avec les étudiants du département musique.

► AR34FM14 DANSE, VIDÉO ET TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES (COEF. 1 / 30H TD)

PIERRE BOILEAU / MERCREDI 16H-18H30 / SALLE DE DANSE DU PORTIQUE

Ce cours aura pour objectif d'expérimenter les interactions possibles entre le corps (présent ou virtuel) et les images à l'intérieur d'un dispositif scénographique mêlant projection vidéo (caméra en direct ou images montées). Cette démarche s'appuiera sur la connaissance de travaux en la matière, assortie d'une analyse critique.

Modalités d'évaluation pour ce module :

Session 1 :
Un dossier avec une recherche et une analyse de travaux réalisés.
Un projet de recherche en groupe sur un dispositif interactif danse et images.

Session 2 : Devoir sur table 3h (questions de cours)



AR30FU51

UE INTERDISCIPLINAIRE - TOUS PARCOURS

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► AR30FM51 DIALOGUE DES ARTS (COEF. 1 / 18H CM)

GEORGES BLOCH / MERCREDI 14H-16H / AMPHI 4 PATIO

L'opéra comme roman : une narration extérieure ajoutée au théâtre

Le dispositif scénique fondamental de l'opéra n'a quasiment pas changé depuis 1639, même s'il a beaucoup évolué. On peut considérer que ce dispositif permet de mélanger une représentation dramatique – donc simulée – avec une narration extérieure – donc racontée par l'ensemble instrumental et par la musique en général. On verra un historique des procédés de narration musicale, et comment ces procédés ont été repris dans le cinéma : d'abord dans le cinéma muet (avec une musique extérieure et éventuellement un narrateur), puis dans le cinéma parlant. On fera aussi des parallèles entre les débuts du cinéma (attraction, industrie, mondialisation) et ceux de l'opéra en occident (spectacle de cour expérimental, industrie, européanisation).

Œuvres présentées :
L'Incoronazione di Poppea (Monteverdi, Harnoncourt, Ponnelle); Le Nozze di Figaro (Mozart, Cambreling, Marthaler); Don Carlos (Verdi); Tristan (Wagner); Die Soldaten (Zimmerman, Kontarsky, Kupfer); IQ (Poppe, Viebrock).

Bibliographie succincte :

- KOBBE, Gustave, *Tout l'opéra : Dictionnaire de Monteverdi à nos jours* [1922], traduction Collins et al., Paris, Robert Lafond, 1999.
- GENETTE, Gérard, *Introduction à l'architexte,* Le Seuil, Paris, 1979.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 : Devoir en temps libre

Session 2 : Devoir en temps libre

UE6

AR33FU6
AR34FU6
AR35FU6

ATELIER DE RECHERCHE ET DE PRATIQUE - TOUS PARCOURS

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► AR33**FM25** EXERCICE DE RÉALISATION FILMIQUE (DOCUMENTAIRE OU FICTION) (COEF. 1 / 30H TD)

⚠ groupes au choix composés de 2 modules chacun :

► 1. PRÉPARATION TOURNAGE (15H TD/ 6 SÉANCES DE 2H30)

GROUPE 1 : VENDREDI 9H30-12H / DOC / PIERRE TOUSSAINT / SALLE 112 PALAIS U
GROUPE 2 : LUNDI 14H-16H / DOC / JEAN-FRANÇOIS MORIS / SALLE 3220 PATIO
GROUPE 3 : VENDREDI 9H30-12H / DOC / CHRISTOPHE BERTHAUD / SALLE 106 PALAIS U
GROUPE 4 : LUNDI 16H30-19H / FICTION / JEAN-FRANÇOIS PEY / SALLE 107 LEBEL
GROUPE 5 : VENDREDI 13H-15H30 / FICTION / PHILIPPE LEVEQUE / SALLE 107H LEBEL

En fiction, les étudiants à partir du scénario du 1er semestre sont confrontés par groupe à tous les aspects de la préparation d'un tournage : découpage technique, repérage de décors, casting, plan de tournage.

En documentaire, les étudiants commencent à filmer et doivent présenter leurs rushes. Evaluation.

Modalités d'évaluation pour les groupes 1, 2 & 3 (documentaire) :

Note 1 : rushes (en fonction du dossier du 1er semestre)
Note 2 : présentation écrite et orale des rushes

Modalités d'évaluation pour les groupes 4 & 5 (fiction) :

Note 1 : découpage technique,
Note 2 : dossier (plan de tournage, repérage et casting)

► 2. MONTAGE (15H TD)

5 GROUPES : SEMAINES 4,11 ET 18 MAI /
JULIA LAURENCEAU ET ANNE-LAURE WITTMANN / SALLE 5107 DU PATIO

Après le tournage qui a lieu en autonomie, les étudiants travaillent par groupe en salle de montage (Final Cut Pro X).

Modalités d'évaluation pour ce module :

Progression du travail de montage et résultat final

▶ AR35FM20 ATELIERS DE PRATIQUE THÉÂTRALE

▷ CHOIX 1 ATELIER DE JEU :

BLANCHE GIRAUD-BEAUREGARDT / LUNDI 14H-17H / SALLE DE LA TABLE RONDE

Nous travaillerons sur la notion de nécessité. Vous choisirez un texte de théâtre, une poésie, un extrait de roman, de discours politique… que, pour quelque raison que ce soit, vous avez réellement envie de défendre, de partager. Il s'agira d'en faire un objet théâtral. Vous réfléchirez également à une proposition précise de l'utilisation de l'espace, pour vous et les spectateurs. Vous devrez vous présenter au premier cours avec des propositions de textes.

▷ CHOIX 2 ECRITURES CRITIQUES :

THOMAS FLAGEL / JEUDI 17H-19H / SALLE 3203 PATIO

En s'appuyant sur des sources journalistiques et universitaires, l'atelier vise à développer des outils d'analyse critique du spectacle vivant (théâtre, danse…) autant que des techniques stylistiques et formelles permettant un passage à l'écrit. Il s'agira de les mettre à profit pour explorer et manier différents types d'écritures (analyse, critique de spectacle, article général, billet d'humeur).

Modalités d'évaluation pour ce module :

Session 1 :
Exercices pratiques et travaux d'étapes à définir selon la discipline.
Assiduité obligatoire, pas d'évaluation après 2 absences non justifiées.

Session 2 : considérant la spécificité des cours de pratique artistique, la mise en place d'une session de rattrapage n'est pas envisageable.

▶ AR34FM20 ATELIERS DE PRATIQUE CHORÉGRAPHIQUE (COEF. 1 / 30H TD)

▶ AR30AM12 COURS DE DANSE CONTEMPORAINE 2 / 20H TD

NATHALIE BOUDET / MARDI 8H-10H / SALLE DE DANSE

L'élaboration de formes corporelles, l'expérience improvisée du mouvement, l'appel à la mémoire dans la restitution d'un geste, la relation partagée avec la musique, sont autant de pistes d'expérimentation nécessaires au temps de la création. La qualité de l'interprétation et de l'expression nourrie par le regard porté sur soi et sur l'autre servira le propos chorégraphique de chacun permettant d'aboutir à cette forme singulière que représente le solo.

Modalités d'évaluation de l'UE :

Note de technique
Note de création d'un solo à présenter dans le cadre de Stud'Art



AR33FU7
AR34FU7
AR35FU7

UE D'OUVERTURE / OU UE RECHERCHE / OU STAGE LONG

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► AR30AM22 OUVERTURE (COEF. 1)

Modalités d'évaluation : définies par la composante de l'UE choisie

OU

► AMELIORATION DU STYLE A L'ECRIT COMME A L'ORAL, PROJET « INTER-ARTS »

CATHERINE HASER / LUNDI 10H-12H / SALLE 15 PORTIQUE

Projet collectif élaboré par les étudiants du groupe, mêlant expression écrite et expression orale. Sont requis : un intérêt certain pour l'expression écrite et l'expression orale, pour les arts visuels et la musique, un sens créatif, la capacité et la volonté de travailler en groupe. Les étudiants ayant suivi l'UE correspondante au semestre précédent seront prioritaires sur la liste des inscriptions.

OU

► UE RECHERCHE (COEF. 1)

UE d'approfondissement de la méthodologie et des enjeux de la recherche pour les étudiants se destinant à la poursuite d'un master.

Modalités d'évaluation :

1. Recension d'un ouvrage scientifique récemment paru ou du compte-rendu d'un événement scientifique en rapport avec le projet envisagé
2. Présentation orale du projet de recherche
3. Rédaction d'un projet de recherche en vue du Master

OU

► STAGE / 3 SEMAINES MINIMUM (COEF. 1)

⚠ Ce stage doit être effectué en dehors des périodes de cours.

Les étudiants qui souhaitent faire un stage doivent impérativement se mettre en relation avec l'enseignant(e) référent(e) des stages pour chaque département (cinéma, danse ou théâtre) avant d'établir la convention de stage. L'enseignant(e) référent(e) étudiera la proposition de stage avant de notifier à l'étudiant ses modalités d'exécution ainsi que celles du rapport de stage. Il signera la convention. Contacts des enseignants à demander au secrétariat des Arts du spectacle.

Modalités d'évaluation : Rendu d'un rapport de stage, voir modalités précises avec l'enseignant(e) référent(e).



MASTERS
ARTS DU SPECTACLE

ARTS DE L'ÉCRAN (1)

PARCOURS RECHERCHE

ARTS DE L'ÉCRAN (2)

PARCOURS COPRODUCTION INTERNATIONALE D'ŒUVRES CINEMATOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES

ARTS DE LA SCÈNE (1)

PARCOURS RECHERCHE

ARTS DE LA SCÈNE (2)

PARCOURS CONCEPTION DE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL – SPECTACLE VIVANT



MASTER
ARTS DE L'ÉCRAN

PARCOURS RECHERCHE

BIBLIOGRAPHIE CINÉMA

ALLEN, Robert C., et GOMERY, Douglas, *Faire l'histoire du cinéma : les modèles américains,* Paris, Nathan, 1993.

BARTHES Roland, *La chambre claire. Notes sur la photographie,* Paris, Cahiers du Cinéma, Gallimard, Seuil, 1980.

CASETTI Francesco, *Les théories du cinéma depuis 1945*, Paris, Nathan, 2000.

DELEUZE Gilles, *L'image-mouvement,* Paris, Ed. de Minuit, 1983.

DELEUZE Gilles, *L'image-temps,* Paris, Ed. de Minuit, 1985.

METZ Christian, *Le signifiant imaginaire*, Paris, Christian Bourgeois Editeur, 2002.

M1S1 *Arts de l'écran*

PARCOURS RECHERCHE

PREMIER SEMESTRE

PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE : BENJAMIN THOMAS

UE1 — LANGUE VIVANTE

AR30GU1

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

▶ AR30**GM31** — L'ANGLAIS DES ARTS DU SPECTACLE (COEF. 1 / 18H TD)

ALISON MUNRO / HORAIRES ET SALLE COMMUNIQUES A LA RENTREE

Dans ce cours en anglais, il sera proposé des exercices écrits et oraux, autour du spectacle vivant, permettant aux étudiants soit de revoir des bases linguistiques, soit d'améliorer leurs compétences en acquérant un vocabulaire des arts de la scène.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

1 épreuve orale
1 épreuve écrite sur table 2h
Session 2 : 1 épreuve écrite sur table 2h



MÉTHODOLOGIE

AR30GU21

COEF. 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES

▶ AR30**GM20** — PROBLÉMATIQUES ESTHÉTIQUES (COEF. 1 / 20H CM)

▷ CHOIX 1 — MAGALI MOUGEL / VENDREDI 11H-13H / 1 PORTIQUE

À partir d'un corpus de textes théoriques appartenant aux champs disciplinaires connexes des arts de la scène que peuvent être la philosophie et la sociologie, nous tenterons de forger des outils d'analyse qui nous permettront d'aborder ces notions primordiales que sont : idéologie, représentation et émancipation, pour comprendre les enjeux de la création actuelles.

▷ CHOIX 2 — STAGE PROFESSIONNALISANT / 12 SEMAINES
CLAUDE FOREST

Modalités d'évaluation pour ce module :

Un rapport de stage (20 pages) dont vous remettrez un exemplaire au responsable pédagogique, et un autre à votre directeur de recherche. Ce rapport devra notamment comprendre l'organigramme de l'entreprise et toutes les données économiques la concernant, indiquer sa position au niveau du marché, de la concurrence directe, ses stratégies et /ou cultures d'entreprise. Enfin, il devra spécifier votre apport à cette

entreprise en termes de travail et de relations humaines, ainsi que l'intérêt de ce stage pour l'objet de votre recherche ou de votre métier futur.
À prendre au choix avec AR30 HM52 au second semestre (un seul stage par année).

▷ CHOIX 3

COURS AU CHOIX

Cours à choisir parmi ceux dispensés par la Faculté des Sciences économiques et de gestion ou la Faculté de Droit (voir liste).

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2 h
Session 2 : L'intitulé et le code du module choisi devront être communiqués au secrétariat et au responsable d'année avant le 15 octobre.

▶ AR33**GM10** SÉMINAIRE DISCIPLINAIRE : LES ARTS DE L'ÉCRAN (COEF. 1 / 12H CM)

BENJAMIN THOMAS / MERCREDI 10H-12H / SALLE 1 PORTIQUE
(6 SÉANCES : 10/9 ; 17/9 ; 24/9 ; 1/10 ; 8/10 ;15/10)

Ce cours introductif repart de la célèbre phrase de Jean Renoir (« Tout ce qui bouge sur un écran est du cinéma ») afin d'interroger sa validité aujourd'hui. Même si la question ne sera pas éludée, il ne s'agira pas uniquement de déterminer si toutes les images en mouvement dont le mode d'apparaître est l'écran sont oui ou non du cinéma (question déjà évoquée en troisième année de Licence, par ailleurs). On essaiera plutôt de voir quand on peut commencer à dire qu'il y a « art(s) » de l'écran, à l'heure où les écrans prolifèrent.

Bibliographie

- RANCIERE Jacques, *Le destin des images,* Paris, La Fabrique, 2002.
- GAUDREAULT André et MARION Philippe, *La fin du cinéma ?,* Paris, Colin, 2013.
- BELLOUR Raymond, *La querelle des dispositifs,* Paris, POL, 2012.

Modalités d'évaluation pour ce module :

Session 1 : Dossier en temps libre
Session 2 : Dossier en temps libre

▶ AR30**GM11** MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (COEF. 1 / 12H TD)

⚠ 1 groupe à choisir parmi les 4 propositions :

GROUPE 1 : CATHERINE HASER / VENDREDI 9H-10H / SALLE 1 PORTIQUE

GROUPE 2 : CATHERINE HASER / VENDREDI 10H-11H / SALLE 1 PORTIQUE

GROUPE 3 : JEAN-PIERRE PERCHELLET / MERCREDI 13H-14H / SALLE COMMUNIQUÉE À LA RENTRÉE

GROUPE 4 : GENEVIEVE JOLLY / JEUDI 12H-14H OU 13 H-14 H (SELON LES SÉANCES) / SALLE COMMUNIQUÉE A LA RENTRÉE

Méthodologie de la recherche en vue de la rédaction du mémoire de première année (soit 40 pages comprenant une introduction, un plan détaillé, une partie rédigée et une bibliographie).
1ère partie : les objectifs d'un mémoire, et l'organisation du travail de recherche : choix et définition du domaine de recherche, utilisation des ressources documentaires, délimitation du corpus, élaboration d'une problématique.

Bibliographie :

- BEAUD, M., *L'Art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de D.E.A. ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris, Éd. la Découverte, 1996
- ROUVEYRAN, J.-C., *Le guide de la thèse, le guide du mémoire : du projet à la soutenance, règles et traditions universitaires, techniques d'aujourd'hui, traitement de texte , CD-Rom, Internet,* Paris, Maisonneuve & Larose, 1999.

Modalités d'évaluation pour ce module : Implication dans la progression collective du groupe au fil des séances et travail personnel écrit.

Session 2 : Dossier en temps libre



AR33GU31

ENSEIGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

▶ AR30GM51 — DIALOGUE DES ARTS (COEF. 1 / 18H CM)

▷ CHOIX 1 — GENEVIÈVE JOLLY & FRANCOISE VINCENT-FERIA
1H30 CM HEBDOMADAIRE, COURS MUTUALISÉ

Art et (géo)politique
Approche réflexive de questions artistiques transversales, en lien avec les axes de l'équipe de recherche ACCRA de la Faculté des Arts, et les manifestations associées (colloques, expositions, etc.). Il s'agit, à partir d'appuis théoriques différents, de produire une réflexion interdisciplinaire sur le « faire œuvre » dans le domaine de l'art.

Bibliographie spécifiée à la rentrée.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

1 travail (écrit ou oral) en temps libre
1 devoir sur table (2 h)

▷ CHOIX 2 — STAGE PROFESSIONNALISANT / 12 SEMAINES
CLAUDE FOREST

Modalités d'évaluation pour ce module : U*n* ***rapport de stage*** *(20 pages) dont vous remettrez un exemplaire au responsable pédagogique, et un autre à votre directeur de recherche. Ce rapport devra notamment comprendre l'organigramme de l'entreprise et toutes les données économiques la concernant, indiquer sa position au niveau du marché, de la concurrence directe, ses stratégies et /ou cultures d'entreprise. Enfin, il devra spécifier votre apport à cette entreprise en termes de travail et de relations humaines, ainsi que l'intérêt de ce stage pour l'objet de votre recherche ou de votre métier futur.*
À prendre au choix avec AR30 HM52 au second semestre (Un seul stage par année).

▷ CHOIX 3 — COURS AU CHOIX

Cours à choisir parmi ceux dispensés par la Faculté des Sciences économiques et de gestion ou la Faculté de Droit (voir liste). L'intitulé et le code de l'option choisie devront être communiqués au secrétariat et au responsable d'année avant le 15 octobre.



AR35GU4

ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES FONDAMENTAUX THÉORIQUES

COEF. 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

▶ AR33GM40 HISTOIRE DU CINÉMA

(COEF. 1 / 20H CM)

CORINE PENCENAT/MARDI 16H-18H/SALLE 3220 PATIO / 1er COURS – 15 SEPTEMBRE

Histoire comparée de l'image cinématographique
Une histoire de l'image en mouvement de "L'Eidophusikon" de Lotherboug, en passant par les spectacles et inventions qui ont anticipé et permis le cinématographe, à "Holly Motors" de Léos Carax : nourris d'une connaissance de ces apports historiques, nous interrogerons les enjeux esthétiques et politiques de l'image cinématographique, dans le contexte d'une société elle-même en mouvement qui aura transformé les arts visuels. Mobilisation et démobilisation seront les mots clefs de cette réflexion.

Bibliographie :

- MANONNI Laurent, *Trois siècles de cinéma, De la lanterne magique au cinématographe,* Paris, RMN, 1995.
- PICON Gaëtan, 1863, *Naissance de la peinture moderne,* Genève, Skira, 1974.
- STROBINSKI Jean, *L'Invention de la liberté* 1700-1789, Paris, Gallimard, 2006.

▶ AR33GM43 ESTHÉTIQUE DU FILM (COEF. 1 / 20H CM)

BENJAMIN THOMAS / MERCREDI 13H-15H / SALLE 1 PORTIQUE

La fiction (cinématographique) : lieu d'invention de nouveaux régimes d'image à l'ère de la prolifération des écrans ?

Ce cours se propose d'examiner la manière dont la fiction cinématographique se pense, non sans tensions, au sein d'une ère de « surabondance événementielle » (Augé) qui se déploie elle-même grâce à l'image écranique en mouvement.

Bibliographie :

- COMOLLI, J.-L., *Corps et cadre : cinéma, éthique, politique,* Verdier, 2012
- RANCIÈRE, J., *Le Spectateur émancipé,* La Fabrique, 2008
- DIDI-HUBERMAN, G., *Survivance des lucioles*, Minuit, 2009.

Modalités d'évaluation pour cette UE :

1 travail (écrit ou oral) en temps libre
1 devoir sur table (3h)
Session 2 : 1 devoir sur table (3h)



AR35GU51

ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES FONDAMENTAUX PRATIQUES

COEF. 2 - ECTS 9 / DEUX MODULES

▶ AR33GM24 PRATIQUE / ATELIER CINÉMA EXPÉRIMENTAL ET ART VIDÉO (COEF. 1 / 30H TD)

SIMON WELCH / VENDREDI 14H-16H / SALLE 3220

Est-ce que « le médium est le message », et quel est le rapport entre l'art vidéo et le cinéma expérimental ou « classique » ?

Bibliographie :

- HALL, D., *Illuminating Video*, Aperture, 1990
- REES, A.L., *A History of Experimental Film and Video*, BFI, 2005
- GERE, C., *Digital Culture*, Reaktion Books, 2002.

▶ AR33GM26 ANALYSE FILMIQUE (COEF. 1 / 30H TD)

GEORGES BLOCH / MERCREDI 16H-19H / 3220 PATIO

On fera l'analyse de films dont la musique est le propos. Les films entre parenthèses sont là à titre d'exemple. On n'examinera pas nécessairement un représentant de chaque catégorie.
1- films documentaires parlant de musique ou de musiciens (Gimme Shelter : The Rolling Stones, Straight No Chaser, La Flûte enchantée, ou simples films de concerts)
2- films de fiction ou docu-fiction mais autour de la musique ou de musiciens (Stop Making Sense, Farinelli, bios de musiciens mises en scène)
3- comédies musicales (un Astaire-Rogers, Singing in the Rain, West Side Story, Tommy)
4- films où la musique joue un rôle actif dans l'action (Don Quichotte de Pabst, Love in the Afternoon, C'era una volta il West)

<u>Attention :</u> Il y aura une participation des étudiants par groupe de 3 sur un film de leur choix dont ils assureront l'analyse. Il faudrait arriver au premier cours avec des propositions de film correspondant à l'une des quatre catégories.

À lire obligatoirement avant le cours :
- *CHION Michel, L'Audiovision : son et image au cinéma, Armand Colin, Paris, [1994] 2005.*
- *BLOCH Georges, « Lettre à Philippe Lacoue-Labarthe », Nouvelle Revue d'esthétique, 43 (2003).*

D'autres lectures seront données pendant le semestre.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Contrôle continu pratique : production d'une vidéo d'une durée de moins de 10 minutes

Contrôle théorique : 1 projet de recherche écrite explorant une problématique liée au cinéma expérimental et à l'art vidéo

Devoir sur table - Analyse filmique (3h)

<u>Session 2 :</u> Devoir sur table (3h)

M1S2 *Arts de l'écran*

PARCOURS RECHERCHE

DEUXIÈME SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE : BENJAMIN THOMAS

UE1 LANGUE VIVANTE
AR30HU1

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

▶ AR30HM31 L'ANGLAIS DES ARTS DU SPECTACLE (COEF. 1 / 18H TD)

ALISON MUNRO / 2 GROUPES DE NIVEAUX :

GROUPE 1 : JEUDI 8H-9H30 / S. 18 PORTIQUE
GROUPE 2 : JEUDI 9H30-11H / S. 18 PORTIQUE

Modalités d'évaluation pour l'UE :

1 épreuve orale
1 épreuve écrite sur table (2h)
Session 2 : 1 épreuve écrite sur table (2h)

UE2 MÉTHODOLOGIE
AR30HU21

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

▶ AR30HM11 MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE (COEF. 1 / 12H TD)

⚠ Un groupe à choisir parmi les 4 :

GROUPE 1 : CATHERINE HASER / MARDI 10H-12H / S. 8 PORTIQUE
GROUPE 2 : CATHERINE HASER / MARDI 14H-16H / AT3 ATRIUM
GROUPE 3 : FLORE GARCIN-MARROU / JEUDI 18H-19H30 / S. 8 PORTIQUE

Méthodologie de la recherche en vue de la réalisation du mémoire de première année (soit une trentaine de pages comprenant une introduction, un plan détaillé, une partie rédigée et une bibliographie) : détermination et définition du sujet, délimitation du corpus, élaboration d'une problématique et utilisation des ressources documentaires.

Modalités d'évaluation pour ce module :

Implication dans la progression collective du groupe au fil des séances et présentation d'un travail personnel écrit.

▶ AR30**HM14** **MÉMOIRE DE FIN DE PREMIÈRE ANNÉE**

Modalités d'évaluation pour ce module :
Plan détaillé, bibliographie et une partie rédigée

UE3 ENSEIGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE

AR35HU3 **COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX ⚠ LES ÉTUDIANTS DOIVENT CHOISIR ENTRE LES DEUX MODULES SUIVANTS :**

▶ AR30**HM51** **DIALOGUE DES ARTS (COEF. 1 / 18H CM)**

CORINE PENCENAT / GUALTIERO DAZZI / VENDREDI 14H-15H30 / AMPHI 4 LEBEL
SALLE COMMUNIQUÉE À LA RENTRÉE

A la notion « Dialogue entre les Arts », chaque enseignant en fonction de sa pratique (compositeur, esthétique) rajoutera l'interrogation comment faire oeuvre aujourd'hui, dans le dialogue entre les Arts ?.
Cette actualisation du propos nécessitera donc une prise en compte historique afin de mieux situer le présent dans lequel s'inscrit l'acte créatif contemporain.
Chacun communiquera sa bibliographie en début de cours, l'évaluation consistant en un dossier présenté à deux pour prolonger le dialogue engagé entre ces deux cours. Les modalités seront précisées à la rentrée.

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail (écrit ou oral) en temps libre
1 devoir sur table (2 h)

OU

▶ AR30**HM52** **STAGE PROFESSIONNALISANT / 12 SEMAINES**

▷ CHOIX 1 CLAUDE FOREST

Modalités d'évaluation pour ce module : un rapport de stage (20 pages) dont vous remettrez un exemplaire au responsable pédagogique, et un autre à votre directeur de recherche. Ce rapport devra notamment comprendre l'organigramme de l'entreprise et toutes les données économiques la concernant, indiquer sa position au niveau du marché, de la concurrence directe, ses stratégies et /ou cultures d'entreprise. Enfin, il devra spécifier votre apport à cette entreprise en termes de travail et de relations humaines, ainsi que l'intérêt de ce stage pour l'objet de votre recherche ou de votre métier futur.
À prendre au choix avec AR30 HM52 au second semestre (Un seul stage par année).

▷ CHOIX 2 COURS AU CHOIX

Cours à choisir parmi ceux dispensés par la Faculté des Sciences économiques et de gestion ou la Faculté de Droit (voir liste).
L'intitulé et le code de l'option choisie devront être communiqués au secrétariat et au responsable d'année avant le 15 février 2015.

UE4 ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES FONDAMENTAUX THÉORIQUES

AR35HU41

COEF. 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

▶ AR33HM40 CINÉMA, INSTITUTIONS ET PUBLICS (COEF. 1 / 20H CM)

CLAUDE FOREST / JEUDI 15-17H / S. 18 PORTIQUE

Le rôle des Etats et des différentes institutions publiques, françaises et européennes, sera questionné notamment pour pointer l'absence de politique liée à la demande de spectateurs. De la théorie des économistes orthodoxes de l'offre et la demande solvable à celle du mimétisme girardien adaptée au marché du cinéma, le comportement du consommateur-spectateur sera interrogé en convoquant des sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie sociale, psychanalyse, ethnologie) pour essayer d'en éclairer certains mécanismes.

Bibliographie succincte :

- De RADKOWSKI Georges-Hubert, *Les jeux du désir. De la technique à l'économie,* Paris, PUF, 1980, 266 p.
- DUMOUCHEL Paul, DUPUY Jean-Pierre, *L'enfer des choses. René Girard et la logique de l'économie,* Paris, Seuil, 1979, 270 p.
- FARCHY Joëlle, SAGOT-DUVAUROUX Dominique, *Économie des politiques culturelles,* Paris, Presses Universitaires de France, 1994, 183 p.
- FOREST Claude, *Quel film voir ? Pour une socio-économie de la demande de cinéma,* Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Arts du spectacle », 2010, 419 p.

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 dossier en temps libre
1 devoir sur table (2h)

Session 2 :
1 devoir sur table (3h)

▶ AR34HM24 ANTHROPOLOGIE VISUELLE (COEF. 1 / 20H CM)

JEAN-FRANÇOIS MORIS / MARDI 10H-12H / 3220 PATIO

Qu'est-ce qu'un regard anthropologique ? Méthodes et mises en scène de l'anthropologie visuelle, cinéma d'observation et ethno-fictions. Analyses de textes et de films ethnographiques.

Bibliographie :

- PIAULT, M.-H., *Anthropologie et cinéma*, Paris, Nathan cinéma, 2000.

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 dossier en temps libre
1 devoir sur table (3h)

Session 2 : devoir sur table (3h)



AR35HU51

ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES FONDAMENTAUX PRATIQUES

COEF. 2 - ECTS 9 / DEUX MODULES

▶ AR33HM27 PRATIQUE / ATELIER CINÉMA (COEF. 1 / 30H TD)

JEAN-FRANÇOIS MORIS / MARDI 13H-16H/ SALLE 18

Exercices filmiques en liaison avec le cours « anthropologie filmique ».

Modalités d'évaluation pour ce module : exercice pratique ou dossier

▶ AR33HM26 ANALYSE FILMIQUE (COEF. 1 / 30H TD)

BENJAMIN THOMAS / MERCREDI 13H-16H / 3220 PATIO

Paysages, espaces, milieux

« Qu'est-ce qu'un paysage de cinéma ? ». L'entrée en matière de ce cours sera cette question, plus complexe qu'il n'y paraît, attisée au fond dès les premières projections du Repas de bébé (1895) des frères Lumière, lorsqu'un fragment de nature brute (les feuilles d'une haie dansant dans le vent) a volé la vedette aux figures humaines absorbées par leur tâche au premier plan. Au plus près des films, on cheminera de cette question à celles qui occupent des cinéastes soucieux de rendre sensible un espace modélisé (celui qu'ouvre tout film) en tant que milieu (où des déplacements sont autorisés quand d'autres semblent proscrits, où l'air prend une qualité affectant ces déplacements, où l'effort requis pour traverser l'espace devient prégnant…)

Bibliographie :

- LEFEBVRE, M. (DIR.), LANDSCAPE AND FILM, ROUTLEDGE, 2006.
- MOTTET, J. (DIR.), LES PAYSAGES DU CINÉMA, CHAMP VALLON, 1999.
- CAUQUELIN, A., L'INVENTION DU PAYSAGE, PUF, 2004.

Modalités d'évaluation pour ce module :

devoir sur table - Analyse filmique (3h)

Session 2 : devoir sur table - Analyse filmique (3h)

BIBLIOGRAPHIE CINÉMA

BONITZER, Pascal, *Le Champ aveugle : Essais sur le cinéma*, Paris, Gallimard, 1982.

DE BAECQUE, Antoine, CHEVALIER, Philippe, *Dictionnaire de la pensée du cinéma*, Paris, Puf, 2012

EISENSTEIN, Sergei M., *Le Film : sa Forme, son sens [1929]*, Paris, Bourgeois, 1976.

MITRY, Jean, *Esthétique et psychologie du cinéma* (1963-1965), Paris, Éd. du Cerf, 2001.

RANCIERE, Jacques, *Le Spectateur émancipé,* Paris, La Fabrique, 2008.

TARKOVSKI, Andrei, *Le Temps Scellé*, Paris, Cahiers du Cinéma, 1989.

VANCHERI, Luc, *Les pensées figurales de l'image,* Paris, Armand Colin, 2011

M2S3 *Arts de l'écran*

PARCOURS RECHERCHE

TROISIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE : BENJAMIN THOMAS

UE1 — LANGUE VIVANTE

AR30KU1

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► AR30KM31 — L'ANGLAIS DES ARTS DU SPECTACLE (COEF. 1 / 18H TD)

▷ CHOIX 1 — ALISON MUNRO / 2 GROUPES DE NIVEAUX :

GROUPE 1 : JEUDI 9H30-11H / SALLE 3220
GROUPE 2 : JEUDI 11H-12H30 / SALLE 3220

▷ CHOIX 2 — PATRICIA CAILLE / MERCREDI 8H-10H, 1er COURS LE 17 SEPTEMBRE / SALLE 15 PORTIQUE

Cours mutualisé M1 et M2 Arts de l'écran & Arts de la scène Recherche (niveau avancé).

Dans ce cours en anglais, nous définirons ce que sont le sexe, le genre et les sexualités, et la façon dont ces différents prismes du sexe, du genre et des sexualités ont renouvelé les études filmiques et théâtrales, et des arts en général. Ainsi, nous aborderons les questions : la place des femmes, des constructions du masculin, du féminin et des sexualités, la transgression des normes sexuées, genrées ou sexuelles, les dimensions sexuées et genrées des publics et de la réception des œuvres. Nous alternerons lectures d'extraits de textes théoriques, analyse de séquences de films ou d'extraits de pièces de théâtre.
Ce cours requiert la lecture de textes et une contribution aux analyses. Il comportera un court lexique anglais du cinéma, du théâtre et des arts, de l'analyse critique des œuvres, et des différents cadres conceptuels (psychanalyse, économie, sociologie, esthétique).

Bibliographie :

- ASTON Elaine. *Feminist Views on the English Stage : Women Playwrights 1990-2000*, Cambridge : Cambridge University Press, 2003.
- MULVEY Laura. *« Visual Pleasure, Narrative Cinema »*, Screen, 16.3, Autumn 1975 p. 6-18.

Modalités d'évaluation pour l'UE :
1 épreuve orale
1 épreuve écrite sur table 2h

Session 2 : 1 épreuve écrite sur table 2h



AR30KU21

PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

▶ AR30KM20 S'INSCRIRE EN THÈSE (COEF. 1 / 6H TD)

GENEVIÈVE JOLLY / JEUDI 13H-14H / SALLE COMMUNIQUÉE À LA RENTRÉE ⚠ PREMIER COURS : JEUDI 18 SEPTEMBRE

Il sera question de ce à quoi engage une inscription en Doctorat, l'éventuelle demande d'un Contrat Doctoral, la rédaction d'une thèse et le métier d'enseignant-chercheur.

Modalités d'évaluation pour ce module : présentation d'un projet de recherche

▶ AR30KM2 LES MÉTIERS DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL (COEF. 1 / 12H TD)

CLAUDE FOREST / VENDREDI 8H-10H/ A24 PLATANE

La compréhension des métiers de la filière cinématographique sera approfondie, et plus spécifiquement ceux de la distribution et de l'exploitation des films en France. Les notions fondamentales pour appréhender la place des images animées au sein du marché des salles seront développées, d'une part en renforçant les notions d'économie et gestion nécessaires, d'autre part en accompagnant les étudiants souhaitant rapidement intégrer le monde professionnel par des études de cas pratiques.

Bibliographie succincte :

- FOREST Claude, *L'industrie du cinéma en France. De la pellicule au pixel*, La documentation française, Paris, 2013.
- LE FORESTIER Laurent & MORRISSEY Priska, *Histoire des métiers du cinéma en France avant 1945,* 1895, N° 65, Hiver 2011.

Modalités d'évaluation pour ce module :

Session 1 : Devoir en temps libre (dossier ou étude de cas)

Session 2 : Devoir sur table. Dissertation 2h



AR30KU31

ENSEIGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

▶ AR00KM10 SÉMINAIRE INTER-ARTS (COEF. 1 / 12H CM)

ALESSANDRO ARBO, SYLVAIN DIAZ ET CORINE PENCENAT /
JEUDI 17H-20H / SALLE 119 PALAIS UNIVERSITAIRE

Ce séminaire interdisciplinaire (arts visuels, arts du spectacle, musique et musicologie), organisé en lien avec les problématiques de recherche de l'équipe d'accueil ACCRA (« Faire œuvre »), se penchera sur la question de « l'œuvre en acte ». Trois personnalités du monde de l'art seront invitées à présenter leurs travaux sur ce thème. Chaque conférence sera introduite par un exposé réalisé par un groupe d'étudiants dans le but de contextualiser la démarche du conférencier, son objet et sa méthode.

Modalités d'évaluation pour ce module :

- Contrôle continu : dossier (compte rendu critique des conférences) ou exposé (dans le cadre des séances préparatoires).
- Contrôle global : dossier (compte rendu critique des conférences)



AR30KU41

ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES FONDAMENTAUX THÉORIQUES

COEF. 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

▶ AR33KM43 LA QUESTION DE L'AUTEUR (COEF. 1 / 20H CM)

LA QUESTION DE L'AUTEUR 1. LE FILM D'AUTEUR (10H CM) :
OLIVIER THEVENIN / MERCREDI 14H - 16H
LES 24/09, 1/10, 8/10, 15/10, 5/11, ET 19/11 / SALLE 1

Le film d'auteur comme genre cinématographique

« L'un des traits les plus constants de toute entreprise artistique moderne est certainement la place centrale qui est concédée à l'artiste comme auteur. L'auteur qu'il soit ou non considéré comme un créateur original, se définit comme celui qui signe : celui qui appose son nom sur l'œuvre, non tant pour la décréter sienne que pour en endosser la responsabilité » souligne Jacques Aumont dans son ouvrage De l'esthétique au présent. Partant de de cette définition, ce cours vise à appréhender la notion d'auteur et du film d'auteur comme genre cinématographique. Il offre des éléments de réflexion générale sur les formes cinématographiques et les problèmes d'interprétation, et présente des approches en histoire sociale de l'art et en sociologie des œuvres.

Bibliographie :

- AUMONT Jacques, *De l'esthétique au présent*, De Boeck, 1998.
- ESQUENAZI Jean-Pierre, *Sociologie des œuvres. De la production à l'interprétation*, Armand Colin, 2007.
- PREDAL René, *Le cinéma d'auteur une vieille lune ?* Cerf, 2001.

LA QUESTION DE L'AUTEUR 2. LE DROIT D'AUTEUR (10H CM) :
THEO HASSLER / 2 SEANCES : MARDI 23/9 ET MARDI 30/9, DE 9H A 11H30,
PUIS DE 14H A 16H30 / SALLE COMMUNIQUÉE A LA RENTRÉE

Ce module a pour vocation d'explorer brièvement le monde de la propriété littéraire et artistique dans le secteur de l'image animée. Qui est auteur et qui ne l'est pas dans un film : le réalisateur certes, mais quid du monteur du créateur d'effets spéciaux… ? De même qu'est-ce qu'un droit voisin appliqué à un artiste-interprète, et en quoi se différencie-t-il du droit d'auteur ou du contrat d'image appliqué à une personne ? Qu'est-ce qui différencie le droit économique de l'auteur ou de l'artiste-interprète du droit dit moral ? Quel est le statut du producteur et comment devient-il titulaire des droits d'exploitations du film ? …

Bibliographie :

- BRUGUIERE Jean-Michel et VIVANT Michel, *Droit d'auteur et droits voisins,* Paris, Dalloz, 2012.

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 dossier en temps libre
1 devoir sur table 3h

▶ AR33**KM44** **TECHNIQUE, TECHNICIENS ET COLLABORATEURS DE CRÉATION** (COEF. 1 / 20H CM)

1. LES COLLABORATEURS DE CREATION (10H CM) :
OLIVIER THEVENIN / MERCREDI16H A 18H
LES 24/09, 1/10, 8/10, 15/10, 5/11, ET 19/11/ SALLE 1

Ce cours vise à explorer, à l'aide de contributions théoriques et/ou empiriques en sociologie du travail et en sciences de la communication, l'évolution des métiers et des circuits de l'industrie cinématographique et audiovisuelle en lien avec les bouleversements opérés suite au numérique. Nous aborderons le rôle des collaborateurs de création à partir de l'exemple des festivals et différentes approches du transmédia des acteurs du secteur à travers deux dimensions principales : l'analyse de l'univers fictionnel augmenté par des créations de contenus et la réception des productions multimédias par un public engagé.

Bibliographie :

- CRETON Laurent, DEHEE Yannick, Sébastien LAYERLE, Caroline MOINE, *Les Producteurs de cinéma : enjeux financiers, enjeux créatifs*, Nouveau Monde, 2011.
- JENKINS Henry, *La culture de la convergence*, Armand Colin, 2013.
- ROT Gwenaël et DE VERDALLE Laure, *Le cinéma, Travail et organisation*, La Dispute, 2013.

2. L'OFFRE DE PREMIERS FILMS FRANÇAIS : CLAUDE FOREST / VENDREDI 8-10H/ A PLATANE

L'accroissement quantitatif de l'offre par les créateurs de films en France s'est-il accompagné d'une diversité des genres offerts ? Comment expliciter le doublement de la production française avec une stabilité de la part de marché du film français depuis un tiers de siècle ? Quelles pourraient être les causes d'une asymétrie entre l'offre des créateurs et la demande des spectateurs ? La production française des premiers films depuis trois décennies sera plus particulièrement analysée et confrontée avec la demande exprimée par les spectateurs. (Le CM constitue également une initiation à la recherche par l'utilisation de méthodes quantitatives).

Bibliographie succincte : BONNELL René, *La Vingt-cinquième image. Une économie de l'audiovisuel*, Gallimard-Fémis, Paris (1989), 2006.

Modalités d'évaluation pour ce module :

Session 1 :
1 dossier en temps libre
1 devoir sur table 2h

Session 2 : 1 devoir sur table 3h


AR30KU51

ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES FONDAMENTAUX PRATIQUES

COEF. 2 - ECTS 9 / DEUX MODULES

▶ AR33KM13 PRATIQUE (COEF. 1 / 30H TD)

JEAN-FRANÇOIS MORIS / LUNDI 15H-18H / SALLE 1 DU PORTIQUE

Autour du film-essai : poursuite de la réflexion amorcée en M1, analyses de films et exercices filmiques.

Modalités d'évaluation pour ce module : Deux notes, dossier-film

▶ AR33KM14 ANALYSE FILMIQUE (COEF. 1 / 30H TD)

CHRISTOPHE DAMOUR / JEUDI 14H-17H/ ATRIUM 3

Icono-analogies au cinéma / Iconologie du cinéma

L'objet de ce cours sera d'étudier la circulation de certains motifs iconographiques figés récurrents à travers différents champs visuels (de la photographie et la peinture vers le cinéma et vice versa), en questionnant tout à la fois la dimension généalogique et la portée rhétorique des formes identifiées.

Bibliographie :

- NATALI Maurizia, *L'image-paysage. Iconologie et cinéma*, Presses Universitaires de Vincennes, 1996.
- GERSTENKORN Jacques, *La Métaphore au cinéma* – Les figures d'analogie dans les films de fiction, Paris-Lyon, Méridiens Klincksieck/GRITEC, Université Lumière-Lyon 2, 1995.
- PAINI Dominique et COGEVAL Guy (dir.), *Hitchcock et l'Art, coïncidences fatales*, Paris, Centre Pompidou, Mazzotta, 2000 (exposition au Centre Pompidou à Paris 6 juin - 24 septembre 2001).
- ROBIC Jean-François, *Bruissements dans le jardin d'Eros et de Thanatos - Le motif du vent dans l'arbre : fortune d'un thème iconographique à travers la peinture et le cinéma*, Cahiers de recherche n°11, Université Marc Bloch, 2008.

Modalités d'évaluation pour ce module : devoir sur table - Analyse filmique (3h)

M2S4 *Arts de l'écran*

PARCOURS RECHERCHE

QUATRIÈME SEMESTRE

DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE : BENJAMIN THOMAS



AR35LU11

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

COEF. 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES

▶ AR30LM11 MÉTHODOLOGIE DE LA SOUTENANCE (COEF. 1 / 12H TD)

CHRISTOPHE DAMOUR / MARDI 15H-17H / AMPHI 2 INSTITUT LEBEL

Préparation à la soutenance du mémoire de Master, une épreuve orale d'une heure face à un jury (entraînement des étudiants à la présentation de leur exposé liminaire et à la formulation de leurs réponses à des questions portant sur leur travail de recherche).

Modalités d'évaluation pour ce module : Épreuve orale de 15 mn

▶ AR30LM10 STAGE EN ÉQUIPE DE RECHERCHE OU STAGE PROFESSIONNALISANT / 6 SEMAINES

Modalités d'évaluation pour ce module : Rendu d'un rapport de stage problématisé

▶ AR30LM41 SÉMINAIRE DISCIPLINAIRE ARTS DE L'ÉCRAN (COEF. 1 / 12H CM)

DOMINIQUE NASTA / MERCREDI 28 JANVIER, JEUDI 29 JANVIER ET VENDREDI 30 JANVIER, DE 9H À 13H/ INSTITUT DE L'IMAGE

Cinéma roumain contemporain et nouvelles vagues européennes

Par le biais de projections d'extraits commentés le cours se focalisera dans un premier temps sur des auteurs importants de la période du "dégel" (1955-1970) et de celle pratiquant un "cinéma crypté" (1975-1985) de l'ancien Bloc de l'Est en général et de la Roumanie en particulier (Tarkovski, Iosseliani, Kawalerowicz, Wajda, Forman, Pintilie, Daneliuc, Pita) pour ensuite établir des parallélismes thématiques et stylistiques avec leurs pendants roumains et ouest-européens contemporains (1990-2012): les films de Puiu, Porumboiu, Mungiu, Caranfil, Nemescu, Mitulescu, Muntean et leurs liens avec la nouvelle vague du cinéma français, l'oeuvre des frères Dardenne, le mouvement Dogme 95.Un recueil d'articles en français et en anglais, accompagné d'une bibliographie orientative sera distribué aux étudiants. L'examen consistera en un travail écrit de synthèse portant sur la matière vue et ce à travers l'analyse d'un concept au choix (la spiritualité, l'idéologie, l'allégorie, la sexualité, le jeu d'acteur, etc.).

Bibliographie :

- NASTA Dominique, *Contemporary Romanian Cinema - The History of an Unexpected Miracle*, Columbia University Press, 2013.

Modalités d'évaluation pour ce module :
Session 1 : dossier en temps libre
Session 2 : dossier en temps libre


AR35LU21

ENSEIGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

▶ AR00LM10 SÉMINAIRE INTER-ARTS (COEF. 1 / 12H CM)

ALESSANDRO ARBO, SYLVAIN DIAZ ET CORINE PENCENAT /
JEUDI 17H-20H / SALLE 119 PALAIS UNIVERSITAIRE

Modalités d'évaluation pour l'UE :

- Contrôle continu : dossier (compte rendu critique des conférences) ou exposé (dans le cadre des séances préparatoires).
- Contrôle global : dossier (compte rendu critique des conférences)


AR35LU31

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

COEF. 3 - ECTS 21

▶ AR30LM40 MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

Rendu d'un mémoire de recherche de 100 pages

OU

Rendu d'un mémoire sur travaux de 60-80 pages (voir modalités avec le responsable d'année et le directeur de recherche)



MASTER 2 (PRO)

ARTS DE L'ÉCRAN

PARCOURS COPRODUCTION INTERNATIONALE D'ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES :

QUESTIONS LINGUISTIQUES

– B.-ROBERT Nicolas et ROBERT Jean-Claude, *L'anglais des producteurs. Vocabulaire anglais-français du cinéma et de l'audiovisuel,* Économica, 1995.
– LAKS Simon, *Le sous-titrage de films,* numéro hors-série (paru en 2013) de la revue "L'écran traduit", revue sur la traduction et l'adaptation audiovisuelles publiée par l'association des traducteurs/adaptateurs de l'audiovisuel (ATAA), première édition parue en 1957 à compte d'auteur.
– PESSIS Georges et PESSIS PASTERNAK Guitta, *Dictionnaire Français-Anglais / Anglais-Français. Cinéma – Audiovisuel – Multimédia* – Réseaux, Dixit, 1997.

MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE ET APPLIQUÉE

– AMBROSE Gavin et HARRIS Paul, *Composition et mise en page,* Pyramid.
– COLIGNON Jean-Pierre et DECOURT Jacques, *En français dans le texte. Accords parfaits*, Éditions du CFPJ, 1993.
– COUGHTER Peter, The Art of the Pitch : *Persuasion and Presentation Skills that Win Business*, published by Palgrave MacMillan® (USA) in 2012.
– GÉRY Paul-Emmanuel et REBOUL Anne, *Bien s'exprimer à l'écrit et à l'oral,* Nathan, 2007.
– GUÉRY Louis, *Précis de mise en page,* Éditions du CFPJ, 2001.
– KADDOUR Hédi, P*our les adjectifs, vous viendrez me voir !* Éditions du CFPJ, 1998.
– VOIROL Michel, *En français dans le texte/1. Barbarismes et compagnie*, Éditions du CFPJ, 1990.
– VOIROL Michel, E*n français dans le texte/2, Anglicismes et anglomanie,* Éditions du CFPJ, 1995.

ÉCRITURES

– BERNAS Steven, *L'auteur au cinéma*, Paris, L'Harmattan, 2002.
– CARRIÈRE Jean-Claude et BONITZER Pascal, *Exercice du scénario.* Éditions de la Fémis, 1990.
– CARRIÈRE Jean-Claude. *Raconter une histoire. Quelques indications*, Éditions de la Fémis, 1993.
– CHION Michel, *Écrire un scénario,* Cahiers du cinéma/INA, 1986.
– LAVANDIER Yves, *La dramaturgie, Le Clown et l'Enfant,* 1994.
– MCKEE Robert, *Story*, Dixit, 2001.
– NINEY François, *Le documentaire et ses faux-semblants,* Klincksiek, 2009.
– RUIZ Raul, *Poétique du cinéma : Miscellanées*, Dis-voir, 1995.
– RUIZ Raul, *Poétique du cinéma 2*, Dis-voir, 2006.
– SIGAAR Jacqueline, *L'écriture du documentaire*, Dixit, 2011.
– TÖRÖK Jean-Paul, *Histoire et pratique du scénario*, Paris, Henri Veyrier, 1986.
– VANOYE Francis, *Scénarios modèles, modèles de scénarios*, Paris, Nathan Université, 1991.

DROIT DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

– BENHAMOU Françoise et FARCHY Joëlle, *Droit d'auteur et copyright*, La découverte, 2009.
– DUSOLLIER Séverine, *Droit d'auteur et protection des œuvres dans l'univers numérique*, Larcier, 2005.
– GAUTHIER Pierre-Yves, *Propriété littéraire et artistique*, PUF, 2007.
– HASSLER Théo, *Guide pratique des contrats de l'audiovisuel,* Lexisnexis, 1992.
– POLLAUD-DULIAN Frédéric, *Le droit d'auteur,* Économica, 2004.
– RIAHI Karine, BOURGEOIS Matthieu et FONTAINE Cécile, *Les contrats de la production Cinéma et Télévision,* ouvrage du master pro Paris-1 Sorbonne, Dixit, 2013.
– STÉRIN Anne-Laure, *Guide pratique du droit d'auteur*, Maxima, 2007.

ÉCONOMIE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

– AUGROS Joël et KITSOPANIDOU Kira, *L'économie du cinéma américain : histoire d'une industrie culturelle et de ses stratégies*, Armand Colin, 2009.
– CRETON Laurent, *Économie du cinéma : perspectives stratégiques,* Armand Colin, 2014.
– CRETON, Laurent, DÉHÉE Yannick, LAYERLE Sébastien et MOINE Caroline (dir.), *Les producteurs : enjeux créatifs, enjeux financiers.,* Actes du colloque international organisé à l'INHA les 8 et 9 décembre 2010 par le Centre d'histoire de Sciences Po, le CHCSC, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, IRCAV, Université Sorbonne nouvelles - Paris 3, Nouveau monde éditions, avril 2011.
– DAVIES Adam P. et WISTREICH Nicol, *The Film Finance Handbook : How to Fund Your Film :* New Global Edition, International Edition, 2007.
– FOREST Claude, *L'industrie du cinéma en France : de la pellicule au pixel,* La documentation française, 2013.
– FOREST Claude, *L'argent du cinéma : introduction à l'économie du septième art,* Belin, 2013.
– JOHNSON Gerry, SCHOLES Kevan, WHITTHINGTON Richard et FRÉRY Frédéric, *Stratégique, Pearson Education*, 9ème édition, 2011.
– KUPERBERG Pierre et Stéphane, *Créer et gérer une entreprise audiovisuelle – Cinéma et Télévision*, Dixit, 2010.
– LE ROY Frédéric, *Les stratégies de l'entreprise*, Dunod, 2012.
– PORTER Michael, *L'avantage concurrentiel,* Dunod, 2003.
– TERREL Isabelle et VIDAL Christophe, *Comment Financer ? Cinéma et Télévision*, Dixit, 2012.

M2 S3 *Arts de l'écran (2)*

PARCOURS
COPRODUCTION INTERNATIONALE
MASTER PRO
PREMIER SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE : PHILIPPE AVRIL

UE1 — ANGLAIS PROFESSIONNEL

AR3DKU1 — **COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE**

▶ **AR3DKM31** **ANALYSE DE LA PRESSE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRITIQUE DE FILM ANGLO-SAXONNES** *SCREEN INTERNATIONAL, VARIETY, …*

(20HTD – 2H SUR 10 SEMAINES)
SIMON WELCH / JEUDI 10H-12H : SALLE 1 PORTIQUE

Modalités d'évaluation pour l'UE :

Session 1 : Critique de film en anglais (temps libre) Oral - Commentaire d'un article de presse (5 mn) – 3 étudiants interrogés par séance à partir de la séance n°2

Session 2 : Devoir sur table (commentaire de texte) 2h

UE2 — MÉTHODOLOGIE

AR3DKU2 — **COEF. 1 - ECTS 3 / TROIS MODULES**

▶ **AR3DKM21** **CONCEPTION DE DOSSIERS DE PRÉSENTATION, PERFECTIONNEMENT LOGICIELS DE TRAITEMENT DE TEXTE (WORD, EXCEL)**

(10HTD) – 5 SEMAINES X 2
MARC OBERGFELL / MERCREDI 18H-20H (5/11, 12/11 , 19/11, 26/11 ET 3/12) / 3211 PATIO

Session 1 : exercice technique de maitrise d'un logiciel en situation + Exercices de rédaction
Session 2 : épreuve de rédaction 2h

▶ **AR3DKM22** **TECHNIQUES D'EXPRESSION ORALE, PRÉSENTATION DE PROJET, DYNAMIQUE DE GROUPE** (10HTD)

JULIETTE LAURENT / 2X5H (ATELIER INTENSIF SUR 2 JOURNEES LES 7 ET 21 OCTOBRE 9H-14H)/STUDIO DUN

Session 1 : Evaluation de participation
Session 2 : pas de session 2

▶ AR3DKM23 **MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE** (12HTD)

CLAUDE FOREST / JEUDI 18-20H, TOUS LES 15 JOURS / SALLE 113 PU

Des outils méthodologiques utiles à la recherche en économie, droit et sociologie appliqués au cinéma et à l'audiovisuel seront présentés lors de cet atelier conçu pour permettre, au-delà du rappel des normes universitaires d'écriture et de mise en forme, un accompagnement personnalisé des étudiants tout au long de l'année dans l'appréhension théorique de leur sujet et la rédaction de leur mémoire. (Selon les sujets, le suivi en complément du cours de M2 recherche - AR33kM44 Technique, techniciens et collaborateurs de création 2, pourra être fortement recommandé).

Bibliographie succincte :
. BEAUD Michel, *L'Art de la thèse,* La Découverte, Paris, (1999) 2006.
. Collectif, *Vade-mecum du mémoire de master,* UDS, Strasbourg, 2014.
. FRAGNIÈRE Jean-Pierre, *Comment réussir un mémoire,* Dunod, Paris, (1996) 2009.

Session 1 : Dossier en temps libre
Session 2 : Dossier en temps libre



ÉCRITURES

AR3DKU3

COEF. 3 - ECTS 8 / QUATRE MODULES

▶ AR3DKM31 **DRAMATURGIE, ÉCRITURE DE SCÉNARIO, ANALYSE DES STRUCTURES (DOCUMENTAIRE, FICTION)** (20HCM)

NATHALIE BITTINGER (4HCM) / JEAN-FRANÇOIS PEY (12HCM) / ERIC GALMARD (4HCM)/ LUNDI 16H-18H / SALLE 15 (PORTIQUE)

Introduction, cadrage théorique général (4h) : Principes généraux de dramaturgie filmique, bibliographie commentée. approche théorique du scénario / fiction (12h) : Etude dramaturgique d'une sélection de longs métrages. Il s'agit de faire émerger les principes scénaristiques qui les structurent et les singularisent. Les films proposés à l'étude sont récents, présentent des thèmes et des procédés variés, ils ont tous fait l'objet de coproductions internationales. - approche théorique du scénario/ documentaire (4h) : Analyse de projets de réalisation documentaire – scénarios et intentions.

Evaluation : Devoir en temps libre
– Commentaire d'un scénario de long métrage, au choix, parmi une liste d'ouvrages, en langue française ou anglaise, proposée aux étudiants au début du CM.

Bibliographie :
jenn Pierre, *Techniques du scénario,* Paris, Ed. FEMIS, 1991
CHION Michel, *Ecrire un scénario* – Ed. définitive, Paris, Ed. INA/Cahiers du cinéma, 2007

▶ AR33KM43 LA QUESTION DE L'AUTEUR : DU « FILM D'AUTEUR » AU DROIT D'AUTEUR

(20HCM) [MUTUALISÉ AVEC LE M2 ARTS DE L'ÉCRAN RECHERCHE AR33KM43]

LA QUESTION DE L'AUTEUR 1. LE FILM D'AUTEUR (10H CM) : OLIVIER THEVENIN / MERCREDI 14H -16H LES 24/09, 1/10, 8/10, 15/10, 5/11, ET 19/11 / SALLE 8 (PORTIQUE)

Le film d'auteur comme genre cinématographique
« L'un des traits les plus constants de toute entreprise artistique moderne est certainement la place centrale qui est concédée à l'artiste comme auteur. L'auteur qu'il soit ou non considéré comme un créateur original, se définit comme celui qui signe : celui qui appose son nom sur l'œuvre, non tant pour la décréter sienne que pour en endosser la responsabilité » souligne Jacques Aumont dans son ouvrage De l'esthétique au présent. Partant de de cette définition, ce cours vise à appréhender la notion d'auteur et du film d'auteur comme genre cinématographique. Il offre des éléments de réflexion générale sur les formes cinématographiques et les problèmes d'interprétation, et présente des approches en histoire sociale de l'art et en sociologie des œuvres.

Bibliograhie :

AUMONT Jacques, *De l'esthétique au présent, B*ruxelles, De Boeck, 1998.
ESQUENAZI Jean-Pierre, *Sociologie des œuvres. De la production à l'interprétation,* Paris, Armand Colin, 2007.
PREDAL René, *Le cinéma d'auteur une vieille lune ?* Paris, Cerf, 2001.

LA QUESTION DE L'AUTEUR 2. LE DROIT D'AUTEUR (10H CM) : THEO HASSLER / 2 SEANCES : MARDI 23/9 ET MARDI 30/9, DE 9H A 11H30, PUIS DE 14H A 16H30 / SALLE COMMUNIQUÉE À LA RENTRÉE

Ce module a pour vocation d'explorer brièvement le monde de la propriété littéraire et artistique dans le secteur de l'image animée. Qui est auteur et qui ne l'est pas dans un film : le réalisateur certes, mais quid du monteur du créateur d'effets spéciaux… ? De même qu'est-ce qu'un droit voisin appliqué à un artiste-interprète, et en quoi se différencie-t-il du droit d'auteur ou du contrat d'image appliqué à une personne ? Qu'est-ce qui différencie le droit économique de l'auteur ou de l'artiste-interprète du droit dit moral ? Quel est le statut du producteur et comment devient-il titulaire des droits d'exploitations du film ? …

Bibliograhie :

BRUGUIERE Jean-Michel et VIVANT Michel, *Droit d'auteur et droits voisins,* Paris, Dalloz, 2012.

Session 1 : Questions de cours : DST 3h – 2 questions
Session 2 : Contrôle de connaissances 3h

▶ AR3DKM33 ANALYSE DE SCÉNARIO (12HTD)

PHILIPPE AVRIL ET MIGUEL MACHALSKI / LUNDI 13H-16H /SALLE 4419 / LES LUNDIS 10, 17 NOVEMBRE, LES LUNDIS 1er ET 8 DÉCEMBRE DE 13 À 16 H
RÉDACTION DE NOTES DE LECTURE SCÉNARIO COMMENT LIRE UN SCÉNARIO (3HTD) 1X3H MIGUEL MACHALSKI NOTES DE LECTURE - APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION (9 HTD)3X3H PHILIPPE AVRIL

Le scénario représente, sauf exception, la condition sine qua non pour qu'un projet de film se

réalise. Et depuis les débuts du cinéma, il s'est imposé comme un outil-pivot, une passerelle souvent décisive pour les auteurs, les producteurs comme pour les bailleurs de fonds. On ne lit pourtant pas un scénario – qui est tout sauf de la littérature – comme un roman publié mais comme un travail en cours, à partir duquel concept, thèmes, personnages, tension dramatique, intrigue et structure vont être interrogés tour à tour.
Comment lire un scénario de façon pertinente ? Comment rédiger une note de lecture qui puisse accompagner ou juger des qualités et des défauts d'un projet ? Et dans quelle perspective ? Que doit-on attendre d'une note de lecture ? Recommandations, exemples commentés alterneront avec des exercices d'initiation et d'évaluation de cas réels.

Session 1 : Dossier en temps libre Lecture et rédaction en français d'une note de lecture d'un scénario de fiction en anglais en temps libre
Session 2 : Dossier en temps libre

▶ AR3DKM34 **ANALYSE FILMIQUE** (12HTD)

BENJAMIN THOMAS / MERCREDI 10H-12H (5/11 ; 12/11 ; 19/11 ; 26/11 ; 3/12 ; 10/12) / SALLE 1 PORTIQUE

Il s'agira dans ce cours d'analyser des (séquences de) films en regard des scénarios.

Session 1 : Analyse de séquence 2h
Session 2 : pas de session 2



AR3DKU4

DROIT DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

COEF. 3 - ECTS 8 / TROIS MODULES

▶ AR3DKM41 **CHAINE DES DROITS ET CONTRATS DE COPRODUCTION, DROIT COMPARÉ** (20HCM)

THEO HASSLER / KARINE FAVRO / JEUDI 14H-16H (SEMAINES 5-14) / SALLE 15 (POR TIQUE)

Une fois un film créé il faut avoir l'autorisation d'exploiter les droits du film, sous peine d'être un contrefacteur. Cela se fait au travers d'une chaîne de droits sur le film transmis de main en main, par le biais de contrats idoines, entre les professionnels du secteur : distributeurs, exploitants de salle, télévisions, éditeurs vidéo ….Ce module (cours et TD) sera l'occasion d'expliquer quels sont les contrats à conclure, et notamment leurs dispositions essentielles, et de souligner quelques aspect du contentieux pouvant surgir à cette occasion, notamment en perspective avec les nouveaux modes d'exploitation comme internet et leurs implications sur le droit applicable dans un monde globalisé.

Bibliographie : Théo Hassler, Guide pratique de l'audiovisuel, Paris, Litec, 1992.

Session 1 : Contrôle des connaissances en temps limité – 3h
Session 2 : Contrôle des connaissances en temps limité – 3h

▶ AR3DKM42 LECTURE ET DÉPOUILLEMENT DE CONTRATS : COMMENT LIRE UN CONTRAT D'AUTEUR OU DE COPRODUCTEUR

PHILIPPE AVRIL ET LAURENT DENE / MARDI 8H-10H (A PARTIR DU 4 NOVEMBRE) / SALLE 18 — CONTRATS AVEC LES TÉLÉVISIONS : LAURENT DENÉ (2X2H) CONTRATS CINÉMA : PHILIPPE AVRIL (4X2H)

Comment les contrats s'inscrivent à chaque étape dans la chaîne de développement, de production et de diffusion, que ce soit du côté audiovisuel ou du côté cinématographique ? Quelles sont les informations indispensables qui doivent y figurer ? Quelles sont les logiques qui y sont à l'œuvre ? Quels sont les intérêts et les limites des contrats-type ? Quel est le cadre juridique de telle ou telle coproduction internationale ?… Des questions, parmi beaucoup d'autres, à se poser dès qu'il s'agit « d'entrer » à l'intérieur d'une rédaction d'articles et de clauses à première vue fastidieux pour examiner et comprendre les tenants et les aboutissants de ce qui va lier pour des dizaines d'années les différentes parties contractuelles.

Session 1 : Cas pratiques : analyse de contrats
Session 2 : Cas pratiques : analyse de contrats

▶ AR3DKM43 DROIT DES NOUVEAUX MODES DE DIFFUSION – INTERNET, TÉLÉPHONES (12HTD)

KARINE FAVRO / JEUDI 16H-18H (SEMAINES 5-10) / 117 PU

Session 1 : dossier en temps libre
Session 2 : dossier en temps libre



ÉCONOMIE DU CINÉMAET DE L'AUDIOVISUEL

AR3DKU5 — COEF. 3 - ECTS 8 / DEUX MODULES

▶ AR3DKM51 ÉCONOMIE DU CINÉMA – ECONOMIE, GESTION ET COMPTABILITÉ APPLIQUÉES (20HCM)

CLAUDE FOREST/ VENDREDI 10H-12H/A24 PLATANE

L'entreprise de production sera resituée dans ses environnements économique et concurrentiel, ses principales contraintes comptables et de gestion.

Bibliographie :

CRETON Laurent, DEHÉE Yannick, LAYERLE Sébastien, MOINE Caroline (dir.), *Les producteurs : enjeux créatifs, enjeux financiers,* Nouveau Monde éditions, Paris, 2011.
EVRARD Yves *et alii, Le Management des entreprises artistiques et culturelles,* Editions Economica, coll.

Gestion, Paris, (1993) 2004.
FRIEDRICH Jean-Jacques, *Comptabilité générale et gestion des entreprises,* Paris, Hachette, (2010) 2014.
RIAHI Karine, FONTAINE Cécile et BOURGEOIS Matthieu, *Les contrats de la production : Cinéma et télévision,* Dixit, Paris, 2013

Session 1 : Contrôle des connaissances – 3h
Session 2 : Contrôle des connaissances – 3h

▶ AR3DKM52 ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE DE PRODUCTION (20HTD)

PHILIPPE AVRIL / LUNDI 10H-12H / SALLE 15 PORTIQUE

Une société de production de films est une entreprise comme les autres.
Quelle que soit sa taille, elle doit être gérée et se développer (business plan), se positionner sur des marchés, avoir une politique de marketing et de communication, calibrer ses charges fixes (dépenses courantes, salaires etc…), commercialiser directement ou indirectement ses « produits » (les films), faire face à différents interlocuteurs (clients, fournisseurs, banques, etc).
Une société de production de films n'est pas une entreprise comme les autres.
Quelle que soit sa taille, elle génère, à des rythmes rarement similaires, des « produits » (les films) qui ont la particularité d'être le plus souvent des prototypes et dont le cycle de fabrication peut se dérouler sur plusieurs exercices budgétaires, qui font appel à des systèmes de financement, privés ou publics, parfois sophistiqués, qui obligent chaque fois à mettre en place un plan de gestion spécifique.
Il n'y a pas de modèle économique type pour une entreprise de production. Elle peut adjoindre ou non à l'activité principale des activités parallèles (croissance horizontale) comme de la prestation de services, ou des activités relatives au secteur (croissance verticale), du côté de la distribution, de l'édition, ou de l'exploitation par exemple.
Les TD d'économie de l'entreprise de production associeront exposés introductifs, cas d'étude, exemples et témoignages.

Session 1 : Dossier en temps libre sur la typologie des sociétés de production à partir d'un travail de collecte de données au niveau national et européen
Session 2 : Travail en temps libre

M2 S4 *Arts de l'écran (2)*

PARCOURS
COPRODUCTION INTERNATIONALE

MASTER PRO

DEUXIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE : PHILIPPE AVRIL



AR3DLU1

ANGLAIS PROFESSIONNEL

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

▶ AR3DLM11 QUESTIONS DE TRADUCTION : DOSSIERS, SCÉNARIOS, SOUS-TITRES (20HTD)

SYLVAIN CASCHELIN / 5 SEANCES DE 4H, LE JEUDI DE 13H30 A 17H30 : 8 JANVIER / 15 JANVIER / 12 FEVRIER / 12 MARS / 26 MARS / SALLE ANKARA/SALLE TAVA A L'ITIRI.

Panorama étendu des métiers rédactionnels liés à la traduction audiovisuelle : sous-titrage interlinguistique, sous-titrage sourds-et-malentendants, rédaction en vue de voice-over, traduction d'image (audiodescription).
Après un enseignement théorique, les étudiants devront utiliser techniques et logiciels idoines leur permettant d'appréhender ces métiers de l'écrit appliqués à la thématique audiovisuelle.

Session 1 : Exercice – temps limité
Session 2 : Dossier – temps libre

UE2
AR3DLU2

MÉTHODOLOGIE

CCOEF. 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES

▶ AR3DLM21 MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE

PHILIPPE AVRIL ET STEFANO TEALDI/HORAIRE ET SALLE COMMUNIQUES A LA RENTREE
STEFANO TEALDI : EXERCICE PRATIQUE ÉCRIT DU PITCH (6HTD)
PHILIPPE AVRIL : TECHNIQUES DE RÉDACTION D'UN RAPPORT DE STAGE (6HTD)

Session 1 : Exercice oral (pitch)
Session 2 : Exercice écrit (pitch)

▶ AR3DLM22 **MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE** (12HTD)

CLAUDE FOREST / HORAIRE ET SALLE COMMUNIQUES A LA RENTREE

Des outils méthodologiques utiles à la recherche en économie, droit et sociologie appliqués au cinéma et à l'audiovisuel seront présentés lors de cet atelier conçu pour permettre, au-delà du rappel des normes universitaires d'écriture et de mise en forme, un accompagnement personnalisé des étudiants tout au long de l'année dans l'appréhension théorique de leur sujet et la rédaction de leur mémoire. (Selon les sujets, le suivi en complément du cours de M2 recherche - AR33kM44 Technique, techniciens et collaborateurs de création 2, pourra être fortement recommandé).

Bibliographie :

BEAUD Michel, *L'Art de la thèse*, La Découverte, Paris, (1999) 2006.
Collectif, *Vade-mecum du mémoire de master*, UDS, Strasbourg, 2014.
FRAGNIÈRE Jean-Pierre, *Comment réussir un mémoire*, Dunod, Paris, (1996) 2009.

Session 1 : Dossier en temps libre
Session 2 : Dossier en temps libre



AR3DLU3

PRODUIRE EN EUROPE ET DANS LE MONDE

COEF. 3 - ECTS 6 / TROIS MODULES

▶ AR3DLM31 **LES CINÉMAS EUROPÉENS** (12HCM) [MUTUALISÉ AVEC M2 RECHERCHE AR30LM41]

DOMINIQUE NASTA / MERCREDI 28 JANVIER, JEUDI 29 JANVIER ET VENDREDI 30 JANVIER, DE 9H A 13H / MAISON DE L'IMAGE

Cinéma roumain contemporain et nouvelles vagues européennes

Par le biais de projections d'extraits commentés le cours se focalisera dans un premier temps sur des auteurs importants de la période du "dégel" (1955-1970) et de celle pratiquant un "cinéma crypté" (1975-1985) de l'ancien Bloc de l'Est en général et de la Roumanie en particulier (Tarkovski, Iosseliani, Kawalerowicz, Wajda, Forman, Pintilie, Daneliuc, Pita) pour ensuite établir des parallélismes thématiques et stylistiques avec leurs pendants roumains et ouest-européens contemporains (1990-2012): les films de Puiu, Porumboiu, Mungiu, Caranfil, Nemescu, Mitulescu, Muntean et leurs liens avec la nouvelle vague du cinéma français, l'oeuvre des frères Dardenne, le mouvement Dogme 95.Un recueil d'articles en français et en anglais, accompagné d'une bibliographie orientative sera distribué aux étudiants.

Bibliographie : NASTA Dominique, *Contemporary Romanian Cinema - The History of an Unexpected Miracle*, Columbia University Press, 2013

Session 1 : *Précisé à la rentrée*
Session 2 : *Précisé à la rentrée*

▶ AR3DLM32 **LES CINÉMAS DU MONDE** (12HCM)

PATRICIA CAILLE / JEUDI, 10H-12H / 4, 11 ET 18 FEVRIER / 11, 18 ET 25 MARS/ SALLE COMMUNIQUEE A LA RENTREE

Spécificités des cinémas nationaux et cinémas régionaux en Afrique du Nord

Dans ce cours, nous développerons une analyse des lieux, des termes et des formes de la construction des identités nationales et régionales du cinéma aujourd'hui en Afrique du Nord, et dans une moindre mesure du Moyen Orient. A partir d'une réflexion sur les éléments essentiels du développement des industries et des cultures du cinéma nationales (ces dernières étant toujours ancrées dans une majorité de films internationaux), nous tenterons de comprendre les préoccupations de cinémas pour la plupart nés sur les cendres des empires coloniaux, le développement de la production, les évolutions thématiques, formelles et esthétiques. A l'issue de ce travail, nous extrairons les caractéristiques potentielles de ce que serait un cinéma régional (cinémas du Maghreb, arabes, ou méditerranéen, etc.), des lieux dans lesquels ceux-ci sont construits. Les modèles économiques à partir desquels ces cinémas se sont développés ont radicalement changé depuis 20 ans, nous prêterons une attention toute particulière à la création contemporaine afin de comprendre les préoccupations des réalisateurs et des réalisatrices aujourd'hui, les cultures du cinéma qu'ils et elles revendiquent, les formes privilégiées et la place qu'occupe aujourd'hui le cinéma dans la construction des identités nationales et/ou régionales. Nous terminerons par une réflexion sur les enjeux du développement de programmes de soutien à la production de films dans les pays du Golfe.

Bibliographie sélective :

ARMES Roy, *Les Cinémas du Maghreb ; Images Postcoloniales*. Paris, L'Harmattan, 2006.
BRAHIMI Denise, *50 Ans de Cinéma Maghrébin*. Paris, Minerve, 2009.
CAILLE Patricia et MARTIN Florence (dir.), *Les Cinémas du Maghreb et Leurs Publics, Africultures 89-90,* Paris, L'Harmattan, 2012.
CARTER Sandra Gayle, *What Moroccan Cinema A Historical and Critical Study, 1956-2006,* Lanham, Lexington Books, 2009.
DONMEZ-COLIN Gönül, *The Cinema of North Africa and the Middle East,* London ; New York, Wallflower Press, 2007.
CHAMKHI Sonia, *Le Cinéma Tunisien À La Lumière de La Modernité,* Tunis, Centre du Publication Universitaire, 2009.
GUGLER Josef, *Film in the Middle East and North Africa : Creative Dissidence,* Austin, University of Texas Press, 2011.
IORDANOVA Dina et VAN DE PEER Stefanie (dir.), *Film Festival Yearbook 6 : Film Festivals and the Middle East,* St Andrews Film Studies, 2014.
MARTIN Florence, *Screens and Veils : Maghrebi Women's Cinema*. Bloomington, Ind : Indiana University Press, 2011.
SHAFIK Viola, *Arab Cinema : History and Cultural Identity.* 2nd Revised edition. Cairo, Egypt ; New York : The American University in Cairo Press, 2007.

Session 1 : Dossier personnel de recherche sur une cinématographie nationale – temps libre
Session 2 : *Idem*

▶ AR3DLM33 **VISAGES DE LA PRODUCTION DANS L'ESPACE ET LE TEMPS : QU'EST-CE QU'UN PRODUCTEUR ?** (30HTD) 10X3H

PHILIPPE AVRIL / HORAIRE ET SALLE COMMUNIQUES A LA RENTREE

La coproduction internationale : principes, nécessités, contraintes. Aspects de la fabrication du film. Comment fonctionne le système cinéma ? articulation public/privé, festivals, envi-

ronnement institutionnel (CNC, etc.).

Bibliographie : Théo Hassler, Guide pratique de l'audiovisuel, Paris, Litec, 1992.

Session 1 : Dossier en binôme et en temps libre à partir d'un cas de figure réel : imaginer une stratégie de financement et de production
Session 2 : Devoir en temps libre



AR3DLU4

RENCONTRES THÉMATIQUES AVEC DES PROFESSIONNELS

COEF. 2 – ECTS 4 / UN MODULE

▶ AR3DLM40 RENCONTRES THÉMATIQUES AVEC DES PROFESSIONNELS

15 CONFÉRENCES DE 3H / MAISON DE L'IMAGE / HORAIRES COMMUNIQUES A LA REN TRÉE

Évolution des coproductions européennes (Roberto Olla, Eurimages)

Évolution des marchés, chronologie des médias et dispositifs de financements (André Lange, Observatoire Européen de l'Audiovisuel)

L'avenir d'Arte en termes de coproductions internationales (Andreas Schreitmüller, ARTE)

Le rôle des agents de vente (Delphyne Besse, UDI)

La distribution indépendante en France (Eric Vicente, Sophie Dulac Distribution)

Contraintes et politiques d'exploitation (Stéphane Libs, Star)

Distribution non commerciale et institutionnelle des œuvres (Georges Heck, Communauté Urbaine de Strasbourg)

Exemple d'un modèle économique de gestion d'une TPE de production (Cédric Bonin, Seppia)

Marketing et communication, un facteur décisif ? (Pascal Diot, Marché du film de Venise)

Le producteur vu par le réalisateur (2 interventions de cinéastes)

Politiques du cinéma en Europe : Europe créative et autres dispositifs (Catherine Buresi, experte indépendante des médias)

Expériences de coproductions internationales (3 interventions de producteurs :
Alliances, output-deals, collaborations périodiques : quand les groupes et les studios montent leurs opérations en coproduction internationale. Rencontre avec Francis Boepflug, ancien directeur de Warner Bros France ; Elena Tatti, Box productions, Suisse ; Luís Urbano, O Som e a Fúria, Portugal)

Session 1 : Préparation des interventions et modération des entretiens (en binômes)
Session 2 : Pas de session 2.

UE5 STAGE PROFESSIONNALISANT EN ENTREPRISE ET MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

AR3DLU5 **COEF. 8 - ECTS 14 / DEUX MODULES**

▶ AR3DLM51 STAGE PROFESSIONNALISANT EN ENTREPRISE

STAGE : DURÉE : 5 MOIS D'AVRIL À AOÛT

▶ AR30 LM40 MÉMOIRE DE RECHERCHE

Rédaction d'un mémoire de réflexion théorique sur l'une des problématiques esthétiques, juridiques ou économiques de la discipline (60-80 pages)
Rendu : 31 août soutenance mi-septembre



MASTER
ARTS DE LA SCÈNE

PARCOURS RECHERCHE

BIBLIOGRAPHIE

ANAN Joseph, *Entre théâtre et performance : la question du texte, Arles,* Actes Sud, collection « Apprendre », 2013.

GUÉNOUN Denis, *Actions et acteurs – Raisons du drame sur scène,* Paris, Belin, collection « L'Extrême contemporain », 2005.

NEVEUX Olivier, *Politiques du spectateur,* Paris, Éditions La Découverte, 2013.

PAVIS Patrice, *Dictionnaire de la performance et du théâtre contemporain*, Paris, Armand Colin, 2014.

SARRAZAC Jean-Pierre, *Poétique du drame moderne,* Paris, Éditions du Seuil, 2012.

SPECTACLES OBLIGATOIRES

LE MAILLON

Macbeth, spectacle de B. Bailey, du 12 au 15 novembre 2014.

Todo el cielo, spectacle d'A. Liddell, du 17 au 19 janvier 2015.

Showroomdummies#3, spectacle de G. Vienne et E. Bideau-Rey, du 27 au 29 janvier 2015.

The Quiet Volume, spectacle d'A. Hampton et T. Etchells, du 16 mars au 4 avril 2015.

Go down, Moses, spectacle de R. Castellucci, du 26 au 28 mars 2015.

OPÉRA DU RHIN

Quai ouest, de R. Campos, mise en scène de K. Frédéric, du 27 septembre au 2 octobre 2014.

Ariane et Barbe-Bleue, de P. Dukas, mise en scène d'O. Py, du 26 avril au 6 mai 2015.

TAPS

La Campagne, de M. Crimp, mise en scène de C. Javaloyès, du 4 au 8 novembre 2014.

Hiver, de J. Fosse, mise en scène de L. Crovella, du 27 au 30 novembre 2014.

Sermons joyeux, de J.-P. Siméon, mise en scène de M. Grandjean, du 25 au 29 mars 2015.

THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG

Ainsi se laissa-t-il vivre, d'après R. Walser, mise en scène de G. Delaveau, du 4 au 16 novembre 2014.
Cyrano de Bergerac, d'E. Rostand, mise en scène de G. Lavaudant, du 9 au 21 décembre 2014.
Hypérion, de Hölderlin, mise en scène de M.-J. Malis, du 10 au 21 janvier 2015.
Passim, spectacle de F. Tanguy, du 21 janvier au 1er février 2015.
Martyr, de M. von Mayenburg, mise en scène de M. Roy, du 27 janvier au 8 février 2015.
Mission, de D. van Reybrouck, mise en scène de R. Ruëll, du 13 au 19 février 2015.

TJP – CDN D'ALSACE

Stifters Dinge, spectacle de H. Goebbels, du 25 au 26 septembre 2014.
Fastoche, spectacle de P. Tual, du 13 au 15 novembre 2014.

Profils, spectacle de R. Herbin et C. Le Blay, du 10 au 14 février 2015.
Plexus, spectacle d'A. Bory, du 9 au 11 avril 2015.
Dragging the bone, spectacle de M. Warlop, du 16 au 17 avril 2015.

SPECTACLES RECOMMANDÉS

LA FILATURE – MULHOUSE

Ping Pang Qiu, spectacle d'A. Liddell, du 13 au 14 janvier 2015.
La Grande et Fabuleuse Histoire du Commerce, spectacle de J. Pommerat, du 21 au 24 janvier 2015.

Le Capital et son singe, d'après Karl Marx, mise en scène de S. Creuzevault, du 4 au 6 février 2015

COMÉDIE DE L'EST – COLMAR

FaRbEn, de M. Bertholet, mise en scène de V. Bellegarde, du 21 au 22 janvier 2015.

De passage, de S. Jaubertie, mise en scène de J. Bert, du 4 au 5 février 2015.

MASTER CLASS

STAGE DE PRATIQUE DU JEU, PROPOSÉ AUX ÉTUDIANTS DE THÉÂTRE, TOUTES ANNÉES ET TOUS NIVEAUX

Formes chorales de la révolte : Marion Grandjean – Metteure en scène de Sermons joyeux de Jean-Pierre Siméon. Création mars 2015 au TAPS

Stage les 27, 28 et 29 octobre de 10h00 à 18h00.

Comment, à partir de la thématique de la révolte, inventer une forme chorale héritée du théâtre antique et actualisée ? Nous travaillerons à la fois l'écoute du groupe, le rythme, la concentration. Nous aborderons la question de la place de chacun au sein d'un chœur envisagé comme un groupe social, ceci afin de trouver la place d'un parcours individuel à l'intérieur du collectif.

Nombre de places limité. Inscription auprès de Delphine Crubézy : crubezy.uds@gmail.com

COLLOQUES

OUVERTS AUX ÉTUDIANTS DE MASTER

Texte et performance : au croisement des arts visuels et des arts du spectacle, colloque international organisé par Janig Bégoc, Sylvain Diaz, Nicolas Fourgeaud, Cristina Oñoro et Isabelle Reck, Université de Strasbourg, 1er-3 octobre 2014.

À l'écoute des écritures théâtrales depuis 2000 – Poétiques et conditions d'émergence, colloque organisé par Sylvain Diaz et Sandrine Le Pors, Université de Strasbourg, avril 2015.

PARCOURS RECHERCHE

PREMIER SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE : GENEVIÈVE JOLLY



AR30GU1

LANGUE VIVANTE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► AR30GM31 L'ANGLAIS DES ARTS DU SPECTACLE (COEF. 1 / 18H TD)

1 GROUPE À CHOISIR PARMI LES 2 PROPOSITIONS :

ALISON MUNRO / HORAIRES ET SALLE COMMUNIQUÉS À LA RENTRÉE

Dans ce cours en anglais, il sera proposé des exercices écrits et oraux, autour du spectacle vivant, permettant aux étudiants soit de revoir des bases linguistiques, soit d'améliorer leurs compétences en acquérant un vocabulaire des arts de la scène

OU

PATRICIA CAILLÉ / MERCREDI 8H-10H, 1er COURS : LE 17 SEPTEMBRE / SALLE 15 PORTIQUE *(POUR ETUDIANTS CONFIRMÉS EN ANGLAIS)*

Cours en anglais, sur le sexe, le genre et les sexualités, et la façon dont ces différents prismes du sexe, du genre et des sexualités ont renouvelé les études filmiques et théâtrales, et les arts en général. Seront abordées les questions de la place des femmes, des constructions du masculin, du féminin et des sexualités, de la transgression des normes sexuées, genrées ou sexuelles, des dimensions sexuées et genrées des publics et de la réception des œuvres. Alterneront lectures d'extraits de textes théoriques, analyses de séquences de films ou d'extraits de pièces de théâtre. Ce cours requiert la lecture de textes et une contribution aux analyses. Il comportera un lexique anglais du cinéma, du théâtre et des arts, de l'analyse critique des œuvres, et des différents cadres conceptuels (psychanalyse, économie, sociologie, esthétique).

Bibliographie :

ASTON Elaine, *Feminist Views on the English Stage : Women Playwrights 1990-2000*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
MULVEY Laura, *« Visual Pleasure, Narrative Cinema », Screen.*

Modalités d'évaluation pour l'UE :

1 épreuve orale
1 épreuve écrite sur table de 2h



MÉTHODOLOGIE

COEF. 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES

▶ AR30**GM20** PROBLÉMATIQUES ESTHÉTIQUES (COEF. 1 / 20H CM)

MAGALI MOUGEL / VENDREDI 11H-13H / SALLE 1 PORTIQUE

Artistes ignorants, spectateurs émancipés

À partir d'un corpus de textes théoriques appartenant aux champs disciplinaires connexes des arts de la scène que peuvent être la philosophie et la sociologie, nous tenterons de forger des outils d'analyse qui nous permettront d'aborder ces notions primordiales que sont : idéologie, représentation et émancipation, pour comprendre les enjeux de la création actuelle.

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2 h

▶ AR35**GM10** SÉMINAIRE DISCIPLINAIRE : LES ARTS DE L'ÉCRAN (COEF. 1 / 12H CM)

MAGALI MOUGEL / VENDREDI 16H-18H / 3220 PATIO

En introduction à la première année de Master, ce sera l'occasion de dresser un état des lieux de la recherche en arts de la scène (théâtre, danse, cirque, marionnette, etc.), pour orienter les étudiants, selon leur propre objet de recherche, vers des références nécessaires à chaque domaine.

Modalités d'évaluation pour ce module : 1 dossier en temps libre

▶ AR30**GM11** MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (COEF. 1 / 12H TD)

1 GROUPE À CHOISIR PARMI LES 4 PROPOSITIONS
. GROUPE 1 : CATHERINE HASER / VENDREDI 9H-10H / SALLE 1 PORTIQUE
. GROUPE 2 : CATHERINE HASER / VENDREDI 10H-11H / SALLE 1 PORTIQUE
. GROUPE 3 : JEAN-PIERRE PERCHELLET / MERCREDI 13H-14H / SALLE 15
. GROUPE 4 : GENEVIÈVE JOLLY / JEUDI 12H-14H OU 13 H-14 H (SELON LES SÉANCES) / SALLE 15 (TOUS LES 15 JOURS)

Méthodologie de la recherche en vue de la rédaction du mémoire de première année (soit 40 pages comprenant une introduction, un plan détaillé, une partie rédigée et une bibliographie).
1ère partie : les objectifs d'un mémoire, et l'organisation du travail de recherche : choix et définition du domaine de recherche, utilisation des ressources documentaires, délimitation du corpus, élaboration d'une problématique

Bibliographie :

BÉAUD M., *L'Art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire ou tout autre travail universitaire*, Paris, Éd. la Découverte, 1996

ROUVEYRAN J.-C., *Le guide de la thèse, le guide du mémoire : du projet à la soutenance, règles et traditions universitaires, techniques d'aujourd'hui, traitement de texte , CD-Rom, Internet,* Paris, Maisonneuve & Larose, 1999.



Modalités d'évaluation pour ce module : implication dans la progression collective du groupe au fil des séances et travail personnel écrit.



AR33GU31

ENSEIGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

▶ AR30GM51 DIALOGUE DES ARTS (COEF. 1 / 18H CM)

GENEVIÈVE JOLLY ET FRANÇOISE VINCENT-FERIA / MARDI 13 H -15 H / SALLE 119 PU

Art et (géo)politique

Approche réflexive de questions artistiques transversales, en lien avec les axes de l'équipe de recherche ACCRA de la Faculté des Arts, et les manifestations associées (colloques, expositions, etc.). Il s'agit, à partir d'appuis théoriques différents, de produire une réflexion interdisciplinaire sur le « faire œuvre » dans le domaine de l'art.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

1 travail (écrit ou oral) en temps libre
1 devoir sur table (2 h)



AR35GU4

ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES FONDAMENTAUX THÉORIQUES

COEF. 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES

▶ AR30GM14 HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS DE LA SCÈNE (COEF. 1 / 20H CM)

GENEVIÈVE JOLLY / JEUDI 14H-16H / SALLE 3209 PATIO

Le théâtre, un art populaire ?

Dans la France de la première moitié du XXe siècle coexistent, d'une part, l'extrême popularité du théâtre « de Boulevard » (Eugène Labiche, Georges Feydeau ou Georges Courteline), avec l'exception que constitue le singulier Cyrano de Bergerac d'Edmond Rostand, et d'autre part, l'envie de créer un théâtre « pour le peuple » (Romain Rolland, Firmin Gémier ou Jacques Copeau). Bibliographie communiquée à la rentrée.

Modalités d'évaluation pour ce module **:**

1 travail oral ou écrit en temps libre et 1 devoir sur table de 2 h

▶ AR35GM25 ANALYSE CRITIQUE DE LA CRÉATION ACTUELLE (COEF. 1 / 20H CM)

SYLVAIN DIAZ / VENDREDI 14H-16H / SALLE 116 PALAIS UNIVERSITAIRE

Conçu en partenariat avec les TAPS, ce cours se resserrera autour des cinq textes qui feront l'objet d'une lecture publique, au Printemps 2015, au cours du festival des Actuelles. Outre des ana-

lyses dramaturgiques, les étudiants seront amenés à composer les feuilles de salle qui seront distribuées au public de chacune de ces soirées.

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2 h

UE5 ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES FONDAMENTAUX

AR35GU51

COEF. 2 - ECTS 9 / TROIS MODULES

▶ AR35GM52 ARTS DE LA SCÈNE NON-OCCIDENTAUX (COEF. 1 / 20H CM)

NOURIT MASSON-SÉKINÉ / JEUDI 16H30 -18H30 / / SALLE 3220 PATIO

*Il sera proposé aux étudiants une approche des arts de la scène asiatique, et plus spécifiquement centré sur le Butô, pratique artistique s'insérant dans un contexte particulier, et se situant aux antipodes de la création scénique occidentale.*Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2 h

▶ AR35GM53 ARTS DE LA SCÈNE ET SOCIÉTÉ (COEF. 1 / 20H CM)

JEAN-PIERRE PERCHELLET / MERCREDI 14H-16H / SALLE 18 PORTIQUE

Il sera question de trois genres, la tragédie, le drame et le mélodrame, et de réfléchir à partir des écrits de d'Aubignac à Victor Hugo, en passant par Diderot, Mercier, Pixerécourt, Stendhal, pour envisager les enjeux de deux siècles de débats sur le genre « sérieux ».

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2 h

▶ AR35GM54 ATELIER DE PRATIQUE (COEF. 1 / 20H TD)

⚠ Un groupe à choisir parmi 5 propositions :

▷ CHOIX 1 GROUPE 1 : PRATIQUE DU JEU – VALÈRE NOVARINA

NANCY GUYON / LUNDI 17H-20H / SALLE DE LA TABLE RONDE, PREMIER COURS : 8 SEPTEMBRE

Par son implication athlétique, l'acteur qui s'empare des textes de Valère Novarina dégage, dans son souffle, le sens et la musicalité que ces textes contiennent. Par un travail au plus près des mots il s'agira d'explorer cette autre façon d'être au plateau dans des projets mis en espace. À partir d'une sélection des pièces de l'auteur, les étudiants travailleront seuls et en groupe. Ils élaboreront collectivement des mises en jeu de ces textes. Des textes non théâtraux de l'auteur viendront compléter l'approche.

Cours ouvert à tous les Masters et tous les niveaux.

▷ CHOIX 2 GROUPE 2 : RÉALISATION COLLECTIVE EN JEU DRAMATURGIE ET MISE EN SCÈNE

DELPHINE CRUBEZY / SALLE DE LA TABLE RONDE

DATE ET HORAIRES DES SÉANCES : : LE 10, 17 ET 24 NOVEMBRE 1, 08 ET 15 DÉCEMBRE / 09H-14H

À partir d'un corpus de textes et d'une thématique proposés lors du premier cours, et à partir des compétences de chacun, les étudiants s'associeront pour concevoir, élaborer et réaliser une forme brève à présenter aux autres étudiants du cours. L'objectif de ce projet est d'explorer le « travailler ensemble » : comment présenter un projet, y trouver sa place, et communiquer ensemble ?

Cours ouvert à tous les Masters et tous les niveaux.

▷ CHOIX 3 GROUPE 3 : CRÉER AVEC LE PAYSAGE

LAURE WERCKMANN / STAGE INTENSIF DU 05 AU 9 JANVIER / HORAIRES : 9H00-17H00
UNE PREMIÈRE SÉANCE OBLIGATOIRE AURA LIEU EN NOVEMBRE OU DÉCEMBRE. LES ÉTUDIANTS SERONT INFORMÉS PAR LE SECRÉTARIAT.

Atelier déambulatoire en collaboration avec la section scénographie de la Haute École des Arts du Rhin

L'atelier s'attellera à chercher la créativité de l'acteur à l'extérieur de lui-même. Et si la créativité était devant lui plutôt qu'en lui ? Et si l'acteur inventait grâce au regard ou plus largement grâce aux perceptions qu'il a de ce qui l'entoure ? Et si l'acteur faisait œuvre du présent grâce au développement de son acuité, de sa sensibilité et de sa perception ? Et si, de cette acuité, sensibilité ou perceptions, naissaient des « figures » ou des « personnages » ? Et si le travail de l'acteur-créateur était de rendre le monde « intéressant » – plutôt que lui-même – grâce à sa capacité à voir puis à (re)présenter ce que d'ordinaire nous ne regardons pas ? Et si l'acteur-créateur naissait par son écoute du monde ?

Cours ouvert à tous les Masters et tous les niveaux.

Modalité d'évaluation pour le choix 1,2 et3 :
Exercices pratiques et travaux d'étapes à définir selon la discipline
Assiduité obligatoire pas d'évaluation après 2 absences non justifiées

▷ CHOIX 4 GROUPE 4 : MÉDIATION AVEC LES PUBLICS : COMÉDIE DE L'EST, TNS ET TAPS

ATTENTION : CE COURS EST DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS DE MASTER CPA, EN PRIORITÉ CEUX DE MASTER CPA 2ème ANNÉE QUI NE L'ONT PAS SUIVI EN 2013-2014. EFFECTIF LIMITÉ À 15 ÉTUDIANTS. PLANNING DÉTAILLÉ AFFICHÉ À LA RENTRÉE.

1. TNS

LORÉDANE BESNIER / LUNDI 13 ET 20 OCTOBRE, 3 ET 17 NOVEMBRE 10H-12H30 / TNS.

Réalisation d'un dossier d'accompagnement autour de Lancelot du Lac, de Florence Delay et Jacques Roubaud, création du TNS mise en scène de Julie Brochen et Christian Schiaretti ; et de Ainsi se laissa-t-il vivre, de Robert Walser, création du TNS mise en scène de Guillaume Delaveau. Recherches dramaturgiques, biographiques, bibliographiques, historiques, iconographiques… Entretiens avec l'équipe du spectacle (metteur en scène, scénographe, costumier, créateurs

lumière et son, comédiens…). Rédaction d'articles, de résumé, retranscription d'entretien. Corrections ortho-typographiques. Réflexion autour de l'adéquation entre le contenu du dossier et le public auquel il s'adresse.
Prérequis : Avoir lu les textes des spectacles avant la première séance.

.Évaluation : Remise du dossier

2. COMÉDIE DE L'EST

À LA CDE À COLMAR / LUNDI 24 NOVEMBRE, 1ER, 8 ET 15 DÉCEMBRE 10H-12H30

Comment parler d'un spectacle non encore créé à un ou à plusieurs groupes de spectateurs différents et les familiariser au monde théâtral ?
Au programme : présentation d'un spectacle en création à la Comédie De l'Est à une classe afin de lui donner les codes de compréhension ; comment faire une visite de théâtre à un groupe, présentation orale de la maquette pédagogique à un groupe.

Evaluation : travail de groupe, exposé à l'oral

3. TAPS

LA FABRIQUE DE THÉÂTRE / LUNDI 10 H-12H30 - SÉANCES : 22 ET 29 SEPETMBRE, 6 OCTOBRE, 10 NOVEMBRE

Comment communiquer par l'écrit sur un spectacle qui n'est pas créé ?
Objectifs de l'atelier : réalisation de supports de communication autour d'une création de la saison 2014-2015 des TAPS.
Connaissances théoriques et pratiques proposées par cet atelier : le périmètre de la communication culturelle d'un théâtre public (théâtre de ville) et des spectacles de la saison / la stratégie de communication / le plan de communication / construction des messages + des images et déclinaisons sur divers supports de communication / la diffusion des supports, etc.

Évaluation : travail de groupe (en binôme par exemple) = remise d'un travail écrit (supports de communication)

▷ CHOIX 5

GROUPE 5 : SÉMINAIRE DE RECHERCHE ET DE PRATIQUE : *ÉCRIRE LA PERFORMANCE*

JANIG BÉGOC, SYLVAIN DIAZ, NICOLAS FOURGEAUD / LUNDI 14H-16H / SALLE 4307 PATIO
DATE DES SÉANCES : 13 OCT. / 3, 17 ET 24 NOV. / 1ER ET 15 DÉC.

Ce séminaire interdisciplinaire réunira des étudiants de l'UDS et de la HEAR désireux de réfléchir aux enjeux des pratiques performatives. Ensemble, il s'agira de mener une recherche théorique et expérimentale autour des concepts clés de la performance, entre arts visuels et arts du spectacle. Ce séminaire devrait être prolongé au second semestre par un workshop animé par un artiste contemporain majeur.

Évaluation : *précisées lors du premier cours.*

M1S2 *Arts de la scène*

PARCOURS RECHERCHE

DEUXIÈME SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE : GENEVIÈVE JOLLY

UE1 LANGUE VIVANTE

AR30HU1

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

▶ AR30**HM31** L'ANGLAIS DES ARTS DU SPECTACLE (COEF. 1 / 18H TD)

ALISON MUNRO, 2 GROUPES DE NIVEAUX :

GROUPE 1 : JEUDI 8H-9H30
GROUPE 2 : JEUDI 9H30-11H / SALLE 18 PORTIQUE

Dans ce cours en anglais, il sera proposé des exercices écrits et oraux, autour du spectacle vivant, permettant aux étudiants soit de revoir des bases linguistiques, soit d'améliorer leurs compétences en acquérant un vocabulaire des arts de la scène.

Modalités d'évaluation pour l'UE :
1 épreuve orale
1 épreuve écrite sur table 2h



MÉTHODOLOGIE

AR30HU21

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

▶ AR30**HM11** MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE (COEF. 1 / 12H TD)

GROUPE 1 : CATHERINE HASER / MARDI 10H-12H / SALLE 15 PORTIQUE
GROUPE 2 : CATHERINE HASER / MARDI 14H-16H / AT3 ATRIUM
GROUPE 3 : FLORE GARCIN-MARROU / JEUDI 18H-19H30 / SALLE 8 PORTIQUE

Méthodologie de la recherche en vue de la rédaction du mémoire de première année (soit une trentaine de pages comprenant une introduction, un plan détaillé, une partie rédigée et une bibliographie) :
2e partie : Structurer, rédiger et présenter son travail de recherches

Modalités d'évaluation pour ce module : : implication dans la progression collective du groupe au fil des séances et présentation d'un travail personnel écrit.

▶ **AR30HM14** **MÉMOIRE DE FIN DE PREMIÈRE ANNÉE**

Modalités d'évaluation pour ce module (pour les 2 sessions):

Mémoire de 40 pages comportant une problématique claire, un plan détaillé, une bibliographie et une partie rédigée, à remettre au directeur de recherche au plus tard le 15 mai 2015.

UE3

AR35HU3

ENSEIGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

▶ **AR30HM51** **DIALOGUE DES ARTS (COEF. 1 / 18H CM)**

CORINE PENCENAT / GUALTIERO DAZZI / VENDREDI 14H-15H30 / AMPHI 4 INSTITUT LEBEL

Questions théoriques sur les arts en relation avec la thématique du séminaire inter-arts de 2e année.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

1 travail (écrit ou oral) en temps libre
1 devoir sur table (2 h)



AR35HU41

ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES FONDAMENTAUX THÉORIQUES

COEF. 3 - ECTS 9 / UN MODULE

▶ **AR35HM40** **POLITIQUES ET INSTITUTIONS CULTURELLES (COEF. 1 / 20H CM)**

JEAN-MATTHIEU MEON / MERCREDI 14H-16H / SALLE 1 PORTIQUE

Droit et économie du spectacle vivant, histoire des situations culturelles et artistiques françaises européennes, le projet politique de la culture en France, et les déclinaisons des politiques culturelles aux plans local, national et européen.

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2 h

▶ **AR35HM43** **ART, CULTURE ET SOCIÉTÉ (COEF. 1 / 20H CM)**

FLORE GARCIN-MARROU / JEUDI 12H-14H / SALLE 1 PORTIQUE

À partir d'un corpus de textes dramatiques, de textes théoriques contemporains d'Alain Badiou, Jean-Luc Nancy, Gilles Deleuze, Jean Oury et Félix Guattari, nous interrogerons les notions de col-

lectif et de communauté qui traversent ces œuvres et ces essais. Nous mettrons en perspective cette réflexion par rapport aux pratiques collectives du théâtre.

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2 h



AR35HU51

ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES FONDAMENTAUX PRATIQUES

COEF. 2 - ECTS 9 / DEUX MODULES

▶ AR35HM26 DRAMATURGIE (COEF. 1 / 20H CM)

MAGALI MOUGEL / **SOUS FORME D'ATELIER SUR LA SEMAINE 15 DU PREMIER SEMESTRE**

Le poème dramatique sur la scène contemporaine.

Nous nous intéresserons à la littérature dramatique produite sous l'Ancien Régime, à celle qui a durant plusieurs siècles été laissée pour compte. De ce fait, nous n'aborderons que des écritures produites par des AUTRICES. Nous reviendrons sur les contextes socio-politiques de ces écritures, sur les enjeux défendus dans ces œuvres que nous tenterons, par le plateau, d'éprouver

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2 h

▶ AR35HM50 ANALYSE CRITIQUE DES DISCOURS SUR LES ARTS DE LA SCÈNE (COEF. 1 / 20H CM)

JEAN-PIERRE PERCHELLET / MERCREDI 12H-14H / SALLE 1 PORTIQUE

Le Groupe de Coppet et le théâtre

Quel regard les Français ont-ils porté à l'aube du XIXe siècle sur le théâtre européen et sur leur propre théâtre ? Quelle réflexion a conduit les membres du groupe de Coppet (Mme de Staël, Benjamin Constant, Schlegel, Bonstetten, Sismondi, Barante…) à inventer, dans tous les sens du terme, le romantisme ?

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre

1 devoir sur table de 2 h

▶ AR35HM51 ANALYSE CRITIQUE DE LA CRÉATION ACTUELLE (COEF. 1 / 30H TD)

1 groupe à choisir parmi 2 propositions :

▷ CHOIX 1 GROUPE 1 : ATELIER D'ÉCRITURE – FAIT DIVERS ET ÉCRITURE DRAMATIQUE

JEAN-MARC STREICHER / JEUDI 14H-16H

Source d'inspiration pour de nombreux auteurs, le fait divers offre à la fois un matériau propice à la création de personnages et d'intrigues et une occasion pour interroger le monde à travers ses accidents et ses excès. L'atelier d'écriture cherchera à exploiter les éléments de ce type d'histoires pour élaborer des formes dramaturgiques courtes et cohérentes ; il sera nourri par la lecture active de certains extraits de textes (Roberto Zucco…). Textes fournis à la rentrée.

▷ CHOIX 2 GROUPE 2 : ATELIER D'ÉCRITURE CRITIQUE

THOMAS FLAGEL / VENDREDI 8H-10H

L'atelier d'écriture critique vise à développer des outils d'analyse critique (scénographie, dramaturgie, mise en scène, etc.) du spectacle vivant (théâtre, danse, etc.) autant que des techniques stylistiques et formelles permettant un passage à l'écrit. Il s'agira de les mettre à profit pur explorer et manier différents types d'écritures autour des spectacles au programme.

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2 h

BIBLIOGRAPHIE

BOUDIER Marion, CARRÉ Alice, DIAZ Sylvain et MÉTAIS-CHASTANIER Barbara, *De quoi la dramaturgie est-elle le nom ?*, Paris , L'Harmattan, collection « Univers théâtral », 2014.

DANAN Joseph, *Qu'est-ce que la dramaturgie ?*, Arles, Actes Sud, collection « Apprendre », 2010.

GUÉNOUN Denis, *Livraison et délivrance – Théâtre, politique, philosophie*, Paris, Belin, collection « L'Extrême contemporain », 2009.

NEVEUX Olivier, *Politiques du spectateur,* Paris, Éditions La Découverte, 2013.

PAVIS Patrice, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Dunod, 1996.

SARRAZAC Jean-Pierre (dir.), *Lexique du drame moderne et contemporain*, Belval, Circé Poche, 2005

SPECTACLES OBLIGATOIRES

LE MAILLON

Macbeth, spectacle de B. Bailey, du 12 au 15 novembre 2014.

Todo el cielo, spectacle d'A. Liddell, du 17 au 19 janvier 2015.

The Quiet Volume, spectacle d'A. Hampton et T. Etchells, du 16 mars au 4 avril 2015.

Go down, Moses, spectacle de R. Castellucci, du 26 au 28 mars 2015.

Coup fatal, spectacle des Ballets C de la B, du 12 au 13 mai 2015.

OPÉRA DU RHIN

Quai ouest, de R. Campos, mise en scène de K. Frédéric, du 27 septembre au 2 octobre 2014.

Ariane et Barbe-Bleue, de P. Dukas, mise en scène d'O. Py, du 26 avril au 6 mai 2015.

TJP – CDN D'ALSACE

Stifters Dinge, spectacle de H. Goebbels, du 25 au 26 septembre 2014.

Fastoche, spectacle de P. Tual, du 13 au 15 novembre 2014.

Showroomdummies#3, spectacle de G. Vienne et E. Bideau-Rey, du 27 au 29 janvier 2015.

Profils, spectacle de R. Herbin et C. Le Blay, du 10 au 14 février 2015.

Plexus, spectacle d'A. Bory, du 9 au 11 avril 2015.

Dragging the bone, spectacle de M. Warlop, du 16 au 17 avril 2015.

THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG

Ainsi se laissa-t-il vivre, d'après R. Walser, mise en scène de G. Delaveau, du 4 au 16 novembre 2014.

Hypérion, de Hölderlin, mise en scène de M.-J. Malis, du 10 au 21 janvier 2015.

Passim, spectacle de F. Tanguy, du 21 janvier au 1er février 2015.

Martyr, de M. von Mayenburg, mise en scène de M. Roy, du 27 janvier au 8 février 2015.

Mission, de D. van Reybrouck, mise en scène de R. Ruëll, du 13 au 19 février 2015.

SPECTACLES RECOMMANDÉS

LA FILATURE – MULHOUSE

Ping Pang Qiu, spectacle d'A. Liddell, du 13 au 14 janvier 2015.

La Grande et Fabuleuse Histoire du Commerce, spectacle de J. Pommerat, du 21 au 24 janvier 2015.

Le Capital et son singe, d'après Karl Marx, mise en scène de S. Creuzevault, du 4 au 6 février 2015

COMÉDIE DE L'EST – COLMAR

FaRbEn, de M. Bertholet, mise en scène de V. Bellegarde, du 21 au 22 janvier 2015.

De passage, de S. Jaubertie, mise en scène de J. Bert, du 4 au 5 février 2015.

MASTER CLASS

STAGE DE PRATIQUE DU JEU, PROPOSÉ AUX ÉTUDIANTS DE THÉÂTRE, TOUTES ANNÉES ET TOUS NIVEAUX

Formes chorales de la révolte : Marion Grandjean – Metteure en scène de Sermons joyeux de Jean-Pierre Siméon. Création mars 2015 au TAPS

Stage les 27, 28 et 29 octobre de 10h00 à 18h00.

Comment, à partir de la thématique de la révolte, inventer une forme chorale héritée du théâtre antique et actualisée ? Nous travaillerons à la fois l'écoute du groupe, le rythme, la concentration. Nous aborderons la question de la place de chacun au sein d'un chœur envisagé comme un groupe social, ceci afin de trouver la place d'un parcours individuel à l'intérieur du collectif.

Nombre de places limité. Inscription auprès de Delphine Crubézy : crubezy.uds@gmail.com

COLLOQUES

OUVERTS AUX ÉTUDIANTS DE MASTER

Texte et performance : au croisement des arts visuels et des arts du spectacle, colloque international organisé par Janig Bégoc, Sylvain Diaz, Nicolas Fourgeaud, Cristina Oñoro et Isabelle Reck, Université de Strasbourg, 1er-3 octobre 2014.

À l'écoute des écritures théâtrales depuis 2000 – Poétiques et conditions d'émergence, colloque organisé par Sylvain Diaz et Sandrine Le Pors, Université de Strasbourg, avril 2015.

PARCOURS RECHERCHE

TROISIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE : GENEVIÈVE JOLLY



AR30KU1

LANGUE VIVANTE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► AR30GM31 L'ANGLAIS DES ARTS DU SPECTACLE (COEF. 1 / 18H TD)

1 GROUPE À CHOISIR PARMI LES 2 PROPOSITIONS :

ALISON MUNRO / HORAIRES ET SALLE COMMUNIQUÉS À LA RENTRÉE

Dans ce cours en anglais, il sera proposé des exercices écrits et oraux, autour du spectacle vivant, permettant aux étudiants soit de revoir des bases linguistiques, soit d'améliorer leurs compétences en acquérant un vocabulaire des arts de la scène

OU

PATRICIA CAILLÉ / MERCREDI 8H-10H / SALLE 15 PORTIQUE *(POUR ETUDIANTS CONFIRMÉS EN ANGLAIS)*

Cours en anglais, sur le sexe, le genre et les sexualités, et la façon dont ces différents prismes du sexe, du genre et des sexualités ont renouvelé les études filmiques et théâtrales, et les arts en général. Seront abordées les questions de la place des femmes, des constructions du masculin, du féminin et des sexualités, de la transgression des normes sexuées, genrées ou sexuelles, des dimensions sexuées et genrées des publics et de la réception des œuvres. Alterneront lectures d'extraits de textes théoriques, analyses de séquences de films ou d'extraits de pièces de théâtre. Ce cours requiert la lecture de textes et une contribution aux analyses. Il comportera un lexique anglais du cinéma, du théâtre et des arts, de l'analyse critique des œuvres, et des différents cadres conceptuels (psychanalyse, économie, sociologie, esthétique).

Bibliographie :
ASTON Elaine, *Feminist Views on the English Stage : Women Playwrights 1990-2000*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
MULVEY Laura, *« Visual Pleasure, Narrative Cinema », Screen.*

Modalités d'évaluation pour l'UE :

1 épreuve orale
1 épreuve écrite sur table de 2h



AR30KU2

PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

▶ AR30KM20 S'INSCRIRE EN THÈSE (COEF. 1 / 6H TD)

GENEVIÈVE JOLLY / JEUDI 13H-14H / S'INSCRIRE EN THÈSE, SALLE 15 (TOUS LES 15 JOURS)

Il sera question de ce à quoi engage une inscription en Doctorat, l'éventuelle demande d'un Contrat Doctoral, la rédaction d'une thèse et le métier d'enseignant-chercheur.

Modalités d'évaluation pour ce module : présentation d'un projet de recherche

▶ AR35KM21 ÉTAT DE LA RECHERCHE DANS LE DOMAINE DES ARTS DE LA SCÈNE (COEF. 1 / 12H TD)

EMMANUELLE EBEL / VENDREDI 8H-10H / SALLE 18 PORTIQUE

Il s'agit de présenter les grandes orientations qui sont actuellement celles de la recherche universitaire dans les différents domaines des arts de la scène, en évoquant notamment la question du métissage ou de formes d'hybridité

Modalités d'évaluation pour ce module : Travail documentaire en temps libre

UE3

AR33KU31

ENSEIGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE FACULTÉ DES ARTS

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

▶ AR00KM10 SÉMINAIRE INTER-ARTS (COEF. 1 / 36H CM)

ALESSANDRO ARBO, SYLVAIN DIAZ ET CORINE PENCENAT / JEUDI 17H-20H / SALLE 119 PALAIS UNIVERSITAIRE

Ce séminaire interdisciplinaire (arts visuels, arts du spectacle, musique et musicologie), organisé en lien avec les problématiques de recherche de l'équipe d'accueil ACCRA (« Faire œuvre »), se penchera sur la question de « l'œuvre en acte ». Trois personnalités du monde de l'art seront invitées à présenter leurs travaux sur ce thème. Chaque conférence sera introduite par un exposé réalisé par un groupe d'étudiants dans le but de contextualiser la démarche du conférencier, son objet et sa méthode.

Modalités d'évaluation pour ce module :

contrôle continu : dossier (compte rendu critique des conférences) ou exposé (dans le cadre des séances préparatoires).
contrôle global : dossier (compte rendu critique des conférences)

UE4

AR35KU41

ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES FONDAMENTAUX THÉORIQUES

COEF. 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

▶ AR35KM42 PROBLÉMATIQUES ESTHÉTIQUES (COEF. 1 / 20H CM)

CORINE PENCENAT / MARDI 10H-12H / SALLE COMMUNIQUÉE À LA RENTRÉE

Analyse critique de spectacles

L'analyse, on sait ce que c'est, la critique, on a une idée, mais une « analyse critique » ? Il y a un chemin de la pensée et de l'écrit qui passe par l'appropriation des spécificités de chaque domaine et permet de considérer la création contemporaine, ses brouillages de frontière, l'importance du corps aujourd'hui, le tout avec une question de fond : qu'est ce que les œuvres disent du monde…

Modalités d'évaluation pour ce module : Contrôle continu et dossier

▶ AR35KM43 SCIENCES HUMAINES ET ARTS (COEF. 1 / 20H CM)

PATRICK TÉNOUDJI / MERCREDI 11H-13H / SALLE 8 PORTIQUE

Ce cours proposera un regard anthropologique sur le théâtre qui tendra à éclairer les discours, techniques et styles, la façon dont les différentes composantes d'une performance théâtrale se tricotent dans le temps, au regard de leur contexte. La performance sera envisagée comme miroir du monde, outil permettant de saisir l'être-ensemble d'une société, dans ses aspects rituels et politiques, et en tant que monde, avec ses frontières, ses règles et ses modes d'être et d'agir.

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2h



AR35KM50

ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES FONDAMENTAUX ET PRATIQUE

COEF. 2 - ECTS 9 / TROIS MODULES

▶ AR35KM50 HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS DE LA SCÈNE (COEF. 1 / 20H CM)

GENEVIÈVE JOLLY / MERCREDI 16H-18H / SALLE 18 PORTIQUE

Action, personnage et texte / livret / argument

Il sera question de la transformation ou de la disparition de ces composantes traditionnelles, toujours récurrentes dans les différentes formes d'arts de la scène (théâtre d'acteurs ou de marionnettes, opéra, cirque et danse). Elles seront d'abord définies théoriquement, et réexaminées à partir de spectacles de la saison de Strasbourg.

Bibliographie :

- *Dictionnaire du théâtre* de P. PAVIS
- *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*… de M. CORVIN (direction)
- *Lexique du drame moderne et contemporain* de J.-P. SARRAZAC (direction).

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2h

▶ AR35KM51 ANALYSE CRITIQUE DE LA CRÉATION ACTUELLE (COEF. 1 / 20H CM)

SYLVAIN DIAZ / VENDREDI 12H-14H / SALLE 19 PALAIS UNIVERSITAIRE

Le club D(ramaturgie)

En regard de la programmation du TJP, on s'intéressera, dans le cadre de ce club D – qui n'est pas sans évoquer les clubs R mis en œuvre par l'équipe artistique de ce théâtre –, à la dramaturgie de spectacles ne trouvant pas leur origine dans un texte dramatique. Qu'est-ce, alors, que la dramaturgie ? Comment la définir, la penser lorsque l'on quitte le cadre restreint d'un théâtre de texte ?

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2h

▶ AR35KM52 ATELIER DE PRATIQUE (COEF. 1 / 30H TD)

⚠ Un groupe à choisir parmi 5 propositions :

▷ CHOIX 1 GROUPE 1 : PRATIQUE DU JEU – VALÈRE NOVARINA

NANCY GUYON / LUNDI 17H-20H / SALLE DE LA TABLE RONDE, PREMIER COURS : 8 SEP TEMBRE

Par son implication athlétique, l'acteur qui s'empare des textes de Valère Novarina dégage, dans son souffle, le sens et la musicalité que ces textes contiennent. Par un travail au plus près des mots, il s'agira d'explorer cette autre façon d'être au plateau dans des projets mis en espace. À partir d'une sélection de pièces de l'auteur, les étudiants travailleront seuls et en groupe. Ils élaboreront collectivement des mises en jeu de ces textes. Des textes non théâtraux de l'auteur viendront compléter l'approche.

Cours ouvert à tous les Masters et tous les niveaux.

▷ CHOIX 2 GROUPE 2 : RÉALISATION COLLECTIVE EN JEU DRAMATURGIE ET MISE EN SCÈNE

DELPHINE CRUBEZY / SALLE DE LA TABLE RONDE — DATE ET HORAIRES DES SÉANCES : LE 10, 17 ET 24 NOVEMBRE 1, 08 ET 15 DÉCEMBRE / 09H00-14H00

À partir d'un corpus de textes et d'une thématique proposés lors du premier cours, et à partir des compétences de chacun, les étudiants s'associeront pour concevoir, élaborer et réaliser une forme brève à présenter aux autres étudiants du cours. L'objectif de ce projet est d'explo-

rer le « travailler ensemble » : comment présenter un projet, y trouver sa place, et communiquer ensemble ?…

Cours ouvert à tous les Masters et tous les niveaux.

▷ CHOIX 3 GROUPE 3 : CRÉER AVEC LE PAYSAGE

LAURE WERCKMANN / STAGE INTENSIF DU 05 AU 9 JANVIER / HORAIRES : 9H00-17H00

UNE PREMIÈRE SÉANCE OBLIGATOIRE AURA LIEU EN NOVEMBRE OU DÉCEMBRE. LES ÉTUDIANTS SERONT INFORMÉS PAR LE SECRÉTARIAT.

Atelier déambulatoire en collaboration avec la section scénographie de la Haute École des Arts du Rhin

L'atelier s'attellera à chercher la créativité de l'acteur à l'extérieur de lui-même. Et si la créativité était devant lui plutôt qu'en lui ? Et si l'acteur inventait grâce au regard ou plus largement grâce aux perceptions qu'il a de ce qui l'entoure ? Et si l'acteur faisait œuvre du présent grâce au développement de son acuité, de sa sensibilité et de sa perception ? Et si, de cette acuité, sensibilité ou perceptions, naissaient des « figures » ou des « personnages » ? Et si le travail de l'acteur-créateur était de rendre le monde « intéressant » – plutôt que lui-même – grâce à sa capacité à voir puis à (re)présenter ce que d'ordinaire nous ne regardons pas ? Et si l'acteur-créateur naissait par son écoute du monde ?

Cours ouvert à tous les Masters et tous les niveaux.

Modalité d'évaluation pour le choix 1,2 et3 :
Exercices pratiques et travaux d'étapes à définir selon la discipline
Assiduité obligatoire pas d'évaluation après 2 absences non justifiées

▷ CHOIX 4 GROUPE 4 : MÉDIATION AVEC LES PUBLICS : COMÉDIE DE L'EST, TNS ET TAPS

ATTENTION : CE COURS EST DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS DE MASTER CPA, EN PRIORITÉ CEUX DE MASTER CPA 2ème ANNÉE QUI NE L'ONT PAS SUIVI EN 2013-2014. EFFECTIF LIMITÉ À 15 ÉTUDIANTS. PLANNING DÉTAILLÉ AFFICHÉ À LA RENTRÉE.

1. TNS

LORÉDANE BESNIER / LUNDI 13 ET 20 OCTOBRE, 3 ET 17 NOVEMBRE 10H-12H30 / TNS.

Réalisation d'un dossier d'accompagnement autour de Lancelot du Lac, de Florence Delay et Jacques Roubaud, création du TNS mise en scène de Julie Brochen et Christian Schiaretti ; et de Ainsi se laissa-t-il vivre, de Robert Walser, création du TNS mise en scène de Guillaume Delaveau. Recherches dramaturgiques, biographiques, bibliographiques, historiques, iconographiques… Entretiens avec l'équipe du spectacle (metteur en scène, scénographe, costumier, créateurs lumière et son, comédiens…). Rédaction d'articles, de résumé, retranscription d'entretien. Corrections ortho-typographiques. Réflexion autour de l'adéquation entre le contenu du dossier et le public auquel il s'adresse.

Prérequis : Avoir lu les textes des spectacles avant la première séance.

.Évaluation : Remise du dossier

2. COMÉDIE DE L'EST

À LA CDE À COLMAR / LUNDI 24 NOVEMBRE, 1ER, 8 ET 15 DÉCEMBRE 10H-12H30

Comment parler d'un spectacle non encore créé à un ou à plusieurs groupes de spectateurs différents et les familiariser au monde théâtral ?
Au programme : présentation d'un spectacle en création à la Comédie De l'Est à une classe afin de lui donner les codes de compréhension ; comment faire une visite de théâtre à un groupe, présentation orale de la maquette pédagogique à un groupe.

Evaluation : travail de groupe, exposé à l'oral

3. TAPS

LA FABRIQUE DE THÉÂTRE / LUNDI 10 H-12H30 - SÉANCES : 22 ET 29 SEPETMBRE, 6 OCTOBRE, 10 NOVEMBRE

Comment communiquer par l'écrit sur un spectacle qui n'est pas créé ?
Objectifs de l'atelier : réalisation de supports de communication autour d'une création de la saison 2014-2015 des TAPS.
Connaissances théoriques et pratiques proposées par cet atelier : le périmètre de la communication culturelle d'un théâtre public (théâtre de ville) et des spectacles de la saison / la stratégie de communication / le plan de communication / construction des messages + des images et déclinaisons sur divers supports de communication / la diffusion des supports, etc.

Évaluation : travail de groupe (en binôme par exemple) = remise d'un travail écrit (supports de communication)

▷ CHOIX 5

GROUPE 5 : SÉMINAIRE DE RECHERCHE ET DE PRATIQUE : *ÉCRIRE LA PERFORMANCE*

JANIG BÉGOC, SYLVAIN DIAZ, NICOLAS FOURGEAUD / LUNDI 14H-16H / SALLE 4307 PATIO
DATE DES SÉANCES : 13 OCT. / 3, 17 ET 24 NOV. / 1ER ET 15 DÉC.

Ce séminaire interdisciplinaire réunira des étudiants de l'UDS et de la HEAR désireux de réfléchir aux enjeux des pratiques performatives. Ensemble, il s'agira de mener une recherche théorique et expérimentale autour des concepts clés de la performance, entre arts visuels et arts du spectacle. Ce séminaire devrait être prolongé au second semestre par un workshop animé par un artiste contemporain majeur.

Évaluation : *précisées lors du premier cours.*

PARCOURS RECHERCHE

QUATRIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE : GENEVIÈVE JOLLY



AR35LU11

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

COEF. 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES

► AR30LM11 MÉTHODOLOGIE DE LA SOUTENANCE (COEF. 1 / 12H TD)

CHRISTOPHE DAMOUR / MARDI 15H-17H / AMPHI 2 LE BEL

Il s'agit de se préparer à la soutenance du mémoire de Master, une épreuve orale d'une heure (exposé de l'étudiant, interventions des membres du jury et réponse à des questions).

Modalités d'évaluation : épreuve orale de 15 mn

► AR35LM12 STAGE EN ÉQUIPE DE RECHERCHE

Modalités d'évaluation : rendu d'un rapport de stage problématisé de 10 pages qui portera sur l'un des 2 colloques suivants :

Texte et performance : au croisement des arts visuels et des arts du spectacle, colloque international organisé par Janig Bégoc, Sylvain Diaz, Nicolas Fourgeaud, Cristina Oñoro et Isabelle Reck, Université de Strasbourg, 1er-3 octobre 2014.

À l'écoute des écritures théâtrales depuis 2000 – Poétiques et conditions d'émergence, colloque organisé par Sylvain Diaz et Sandrine Le Pors, Université de Strasbourg, avril 2015.

► AR35LM11 SÉMINAIRE DISCIPLINAIRE ARTS DE LA SCÈNE (COEF. 1 / 12H CM)

GENEVIÈVE JOLLY / JEUDI 15H-16H / SALLE 8 PORTIQUE

Le cours portera sur l'analyse de spectacles de la saison strasbourgeoise (théâtre d'acteur ou d'objet, opéra, danse, cirque…) en lien avec la problématique du mémoire.

Bibliographie :

P. PAVIS, *Analyse de spectacles*
A. UBERSFELD, *L'École du spectateur (Lire le théâtre 2)*
H. T. LEHMANN, *Le Théâtre post-dramatique*

Modalités d'évaluation : rédaction d'un article universitaire de 25 000 signes



AR30LU21

ENSEIGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

▶ AR00LM10 SÉMINAIRE INTER-ARTS (COEF. 1 / 12H CM)

ALESSANDRO ARBO, SYLVAIN DIAZ ET CORINE PENCENAT / JEUDI 17H-20H / SALLE 119

PALAIS UNIVERSITAIRE

Ce séminaire interdisciplinaire (arts visuels, arts du spectacle, musique et musicologie), organisé en lien avec les problématiques de recherche de l'équipe d'accueil ACCRA (« Faire œuvre »), se penchera sur la question de « l'œuvre en acte ». Trois personnalités du monde de l'art seront invitées à présenter leurs travaux sur ce thème. Chaque conférence sera introduite par un exposé réalisé par un groupe d'étudiants dans le but de contextualiser la démarche du conférencier, son objet et sa méthode.

Modalités d'évaluation pour ce module :

contrôle continu : dossier (compte rendu critique des conférences) ou exposé (dans le cadre des séances préparatoires).

contrôle global : dossier (compte rendu critique des conférences)



AR30LU31

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

COEF. 3 - ECTS 21

▶ AR30LM40 MÉMOIRE

Rendu d'un mémoire de recherche de 100 pages et préparation de la soutenance devant un jury de trois enseignants.. Prévoir un exemplaire pour chaque membre du jury.



MASTER (PRO)
ARTS DE LA SCÈNE

PARCOURS CONCEPTION
DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS
SPECTACLE VIVANT

BIBLIOGRAPHIE

DANAN Joseph, *Entre théâtre et performance : la question du texte,* Arles, Actes Sud, collection « Apprendre », 2013.

GUÉNOUN Denis, *Actions et acteurs – Raisons du drame sur scène,* Paris, Belin, collection « L'Extrême contemporain », 2005

NEVEUX Olivier, *Politiques du spectateur,* Paris, Éditions La Découverte, 2013.

PAVIS Patrice, *Dictionnaire de la performance et du théâtre contemporain,* Paris, Armand Colin, 2014

SARRAZAC Jean-Pierre, *Poétique du drame moderne,* Paris, Éditions du Seuil, 2012.

SPECTACLES OBLIGATOIRES

LE MAILLON

Macbeth, spectacle de B. Bailey, du 12 au 15 novembre 2014.

Todo el cielo, spectacle d'A. Liddell, du 17 au 19 janvier 2015.

Showroomdummies#3, spectacle de G. Vienne et E. Bideau-Rey, du 27 au 29 janvier 2015.

The Quiet Volume, spectacle d'A. Hampton et T. Etchells, du 16 mars au 4 avril 2015.

Go down, Moses, spectacle de R. Castellucci, du 26 au 28 mars 2015.

OPÉRA DU RHIN

Quai ouest, de R. Campos, mise en scène de K. Frédéric, du 27 septembre au 2 octobre 2014.

Ariane et Barbe-Bleue, de P. Dukas, mise en scène d'O. Py, du 26 avril au 6 mai 2015.

TJP – CDN D'ALSACE

Stifters Dinge, spectacle de H. Goebbels, du 25 au 26 septembre 2014.

Fastoche, spectacle de P. Tual, du 13 au 15 novembre 2014.

Showroomdummies#3, spectacle de G. Vienne et E. Bideau-Rey, du 27 au 29 janvier 2015.

Profils, spectacle de R. Herbin et C. Le Blay, du 10 au 14 février 2015.

Plexus, spectacle d'A. Bory, du 9 au 11 avril 2015.

Dragging the bone, spectacle de M. Warlop, du 16 au 17 avril 2015.

THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG

Ainsi se laissa-t-il vivre, d'après R. Walser, mise en scène de G. Delaveau, du 4 au 16 novembre 2014.

Cyrano de Bergerac, d'E. Rostand, mise en scène de G. Lavaudant, du 9 au 21 décembre 2014.

Hypérion, de Hölderlin, mise en scène de M.-J. Malis, du 10 au 21 janvier 2015.

Passim, spectacle de F. Tanguy, du 21 janvier au 1er février 2015.

Martyr, de M. von Mayenburg, mise en scène de M. Roy, du 27 janvier au 8 février 2015.

Mission, de D. van Reybrouck, mise en scène de R. Ruëll, du 13 au 19 février 2015.

SPECTACLES RECOMMANDÉS

LA FILATURE – MULHOUSE

Ping Pang Qiu, spectacle d'A. Liddell, du 13 au 14 janvier 2015.

La Grande et Fabuleuse Histoire du Commerce, spectacle de J. Pommerat, du 21 au 24 janvier 2015.

Le Capital et son singe, d'après Karl Marx, mise en scène de S. Creuzevault, du 4 au 6 février 2015

COMÉDIE DE L'EST – COLMAR

FaRbEn, de M. Bertholet, mise en scène de V. Bellegarde, du 21 au 22 janvier 2015.

De passage, de S. Jaubertie, mise en scène de J. Bert, du 4 au 5 février 2015.

MASTER CLASS

STAGE DE PRATIQUE DU JEU, PROPOSÉ AUX ÉTUDIANTS DE THÉÂTRE, TOUTES ANNÉES ET TOUS NIVEAUX

Formes chorales de la révolte : Marion Grandjean – Metteure en scène de Sermons joyeux de Jean-Pierre Siméon. Création mars 2015 au TAPS

Stage les 27, 28 et 29 octobre de 10h00 à 18h00.

Comment, à partir de la thématique de la révolte, inventer une forme chorale héritée du théâtre antique et actualisée ? Nous travaillerons à la fois l'écoute du groupe, le rythme, la concentration. Nous aborderons la question de la place de chacun au sein d'un chœur envisagé comme un groupe social, ceci afin de trouver la place d'un parcours individuel à l'intérieur du collectif.

Nombre de places limité. Inscription auprès de Delphine Crubézy : crubezy.uds@gmail.com

COLLOQUES

OUVERTS AUX ÉTUDIANTS DE MASTER

Texte et performance : au croisement des arts visuels et des arts du spectacle, colloque international organisé par Janig Bégoc, Sylvain Diaz, Nicolas Fourgeaud, Cristina Oñoro et Isabelle Reck, Université de Strasbourg, 1er-3 octobre 2014.

À l'écoute des écritures théâtrales depuis 2000 – Poétiques et conditions d'émergence, colloque organisé par Sylvain Diaz et Sandrine Le Pors, Université de Strasbourg, avril 2015.

M1 S1 *Arts de la scène (2)*

PARCOURS CONCEPTION DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS – SPECTACLE VIVANT

PREMIER SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLES : DELPHINE CRUBÉZY ET GENEVIÈVE JOLLY

UE1 LANGUE VIVANTE

AR30GU1 **COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE**

► AR30GM31 L'ANGLAIS DES ARTS DU SPECTACLE (COEF. 1 / 18H TD)

ALISON MUNRO / / HORAIRE ET SALLE COMMUNIQUÉS À LA RENTRÉE GROUPE 1 : JEU

Dans ce cours en anglais, il sera proposé des exercices écrits et oraux, autour du spectacle vivant, permettant aux étudiants soit de revoir des bases linguistiques, soit d'améliorer leurs compétences en acquérant un vocabulaire des arts de la scène.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

1 épreuve orale
1 épreuve écrite sur table 2h



MÉTHODOLOGIE

AR30GU21 **COEF. 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES**

► AR00GM20 PROBLÉMATIQUES ESTHÉTIQUES (COEF. 1 / 20H CM)

MAGALI MOUGEL / VENDREDI 11H-13H / / SALLE 1 PORTIQUE

Artistes ignorants, spectateurs émancipés

À partir d'un corpus de textes théoriques appartenant aux champs disciplinaires connexes des arts de la scène que peuvent être la philosophie et la sociologie, nous tenterons de forger des outils d'analyse qui nous permettront d'aborder ces notions primordiales que sont : idéologie, représentation et émancipation, pour comprendre les enjeux de la création actuelle

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail (écrit ou oral) en temps libre
1 devoir sur table (2 h)

▶ AR30GM16 MÉTHODOLOGIE DE LA CONCEPTION DE PROJET (COEF. 1 / 12H CM)

JOËL BEYLER / MERCREDI 9H-12H / SALLE 18 PORTIQUE - PREMIER COURS : 1ER OCTOBRE

Fondamentaux et mise en pratique de la méthodologie de projet en vue d'aboutir à la constitution d'un dossier projet (note d'intention, dossier artistique, partenariats, etc.). Ce cours fait, par sa conduite, écho au module droit et économie du spectacle vivant et est en lien avec ce dernier. Le cours se termine sur la rédaction d'un « dossier projet » comportant un note d'intention et un projet rédigé (pour un projet donné : production spectacle / événement type festival, etc.). Ce « dossier projet » sera produit collectivement par petits groupes. Chaque étudiant produira également une fiche d'évaluation personnelle.

Modalités d'évaluation pour ce module : 1 dossier en temps libre

▶ AR30GM11 MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (COEF. 1 / 12H TD)

GROUPE 1 : CATHERINE HASER / VENDREDI 9H-10H / SALLE 1 PORTIQUE
GROUPE 2 : CATHERINE HASER / VENDREDI 10H-11H / SALLE 1 PORTIQUE
GROUPE 3 : JEAN-PIERRE PERCHELLET / MERCREDI 13H-14H / SALLE 15
GROUPE 4 : GENEVIÈVE JOLLY / JEUDI 13H-14H / SALLE 15 (TOUS LES 15 JOURS)

Méthodologie de la recherche en vue de la rédaction du mémoire de première année (soit une trentaine de pages comprenant une introduction, un plan détaillé, une partie rédigée et une bibliographie) :
1ère partie : les objectifs d'un mémoire et l'organisation du travail de recherches : choix et définition du domaine de recherches, utilisation des ressources documentaires, délimitation du corpus, élaboration d'une problématique.

Bibliographie :

- BÉAUD, M., *L'Art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de D.E.A. ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris, Éd. la Découverte, 1996
- ROUVEYRAN, J.-C., *Le guide de la thèse, le guide du mémoire : du projet à la soutenance, règles et traditions universitaires, techniques d'aujourd'hui, traitement de texte , CD-Rom, Internet,* Paris, Maisonneuve & Larose, 1999.

Modalités d'évaluation pour ce module : implication dans la progression collective du groupe au fil des séances et présentation d'un travail personnel écrit.



UE3 ENSEIGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE

AR33GU31 **COEF. 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES**

▶ AR30GM51 DIALOGUE DES ARTS (COEF. 1 / 18H CM)

GENEVIÈVE JOLLY ET FRANÇOISE VINCENT-FERIA / 13H-15H / SALLE 119 PU

Art et (géo)politique
Approche réflexive de questions artistiques transversales, en lien avec les axes de l'équipe de recherche ACCRA de la Faculté des Arts et les manifestations associées (colloques, expositions, etc.)

Il s'agira, à partir d'appuis théoriques différents, de produire une réflexion interdisciplinaire sur le « faire œuvre ».

Modalités d'évaluation pour l'UE :

1 travail (écrit ou oral) en temps libre
1 devoir sur table (2 h



AR35GU4

ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES FONDAMENTAUX THÉORIQUES

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

▶ AR39GM23 DROIT ET ÉCONOMIE DU SPECTACLE VIVANT (COEF. 1 / 16H CM)

JOËL BEYLER ET LIONEL COURTOT / MARDI 11H-13H / SALLE COMMUNIQUÉE À LA RENTRÉE - PREMIER COURS : 9 SEPTEMBRE

À partir des politiques culturelles, il s'agira de comprendre le contexte (politique, économique, juridique, social, sociétal, etc…) dans lequel va s'inscrire un projet artistique (compagnie, équipement culturel, etc). Le large éventail des thématiques abordées donnera une vue d'ensemble de l'environnement professionnel et du cadre réglementaire du spectacle vivant. Ce module complétera l'approche méthodologique de la conception de projet.
Le module se termine sur la rédaction d'un « dossier projet » comportant un dossier de demande de subvention et un budget (pour un projet donné : production spectacle / événement type festival, etc.).

Modalités d'évaluation pour ce module **:** Dossier projet » et fiche personnelle

▶ AR39GM24 STRUCTURES DU SPECTACLE VIVANT : TNS, COMÉDIE DE L'EST, TAPS ET JOËL BEYLER

(COEF. 1 / 4 X 18H / 72H TD)

1. TNS : SÉANCES : LUNDI 3, 10, 17 ET 24 NOVEMBRE DE 13H30 À 15H30 OU 16H30 / ET MERCREDI 5, 12, 19, 26 NOVEMBRE DE 16H30 À 18H30 OU 19H30 AU TNS.

Chrystèle Guillembert, directrice des Relations avec le public, Caroline Strauch, responsable de la communication, Tania Giemza, graphiste au Théâtre national de Strasbourg présenteront les enjeux de leurs domaines d'intervention. Il s'agira de faire découvrir ces métiers et de proposer une application concrète sous forme d'exercices. L'étude de cas portera sur le spectacle Ainsi se laissa-t-il vivre, d'après les textes de Robert Walser, mise en scène de Guillaume Delaveau

Obligation d'assister à une représentation d'*Ainsi se laissa-t-il vivre *le mercredi 12 ou jeudi 13 novembre à 20h

Évaluation : 1 écrit (dossier) et 1 oral (exposé)

2. COMÉDIE DE L'EST : JEUDI 18 ET 25 SEPTEMBRE, 2 ET 9 OCTOBRE, 6,

20 ET 27 NOVEMBRE, 4 DÉCEMBRE 14H-16H

Le Centre Dramatique proposera un parcours de découverte de la structure dans les différents services (administration, direction technique, communication et relations avec les publics…). Les étudiants y apprendront toutes les missions d'une structure de création et de diffusion.
Attention, ***2 cours auront lieu à Colmar, le Jeudi 6 novembre de 14h à 16h et de 16h à 18h.*** *Il faudra également prévoir d'assister à 19h00 au spectacle* Orchestre Titanic, *mis en scène par Laurent Crovella.*

3. TAPS : MARDI 16H30-18H30

Aperçu pratique des missions d'un théâtre de ville situé au plus près de la création
Le module est articulé autour de rencontres et d'échanges avec les différents intervenants du TAPS.
Il est par ailleurs proposé aux étudiants une réflexion sur l'analyse critique de deux spectacles créés au TAPS : La campagne, de Martin Crimp, *mise en scène Catherine Javaloyès (Cie Le Talon Rouge) et* Orchestre Titanic *de Histo Boytchev, mise en scène Laurent Crovella (Cie Les Méridiens). L'étude des deux spectacles donnera lieu à la rédaction d'une analyse par les étudiants. La présence des étudiants est obligatoire à l'une des représentations de La campagne.*

4. SPECTACLE VIVANT DU TERRITOIRE ALSACIEN : JOËL BEYLER / LUNDI 14H30-16H30 / SALLE COMMUNIQUÉE À LA RENTREE - PREMIER COURS : 16 SEPTEMBRE

Ce module consiste à présenter un panorama large de structures susceptibles d'intervenir dans le montage de projet spectacle vivant (accompagnements autre qu'artistique : structuration, juridique, recherche de financement, méthodologie, appui conseil, ressources, réseaux, etc.) afin qu'ils identifient les missions de chaque structure et puissent les solliciter par rapport à leurs besoins de porteurs de projets.

Structures présentées : Agence Culturelle d'Alsace, Artenréel et Artenréel #1, InfoConseil Culture, Les services Culture & Spectacle Vivant des institutions (DRAC, Ville, Région, CG), Les Centre de Ressources Musiques Actuelles, etc.

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2 h

UE5 ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES FONDAMENTAUX

AR35GU51 **COEF. 2 - ECTS 9 / TROIS MODULES**

▶ AR35GM52 ARTS DE LA SCÈNE NON-OCCIDENTAUX (COEF. 1 / 20H CM)

NOURIT MASSON-SÉKINÉ / JEUDI 16H30-18H30 / SALLE 3220 PATIO

*Il s'agira d'une approche des arts de la scène asiatique, et plus spécifiquement du butô, pratique artistique né dans un contexte très particulier et située aux antipodes des pratiques scéniques occidentales.*Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2 h

▶ AR35GM53 ARTS DE LA SCÈNE ET SOCIÉTÉ (COEF. 1 / 20H CM)

JEAN-PIERRE PERCHELLET / MERCREDI 14H-16H / SALLE 18 PORTIQUE

Les pratiques théâtrales dans les sociétés postmodernes

Il s'agira de trois genres, la tragédie, le drame et le mélodrame, envisagés à partir d'écrits de d'Aubignac à Victor Hugo, en passant par Diderot, Mercier, Pixerécourt, Stendhal, et des enjeux de deux siècles de débats sur le genre « sérieux ».

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2 h

▶ AR35GM54 ATELIER DE PRATIQUE (COEF. 1 / 30H TD)

⚠ Un groupe à choisir parmi 4 propositions :

▷ CHOIX 1 GROUPE 1 : PRATIQUE DU JEU – VALÈRE NOVARINA

NANCY GUYON / LUNDI 17H-20H / SALLE DE LA TABLE RONDE, PREMIER COURS : 8 SEPTEMBRE

Par son implication athlétique, l'acteur qui s'empare des textes de Valère Novarina dégage, dans son souffle, le sens et la musicalité que ces textes contiennent. Par un travail au plus près des mots, il s'agira d'explorer cette autre façon d'être au plateau dans des projets mis en espace. À partir d'une sélection de pièces de l'auteur, les étudiants travailleront seuls et en groupe. Ils élaboreront collectivement des mises en jeu de ces textes. Des textes non théâtraux de l'auteur viendront compléter l'approche.

Cours ouvert à tous les Masters et tous les niveaux.

▷ CHOIX 2 GROUPE 2 : RÉALISATION COLLECTIVE EN JEU DRAMATURGIE ET MISE EN SCÈNE

DELPHINE CRUBEZY / SALLE DE LA TABLE RONDE — DATE ET HORAIRES DES SÉANCES : LE 10, 17 ET 24 NOVEMBRE 1, 08 ET 15 DÉCEMBRE / 09H00-14H00

À partir d'un corpus de textes et d'une thématique proposés lors du premier cours, et à partir des compétences de chacun, les étudiants s'associeront pour concevoir, élaborer et réaliser une forme brève à présenter aux autres étudiants du cours. L'objectif de ce projet est d'explorer le « travailler ensemble » : comment présenter un projet, y trouver sa place, et communiquer ensemble ?…

Cours ouvert à tous les Masters et tous les niveaux.

▷ CHOIX 3

GROUPE 3 : CRÉER AVEC LE PAYSAGE

LAURE WERCKMANN / STAGE INTENSIF DU 05 AU 9 JANVIER / HORAIRES : 9H00-17H00

UNE PREMIÈRE SÉANCE OBLIGATOIRE AURA LIEU EN NOVEMBRE OU DÉCEMBRE. LES ÉTUDIANTS SERONT INFORMÉS PAR LE SECRÉTARIAT.

Atelier déambulatoire en collaboration avec la section scénographie de la Haute École des Arts du Rhin

L'atelier s'attellera à chercher la créativité de l'acteur à l'extérieur de lui-même. Et si la créativité était devant lui plutôt qu'en lui ? Et si l'acteur inventait grâce au regard ou plus largement grâce aux perceptions qu'il a de ce qui l'entoure ? Et si l'acteur faisait œuvre du présent grâce au développement de son acuité, de sa sensibilité et de sa perception ? Et si, de cette acuité, sensibilité ou perceptions, naissaient des « figures » ou des « personnages » ? Et si le travail de l'acteur-créateur était de rendre le monde « intéressant » – plutôt que lui-même – grâce à sa capacité à voir puis à (re)présenter ce que d'ordinaire nous ne regardons pas ? Et si l'acteur-créateur naissait par son écoute du monde ?

Cours ouvert à tous les Masters et tous les niveaux.

Modalité d'évaluation pour le choix 1,2 et3 :

Exercices pratiques et travaux d'étapes à définir selon la discipline

Assiduité obligatoire pas d'évaluation après 2 absences non justifiées

▷ CHOIX 4

GROUPE 4 : MÉDIATION AVEC LES PUBLICS : COMÉDIE DE L'EST, TNS ET TAPS

ATTENTION : CE COURS EST DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS DE MASTER CPA, EN PRIORITÉ CEUX DE MASTER CPA 2ème ANNÉE QUI NE L'ONT PAS SUIVI EN 2013-2014. EFFECTIF LIMITÉ À 15 ÉTUDIANTS. PLANNING DÉTAILLÉ AFFICHÉ À LA RENTRÉE.

1. TNS

LORÉDANE BESNIER / LUNDI 13 ET 20 OCTOBRE, 3 ET 17 NOVEMBRE 10H-12H30 / TNS.

Réalisation d'un dossier d'accompagnement autour de Lancelot du Lac, de Florence Delay et Jacques Roubaud, création du TNS mise en scène de Julie Brochen et Christian Schiaretti ; et de Ainsi se laissa-t-il vivre, de Robert Walser, création du TNS mise en scène de Guillaume Delaveau. Recherches dramaturgiques, biographiques, bibliographiques, historiques, iconographiques… Entretiens avec l'équipe du spectacle (metteur en scène, scénographe, costumier, créateurs lumière et son, comédiens…). Rédaction d'articles, de résumé, retranscription d'entretien. Corrections ortho-typographiques. Réflexion autour de l'adéquation entre le contenu du dossier et le public auquel il s'adresse.

Prérequis : Avoir lu les textes des spectacles avant la première séance.

.Évaluation : Remise du dossier

2. COMÉDIE DE L'EST

À LA CDE À COLMAR / LUNDI 24 NOVEMBRE, 1ER, 8 ET 15 DÉCEMBRE 10H-12H30

Comment parler d'un spectacle non encore créé à un ou à plusieurs groupes de spectateurs différents et les familiariser au monde théâtral ?
Au programme : présentation d'un spectacle en création à la Comédie De l'Est à une classe afin de lui donner les codes de compréhension ; comment faire une visite de théâtre à un groupe, présentation orale de la maquette pédagogique à un groupe.

Evaluation : travail de groupe, exposé à l'oral

3. TAPS

LA FABRIQUE DE THÉÂTRE / LUNDI 10 H-12H30 - SÉANCES : 22 ET 29 SEPETMBRE, 6 OCTOBRE, 10 NOVEMBRE

Comment communiquer par l'écrit sur un spectacle qui n'est pas créé ?
Objectifs de l'atelier : réalisation de supports de communication autour d'une création de la saison 2014-2015 des TAPS.
Connaissances théoriques et pratiques proposées par cet atelier : le périmètre de la communication culturelle d'un théâtre public (théâtre de ville) et des spectacles de la saison / la stratégie de communication / le plan de communication / construction des messages + des images et déclinaisons sur divers supports de communication / la diffusion des supports, etc.

Évaluation : travail de groupe (en binôme par exemple) = remise d'un travail écrit (supports de communication)

M1 S2 *Arts de la scène (2)*

PARCOURS CONCEPTION DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS – SPECTACLE VIVANT

DEUXIÈME SEMESTRE

PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLES : DELPHINE CRUBÉZY ET GENEVIÈVE JOLLY

UE1 LANGUE VIVANTE

AR30HU1 **COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE**

▶ AR30HM31 L'ANGLAIS DES ARTS DU SPECTACLE (COEF. 1 / 18H TD)

ALISON MUNRO / 2 GROUPES DE NIVEAUX :

GROUPE 1 : JEUDI 8H-9H30 / SALLE 18 PORTIQUE
GROUPE 2 : JEUDI 9H30-11H / SALLE 18 PORTIQUE

Dans ce cours en anglais, il sera proposé des exercices écrits et oraux, autour du spectacle vivant, permettant aux étudiants soit de revoir des bases linguistiques, soit d'améliorer leurs compétences en acquérant un vocabulaire des arts de la scène.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

1 épreuve orale
1 épreuve écrite sur table 2h

UE2 MÉTHODOLOGIE

AR30HU21 **COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES**

▶ AR30HM11 MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE (COEF. 1 / 12H TD)

GROUPE 1 : CATHERINE HASER / MARDI 10H-12H / SALLE 8 PORTIQUE
GROUPE 2 : CATHERINE HASER / MARDI 14H-16H / AT3 ATRIUM
GROUPE 3 : FLORE GARCIN-MARROU / JEUDI 18H-19H30 / SALLE 8 PORTIQUE

Méthodologie de la recherche en vue de la rédaction du mémoire de première année (soit une trentaine de pages comprenant une introduction, un plan détaillé, une partie rédigée et une bibliographie) :
2e partie : Structurer, rédiger et présenter son travail de recherches.

Modalités d'évaluation pour ce module : implication dans la progression collective du groupe au fil des séances et présentation d'un travail personnel écrit.

▶ AR30**HM14** **MÉMOIRE DE FIN DE PREMIÈRE ANNÉE**

Modalités d'évaluation pour ce module : plan détaillé, problématique, bibliographie et une partie rédigée à remettre au directeur de recherche au plus tard le 15 mai 2015.



AR35HU3

ENSEIGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

▶ AR30**HM51** **DIALOGUE DES ARTS** (COEF. 1 / 18H CM)

CORINE PENCENAT / GUALTIERO DAZZI / VENDREDI 14H-15H30 / A4 INSTITUT LEBEL

Questions théoriques sur les arts en relation avec la thématique du séminaire inter-arts de 2e année.

Modalités d'évaluation pour l'UE :

1 travail (écrit ou oral) en temps libre
1 devoir sur table (2 h)



AR35HU41

ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES FONDAMENTAUX

COEF. 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

▶ AR35**HM51** **ANALYSE CRITIQUE DE LA CRÉATION ACTUELLE** (COEF. 1 / 20H CM)

⚠ Un groupe à choisir parmi 2 propositions :

▷ CHOIX 1 GROUPE 1 : ATELIER D'ÉCRITURE – FAIT DIVERS ET ÉCRITURE DRAMATIQUE

JEAN-MARC STREICHER / JEUDI 14H-16H / SALLE 1 PORTIQUE

Source d'inspiration pour de nombreux auteurs, le fait divers offre à la fois un matériau propice à la création de personnages et d'intrigues et une occasion pour interroger le monde à travers ses accidents et ses excès. L'atelier d'écriture cherchera à exploiter les éléments de ce type d'histoires pour élaborer des formes dramaturgiques courtes et cohérentes ; il sera nourri par la lecture active de certains extraits de textes (Roberto Zucco…). Textes fournis.

▷ CHOIX 2 GROUPE 2 : ATELIER D'ÉCRITURE CRITIQUE

L'atelier d'écriture critique vise à développer des outils d'analyse critique (scénographie, dramaturgie, mise en scène, etc.) du spectacle vivant (théâtre, danse, etc.) autant que des techniques stylistiques et formelles permettant un passage à l'écrit. Il s'agira de les mettre à profit pur explorer et manier différents types d'écritures autour des spectacles au programme.

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2 h

▶ AR35GM41 ANALYSE CRITIQUE DES DISCOURS SUR LES ARTS DE LA SCÈNE (COEF. 1 / 20H CM)

JEAN-PIERRE PERCHELLET / JEUDI 16H-18H / / SALLE 1 PORTIQUE

Le Groupe de Coppet et le théâtre
Quel regard les Français ont-ils porté à l'aube du XIXe siècle sur le théâtre européen et sur leur propre théâtre ? Quelle réflexion a conduit les membres du groupe de Coppet (Mme de Staël, benjamin Constant, Schlegel, Bonstetten, Sismondi, Barante…) à inventer, dans tous les sens du terme, le romantisme ?

Modalités d'évaluation pour ce module :
1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2 h

UE5 APPROCHE PROFESSIONNELLE

AR35HU51 **COEF. 2 - ECTS 9 / TROIS MODULES**

▶ AR39HM50 POLITIQUES ET INSTITUTIONS CULTURELLES (COEF. 1 / 20H CM)

JEAN-MATTHIEU MÉON / MERCREDI 14H-16H / SALLE 1 PORTIQUE

Droit et économie du spectacle vivant, histoire des situations culturelles et artistiques françaises européennes, le projet politique de la culture en France, et les déclinaisons des politiques culturelles aux plans local, national et européen.

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2 h

▶ AR39HM51 SPECTACLE VIVANT ET TERRITOIRE, LA NOTION DE PUBLIC (COEF. 1 / 18H CM)

VIRGINIE LONCHAMP, BASTIEN COLAS ET MARIE-AUDE SCHALLER / LUNDI 10H-12H30 / SALLE 3220 PATIO

Comment prendre en compte un territoire et ses publics ? Quelles actions culturelles et artistiques mettre en place en tenant compte des projets artistiques ? Comment travailler à partir des ressources d'un territoire (tissus associatif existant, équipements présents, etc.) et de ses

particularités géographiques et sociologiques ? Il s'agira de découvrir différents acteurs territoriaux institutionnels et associatifs (DRAC Alsace, Agence Culturelle d'Alsace, Relais Culturel de Wissembourg et une Association Culturelle à préciser), leur fonctionnement, leurs missions, leurs champs d'action.

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2 h

▶ AR39**HM52** **CRÉATION ET SUIVI DE PROJETS** (COEF. 1 / 30H TD)

⚠ Un atelier à choisir parmi 3 propositions :

▷ CHOIX 1 — ATELIER TNS : CHRYSTÈLE GUILLEMBERT ET SUZY BOULMEDAIS / LUNDI 14H-18H / AU TNS - PREMIER COURS : 9 MARS

Concevoir et réaliser un projet de médiation numérique.

Il s'agirait pour les étudiants de concevoir et de réaliser un projet de médiation numérique composé d'une ou de plusieurs actions, et ainsi de découvrir les possibilités des nouvelles technologies dans les actions de médiation auprès des publics.

Modalités d'évaluation pour cet atelier : 1 travail oral et 1 travail écrit

▷ CHOIX 2 — ATELIER DU TJP – CDN D'ALSACE : DATES : DU 8 AU 13 JUIN (30 HEURES ÉTALÉES SUR 6 JOURS) EFFECTIF LIMITÉ

Participation aux rencontres internationales corps-objet-images (2e édition)

Les Rencontres internationales Corps Objet Image organisées par le TJP sont un temps de laboratoire et de rencontre entre étudiants et jeunes diplômés issus d'écoles d'art européennes. Endroit de croisement interdisciplinaire, les Rencontres donnent lieu à des présentations de travaux, des workshops, des temps de confrontations et d'échanges. Les étudiants de M1 CPA sont ici invités à participer aux laboratoires et à porter un regard critique sur les expérimentations en cours.

Modalités d'évaluation pour cet atelier : 1 travail oral et 1 travail écrit

BIBLIOGRAPHIE

BOUDIER Marion, CARRÉ Alice, DIAZ Sylvain et MÉTAIS-CHASTANIER Barbara, *De quoi la dramaturgie est-elle le nom ?*, Paris , L'Harmattan, collection « Univers théâtral », 2014.

DANAN Joseph, *Qu'est-ce que la dramaturgie ?*, Arles, Actes Sud, collection « Apprendre », 2010.

GUÉNOUN Denis, *Livraison et délivrance – Théâtre, politique, philosophie*, Paris, Belin, collection « L'Extrême contemporain », 2009.

NEVEUX Olivier, *Politiques du spectateur,* Paris, Éditions La Découverte, 2013.

PAVIS Patrice, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Dunod, 1996.

SARRAZAC Jean-Pierre (dir.), *Lexique du drame moderne et contemporain*, Belval, Circé Poche, 2005

SPECTACLES OBLIGATOIRES

LE MAILLON

Macbeth, spectacle de B. Bailey, du 12 au 15 novembre 2014.

Todo el cielo, spectacle d'A. Liddell, du 17 au 19 janvier 2015.

The Quiet Volume, spectacle d'A. Hampton et T. Etchells, du 16 mars au 4 avril 2015.

Go down, Moses, spectacle de R. Castellucci, du 26 au 28 mars 2015.

Coup fatal, spectacle des Ballets C de la B, du 12 au 13 mai 2015.

OPÉRA DU RHIN

Quai ouest, de R. Campos, mise en scène de K. Frédéric, du 27 septembre au 2 octobre 2014.

Ariane et Barbe-Bleue, de P. Dukas, mise en scène d'O. Py, du 26 avril au 6 mai 2015.

TJP – CDN D'ALSACE

Stifters Dinge, spectacle de H. Goebbels, du 25 au 26 septembre 2014.

Fastoche, spectacle de P. Tual, du 13 au 15 novembre 2014.

Showroomdummies#3, spectacle de G. Vienne et E. Bideau-Rey, du 27 au 29 janvier 2015.

Profils, spectacle de R. Herbin et C. Le Blay, du 10 au 14 février 2015.

Plexus, spectacle d'A. Bory, du 9 au 11 avril 2015.

Dragging the bone, spectacle de M. Warlop, du 16 au 17 avril 2015.

THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG

Ainsi se laissa-t-il vivre, d'après R. Walser, mise en scène de G. Delaveau, du 4 au 16 novembre 2014.

Hypérion, de Hölderlin, mise en scène de M.-J. Malis, du 10 au 21 janvier 2015.

Passim, spectacle de F. Tanguy, du 21 janvier au 1er février 2015.

Martyr, de M. von Mayenburg, mise en scène de M. Roy, du 27 janvier au 8 février 2015.

Mission, de D. van Reybrouck, mise en scène de R. Ruëll, du 13 au 19 février 2015.

SPECTACLES RECOMMANDÉS

LA FILATURE – MULHOUSE

Ping Pang Qiu, spectacle d'A. Liddell, du 13 au 14 janvier 2015.

La Grande et Fabuleuse Histoire du Commerce, spectacle de J. Pommerat, du 21 au 24 janvier 2015.

Le Capital et son singe, d'après Karl Marx, mise en scène de S. Creuzevault, du 4 au 6 février 2015

COMÉDIE DE L'EST – COLMAR

FaRbEn, de M. Bertholet, mise en scène de V. Bellegarde, du 21 au 22 janvier 2015.

De passage, de S. Jaubertie, mise en scène de J. Bert, du 4 au 5 février 2015.

MASTER CLASS

STAGE DE PRATIQUE DU JEU, PROPOSÉ AUX ÉTUDIANTS DE THÉÂTRE, TOUTES ANNÉES ET TOUS NIVEAUX

Formes chorales de la révolte : Marion Grandjean – Metteure en scène de Sermons joyeux de Jean-Pierre Siméon. Création mars 2015 au TAPS

Stage les 27, 28 et 29 octobre de 10h00 à 18h00.

Comment, à partir de la thématique de la révolte, inventer une forme chorale héritée du théâtre antique et actualisée ? Nous travaillerons à la fois l'écoute du groupe, le rythme, la concentration. Nous aborderons la question de la place de chacun au sein d'un chœur envisagé comme un groupe social, ceci afin de trouver la place d'un parcours individuel à l'intérieur du collectif.

Nombre de places limité. Inscription auprès de Delphine Crubézy : crubezy.uds@gmail.com

COLLOQUES

OUVERTS AUX ÉTUDIANTS DE MASTER

Texte et performance : au croisement des arts visuels et des arts du spectacle, colloque international organisé par Janig Bégoc, Sylvain Diaz, Nicolas Fourgeaud, Cristina Oñoro et Isabelle Reck, Université de Strasbourg, 1er-3 octobre 2014.

À l'écoute des écritures théâtrales depuis 2000 – Poétiques et conditions d'émergence, colloque organisé par Sylvain Diaz et Sandrine Le Pors, Université de Strasbourg, avril 2015.

M2S3 *Arts de la scène (2)*

PARCOURS CONCEPTION DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS – SPECTACLE VIVANT

TROISIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLES : DELPHINE CRUBÉZY ET GENEVIÈVE JOLLY



AR30KU1

LANGUE VIVANTE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

▶ AR30KM31 L'ANGLAIS DES ARTS DU SPECTACLE (COEF. 1 / 18H TD)

DOMINIQUE GERARDON / 2 GROUPES DE NIVEAUX :

GROUPE 1 : LUNDI 14H-15H30 / SALLE 15 PORTIQUE

GROUPE 2 : MERCREDI 10H-11H30 / SALLE 15 PORTIQUE

Dans ce cours en anglais, il sera proposé des exercices écrits et oraux, autour du spectacle vivant, permettant aux étudiants soit de revoir des bases linguistiques, soit d'améliorer leurs compétences en acquérant un vocabulaire des arts de la scène

Modalités d'évaluation pour l'UE :

1 épreuve orale
1 épreuve écrite sur table 2h



AR30KU2

MÉTHODOLOGIE ET PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

▶ AR39KM22 MÉTHODOLOGIE DU RAPPORT DE STAGE (COEF. 1 / 6H TD)

DELPHINE CRUBÉZY / VENDREDI 9H-11H / SALLE COMMUNIQUÉE À LA RENTRÉE

Un rapport de stage se prépare dès le début du stage et même en amont. L'étudiant, au travers du rapport qu'il aura à rédiger, devra présenter la structure, ses missions, le déroulement du stage, prendre du recul et dresser le bilan du stage. C'est au travers du stage et du rapport qu'il rédigera que l'étudiant poursuivra sa réflexion sur son projet professionnel.

Modalités d'évaluation pour ce module : exercices en lien avec le rapport de stage

▶ AR39**KM23** **PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE** (COEF. 1 / 12H TD)

DELPHINE CRUBÉZY / / VENDREDI 9H-11H / SALLE COMMUNIQUÉE À LA RENTRÉE

Préparer son insertion professionnelle, c'est maîtriser son projet professionnel. En partant des cas particuliers propres à chaque étudiant et à partir d'études de CV, d'exercices de lettres de motivation en réponse à des offres d'emploi, de simulations d'entretiens etc., nous tenterons d'apporter des outils pour optimiser l'insertion professionnelle et la recherche d'emploi.

Modalités d'évaluation pour ce module : 1 travail oral et 1 travail écrit

UE3

AR33KU31

ENSEIGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE FACULTÉ DES ARTS

COEF. 1 - ECTS 3 / **UN MODULE**

▶ AR00**KM10** **SÉMINAIRE INTER-ARTS** (COEF. 1 / 36H CM)

ALESSANDRO ARBO, SYLVAIN DIAZ, CORINE PENCENAT / JEUDI 17H-20H / SALLE 119 PALAIS UNIVERSITAIRE

Ce séminaire interdisciplinaire (arts visuels, arts du spectacle, musique et musicologie), organisé en lien avec les problématiques de recherche de l'équipe d'accueil ACCRA (« Faire œuvre »), se penchera sur la question de « l'œuvre en acte ». Trois personnalités du monde de l'art seront invitées à présenter leurs travaux sur ce thème. Chaque conférence sera introduite par un exposé réalisé par un groupe d'étudiants dans le but de contextualiser la démarche du conférencier, son objet et sa méthode

Modalités d'évaluation pour ce module :

contrôle continu : dossier (compte rendu critique des conférences) ou exposé (dans le cadre des séances préparatoires).
contrôle global : dossier (compte rendu critique des conférences)



AR35KU41

APPROCHE PROFESSIONNELLE

COEF. 3 - ECTS 9 / **TROIS MODULES**

▶ AR39**KM21** **ÉCONOMIE DU SPECTACLE VIVANT : GESTION ET PRODUCTION** (COEF. 1 / 20H CM)

LUC JAMBOIS ET JEANNE MAGGIULLI / MARDI 9H-12H / SALLE 15 PORTIQUE - PREMIER COURS : 7 OCTOBRE

Le cours a pour objectif de donner aux étudiants : les règles de droit commun en matière de comptabilité et gestion, quelques règles de base de l'analyse financière, d'expliquer les méthodes spécifiques et les outils utilisés en comptabilité associative, de donner les clefs de construction des budgets (budget d'équipement et budget de fonctionnement) et autres notions comptables et financières rapportées au spectacle vivant. Ces connaissances seront mises en application en présentant la partie financière d'une demande de subvention.

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2h

▶ AR39KM41 PRODUCTION ET ADMINISTRATION DE PROJET (COEF. 1 / 20H CM)

JOËL BEYLER / MARDI 14H-17H / SALLE 18 PORTIQUE — PREMIER COURS : 16 SEPTEMBRE

À partir de cas pratiques, le module mettra les étudiants en situation de conduite d'un projet, en abordant de manière concrète la production et l'administration d'un projet de spectacle vivant : recherche de partenaires et de financements, construction du budget, arbitrages et choix des artistes contraints par l'économie du projet, conclusion des contrats, calcul du coût plateau et du prix de cession… Le module croisera l'approche de gestion et pourra s'appuyer sur les projets initiés en M1.

Modalités d'évaluation pour ce module : Mise en situation en petits groupes. Chaque étudiant produira également une fiche d'évaluation personnelle.

▶ AR39KM43 APPROCHES DE L'ACCUEIL DE SPECTACLES EUROPÉENS (COEF. 1 / 20H TD)

LAURE-MARIE ROLLIN (LE MAILLON) / VENDREDI 14H-17H / SALLE 118 PALAIS UNIVESITAIRE, PREMIER COURS : 10 OCTOBRE

Par le biais de rencontres avec des compagnies accueillies au Maillon - Scène européenne, ainsi que de témoignages de professionnels (administrateur, chargé de diffusion ou de production…), il s'agira d'appréhender le fonctionnement d'un lieu de diffusion tourné vers la création pluridisciplinaire et de comprendre les enjeux du travail de compagnies.

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2h



UE5 THÉORIE ET PRATIQUE DU SPECTACLE VIVANT

AR35KM50

COEF. 2 - ECTS 9 / DEUX MODULES

▶ AR35KM53 HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS DE LA SCÈNE (COEF. 1 / 20H CM)

GENEVIÈVE JOLLY / MERCREDI 16H-18H / SALLE 18 PORTIQUE

Action, personnage et texte / livret / argument

Il sera question de la transformation ou de la disparition de ces composantes traditionnelles, toujours récurrentes dans les différentes formes d'arts de la scène (théâtre d'acteurs ou de marionnettes, opéra, cirque et danse). Elles seront définies théoriquement, et réexaminées à partir de spectacles de la saison de Strasbourg

Bibliographie :

P. PAVIS, *Dictionnaire du théâtre*

M. CORVIN (direction), *Dictionnaire encyclopédique du théâtre…*

J.-P. SARRAZAC (direction), *Lexique du drame moderne et contemporain*

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2h

▶ AR35KM54 ANALYSE CRITIQUE DE LA CRÉATION ACTUELLE (COEF. 1 / 20H CM)

SYLVAIN DIAZ // VENDREDI 12H-14H / SALLE 19 PALAIS UNIVERSITAIRE

Le club D(ramaturgie)

En regard de la programmation du TJP, on s'intéressera, dans le cadre de ce club D – qui n'est pas sans évoquer les clubs R mis en œuvre par l'équipe artistique de ce théâtre –, à la dramaturgie de spectacles ne trouvant pas leur origine dans un texte dramatique. Qu'est-ce, alors, que la dramaturgie ? Comment la définir, la penser lorsque l'on quitte le cadre restreint d'un théâtre de texte ?

Modalités d'évaluation pour ce module :

1 travail oral ou écrit en temps libre
1 devoir sur table de 2h

▶ AR35KM55 ATELIER DE PRATIQUE (COEF. 1 / 30H TD)

⚠ Un groupe à choisir parmi 4 propositions :

▷ CHOIX 1 GROUPE 1 : PRATIQUE DU JEU – VALÈRE NOVARINA

NANCY GUYON / LUNDI 17H-20H / SALLE DE LA TABLE RONDE, PREMIER COURS : 8 SEP TEMBRE

Par son implication athlétique, l'acteur qui s'empare des textes de Valère Novarina dégage, dans son souffle, le sens et la musicalité que ces textes contiennent. Par un travail au plus près des mots, il s'agira d'explorer cette autre façon d'être au plateau dans des projets mis en espace. À partir d'une sélection de pièces de l'auteur, les étudiants travailleront seuls et en groupe. Ils élaboreront collectivement des mises en jeu de ces textes. Des textes non théâtraux de l'auteur viendront compléter l'approche.

Cours ouvert à tous les Masters et tous les niveaux.

▷ CHOIX 2 GROUPE 2 : RÉALISATION COLLECTIVE EN JEU DRAMATURGIE ET MISE EN SCÈNE

DELPHINE CRUBEZY / SALLE DE LA TABLE RONDE — DATE ET HORAIRES DES SÉANCES : LE 10, 17 ET 24 NOVEMBRE 1, 08 ET 15 DÉCEMBRE / 09H00-14H00

À partir d'un corpus de textes et d'une thématique proposés lors du premier cours, et à partir des compétences de chacun, les étudiants s'associeront pour concevoir, élaborer et réaliser une forme brève à présenter aux autres étudiants du cours. L'objectif de ce projet est d'explorer le « travailler ensemble » : comment présenter un projet, y trouver sa place, et communiquer ensemble ?…

Cours ouvert à tous les Masters et tous les niveaux.

▷ CHOIX 3 GROUPE 3 : CRÉER AVEC LE PAYSAGE

LAURE WERCKMANN / STAGE INTENSIF DU 05 AU 9 JANVIER / HORAIRES : 9H00-17H00

UNE PREMIÈRE SÉANCE OBLIGATOIRE AURA LIEU EN NOVEMBRE OU DÉCEMBRE. LES ÉTUDIANTS SERONT INFORMÉS PAR LE SECRÉTARIAT.

Atelier déambulatoire en collaboration avec la section scénographie de la Haute École des Arts du Rhin

L'atelier s'attellera à chercher la créativité de l'acteur à l'extérieur de lui-même. Et si la créativité était devant lui plutôt qu'en lui ? Et si l'acteur inventait grâce au regard ou plus largement grâce aux perceptions qu'il a de ce qui l'entoure ? Et si l'acteur faisait œuvre du présent grâce au développement de son acuité, de sa sensibilité et de sa perception ? Et si, de cette acuité, sensibilité ou perceptions, naissaient des « figures » ou des « personnages » ? Et si le travail de l'acteur-créateur était de rendre le monde « intéressant » – plutôt que lui-même – grâce à sa capacité à voir puis à (re)présenter ce que d'ordinaire nous ne regardons pas ? Et si l'acteur-créateur naissait par son écoute du monde ?

Cours ouvert à tous les Masters et tous les niveaux.

Modalité d'évaluation pour le choix 1,2 et3 :

Exercices pratiques et travaux d'étapes à définir selon la discipline

Assiduité obligatoire pas d'évaluation après 2 absences non justifiées

▷ CHOIX 4 GROUPE 4 : MÉDIATION AVEC LES PUBLICS : COMÉDIE DE L'EST, TNS ET TAPS

ATTENTION : CE COURS EST DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS DE MASTER CPA, EN PRIORITÉ CEUX DE MASTER CPA 2ème ANNÉE QUI NE L'ONT PAS SUIVI EN 2013-2014. EFFECTIF LIMITÉ À 15 ÉTUDIANTS. PLANNING DÉTAILLÉ AFFICHÉ À LA RENTRÉE.

1. TNS

LORÉDANE BESNIER / LUNDI 13 ET 20 OCTOBRE, 3 ET 17 NOVEMBRE 10H-12H30 / TNS.

Réalisation d'un dossier d'accompagnement autour de Lancelot du Lac, de Florence Delay et Jacques Roubaud, création du TNS mise en scène de Julie Brochen et Christian Schiaretti ; et de Ainsi se laissa-t-il vivre, de Robert Walser, création du TNS mise en scène de Guillaume Delaveau. Recherches dramaturgiques, biographiques, bibliographiques, historiques, iconographiques… Entretiens avec l'équipe du spectacle (metteur en scène, scénographe, costumier, créateurs lumière et son, comédiens…). Rédaction d'articles, de résumé, retranscription d'entretien. Corrections ortho-typographiques. Réflexion autour de l'adéquation entre le contenu du dossier et le public auquel il s'adresse.

Prérequis : Avoir lu les textes des spectacles avant la première séance.

.Évaluation : Remise du dossier

2. COMÉDIE DE L'EST

À LA CDE À COLMAR / LUNDI 24 NOVEMBRE, 1ER, 8 ET 15 DÉCEMBRE 10H-12H30

Comment parler d'un spectacle non encore créé à un ou à plusieurs groupes de spectateurs différents et les familiariser au monde théâtral ?

Au programme : présentation d'un spectacle en création à la Comédie De l'Est à une classe afin de lui donner les codes de compréhension ; comment faire une visite de théâtre à un groupe, présentation orale de la maquette pédagogique à un groupe.

Evaluation : travail de groupe, exposé à l'oral

3. TAPS

LA FABRIQUE DE THÉÂTRE / LUNDI 10 H-12H30 - SÉANCES : 22 ET 29 SEPETMBRE, 6 OCTOBRE, 10 NOVEMBRE

Comment communiquer par l'écrit sur un spectacle qui n'est pas créé ?
Objectifs de l'atelier : réalisation de supports de communication autour d'une création de la saison 2014-2015 des TAPS.
Connaissances théoriques et pratiques proposées par cet atelier : le périmètre de la communication culturelle d'un théâtre public (théâtre de ville) et des spectacles de la saison / la stratégie de communication / le plan de communication / construction des messages + des images et déclinaisons sur divers supports de communication / la diffusion des supports, etc.

Évaluation : travail de groupe (en binôme par exemple) = remise d'un travail écrit (supports de communication)

Evaluation : travail de groupe (en binôme par exemple) = remise d'un travail écrit (supports de communication) et éventuellement contrôle de lecture (présentation au groupe si le temps le permet)

M2S4 *Arts de la scène (2)*

PARCOURS CONCEPTION DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS – SPECTACLE VIVANT

QUATRIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLES : DELPHINE CRUBÉZY ET GENEVIÈVE JOLLY



AR35LU11

STAGE ET SÉMINAIRE INTER-ARTS

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

▶ AR39LM52 STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL — 8 SEMAINES MINIMUM

Convention de stage à se procurer sur le site de l'université, à faire signer en 3 exemplaires.

Modalités d'évaluation pour ce module : rapport de stage. Contacter Delphine Crubézy, responsable des stages

▶ AR39LM50 SÉMINAIRE INTER-ARTS (COEF. 1 / 36H CM)

ALESSANDRO ARBO, SYLVAIN DIAZ ET CORINE PENCENAT / JEUDI 17H-20H / SALLE 119 PALAIS UNIVERSITAIRE

Ce séminaire interdisciplinaire (arts visuels, arts du spectacle, musique et musicologie), organisé en lien avec les problématiques de recherche de l'équipe d'accueil ACCRA (« Faire œuvre »), se penchera sur la question de « l'œuvre en acte ». Trois personnalités du monde de l'art seront invitées à présenter leurs travaux sur ce thème. Chaque conférence sera introduite par un exposé réalisé par un groupe d'étudiants dans le but de contextualiser la démarche du conférencier, son objet et sa méthode.

Modalités d'évaluation pour ce module :

contrôle continu : dossier (compte rendu critique des conférences) ou exposé (dans le cadre des séances préparatoires).
contrôle global : dossier (compte rendu critique des conférences)



UE2 MÉMOIRE ET ATELIER

AR30LU21

COEF. 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES

▶ AR39LM40 MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

Rédaction d'un mémoire de 80 pages (hors bibliographie et hors annexes), et préparation de la soutenance orale devant un jury de trois enseignants. Prévoir trois exemplaires pour les membres du jury.

▶ AR39LM41 ATELIER D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE EN DANSE (COEF. 1 / 20H TD)

ALICE GODFROY / HORAIRE COMMUNIQUÉ À LA RENTRÉE

Conçu sur trois jours, cet atelier intensif proposera une immersion dans la danse contemporaine. Mi-pratique, mi-théorique, il donnera des outils pour comprendre les enjeux du corps dansant, quelques-uns de ses fondamentaux, et les modes de sa perception. Qu'est-ce que sentir le mouvement ? Comment penser et percevoir le corps dansant ? À quelle épreuve convie un spectacle chorégraphique ? Cette introduction aux affaires chorégraphiques est un complément de formation qui vise à réfléchir à partir d'une pratique artistique, pour élargir la connaissance du spectacle vivant.

Une réunion sera prévue en début de semestre pour définir les dates de cet atelier.

Modalités d'évaluation pour ce module : 1 travail oral et 1 travail écrit

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA SCOLARITÉ

SCOLARITE@UNISTRA. FR
HTTP ://WWW. UNISTRA. FR/

L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

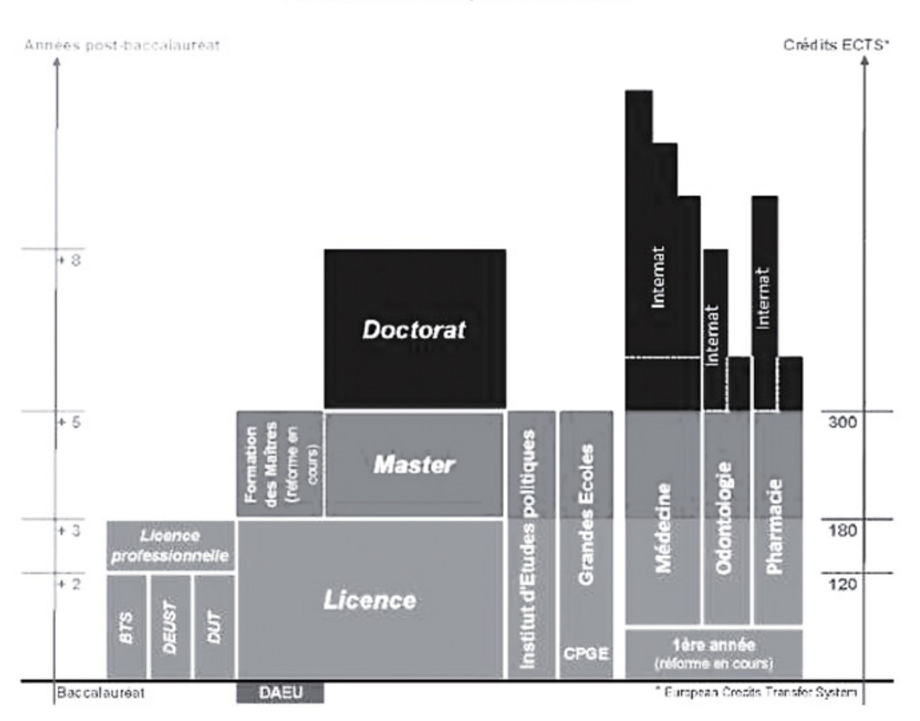
En 2005-06 les universités alsaciennes ont intégré l'Espace européen de l'enseignement supérieur : elles ont adapté leurs diplômes nationaux à une architecture commune aux universités européennes en procédant à la réforme dite « L, M, D », Licence, Master, Doctorat :

• trois grades lisibles et comparables dans toute l'Europe ;

• des diplômes et leurs unités d'enseignement (UE) organisés en semestres,

• exprimés en crédits ECTS qui traduisent la charge de travail d'un étudiant : cours, TD, TP, stages, travaux personnels en bibliothèque, en laboratoire, en ligne…

• des crédits ECTS (European Credit Transfer and accumulation System) capitalisables et transférables d'une université européenne à l'autre pour favoriser la mobilité étudiante et la reconnaissance mutuelle des diplômes



LES DOMAINES DE FORMATION ET LES DIPLÔMES NATIONAUX LM(D) PROPOSÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

	ARTS, LETTRES, LANGUES
Licence	**Arts du spectacle et audiovisuel**
	Arts visuels
	Musique
	Langues étrangères appliquées
	Allemand, Anglais, Espagnol, Grec, Italien
	Japonais, Néerlandais
	Langues et interculturalité
	Ensemble germanique
	Ensemble méditerranéen
	Ensemble Europe centrale et orientale
	Ensemble oriental
	Langues, littératures et civilisations étrangères
	Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Hébreu,
	Italien, Japonais, Persan, Russe, Turc
	Lettres
	Lettres classiques
	Lettres modernes
	Sciences du langage
Licence professionnelle	**Activités culturelles et artistiques**
	Intervention musicale en institutions sociales, de santé et du handicap
	(Ouverture reportée à 2010-11)
Master	**Arts du spectacle**
	Conception de projets artistiques, spectacle vivant
	Etudes théâtrales, cinématographiques et chorégraphiques
	Arts visuels
	Arts appliqués, Design, Architecture
	Arts plastiques
	Multimédia
	Etudes méditerranéennes, orientales et slaves
	Monde roman et néo-hellénique
	Monde proche et moyen oriental
	Monde extrême oriental et slave
	Langues et interculturalité
	Diversité, contacts, échanges linguistiques et culturels
	Relations internationales et langues
	Traduction et interprétation
	Lettres
	Cultures littéraires en Europe (Erasmus Mundus)
	Littératures française, générale et comparée
	Philologie classique
	Mondes anglophones
	Mondes germaniques
	Musique
	Musique et musicologie
	Composition et interprétation musicales
	Sciences du langage

	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DEUST	**Médiations citoyennes : éducation, culture, social, environnement**
Licence	**Droit canonique**
	Géographie
	Histoire
	Histoire de l'art et Archéologie
	Philosophie
	Psychologie
	Sciences de l'éducation
	Sciences sociales
	Théologie catholique
	Théologie protestante
Licence professionnelle	**Activité et techniques de communication**
	Réalisation de projet multimédia
	Gestion des ressources humaines
	Formation et accompagnement
Master	**Anthropologie, Ethnologie**
	Anthropologie sociale et culturelle
	Muséologie : patrimoines immatériels et collections
	Démographie
	Droit canonique
	Education, formation et communication
	Apprentissages et médiations
	Communication scientifique
	Didactique des langues étrangères et secondes
	Ingénierie de la formation et des compétences
	Ingénierie de l'intervention en milieu socio-éducatif
	Utilisation des TIC dans l'enseignement et la formation
	Epistémologie et médiation scientifique
	Ethique : Vie, Normes et Sociétés
	Histoire
	Histoire et civilisation de l'Europe
	Histoire de l'art et architecture
	Philosophie
	Psychologie
	Psychologie sociale, organisation et travail
	Psychologie du développement : évolution, involution et handicap
	Psychanalyse, psychopathologie et psychologie clinique
	Neuropsychologie cognitive et clinique
	Sciences de l'Antiquité
	Archéologie
	Histoire ancienne
	Histoire des religions
	Sociologie
	Cultures, conflits, territoires
	Intervention sociale, conflits et développement
	Enjeux et pratiques de développement dans les pays du Sud
	Théologie catholique
	Théologie protestante
	Sciences religieuses
	Théologie protestante
	Urbanisme et aménagement
	Aménagement, développement et urbanisme. Etude et conduite de projets
	Aménagement, développement et urbanisme. Architecture, structure et projets urbains
	Aménagement, développement et urbanisme. Projets et sociologie de l'aménagement, de l'urbain, des médiations et de l'environnement

	STAPS
DEUST	**Métiers de la forme**
	Pratique et gestion des activités physiques et sportives et de loisir pour publics seniors
	Sport adapté : activités physiques adaptées aux personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques
	Sport et intervention sociale auprès de personnes en difficulté ou exclues
Licence	**STAPS**
	Activités physiques adaptées et de santé
	Education et motricité
	Entraînement sportif
	Management du sport
Master	**STAPS**
	Déficiences et activités physiques adaptées
	Entraînement, préparation physique et management sportif
	Expertise des activités physiques et sportives
	Marketing et gestion du sport

	DROIT, ECONOMIE, GESTION
DEUST	**Collectivités territoriales : gestionnaire territorial polyvalent**
DUT	**Information et communication**
	Communication des organisations
	Gestion de l'information et du document dans les organisations
	Publicité
	Techniques de commercialisation
	Gestion des entreprises et des administrations
	Finances-comptabilité
	Petites et moyennes organisations
	Ressources humaines
Licence	**Administration économique et sociale**
	Administration publique
	Droit
	Economie et gestion
	Mathématiques, économie
Licence professionnelle	**Activités et techniques de communication**
	Métiers de la publicité
	Activités juridiques
	Etudes territoriales appliquées
	Métiers du notariat
	Assurance, banque, finance
	Chargé de clientèle
	Conseiller gestionnaire de clientèle sur le marché des particuliers
	Investigations judiciaires en matière de délinquance économique et financière
	Commerce
	Commercial dans l'environnement européen
	Commercialisation des produits et services sportifs *(Ouverture reportée à 2010-11)*
	Distribution, management et gestion des rayons
	Management des organisations
	Management des entreprises par la qualité
	Management et entrepreneuriat dans l'espace européen
	Ressources documentaires et bases de données
	Médiation de l'information et du document dans les environnements numériques
Master	**Administration des entreprises Administration économique et sociale**
	Achat international
	Gestion et droit de l'économie numérique
	Gestion et droit des énergies et développement durable
	Administration publique
	Administrations locales et régionales en Europe
	Carrières et action publiques
	Management des organismes sociaux
	Analyse et Politique économiques
	Economie et management de l'innovation
	Macroéconomie et politiques européennes
	Statistique et économétrie
	Comptabilité, Contrôle, Audit

DROIT, ECONOMIE, GESTION	
Master	**Droit de la propriété intellectuelle**
	Droit européen et international de la propriété intellectuelle
	Droit de la propriété intellectuelle dans la société de la connaissance
	Droit de l'Union européenne
	Contentieux communautaire
	Droit international et européen des affaires
	Droit de l'économie et de la régulation en Europe
	Droit de l'Union européenne
	Droit des produits de santé
	Droit pénal de l'Union européenne
	Droit des affaires
	Conseil en gestion de patrimoine
	Droit bancaire et financier
	Droit du Multimédia et des systèmes d'information
	Juriste et Conseil d'entreprise
	Lutte contre les fraudes et le blanchiment
	Droit international
	Droit privé
	Droit privé fondamental
	Droit de la famille interne, international et comparé
	Droit public
	Droit public général
	Marchés et travaux publics
	Droit public et droit privé
	Droit du contentieux
	Dimensions historiques en droit européen
	Droit de l'environnement et des risques
	Droit pénal et sciences criminelles
	Droit notarial et immobilier
	Droit social
	Droit social interne, européen et international
	Droits de l'Homme
	Protection des droits de l'homme
	Minorités nationales
	Affaires humanitaires et coopération internationale
	Droits européens
	Droit comparé
	Droit européen économique
	Finance
	Actuariat et gestion du risque
	Finance d'entreprise et pratique des marchés financiers
	Gestion financière de la banque
	Gestion juridique et financière
	Stratégie et finance d'entreprise en Europe
	Management
	Comptabilité, contrôle
	Entrepreneuriat en PME
	Gestion des ressources humaines
	Ingénierie d'affaires
	Marketing
	Management des projets et des organisations
	Management de projets internationaux
	Production, logistique, innovation
	Qualité
	Sciences et droit des religions
	Droit européen comparé des religions
	Islamologie

SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES	
Master	**Etudes européennes et interntionales**
	Histoire des relations internationales et des processus d'intégration régionale
	L'Allemagne en Europe
	Le modèle européen dans la mondialisation : approches interdisciplinaires
	Journalisme
	Politiques européennes
	Science politique
	Economie sociale et solidaire (Ingénierie de projets)
	Politique et gestion de la culture
	Sciences sociales du politique

SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTE

DUT

Chimie

Génie biologique

Industries alimentaires et biologiques

Génie de l'environnement

Génie civil

Génie électrique et informatique industrielle

Génie industriel et maintenance

Informatique

Mesures physiques

Qualité, logistique industrielle et organisation

Organisation et gestion des flux

Services et réseaux de communication

Licence

Chimie

Informatique

Mathématiques

Mathématiques, Physique, Chimie

Physique et sciences pour l'ingénieur

Sciences de laTerre et de l'environnement

Sciences du Vivant

Licence professionnelle

Agronomie

Agriculture durable

Electricité et électronique

Qualité et maîtrise de l'énergie électrique

Systèmes électroniques et réseaux industriels

Génie civil et construction

Construction et aménagement

Energies et confort

Gestion de la production industrielle

Contrôle industriel et maintenance des installations

Logistique et performance industrielles

Industrie agro-alimentaire, alimentation

Qualité, sécurité des aliments, des produits biotechnologiques et de santé

Industries chimiques et pharmaceutiques

Chimie analyse contrôle

Production industrielle

Pré-industrialisation et prototypage

Techniques nucléaires et radioprotection

Protection de l'environnement

Gestion des eaux urbaines et rurales

Santé

Métiers de la santé au travail et de la santé dans l'environnement

Métier de l'optique et de la vision : aspects scientifiques, techniques et commerciaux

Instrumentation et maintenance en imagerie et techniques nucléaires pour la santé

Visiteur médical

Systèmes informatiques et logiciels

Administration de réseaux et services

Concepteur-développeur en environnement distribué

Qualification complémentaire en informatique

Techniques et activités de l'image et du son

Création et intégration numériques

SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTE

Master

Biologie et bioingénierie crânienne, faciales et dentaires

Chimie

Chimie moléculaire et supramoléculaire

Chimie physique des molécules et des interfaces

Chimie verte

Chemoinformatique

Sciences analytiques

Chimie et biologie

Chimie et biologie : interfaces et applications

Chimie et biologie : aspects analytiques

Géographie environnementale

Observation de la terre et géomatique

Systèmes géographiques et environnements

Imagerie, robotique et ingénierie pour le vivant

Imagerie du vivant, robotique médicale et chirurgicale

Vision, automatique, nanophotonique

Informatique

ingénierie des logiciels et des connaissances

Réseaux informatiques et systèmes embarqués

Informatique et sciences de l'image

Informatique interdisciplinaire

Gestion de projets informatiques

Matériaux

Ingénierie des matériaux

Ingénierie des polymères

Ingénierie des surfaces

Mathématiques et applications

Mathématiques fondamentales

Statistique

Calcul scientifique et sécurité informatique

Physique

Astrophysique

Instrumentation et méthodes d'analyse physico-chimiques

Matière condensée et nanophysique

Physique des rayonnements, détecteurs, instrumentation et imagerie

Physique subatomique et astroparticules

Santé publique et environnement

Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement

Ingénierie et sciences de l'environnement

Sciences de la terre : géophysique, géologie et dynamique des systèmes terrestres

Sciences du médicament

Analyse des médicaments et des aliments

Assurance qualité microbiologique des produits de santé et des aliments

Biotechnologie et innovations thérapeutiques

Droit communautaire et réglementations pharmaceutiques

Ingénierie pharmaceutique

Pharmacologie

Recherche et développement pharmaceutiques

Sciences pour l'ingénieur

Génie industriel

Mécanique numérique et ingénierie

Mécatronique

Micro et nano électronique

Vie et Santé

Architectures et fonctions du vivant : bioinformatique et biologie structurale

Biochimie, biologie moléculaire et cellulaire

Biologie des micro-organismes

Biologie et valorisation des plantes

Ecophysiologie et éthologie

Gérontologie générale (sanitaire et sociale)

Neurosciences

Physiopathologie cellulaire et moléculaire

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES

Les règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master rappellent que : « L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis. Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU. Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation ».

En conséquence, les services de scolarité des composantes voudront bien avoir achevé l'ensemble des inscriptions pédagogiques dans un délai de 8 semaines suivant la date de clôture des inscriptions administratives. Ce délai sera bien évidemment adaptable pour tenir compte des situations particulières d'inscriptions tardives.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES DROITS DE SCOLARITÉ

L'étudiant qui remet en cause son choix initial, en vue de suivre une formation dans un autre établissement, peut demander le remboursement des droits d'inscription versés jusqu'au 30 octobre 2013, comme ce qui avait été autorisé durant la précédente année universitaire.

CALENDRIER GÉNÉRAL DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES POUR ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

- **INSCRIPTIONS EN 1ère ANNÉE DE LICENCE : DU 25 AOÛT AU 15 SEPTEMBRE 2014**
- **INSCRIPTIONS DANS LES AUTRES ANNÉES DE LICENCE : DU 25 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE 2014**
- **INSCRIPTIONS EN MASTER : DU 25 AOÛT AU 15 OCTOBRE 2014**
- **PREMIÈRE INSCRIPTION EN DOCTORAT : DU 25 AOÛT AU 31 OCTOBRE 2014**
- **RÉINSCRIPTION EN DOCTORAT : DU 25 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE 2014**

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

Les inscriptions pédagogiques seront closes dans un délai de 8 semaines suivant la date de clôture des inscriptions administratives. L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis. Elle est obligatoire.

- **DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE EN 1ère ANNÉE DE LICENCE : 8 NOVEMBRE 2014**
- **DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE DANS LES AUTRES ANNÉES DE LICENCE : 22 NOVEMBRE 2014**
- **DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE EN MASTER : 2 DÉCEMBRE 2014**

EN L'ABSENCE D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE, L'ÉTUDIANT N'EST PAS AUTORISÉ À SE PRÉSENTER AUX ÉPREUVES D'ÉVALUATION.

LES DIPLÔMES NATIONAUX : APERÇU GÉNÉRAL

1. LE DEUST, Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques à vocation professionnelle. 120 crédits ECTS.
Conditions d'accès : baccalauréat + sélection. Consulter l'UFR ou le Département responsable.
Durée des études : 4 semestres
Les futurs bacheliers expriment leurs vœux d'inscription sur le site « Admission PostBac » :
http ://www.admission-postbac.fr/index.htm

2. LE DUT, Diplôme Universitaire de Technologie, à vocation professionnelle. 120 crédits ECTS.
Conditions d'accès : baccalauréat + sélection. Consulter l'IUT responsable.
Les futurs bacheliers expriment leurs vœux d'inscription sur le site « Admission PostBac » :
http ://www.admission-postbac.fr/index.htm
Durée des études : 4 semestres

3. LA LICENCE, formation généraliste. 180 crédits ECTS
Conditions d'accès : baccalauréat
Durée des études : 6 semestres.
Les futurs bacheliers expriment leurs vœux d'inscription sur le site « Admission PostBac » :
http ://www.admission-postbac.fr/index.htm

NOMBRE D'INSCRIPTIONS EN LICENCE

- au-delà de 3 inscriptions en 1ère année de Licence, votre réinscription sera soumise à l'avis de votre directeur des études ou responsable de formation ;
- au-delà de 5 inscriptions en Licence, votre réinscription sera soumise à l'avis de votre directeur des études ou responsable de formation ;
- si à l'issue de votre 2ème année vous avez épuisé vos 5 inscriptions en Licence mais passez en 3ème année, votre inscription en 3ème année sera soumise à l'avis de votre directeur de études ou responsable de formation ;
- vous pouvez vous inscrire en année supérieure de Licence si vous n'avez pas plus d'un semestre en échec.

UN PARCOURS PARTICULIER « PRÉPARATION AU PROFESSORAT DES ÉCOLES EN CONTEXTE RÉGIONAL ET TRANSFRONTALIER »

Aux semestres 5 et 6 des Licences d'Allemand, Anglais et Lettres modernes, vous pouvez opter pour ce parcours si vous souhaitez entrer à l'IUFM pour y préparer le concours de Professeur des Ecoles. Ce parcours comporte notamment :
- des Unités d'enseignement de Langue vivante (Allemand ou Anglais) et Lettres (Linguistique et Littérature françaises),
- des Unités d'enseignement de didactique, de mise en contexte régional et transfrontalier, de mise à niveau en mathématiques, et d'ouverture aux sciences.

Accès : réussite complète des 4 premiers semestres (120 crédits ECTS) des Licences de Lettres modernes, Allemand, Anglais ou LEA (Allemand et/ou Anglais) ou réussite à l'année préparatoire à ce parcours particulier.

4.LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Conditions d'accès : bac+2 années d'études supérieures réussies et sélection. Consulter l'UFR ou le Département responsable. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé : https ://aria.u-strasbg.fr/globale/
Durée des études : 2 semestres + stage obligatoire de 12 semaines minimum

5. LE MASTER

Accès en 1ère année :
- de plein droit : licence complète de la même discipline, mais attention, certains Masters comportent cependant des conditions particulières d'admission ou une capacité d'accueil limitée : consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité.

- ou sur dossier : consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé : https ://aria.u-strasbg.fr/globale/
Accès en 2ème année :
- de plein droit : réussite intégrale des 2 premiers semestres mais attention, certains Masters comportent des exigences particulières : consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation.
- ou sur dossier : consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé : https ://aria.u-strasbg.fr/globale/
Durée des études : 4 semestres.

Schéma du Master. Il varie selon les formations : il peut comporter en 1ère année un tronc commun précédant des choix précis d'orientation ou de spécialisation en 2ème année.
Mémoire de recherche – Mémoire professionnel. Il s'élabore au cours du 2e semestre, dans l'UE intitulée « Projet de recherche » ou « Projet professionnel » et s'achève par sa soutenance au 4e semestre.

NOUVEAU : DIPLÔMES INTERMÉDIAIRES : MAÎTRISE. il a été proposé de restaurer l'ancien niveau de Maîtrise supprimés par la réforme LMD. La Maîtrise pourra ainsi valider quatre années de formation universitaire (Licence + M1).
Se renseigner à la rentrée auprès des Services de la Scolarité.

LES LANGUES POUR NON SPÉCIALISTES OFFRE DE FORMATION – VALIDATION – CERTIFICATION

QU'EST-CE QU'UN ÉTUDIANT NON SPÉCIALISTE ?

- Vous êtes inscrit à une Licence ou un Master, autre qu'une Licence ou Master de langue, vous êtes un NON SPECIALISTE en langue.
- Vous êtes inscrit à une Licence ou Master de langue, vous êtes spécialiste de la langue choisie, mais NON SPECIALISTE pour toute autre langue.

OÙ SUIVRE ET VALIDER VOTRE FORMATION EN LANGUE ÉTRANGÈRE DANS LE CADRE DE VOTRE CURSUS ?

- dans votre UFR ou Département de rattachement : principalement anglais et allemand (+ espagnol en Sciences sociales). Renseignez-vous auprès des secrétariats pédagogiques de votre UFR.
- à l'UFR des Langues Vivantes
Les 19 départements de l'UFR des langues vivantes vous proposent des enseignements de langues et cultures, en initiation et/ ou perfectionnement, pour 24 langues. Renseignez-vous auprès des secrétariats pédagogiques des départements de l'UFR des Langues Vivantes - Patio, bâtiment 4.

LE CRAL propose des formations en groupes de niveau et en parcours individualisés en allemand et en anglais, langue usuelle : enseignements d'initiation et enseignements de pratique communicative, du niveau A1 au niveau C2 du CECR. Bureau 25, Le Patio, bât. 5, 2ème étage. Plus d'informations : http ://cral.u-strasbg.fr/
Validation - Certification CLES 1 et 2 en allemand et anglais. Responsable du CRAL : Mme Anne DELHAYE, adelhaye@unistra.fr

SPIRAL : Auto-formation guidée (sans validation mais certification)
Bâtiment Le Pangloss, 3ème étage, ouverture tous les jours de 10h à 20h, samedi de 9 à 13h.
Service Pédagogique Interuniversitaire de Ressources pour l'Autoformation en Langues des trois universités de Strasbourg.
- SPIRAL propose gratuitement 23 langues (sauf l'anglais) en autoformation guidée
- Inscriptions sur place et en ligne : http ://spiral.u-strasbg.fr/
- Certification CLES 1 et CLES 2 en espagnol, italien, portugais, roumain, arabe, russe…

CENTRE DE FORMATION EN LANGUES (CFL)

Esplanade, Le Patio - Bât. 5 – 1er étage – Bureau 51-35

- Formation continue : formations payantes pouvant être prises en charge par l'employeur ou tout autre organisme payeur
- Formations en Allemand et en Anglais, grec moderne, néerlandais et roumain
Directrice : Annie BLACKBOROW : Black@umb.u-strasbg.fr
Informations au secrétariat du CFL : http ://www.unistra.fr/index.php ?id=324 Courriel : cfl@umb.u-strasbg.fr

SERVICE COMMUN D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (SCED)
Bâtiment « L'Atrium »
Le SCED propose des cours à distance, par courrier et en ligne, validés par des sessions d'examens.
- Anglais, arabe, espagnol, italien et grec moderne.
- Cours ouverts à tout public, étudiant ou non. Pour le public extérieur, les formations sont payantes.
- Renseignements au secrétariat : levasse@unistra.fr et sur le site : http ://www.unistra.fr/index.php ?id=863

LANGUE FRANÇAISE POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

1. PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT (SANS CRÉDITS ECTS)
Un programme particulier est proposé gratuitement à tous les étudiants étrangers inscrits dans un diplôme de l'Université de Strasbourg ou en programmes d'échanges (Erasmus ou autres).

- Pour vous mettre à niveau ou rafraîchir vos connaissances : à la rentrée, cours intensifs de français à l'IIEF, gratuits, réservés aux étudiants étrangers ayant passé le test de rentrée. http ://iief.unistra.fr
- Pour faire des progrès réguliers en français : autoformation guidée en salle multimédia, ateliers de conversation, tandems avec étudiants français, à SPIRAL. http ://spiral.u-strasbg.fr/
- Pour vous aider à mieux préparer et réussir vos examens écrits et oraux dans votre discipline, à PALAMEDE, Programme d'Accompagnement en Langue et Méthodologie Disciplinaire pour les Etudiants Etrangers, Le Patio, Bâtiment 4, sous-sol, salle 4s06. Site : http ://u2.u-strasbg.fr/fle/palamede/index.htm
Voir conditions d'accès spécifiques au Service des Relations Internationales, au Kiosque d'accueil des étudiants étrangers, à l'Espace avenir, à l'IIEF ou à SPIRAL. Contact : etudiantetranger@umb.u-strasbg.frt

2. ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS DE LANGUE FRANÇAISE RÉSERVÉS AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS
(avec crédits ECTS)/ Techniques d'expression pour l'université : en 1ère année de Licence. Nombre de places limitées. Renseignements : UFR des Lettres.

3. DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ DE LANGUE FRANÇAISE POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS.
Renseignements : IIEF, Institut international d'études françaises, Le Pangloss.

LA CERTIFICATION CLES (CERTIFICAT DE LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)
- Le CLES est une certification nationale mise en place par les universités et accréditée par le Ministère de l'Education nationale.
- Le CLES est gratuit pour les étudiants. L'obtention du CLES n'ouvre pas droit à crédits ECTS. Il constitue un supplément au diplôme.
- Le CLES permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants en plusieurs langues. Le CLES s'appuie sur le cadre européen commun de référence (CECR).
- Il existe 3 niveaux de certification : CLES1, CLES2, (prochainement CLES3), actuellement pour 6 langues :
- Anglais, allemand : Sessions et inscriptions au CRAL : http ://cral.u-strasbg.fr/
- Arabe, espagnol, grec, italien, portugais, roumain, russe : sessions et inscriptions à SPIRAL : http ://spiral.u-strasbg.fr/

Informations sur le site national du CLES : http ://www.certification-cles.fr/ et sur le site de l'UMB.

AUTRES CERTIFICATIONS
L'UDS propose aux étudiants la possibilité de passer à titre payant :
- les examens du Goethe Institut : Zertifikat Deutsch (ZD), Zentrale Mittelstufenprüfung (ZMP) et Zertifikat Deutsch für den Beruf (ZDfB)

- Le TOEIC (Test Of English for International Communication)

Informations : CFL (Centre de formation en langues) Mél : cfl@umb.u-strasbg.fr
Adresse Web : http ://www-umb.u-strasbg.fr/cfl.html

LE C2I NIVEAU 1 À L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

QU'EST-CE QUE LE C2I ?

Le C2i niveau 1 est une certification informatique et internet permettant d'attester de compétences informatiques et internet désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et à l'insertion professionnelle. Il s'appuie sur un référentiel national et sa mise en œuvre est assurée par les universités.
Il porte sur :

- la connaissance de l'environnement d'un poste de travail ;
- la maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte et tableur) ;
- la réalisation de présentations multimédias ;
- l'utilisation des outils de communication et de travail collaboratif ;
- les aspects déontologiques, éthiques et juridiques des TIC.

QUELLES SONT SES FINALITÉS ?

- Le C2i niveau 1 est la suite du B2i (collèges et lycées). Il permet d'acquérir les compétences informatiques et internet de base ; il constitue en quelque sorte un « passeport informatique » et son obtention au cours de la licence est un objectif pour tout étudiant, et ceci quelles que soient son UFR (composante) d'appartenance et les études poursuivies.
- Le C2i devrait permettre à tout étudiant de s'adapter à l'évolution des nouvelles technologies de communication, du matériel, des programmes…
- Le C2i devrait permettre à tout étudiant de savoir utiliser les ressources numériques de l'ENT offertes par l'université et de naviguer dans l'espace numérique.
- Le C2i niveau 1 permet à l'étudiant de préparer le C2i niveau 2 basé sur l'acquisition de compétences professionnelles dans un secteur spécifique (métiers de la santé, métiers du droit, enseignement,…).

MODALITÉS DE LA CERTIFICATION

Le C2i comprend 2 types d'épreuves : une épreuve attestant de compétences pratiques sur ordinateur et une épreuve attestant de compétences théoriques sous forme de QCM.
Le C2i est acquis si l'étudiant valide les compétences pratiques et les compétences théoriques requises.

MISE EN PLACE DU C2I À L'UNISTRA DEPUIS LA RENTRÉE 2009

Les étudiants doivent contacter le secrétariat du C2i pour effectuer leur inscription administrative au C2i.
L'ENT intègre le site C2i Alsace qui pendant toute la durée de la formation sera le site de référence C2i pour tous les usagers. Les informations concernant le fonctionnement du C2i se trouvent sur ce site (ressources, informations, inscriptions, compte de l'étudiant…).
adresse directe du site C2i Alsace : https ://c2i.unistra.fr
Pour permettre à chaque étudiant de réussir la certification :

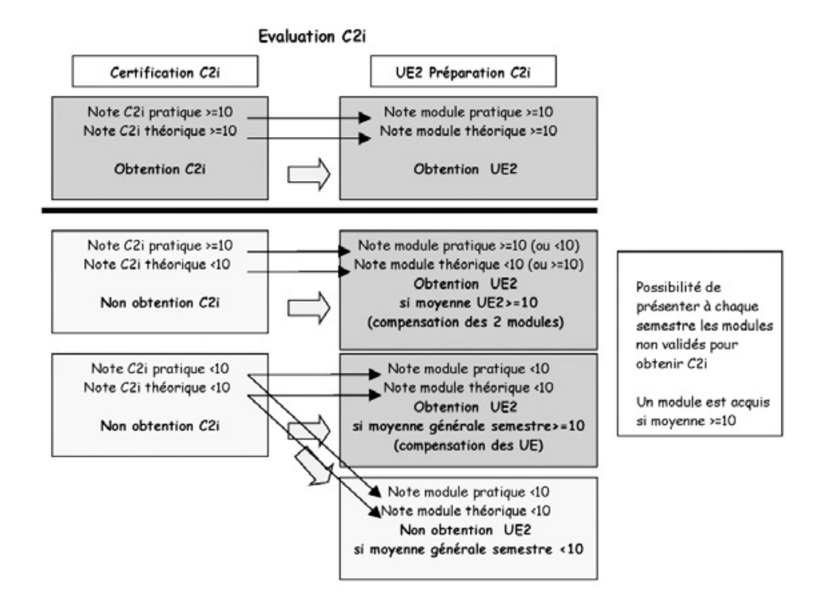
- Une formation est proposée en ligne s'appuyant sur les ressources offertes par le site C2i Alsace ainsi que la plate-forme MOODLE (exercices, apprentissage de logiciels, sujets d'examens type…) ;
- Une mise à disposition d'une salle informatique réservée au C2i avec une offre de TP de préparation encadrée par des tuteurs.

PERSONNES RESSOURCES - INFORMATIONS

Pour toute information concernant le C2i niveau 1, s'adresser à :
Accueil étudiant : bureau C2i (2101) - aula du Patio du lundi au jeudi 14h/17h

⇨ Chargée de mission : Claudine Faber, faber@unistra.fr | Gestion-secrétariat : Anne-Marie Colin, amc@unistra.fr

⇨ L'enseignant-correspondant C2i nommé dans chaque UFR ou composante. (courriel indiqué sur le site C2i Alsace) *(Vérifiez sur la page d'accueil du site C2i, les éventuels changements.)*



BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

http ://crous-strasbourg.cnous.fr/
http ://www.unistra.fr/index.php ?id=546
Cumul d'une bourse avec un emploi.
Un emploi d'enseignement ou de surveillance peut être exercé dans la limite d'un demi-service : la bourse est alors réduite au 1er échelon. Dans tous les autres cas, consultez le Bureau des bourses (03 88 41 73 22).
Inscription pédagogique, assiduité aux cours et TD et présence aux examens sont obligatoires et contrôlées.
Toute absence ou interruption d'études non déclarée et non justifiée entraîne la suspension, la suppression de la bourse, voire le remboursement des termes perçus.

DROITS À BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX ET CONDITIONS DE MAINTIEN

Un étudiant peut utiliser 7 droits à bourse sur critères sociaux ou allocations d'études durant la totalité de ses études supérieures.
Les bourses de mérite sont également comptabilisées.
- Le 3e droit ne peut être accordé que si l'étudiant a validé au moins 60 crédits, 2 semestres ou 1 année
- Le 4e ou le 5e droit ne peuvent être accordés que si l'étudiant a validé au moins 120 crédits, 4 semestres ou 2 années
- Le 6e droit ne peut être accordé que si l'étudiant a validé au moins 180 crédits, 6 semestres ou 3 années.

Dates de dépôt des dossiers de demande de bourse sur critères sociaux et de logement en résidence universitaire : entre le 15 janvier et le 30 avril précédant la rentrée universitaire.

COMPLÉMENT DE BOURSE « AIDE AU MÉRITE »

Ce complément mensuel de 200 € s'ajoute à la bourse sur critères sociaux. Il est accordé
- pour le cursus de Licence : aux bacheliers 2014 boursiers sur critères sociaux ayant obtenu le Baccalauréat avec la mention très bien

- pour le cursus de Master : aux meilleurs diplômés 2013-2014 de Licences générale et professionnelle, boursiers sur critères sociaux. 20% au maximum par mention de Licence.
- Les étudiants n'ont aucune démarche à faire : l'Université de Strasbourg transmet directement au CROUS la liste des bénéficiaires.
- Montant du complément bourse de mérite pour 2014-2015 : 1800 € versés en 9 mensualités.
- Durée d'attribution : Les aides au mérite sont attribuées pour une année universitaire et peuvent être renouvelées chaque année jusqu'au niveau d'études correspondant au concours ou cursus envisagé. L'inscription et l'assiduité aux cours, travaux pratiques ou dirigés, stages obligatoires sont vérifiées ainsi que les conditions de scolarité applicables aux boursiers sur critères sociaux.

Cas particulier : un étudiant non boursier sur critères sociaux dont le foyer fiscal de rattachement n'est pas imposable sur le revenu peut également bénéficier de l'aide au mérite.

COMPLÉMENT DE BOURSE « AIDE À LA MOBILITÉ »

Les étudiants boursiers sur critères sociaux effectuant de 2 à 9 mois d'études ou un stage à l'étranger dans le cadre de leur cursus universitaire peuvent demander cette Aide à la mobilité pour faire face aux frais de voyage et de séjour. Ils doivent retirer un dossier au Service des relations internationales.

- Montant du complément de bourse de mobilité internationale pour 2014-2015 : 400 € par mois. Il est versé en deux fois : une première partie en décembre après réception du certificat d'inscription à l'étranger et une deuxième partie au mois de mars.

Cas particulier : un étudiant non boursier sur critères sociaux mais dont la famille n'est pas imposable sur le revenu peut également bénéficier d'une aide à la mobilité

AIDES DIVERSES

BOURSES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG, PRÊTS D'HONNEUR, BOURSES DE VOYAGE POUR

UN STAGE À L'ÉTRANGER :
consultez le Service des bourses et de l'action sociale.

BOURSES POUR L'ÉTRANGER (bourses de mobilité, d'études ou de vacances) : consultez votre UFR et le Service des relations internationales.

RÉFUGIÉS POLITIQUES, AIDES AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : pour les conditions d'attribution et la constitution des dossiers, contactez le Service des bourses et de l'action sociale.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS : consultez le Chargé de mission Handicap et le Service des bourses et de l'action sociale.

LE FONDS D'URGENCE DU CROUS peut également vous aider.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES EXAMENS ET DES CONCOURS DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

PRÉAMBULE

Le présent règlement général des examens, commun à l'ensemble des cursus de l'Université de Strasbourg vise à offrir aux étudiants une garantie d'égalité, de clarté et de transparence et à préserver les compétences des jurys. Il entend également apporter aux enseignants et aux personnels administratifs un cadre et un appui dans l'organisation des évaluations des étudiants.

Dans le respect des compétences de chacun, il s'impose à l'ensemble de la communauté universitaire : enseignants, étudiants et personnels administratifs.

Il vient compléter les règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master adoptées chaque année par le Conseil d'Administration de l'Université, après avis du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.

Il complète et précise les modalités de contrôle des connaissances élaborées pour chaque formation par les composantes et adoptées par le Conseil d'Administration après avis du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.

Il s'appuie sur les différents textes règlementant les diplômes nationaux, les examens et les concours.

Il veille au respect des principes les régissant puisque comme l'a rappelé le Conseil d'Etat, « le respect des principes généraux du droit s'impose, même sans texte, à l'autorité règlementaire.

Au nombre de ces principes figure le principe d'égalité entre les candidats admis à se présenter à un ,même examen ou à un même concours. Il appartient au ministre compétent et aux autorités universitaires de veiller rigoureusement à son application »1.

En cela, l'examen est bien « une opération complexe », tant du point de vue juridique que du point de vue pratique. Le règlement général des examens a vocation à être mis à jour selon les orientations de l'Université en matière d'offre de formation et de politique pédagogique.

CE, avis n°348653 du 11 octobre 1990

PREMIÈRE PARTIE : PRÉPARATION ET ORGANISATION DES ÉPREUVES D'EXAMENS ET DE CONCOURS

I. MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. Les modalités du contrôle des connaissances doivent être arrêtées chaque année par le Conseil d'Administration au plus tard à la fin du premier mois d'enseignement, après avis des conseils des composantes et du Conseil des Études et de la Vie Universitaire.

2. Pour les Licences et les Masters, l'élaboration des modalités du contrôle des connaissances doit respecter les règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master, adoptées chaque année par le Conseil d'Administration de l'université.

3. Dans le respect des règles particulières qui s'imposent au diplôme, les modalités du contrôle des connaissances doivent comporter l'indication du nombre des épreuves, de leur nature, de leur durée, de leur coefficient et de la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal.

4. Une fois arrêtées, les modalités du contrôle des connaissances doivent être portées à la connaissance des usagers par voie d'affichage sur les lieux d'enseignement et demeurer affichées.

5. Une publication dans les guides pédagogiques et/ou une diffusion sur les sites internet des composantes est recomandée.

6. Les modalités du contrôle des connaissances ne peuvent être modifiées en cours d'année universitaire.

7. Les modalités du contrôle des connaissances peuvent prévoir les adaptations nécessaires au

présent règlement pour la mise en oeuvre du contrôle continu.

Anonymat

Anonymat des épreuves de concours

8. Les épreuves écrites d'un concours sont soumises au principe d'anonymat, sauf si le règlement du concours écarte expressément cette exigence.

9. Le candidat qui porte sur sa copie son nom ou tout signe permettant de l'identifier est exclu du concours.

Anonymat des épreuves d'examens

10. Aucun principe général de droit n'impose l'anonymat des épreuves écrites lors d'un examen universitaire. Toutefois, si cette règle est introduite dans les modalités du contrôle des connaissances, elle doit alors être respectée.

Etudiants en situation de handicap

11. Les étudiants en situation attestée de handicap, même de façon temporaire, et qui ont préalablement obtenu une autorisation spécifique du service compétent, bénéficient de conditions particulières dans le cadre du déroulement des examens.

Régimes spéciaux

12. Les étudiants relevant de l'un des profils spécifiques énumérés au point 4.1.14 de la délibération du Conseil d'Administration en date du 30 juin 2009[2] peuvent bénéficier d'une pédagogie adaptée et de modalités particulières d'assiduité et d'évaluation.

13. Les modalités du contrôle des connaissances doivent indiquer les aménagements d'études et d'examens proposés dans la formation considérée.

14. Les étudiants souhaitant bénéficier de ces dispositions doivent en faire la demande auprès du service de la scolarité de la composante dans le délai imparti après le début des enseignements du semestre.

Cas particulier des refus de participation à une épreuve pour motif religieux

15. Le service public de l'enseignement supérieur est laïc. L'administration doit tenir compte des contraintes inhérentes au fonctionnement du service et agir dans le respect des modalités d'organisation et du contrôle des connaissances.

16. Dans la détermination du calendrier des évaluations des étudiants, et si les modalités du contrôle des connaissances et les contraintes de service le permettent, la composante s'efforce d'organiser les examens et les contrôles à des dates auxquelles les convictions religieuses des candidats n'empêcheraient pas ceux-ci de s'y présenter.

17. Toutefois, dans le cas où une épreuve ne peut être organisée que le samedi ou un jour de cérémonie ou de fête religieuse, la composante est en droit de refuser de modifier la date de l'examen ou la date du contrôle continu prévue. Aucune session spéciale ou dérogatoire n'est organisée dans une telle situation, car cela ne permettrait pas d'assurer l'égalité de tous les candidats.

II. JURY

Composition

18. Le jury est composé d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, de chercheurs et de personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

19. La composition du jury doit garantir son impartialité, en excluant par avance, dans la mesure du possible, toute personne en relation familiale directe avec des candidats. Si lors du déroulement des épreuves, un

[2] Voir annexe n°1

[3] Un délai d'une semaine est jugé suffisant

membre du jury découvre que ses liens avec l'un des candidats sont susceptibles de mettre en cause son impartialité, il doit se retirer du jury. Ce retrait constitue un motif légitime d'absence.

Désignation

20. La composition des jurys est arrêtée par le Président de l'université ou, sur sa délégation, par les Directeurs de composante.

21. Conformément aux règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master, le président du jury de diplôme de Master est désigné parmi les enseignants chercheurs habilités à diriger des recherches.

22. La composition d'un jury et le nom de son président sont affichés au moins quinze jours avant le début des épreuves.

23. En cas d'indisponibilité de l'un des membres du jury connue avant les épreuves, son remplacement doit être assuré, sauf si les délais sont insuffisants pour le permettre[3].

III. SUJETS

24. L'enseignant responsable de l'enseignement est responsable de la forme et de la nature du sujet.

25. Les sujets des épreuves écrites terminales doivent comporter, outre le texte du sujet lui-même :

- l'année universitaire, le semestre, le diplôme (et si nécessaire l'année dans le diplôme), la session d'examens, l'intitulé de l'enseignement sur lequel porte l'épreuve,
- la durée de l'épreuve,
- les documents et/ou les matériels de composition autorisés. En l'absence d'indication, aucun document ni aucun matériel n'est autorisé.

26. Tous les sujets doivent être remis au service de la scolarité compétent dans le délai fixé par la direction de la composante et au minimum huit jours avant l'épreuve.

IV. CONVOCATION AUX ÉPREUVES

27. La convocation aux épreuves terminales de première et de deuxième session se fait par voie d'affichage, sur des panneaux accessibles et réservés à cet effet, au minimum quinze jours avant le début des épreuves. Il est également recommandé de diffuser le calendrier des épreuves par le biais de l'ENT.

28. Cette convocation précise la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve. Il est souhaitable qu'elle précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés.

29. Une convocation individuelle doit être envoyée par courrier aux étudiants dispensés d'assiduité, à l'adresse qu'ils ont indiquée lors de leur inscription administrative ou, en cas de changement de leur adresse, à celle qu'ils doivent avoir communiquée au service de la scolarité compétent.

DEUXIÈME PARTIE : DÉROULEMENT DES EXAMENS

30. Le président du jury est compétent pour prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement des épreuves. Il est compétent pour décider de l'utilisation de sujets de remplacement lorsque ces derniers existent. Il doit être présent ou immédiatement joignable durant les épreuves.

I. ACCÉS AUX SALLES

Horaires

31. Les étudiants et les surveillants doivent être présents devant la salle d'examen quinze minutes au moins avant le début de l'épreuve.

32. Les étudiants ne peuvent pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.

33. Les candidats ne peuvent accéder à la salle d'examen au-delà de la première heure de l'épreuve, ou au-

delà de la moitié de la durée de l'épreuve lorsque celle-ci est inférieure ou égale à une heure. Les candidats retardataires ne bénéf cient d'aucune durée supplémentaire.

Identification

34. Les étudiants ne peuvent être admis à composer que sur présentation de la carte d'étudiant, ou, à défaut, de l'une des pièces d'identité suivantes :

- ►carte nationale d'identité,
- ►passeport,
- ►permis de conduire,
- ►carte de séjour.

35. Si un étudiant se présente au moment de l'épreuve sans figurer sur la liste d'émargement, il est autorisé à composer. Toutefois, la note obtenue à cette épreuve ne sera prise en compte qu'après vérification de son autorisation à composer.

Placement et consignes

36. Les étudiants doivent obligatoirement composer à la place qui leur a été assignée, lorsque tel est le cas. Les surveillants sont autorisés à procéder à tout changement de place s'ils l'estiment nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

37. Sacs, porte-documents, cartables doivent être déposés à l'entrée de la salle d'examen à la

demande des enseignants qui surveillent l'épreuve.

38. L'étudiant ne doit en aucun cas être en possession de documents non expressément autorisés pour l'épreuve.

39. L'étudiant ne doit pas être en possession d'un quelconque matériel de stockage et de transmission d'informations. Les agendas électroniques et les téléphones portables (même à usage d'horloge) doivent impérativement être éteints et rangés. Leur manipulation est strictement interdite durant l'examen.

40. En cas de port de tenues couvrant les oreilles d'un candidat ou d'une candidate, les surveillants peuvent s'assurer de l'absence de dispositif de communication électronique de nature à permettre une fraude. Lorsque le port de cette tenue répond aux prescriptions religieuses du candidat ou de la candidate, cette vérification se déroule dans des conditions compatibles avec le respect de ces prescriptions.

II. TENUE DE L'ÉPREUVE

Lecture des consignes

41. Les informations concernant la durée de l'épreuve, les possibilités de sortie de la salle de composition, les différentes interdictions, ainsi que les dispositions en matière de fraude doivent être communiquées avant le début de l'épreuve par le surveillant responsable de la salle.

Matériel d'examen

42. Les candidats ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition.

43. Lorsque l'anonymat est prévu, le matériel d'examen doit permettre d'assurer la correction anonyme des copies.

Surveillance des épreuves

44. La surveillance des épreuves d'examen relève des personnels enseignants. Aucun enseignant, ATER et PAST inclus, ne peut être dispensé de surveillance d'examens, sauf s'il est provisoirement déchargé de la totalité de ses enseignements.

45. La désignation des surveillants est de la compétence du Directeur de composante. Pour les épreuves relevant du Département L1-Sciences, la Directrice des Etudes et de la Scolarité envoie aux Directeurs des composantes concernées une demande précisant le nombre d'enseignants nécessaires pour assurer la surveillance

des épreuves. Les Directeurs des composantes adressent à la Directrice des Etudes et de la Scolarité la liste des enseignants choisis dans les délais requis.

46. Pour chaque salle d'examen, le Directeur de la composante désigne un surveillant commeresponsable de salle. Pour les salles d'examen accueillant au moins 100 candidats, il est affecté au moins deux surveillants.

47. Le calendrier des surveillances doit parvenir aux enseignants au moins quinze jours avant le début de la session, ou de l'épreuve si celle-ci a lieu de façon isolée. Si pour une raison impérative, un enseignant ne peut assurer une su veillance, il lui appartient de pourvoir à son remplacement et d'en informer le service de la scolarité de la composante. Le Directeur de composante peut désigner, pour chaque demi-journée d'épreuves, des surveillants suppléants.

48. L'enseignant responsable du sujet est tenu d'être joignable pendant la durée de l'épreuve pour pouvoir être contacté en cas de problème ou de doute sur la rédaction ou la présentation du sujet. En cas d'empêchement majeur, il désigne un représentant qualifié et indique au service de la scolarité en charge des examens les coordonnées permettant de joindre ce dernier.

49. Les surveillants doivent assurer une surveillance effective et continue.

Déroulement des épreuves

50. Les candidats qui demandent à quitter la salle provisoirement ne peuvent y être autorisés qu'un par un et, de préférence, accompagnés d'un surveillant.

51. Aucun candidat n'est autorisé à quitter définitivement la salle avant la fin de l'épreuve pour les épreuves d'une durée inférieure ou égale à une heure et avant la première heure, pour les épreuves d'une durée supérieure.

52. À l'issue du temps de composition et dans le respect du temps minimum de présence imposé dans la salle d'examen, les candidats doivent remettre leur copie et émarger la liste de présence avant de quitter la salle.

53. La remise de la copie est obligatoire, même s'il s'agit d'une copie blanche.

54. A l'issue de l'épreuve, un procès-verbal de déroulement de l'épreuve est établi par le responsable de salle. Le procès-verbal doit préciser l'année, le semestre concerné, le diplôme, la session, l'enseignement sur lequel porte l'épreuve, la date, l'heure, le lieu et la durée de l'épreuve, le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents à l'épreuve, le nombre de copies recueillies, ainsi que les observations ou incidents constatés pendant l'épreuve.

55. Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

III. TRAITEMENT DES INCIDENTS

Retards

56. En cas d'événement exceptionnel entraînant un retard massif des étudiants, il appartient au président du jury de décider de retarder le début de l'épreuve ou de la reporter. S'il n'est pas présent sur les lieux, le responsable de salle recueille ses instructions.

Fraude ou tentative de fraude[4]

57. Conformément aux dispositions du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, les usagers auteurs ou complices d'une fraude ou d'une tentative de fraude sont passibles des sanctions suivantes :

- ▶ avertissement ;
- ▶ blâme ;
- ▶ exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette
sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- ▶ exclusion définitive de l'établissement ;
- ▶ exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une duréemaximum de cinq ans ;
- ▶ exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

58. En cas de constatation de fraude ou de tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle prend toutes les mesures pour faire cesser cette situation, sans interrompre la participation à l'épreuve du candidat

auteur présumé.

59. Le responsable de salle saisit les pièces ou/et les matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Il dresse un procès-verbal qui est signé par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude. Lorsque ce dernier refuse de signer, mention en est portée au procès-verbal.

60. Lorsque la fraude n'est constatée qu'a posteriori (au moment de la correction par exemple), ce procès-verbal n'est pas requis. Toutefois, l'ensemble des pièces concourant à matérialiser la fraude doit être transmis.

61. Le Directeur de la composante concernée doit immédiatement informer le Président de l'Université qui décide d'engager, ou non, des poursuites en saisissant la section disciplinaire.

62. Dans l'attente de la décision de la section disciplinaire, la copie doit être corrigée dans les mêmes conditions que celles des autres candidats. Le jury ne peut en aucun cas attribuer à un étudiant la note zéro en raison d'un soupçon de fraude.

63. La délibération du jury est provisoire. Aucun relevé de notes ou aucune attestation de réussite ne peut être délivré à l'étudiant tant que la section disciplinaire ne s'est pas prononcée.

64. Lorsque l'examen comporte un second groupe d'épreuves, l'étudiant suspecté de fraude est admis à y participer si ses résultats le lui permettent.

65. Si les résultats de l'étudiant (en première ou en seconde session) le lui permettent, il peut s'inscrire dans l'année supérieure.

66. En cas de troubles affectant le bon déroulement des épreuves, le responsable de la salle prend les dispositions nécessaires afin de permettre la poursuite des épreuves dans de bonnes conditions. Il prévient le Directeur de la composante qui peut prononcer l'expulsion définitive de la salle de l'auteur ou des auteurs des troubles.

Remise tardive des copies.

67. Un candidat n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et

que l'annonce en a été faite. Dans le cas où un étudiant continue à composer, mention doit en être portée sur le procès-verbal. Seul le jury peut apprécier les conséquences à tirer de ce comportement.

IV. EXAMENS ORAUX

68. L'étudiant doit être en mesure de prouver son identité au moyen de l'une des pièces visées au paragraphe 34 du présent règlement général. Sa présence doit être attestée par une signature sur la feuille d'émargement.

69. La durée de l'épreuve définie par les modalités du contrôle des connaissances et, le cas échéant, le temps de prép ration prévu doivent être respectés.

V. CAS PARTICULIER DES CONCOURS

70. Du fait de leur nature particulière, les épreuves de concours peuvent être soumises à des modalités spécifiques. Ces dernières doivent être détaillées dans le règlement du concours, qui est porté à la connaissance des candidats au plus tard à la date de l'ouverture des inscriptions.

TROISIÈME PARTIE : CORRECTIONS, DÉLIBERATIONS ET COMMUNICATION DES RÉSULTATS

CORRECTIONS ET DÉLIBERATIONS DES JURYS

Corrections et préparations des délibérations

71. La correction des copies se déroule sous l'autorité de l'enseignant dont la matière a fait l'objet de l'épreuve. Il appartient au jury de désigner les correcteurs en son sein ou, le cas échéant, parmi d'autres personnes ayant

[4] Voir note interne du Service des Affaires Juridiques de l'université sur la procédure disciplinaire à l'égard des usagers en date du 3 novembre 2009, jointe en annexe n° 2.

participé aux enseignements. En cas de pluralité de correcteurs, l'enseignant dont la matière a fait l'objet de l'épreuve, veille à l'harmonisation des corrections et des notes dans le respect du principe d'égalité entre étudiants.

72. En règle générale, une double correction n'est. pas de droit. Néanmoins, si les modalités du contrôle des connaissances propres à un diplôme ou si le règlement d'un concours imposent une double correction, son non-respect entraîne l'irrégularité de l'épreuve et son annulation.

73. L'annotation des copies n'est pas obligatoire. Elle est vivement recommandée.

74. Les notes sont transmises par l'enseignant responsable au service de la scolarité en charge des examens dans les délais et suivant les modalités fixés dans chaque composante.

75. Lorsque l'anonymat est prévu, la correction des copies doit être faite sous anonymat. Les copies corrigées sont rendues au service de la scolarité compétent, qui lève l'anonymat et enregistre les notes.

76. Aucune des notes obtenues aux épreuves d'examens ne doit être communiquée aux candidats avant la tenue du jury. Dans les cas exceptionnels où une note le serait, cela ne pourrait être qu'àtitre provisoire et « sous réserve de la délibération du jury ». Elle ne deviendra définitive qu'aprèsdélibération du jury.

Délibération du jury

77. Les membres du jury sont convoqués au moins une semaine avant les délibérations selon des modalités définies dans chaque composante.

78. Le jury doit siéger et délibérer en formation complète, sauf cas de force majeure ou motif légitime.

79. La délibération du jury a lieu en séance non publique et en la seule présence de ses membres ; la présence du personnel administratif est admise au titre du secrétariat de la séance.

80. A chaque session, le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats. Le jury est ainsi compétent pour modifier, à la hausse comme à la baisse, les notes proposées par les correcteurs.

81. La validation d'un semestre et/ou la délivrance du diplôme sont prononcés à l'issue de la délibération du jury. Le jury de diplôme peut être réuni à chaque semestre. Il est en particulier fortement recommandé de le réunir lorsque des étudiants sont en mesure d'être diplômés à l'issue du premier semestre de l'année universitaire.

82. Les différents éléments (copies, rapports, mémoires, procès-verbaux de déroulement d'examen…) qui ont servi aux notations, ainsi que les listes d'émargements et les procès-verbaux de déroulement des épreuves doivent être mis à la disposition du jury lorsqu'il délibère.

83. Un procès-verbal de délibération est dressé sous la responsabilité du président du jury.

84. Les membres du jury présents émargent le procès-verbal de délibération. Le procès-verbal doit être daté et signé par le président du jury qui l'arrête dans sa forme définitive.

85. Après une délibération proclamant les résultats des épreuves, un jury ne peut pas procéder à une appréciation supplémentaire des mérites d'un candidat, ni modifier ses résultats. Cependant, une erreur matérielle constatée dans le procès-verbal[5] doit être aussitôt signalée au Président de l'université, ainsi qu'au président de jury. Il appartient au seul jury de rectifier cette erreur et de procéder à une nouvelle délibération dans sa formation complète.

86. Si la modification conduit à prendre une décision défavorable à l'égard de l'étudiant[6], cette modification doit intervenir dans un délai de quatre mois au plus, et uniquement aux fins de corriger une irrégularité ou une erreur.

87. Au-delà du délai de quatre mois, à l'exception du cas de fraude imputable à l'étudiant, la délibération ne peut être modifiée que dans un sens favorable au candidat et sur sa seule demande.

88. Une nouvelle délibération n'est pas nécessaire pour corriger les erreurs matérielles commises en reproduisant la délibération du jury.

II. PROCLAMATION DES RÉSULTATS ET DÉLIVRANCE DES DIPLOMES

89. Il convient de distinguer les résultats des examens (c'est-à-dire la mention « admis » ou« ajourné »), des notes obtenues par les étudiants.

Publicité des résultats

90. Les résultats des examens (« admis » ou « ajourné ») sont portés à la connaissance des étudiants par la voie d'un affichage dans les composantes. Le document affiché ne doit comporter aucune rature qui ne serait pas signée par le président du jury.

91. Dans la mesure où l'affichage des résultats des examens a pour objet d'assurer la publicité de la délibération du jury, l'anonymat n'est pas requis sur les listes. Il est toutefois autorisé.

Communication des notes

92. Les notes obtenues par un candidat ne sont communiquées qu'à celui-ci.

93. La notification individuelle de ses notes à un étudiant lui est donnée via son ENT ou par la délivrance d'un relevé de notes. La notification doit indiquer les voies de recours et leur délai.

Attestation de réussite et délivrance du diplôme

94. Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme doit être fournie aux étudiants qui en font

la demande, au plus tard trois semaines après la proclamation des résultats.

95. Le diplôme est un document sécurisé. Il est élaboré conformément aux dispositions règlementaires en vigueur[7]. Le Bureau Central des Etudes au sein de la Direction des Etudes et de la Scolarité s'assure du respect de la règlementation dans le maquettage et le paramétrage des diplômes.

96. Le diplôme est délivré au plus tard dans un délai de six mois.

97. Toute personne peut demander que lui soit établi le duplicata de son diplôme si le document

original a été détruit, perdu ou volé. Elle doit alors fournir une déclaration sur l'honneur accompagnée de toutes les pièces justificatives permettant de vérifier la réalité de la situation alléguée (déclaration de sinistre, récépissé de plainte…). La mention « duplicata » doit figurer sur le nouveau document. Il est impossible de délivrer un duplicata à une personne dont l'obtention du diplôme original n'a pas été prouvée. La demande de duplicata doit être faîte auprès du Bureau Central des Etudes au sein de la Direction des Etudes et de la Scolarité.

III. CONSULTATION DES COPIES ET RÉGLES DE CONSERVATION.

Consultation des copies et entretien avec le jury

98. Lors de la publication des résultats, les composantes informent les étudiants des modalités pratiques prévues pour la communication des copies et/ou pour les entretiens avec le jury.

99. Les copies d'examens ou de concours sont des documents administratifs à caractère nominatif. Elles doivent être communiquées aux étudiants qui en font la demande dans un délai raisonnable et uniquement après la proclamation par le jury des résultats définitifs. Ce droit d'accès peut être exercé sur place par consultation directe des copies ou par la délivrance de photocopies aux frais du demandeur.

100. Comme pour toutes données à caractère personnel portant une appréciation ou un jugement de valeur sur une personne physique nommément désignée ou facilement identifiable, ce droit n'est ouvert qu'aux étudiants et qu'en ce qui concerne leurs propres copies.

101. Il est recommandé de prévoir une possibilité d'entretien avec le jury pour les étudiants qui en feraient la demande. Ce dispositif est mis en oeuvre dans les conditions définies par les composantes.

Règles de conservation

102. La durée légale de conservation des copies est d'un an au minimum à partir de la publication des résultats. Les copies qui font ou qui sont susceptibles de faire l'objet d'un litige doivent être conservées jusqu'à ce qu'il ait été statué à titre définitif sur l'issue de celui-ci.

103. La conservation, l'échantillonnage ou la destruction des documents et copies concernant les examens et concours doivent être réalisés conformément à l'instruction DAF/DPACI/RES/2005/003 du 22 février 2005.

[5] *Comme par exemple une erreur dans le décompte des points ou le report des notes.*

[6] *Abaissement d'une note, suite à une erreur matérielle dans le report de notes, par exemple.*

[7] *Les diplômes de Licence et de Master, en particulier, doivent être conformes aux dispositions de la circulaire n°2006-202 du 8 décembre 2006.*

RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES AUX MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ÉTUDIANTS EN LICENCE ET EN MASTER POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

(Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 11 mars 2014)

1. PRÉAMBULE

Les composantes soumettent au CFVU et au CA chaque année, à une date déterminée, leurs modalités d'évaluation des étudiants y compris pour les enseignements mutualisés.
Lorsque sont proposées des dérogations aux règles générales inscrites dans le présent document, elles transmettent à la Vice- présidence Formation initiale et continue leurs modalités d'évaluation des étudiants, l'extrait de la délibération de leur conseil, le résultat du vote et la liste d'émargement des conseillers. Ces documents font foi des présences et des débats.
Lorsque les circonstances l'y conduisent, la Vice-présidence réunit une commission tripartite constituée de trois élus au CA appartenant à des collèges distincts, trois élus au CFVU appartenant à des collèges distincts et six élus au conseil de la composante appartenant à des collèges distincts et ne siégeant ni au CEVU, ni au CA. Cette commission a pour but de proposer au CFVU de nouvelles modalités de contrôle d'évaluation des étudiants dans un délai de quinze jours.

2. RÈGLES RELATIVES À LA LICENCE

Des dispositions générales sont applicables au cursus de Licence. Elles sont prévues au point 2.1 ci-après.
En outre, pour l'année universitaire 2013 - 2014, les composantes, en accord avec la Vice-présidence Formation initiale et continue, adoptent l'un des deux systèmes suivants pour l'évaluation des étudiants en Licence :

- soit, dans les conditions figurant au point 2.2 ci-après, des modalités d'évaluation continue intégrale.
- soit, dans les conditions figurant au point 2.3 ci-après, des modalités de contrôle terminal qui peuvent être combinées avec un contrôle continu ;

2. 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AU CURSUS DE LICENCE

2. 1. 1. Inscription administrative

Elle consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant, le paiement des droits, la détermination du statut de l'étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.
L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU.

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive, année après année, quelle que soit ce nombre d'année.

2. 1. 2. Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.
Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU.
Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

2. 1. 3. Assiduité

Un contrôle de l'assiduité peut être instauré.
Les modalités annuelles d'évaluation en définissent les conditions de mise en œuvre, les enseignements concernés et les conséquences pédagogiques d'un défaut d'assiduité.
Les étudiants relevant d'un profil spécifique[1] attesté peuvent être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire

1 Pour l'ensemble du document l'expression « Etudiants à profil spécifique » renvoie à la définition suivante adoptée par le CA du 30 juin 2009. Constituent des profils spécifiques les situations suivantes :

la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

2. 1. 4 . Modalités de progression par semestre

La progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

La progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours. Toutefois, un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins 24 crédits ECTS sur 30 pour chacun des deux semestres est autorisé à s'inscrire en année supérieure. L'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

Par dérogation aux principes énoncés ci-dessus, l'étudiant n'ayant pas validé son année et ayant acquis moins de 24 crédits ECTS par semestre peut être autorisé à suivre par anticipation des éléments pédagogiques de l'année supérieure. Il reste exclusivement inscrit dans l'année non validée, et les éléments pédagogiques suivis dans l'année supérieure font l'objet d'un contrat signé par le responsable pédagogique et par l'étudiant. Dans ce cas, la somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre. Le responsable pédagogique informe le service de la scolarité des contrats établis.

Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant présente obligatoirement le contrat pédagogique signé.

Un étudiant ne peut en aucun cas être inscrit en troisième année de licence s'il n'a pas validé la première année de licence.

2. 1. 5. Etudes accomplies à l'étranger

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont intégrées au cursus de l'étudiant, au même titre que les études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique, et les notes sont validées par un jury de semestre et/ou d'année.

2. 1. 6. Validation d'acquis

Les commissions pédagogiques (régies par le décret n° 85-906 du 23 août 1985) sont chargées de la validation des acquis.

Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

2. 1. 7. Jurys

Il est créé des jurys de semestre. Le jury de semestre est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Il est créé des jurys d'année. A l'issue de chacune des deux sessions d'examens, le jury d'année se prononce sur la validation par compensation de deux semestres immédiatement consécutifs, tels que définis au point 2.1.8 ci-après.

Il est créé des jurys de diplôme. Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

- Etudiant salarié à partir de 10 heures de travail par semaine,
- Etudiant sportif ou arbitre de haut niveau,
- Etudiant en situation de handicap,- -Etudiant en situation de longue maladie,
- Etudiant artiste confirmé,
- Etudiant chargé de famille et étudiante enceinte,
- Etudiant engagé en situation de responsabilité dans une association dont l'objet est en lien avec l'université ou étudiant élu des Conseils de l'université ou des Conseils de Faculté ou pouvant attester d'une activité significative dans la vie associative au sein de l'université ou d'une composante,
- Etudiant élu au CROUS
- Toute autre situation particulière retenue par le directeur de la composante après avis de l'équipe pédagogique

2. 1. 8. Compensation

Sous réserve d'autres modalités validées par le CA sur proposition du CEVU, la compensation s'opère à l'intérieur d'une UE et entre UE d'un même semestre, sans note éliminatoire. Elle s'opère aussi entre les deux semestres d'une même année d'études.

► Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

► Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.
En cas de dispense, l'UE n'est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

► Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : la compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

► Au niveau du diplôme : les semestres de la Licence ne se compensent pas entre eux, à l'exception de deux semestres immédiatement consécutifs dans une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

Toutefois, lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

2. 1. 9. Calcul de la moyenne générale en Licence

La moyenne générale obtenue en Licence est la moyenne des notes des six semestres, sans pondération des semestres.
En cas de dispense de semestre, la moyenne générale en Licence est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.
Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg.
Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.
En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.
L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Licence. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

2.1.10. Diplôme intermédiaire de DEUG

La réussite au diplôme intermédiaire de DEUG repose sur la réussite aux quatre premiers semestres de Licence. Toutefois, la compensation opère, sans note éliminatoire, entre les semestres 1 et 2 et entre les semestres 3 et 4.
La moyenne générale obtenue au DEUG est la moyenne des quatre premiers semestres de Licence, sans pondération des semestres.
En cas de dispense de semestre, la moyenne obtenue au DEUG est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

2.1.11. Conservation de notes d'une année à l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

2.1.12. Capitalisation

L'acquisition d'une UE emporte celle des crédits européens correspondants.
Les éléments constitutifs d'une UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.
Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.
Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention ou spécialité).

En cas de redoublement ou de modification de l'offre de formation, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Les mesures transitoires préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant.
La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits européens du semestre. La validation de la Licence emporte l'acquisition des 180 crédits européens de la Licence.

2.2. RÉGIME DE L'ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE

2.2.1. Principe général de l'évaluation continue intégrale

L'évaluation continue intégrale consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements, ce qui rend inutile le recours à des sessions terminales d'examens.
Elle doit permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées dans une UE.
Elle n'a pas nécessairement pour objectif d'évaluer tous les contenus pédagogiques d'une UE.

2.2.2. Organisation de l'évaluation continue intégrale

L'organisation temporelle de **toutes les évaluations** (avec et sans convocation) est établie de façon concertée dans l'équipe
pédagogique de la formation. Le responsable du parcours ou de la spécialité concertée, ou le directeur des études (ou appellation équivalente) si cette fonction est prévue par la composante porteuse de la formation est le responsable de ce calendrier, il a donc autorité au sein de l'équipe pédagogique pour garantir la meilleure coordination possible entre les évaluations. L'organisation pratique est coordonnée par l'équipe pédagogique et la scolarité de la composante (ou la scolarité centrale) et la DALI.

L'emploi du temps. Le planning des évaluations avec convocation (qui doivent être identifiées comme telles dans les modalités d'évaluation de chaque formation de Licence) sera publié au cours des deux premières semaines du semestre. Si des modifications doivent être apportées au planning des évaluations en cours de semestre pour des raisons impérieuses, elles devront être communiquées obligatoirement 15 jours avant l'évaluation.
Des évaluations peuvent également être réalisées sans convocation dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (évaluations en TD et TP, par exemple). Pour ces dernières, des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à profil spécifique (étudiants salariés, sportifs ou musiciens de haut niveau, en situation de handicap, etc.).

2.2.3. Nombre d'évaluations par UE

L'élément de base de l'évaluation et de la compensation est l'UE.
Le nombre global de notes est à apprécier en fonction du nombre d'ECTS et/ou du nombre d'enseignements qui composent l'UE, ainsi que de la nature et de la durée des épreuves. Aucune note ne peut contribuer pour plus de 50% de la moyenne de l'UE.
Un minimum de trois notes est fortement encouragé pour permettre une véritable progression de l'étudiant et des remédiations entre les évaluations. Ce minimum est exigé pour des UE de plus de 3 ECTS.
Les modalités d'évaluation, adoptées en conseil de composante et soumises à la CFVU, peuvent tenir compte de situations pédagogiques particulières.

2.2.4. Modalités de correction des évaluations et de restitution pédagogique aux étudiants

Chaque épreuve doit être corrigée dans un délai raisonnable, et **en tout état de cause avant l'évaluation suivante**. Elle fait l'objet d'une correction selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

2.2.5. Absence aux épreuves ayant donné lieu à une convocation

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs. Il devra donc repasser tous les éléments non validés lors de la session de rattrapage.

Toutefois, une épreuve de remplacement peut être accordée par le Président du jury ou le responsable de la formation, au cas par cas, en particulier dans les circonstances suivantes : convocation à un

concours de recrutement de la fonction publique (la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès de leur service de scolarité) ; empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original présenté au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Un accident, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

2.2.6. Absence aux épreuves n'ayant pas donné lieu à une convocation

La présence à ces épreuves est obligatoire, sauf dans les cas de dispense.
En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant doit impérativement présenter une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeur. Seul un certificat original est recevable.

Sont considérées comme des justifications recevables :

- ► Une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- ► Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique.
D'autres motifs peuvent être mentionnés dans les modalités d'évaluation adoptées par les composantes.
En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

Une dispense totale ou partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée dans les conditions suivantes.

- ► Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de présence aux épreuves sans convocation. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accession à ce profil spécifique.
- ► une dispense partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée pour des raisons jugées recevables.
  L'étudiant doit en faire la demande et produire les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard sept jours après l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

2.2.7. Session de rattrapage

Pour les étudiants déclarés défaillants ou ajournés, une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre.
Par définition, dans un régime d'évaluation continue intégrale dont l'objectif est de favoriser la réussite et les apprentissages des
étudiants par des épreuves formatives, multiples et diversifiées, la session de rattrapage est avant tout destinée aux étudiants empêchés de composer au cours du semestre et ne peut pas comporter d'épreuves en nombre identique et de même nature que celles proposées au cours du semestre. Les modalités d'organisation de cette session de rattrapage sont proposées par les composantes. Elles comporteront une épreuve unique par UE.
Les MECC de toutes les UE détailleront les modalités de la session de rattrapage. Si des reports de notes sont envisagés par la composante, ils devront être explicitement prévus par les MECC.

2.3. RÉGIME DE CONTRÔLE TERMINAL, COMBINÉ OU NON AVEC UN CONTRÔLE CONTINU

2.3.1. Sessions d'examens

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre durant l'année universitaire. Les modalités d'évaluation des

étudiants peuvent être prévues en partie sous la forme d'un contrôle continu. Dans ce cas, il peut constituer intégralement la première
session d'examens et contribuer à la session de rattrapage sous la forme d'un report de notes de TD et/ou de TP.

2.3.2. Absence aux épreuves terminales

En cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.
Toutefois, une épreuve de remplacement peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas, en particulier dans les circonstances suivantes :

- ► Convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès de leur service de scolarité.
- ► Empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original présenté au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeur. Seul un certificat original est recevable. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique.

2.3.3. Absence aux épreuves de contrôle continu

La présence aux épreuves de contrôle continu est obligatoire, sauf dans les cas de dispense.
En cas d'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par un zéro à cette épreuve.
Lorsque la première session ne comporte que des épreuves de contrôle continu et que l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée dans les conditions suivantes :

- ► Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accession à ce profil spécifique.

  Lorsque la première session ne comporte que des épreuves de contrôle continu, une épreuve de substitution doit être prévue dans le règlement des examens.
- ► Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables. L'étudiant doit en faire la demande et produire les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeur. Seul un justificatif original est recevable.
  Une épreuve de remplacement peut lui être proposée. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

2.3.4. Report de notes de la session principale à la session de rattrapage

Sous réserve d'autres modalités validées par la CFVU, la session de rattrapage comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première.
Lorsque les notes obtenues à des épreuves en session principale dans une UE non validée sont supérieures ou égales à 10/20, elles sont reportées pour la session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.
Les composantes désirant permettre aux étudiants de renoncer aux notes supérieures ou égales à 10/20 dans les épreuves des UE non acquises à la session principale peuvent prévoir une dérogation dûment précisée dans le cadre des modalités annuelles d'évaluation des étudiants.

2.3.5. Organisation des épreuves

Organisation des contrôles continus

Lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à un contrôle continu, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Organisation des contrôles terminaux

Des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre.

3. RÈGLES RELATIVES AU MASTER

Des dispositions générales sont applicables au cursus de Master. Elles sont prévues au point 3.1 ci-après. En outre, les composantes peuvent adopter l'un des deux systèmes suivants pour l'évaluation des étudiants en Master :

► Soit, dans les conditions figurant au point 3.2 ci-après, des modalités d'évaluation continue intégrale dans la continuité pédagogique des modalités mises en œuvre en Licence.;

► Soit, dans les conditions figurant au point 3.3 ci-après, des modalités de contrôle terminal qui peuvent être combinées avec un contrôle continu.

3.1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AU CURSUS DE MASTER

L'accès en première année de Master en vue d'obtenir les 60 premiers crédits est de droit pour l'étudiant titulaire de la licence dans un domaine compatible. L'admission en 2e année de master est prononcée par le président sur proposition de la commission pédagogique compétente pour la formation, sous réserve d'avoir validé les 60 premiers crédits correspondant aux deux semestres de la première année de master. L'étudiant n'ayant pas validé sa première année de master peut exceptionnellement être autorisé à suivre des éléments pédagogiques de la deuxième année. Il reste exclusivement inscrit dans la première année non validée. Cette autorisation ne préjuge pas de la décision d'admission en deuxième année de master. Les MECC soumises à la CFVU précisent si cette disposition s'applique ou non, et éventuellement identifient les éléments pédagogiques concernés.

3.1.1. Inscription administrative

Elle consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant, le paiement des droits, la détermination du statut de l'étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.
L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU. Deux inscriptions administratives sont autorisées en première année de Master.
La limitation à deux inscriptions administratives n'est pas opposable aux étudiants qui, ayant obtenu un Master, souhaitent acquérir des compétences complémentaires dans d'autres Masters habilités.
Lorsqu'un étudiant est déclaré ajourné au Master, le jury de Master peut l'autoriser à se réinscrire en deuxième année de Master.

3.1.2. Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.
Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU.
Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

3.1.3. Assiduité

Un contrôle de l'assiduité peut être instauré.
Les modalités annuelles d'évaluation en définissent les conditions de mise en œuvre, les enseignements concernés et les conséquences pédagogiques d'un défaut d'assiduité.

3.1.4. Etudes accomplies à l'étranger

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont intégrées au cursus de l'étudiant, au même titre que les études accomplies à l'Université de Strasbourg.
Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique, et les notes sont validées par un jury de semestre et/ou d'année.

3.1.5. Validation d'acquis

Les commissions pédagogiques (régies par le décret n° 85-906 du 23 août 1985) sont chargées de la validation des acquis.

Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.
L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.
Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

3.1.6. Jurys

Il est créé des jurys de semestre. Le jury de semestre est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre. Il est créé des jurys de diplôme. Ces jurys sont différents des jurys de semestre. Ils prononcent l'admission au diplôme.
Le Président du jury de diplôme de Master est désigné parmi les enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches.

3.1.7. Compensation

Compensation au sein de l'UE

Les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Compensation semestrielle

Les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles.
Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

Compensation entre les semestres

Les notes des semestres du Master ne se compensent pas entre elles.
Toutefois, au sein d'une même année de Master, une compensation des notes des semestres peut être instaurée.

3.1.8. Calcul de la moyenne générale en Master

La moyenne générale en Master est la moyenne des notes des quatre semestres, sans pondération des semestres.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Master.
Le jury de Master peut accorder des points de jury pour l'attribution d'une mention.
En cas de dispense de semestre(s), la note du Master est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.
En cas de réorientation, la note du diplôme est la moyenne des quatre semestres accomplis par l'étudiant à l'Université de Strasbourg.
Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique réalisé dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg.
Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

3.1.9. Diplôme intermédiaire de Maîtrise

La réussite au diplôme intermédiaire de Maîtrise repose sur la réussite à chacun des deux premiers semestres du Master. Les semestres ne se compensent pas entre eux, sauf application des dispositions prévues au point 3.1.7 ci-dessus.
La note de Maîtrise est la moyenne des notes des deux premiers semestres du Master, sans pondération des semestres.

3.1.10. Report de notes de la session 1 à la session 2

Sous réserve d'autres modalités validées par le CA après avis du CFVU et lorsqu'est organisée une seconde session, elle comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première.
Les notes supérieures ou égales à 10/20 des épreuves d'une UE non validée sont reportées de la session 1 à la session 2, sans possibilité de renonciation.
Les composantes désirant permettre aux étudiants de renoncer aux notes supérieures ou égales à 10/20 dans les épreuves des UE non acquises à la première session peuvent prévoir une dérogation dûment précisée dans le cadre des modalités annuelles d'évaluation des étudiants.

3.1.11. Conservation de notes d'une année à l'autre

Les notes des épreuves supérieures ou égales à 10/20 des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

3.2. RÉGIME DE L'ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE

3.2.1. Règles générales

Les dispositions figurant ci-dessus des points 2.2.1 à 2.1.6 sont aussi applicables en Master.

3.2.2. Cas particulier d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage

L'évaluation d'un stage de recherche et d'un mémoire de recherche est prévue dans les modalités proposées par le conseil de la composante à laquelle est rattachée la formation et qui sont soumises au CFVU et au CA. Le jury devant lequel ce mémoire est présenté doit comporter au moins un membre habilité à diriger des recherches.
L'évaluation d'un stage professionnel et d'un rapport de stage est prévue dans les modalités proposées par le conseil de la composante à laquelle est rattachée la formation et qui sont soumises au CFVU et au CA.

3.3. Régime de contrôle terminal, combiné ou non avec un contrôle continu

Une seconde session d'examens peut être organisée. La mention de l'organisation de la seconde session d'examens figure dans les modalités annuelles d'évaluation des étudiants.
Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

3.3.1. Organisation des épreuves

Organisation des contrôles continus
Lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à des contrôles continus, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Organisation des contrôles terminaux
Des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre.

3.3.2. Absence aux épreuves terminales

En cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.
Toutefois, une épreuve de remplacement peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas, en particulier dans les circonstances suivantes :

- ► Convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès de leur service de scolarité.
- ► Empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original présenté au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeur. Seul un certificat original est recevable. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique.

3.3.3. Absence aux épreuves de contrôle continu

La présence aux épreuves de contrôle continu est obligatoire, sauf dans les cas de dispense.
En cas d'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par un zéro à cette épreuve.
Lorsque la première session ne comporte que des épreuves de contrôle continu et que l'étudiant est absent à toutes ces épreuves,
sans justification, il est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée dans les conditions suivantes :

- ► Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du

premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accession à ce profil spécifique. Lorsque la première session ne comporte que des épreuves de contrôle continu, une épreuve de substitution doit être prévue dans le règlement des examens.

► Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables. L'étudiant doit en faire la demande et produire les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeur. Seul un justificatif original est recevable.
Une épreuve de remplacement peut lui être proposée. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.



LE RESEAU ALUMNI

Le réseau Alumni de l'Université de Strasbourg rassemble les diplômés, doctorants et personnels de l'Université de Strasbourg et des trois anciennes universités Louis Pasteur, Marc Bloch et Robert Schuman. Créé en 2012, son principe fondateur est de renforcer et de rendre concrète la solidarité entre les générations afin de favoriser notamment l'emploi des jeunes diplômés. Ce réseau à vocation internationale est désormais ouvert aux étudiants dans le cadre du programme de parrainage.

Le programme de parrainage : une aide concrète aux étudiants

Lancé en novembre 2013, le programme de parrainage du réseau Alumni a pour principal objectif d'aider les étudiant(e)s de l'Unistra dans différents domaines en leur permettant de bénéficier de conseils, de contacts et d'invitations. Son principe est simple : mettre en relation, durant une période de 6 ou 12 mois renouvelable, deux étudiants pour les sections **« adaptation à la vie universitaire »** et **« conseil en formation** », et un membre du réseau Alumni avec un étudiant pour les sections **« insertion professionnelle »** et **« création d'entreprise ».**



Etre parrainé ou parrainer vous intéresse ? Rendez-vous sur http://alumni.unistra.fr, activez votre espace membre en entrant vos identifiants ENT (inscription à droite), puis déclarez votre souhait d'être filleul(e) ou parrain/marraine en cliquant sur la fonction « parrainage » de votre espace. L'accès au réseau Alumni ainsi qu'au parrainage est gratuit.






alumni.unistra.fr



LE RESEAU ALUMNI EN CHIFFRES

- **3 640** membres
- L'âge moyen est de **35 ans**
- **53%** d'hommes et **47%** de femmes
- **12,5%** des membres vivent à l'étranger

LES INTERETS DECLARES PAR LES MEMBRES DU RESEAU ALUMNI

Intérêts des alumni (détail)

Intérêt	Membres intéressés
Retrouver des anciens	477
Recherche d'experts	254
Correspondant alumni	89
Actualité recherche, formation, université	332
Accéder aux bibliothèques	288
Embaucher	185
Opportunités d'emploi	340
Partage d'expérience	292
Parrainage	147
Reprise d'études	60
Formation continue	87
Donner des cours	203
VAE	73
Compétences et ressources de la recherche	197
Manifestations scientifiques et culturelles	350
Expertise des formations et politique de recherche	145
Soutien financier à l'université	24
Bénévolat	102

Mise en page : Damien BECHLER
conception Couverture :
Julia COFFRE

Imprimerie et reprographie
Direction des affaires logistiques intérieures
Université de Strasbourg